Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15649 – 7 F — SAMEDI 20 MAI 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ L'Afrique au Festival de Cannes

Sept ans après *Yeelen* (primé en 1987), le Malien Souleymane Cissé revient à Cannes pour présenter *Waati* (« Le Temps »). Le deuxième film présenté dans la compétition officielle montre, à travers l'histoire d'une famille noire au temps de l'apartheid, l'Afrique confrontée à ses traditions et aux enjeux contemporains. p. 32

■ Ebola : les experts prévoient une extension de l'épidémie

Les équipes médicales de la région zaïroise de Kikwit, infectée par le virus Ebola qui a déjà causé la mort de soixante-dix-sept personnes, recensent en moyenne cinq nouveaux cas par jour. p. 6

■ La Belgique teste sa nouvelle Constitution

A l'occasion des élections générales, dimanche 21 mai, l'une des principales nouveautés de la réforme constitutionnelle de 1993 entrera en vigueur : les conseillers régionaux seront désormais élus distinctement des députés et des sénateurs, sans que le cumul des deux types de mandats soit autorisé. p. 4

■ Aggiornamento à la Croix-Rouge française



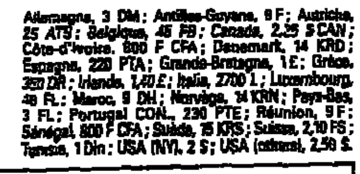
L'organisation, qui emploie 14.000 salariés et dont le patrimoine s'élève à 2,5 milliards de francs, remet de l'ordre dans ses comptes. Après s'être consacrée à l'action sanitaire, elle veut s'orienter vers la lutte contre l'exclusion. p. 19

■ Un million de familles « recomposées »

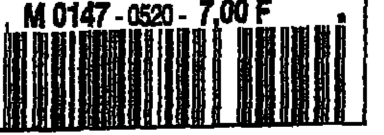
L'augmentation des divorces et des séparations conduit de plus en plus de couples à vivre avec des enfants d'une précédente union. Une nouvelle figure apparaît : celle du beau-parent. p. 17

■ Les éditoriaux du « Monde »

Le franc et le mark ; L'exception Madelin p. 20



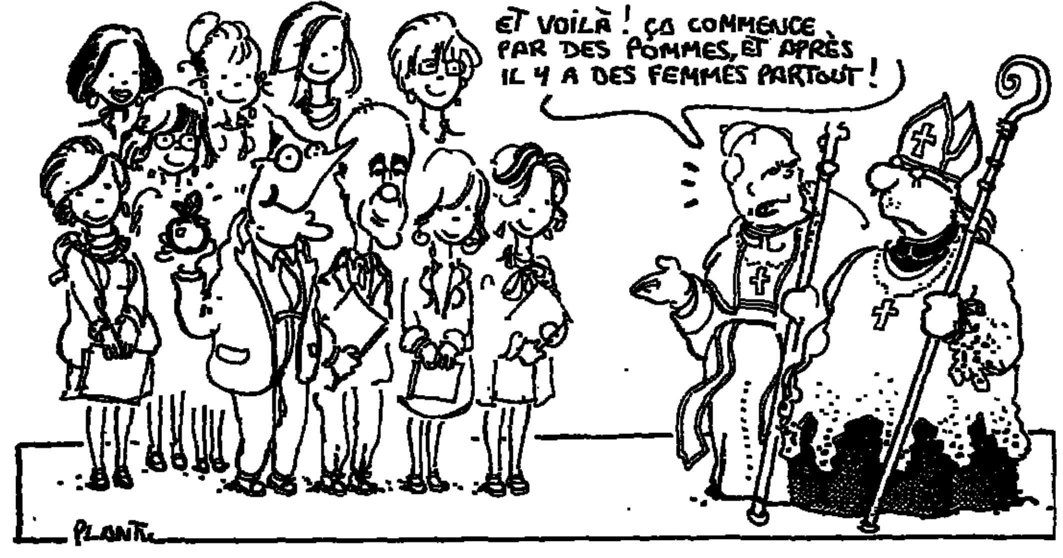
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0520 - 7,00 F

M. Chirac réaffirme auprès de M. Kohl les engagements européens de la France

La composition du gouvernement, rajeuni et féminisé, n'a pas entièrement convaincu les marchés



JACQUES CHIRAC a réservé au chancelier allemand, Helmut Kohl, sa première rencontre avec un dirigeant étranger, jeudi 18 mai, à Strasbourg. A cette occasion, le président de la République a démenti fermement l'hypothèse d'une révision de la politique menée à l'égard du franc. Les deux dirigeants ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la construction européenne en se conformant aux engagements du traité de Maastricht. Cette rencontre et ces déclarations, dans l'esprit du chef de l'Etat, mettent fin au débat, qui avait traversé sa campagne, sur le choix d'une « autre politique » monétaire.

Néanmoins, le franc restait faible, vendredi matin, sur les marchés des changes, autour de 3,55 pour 1 mark. Les déclarations de M. Chirac n'ont pas entièrement convaincu les marchés. Ceux-ci attendent les premières mesures concrètes du nouveau gouvernement.

La composition de l'équipe dirigée par Alain Juppé, rendue publique jeudi, est marquée par l'empreinte de la campagne du premier tour de M. Chirac. Fort de vingt-huit ministres et de quatorze secrétaires d'Etat, le gouvernement est le plus nombreux qu'ait formé la droite depuis 1958. Dépourvu de ministres d'Etat, il compte au deuxième rang après le premier ministre un autre proche du chef de l'Etat, Jacques Toubon, à la justice, immédiatement suivi par Alain Madelin, vice-président du PR, à l'économie et aux finances. Le nouveau titulaire de Bercy apparaît comme un contrepoids potentiel au pouvoir de M. Juppé.

La première réunion du conseil des ministres est prévue samedi 19 mai. M. Juppé sera autorisé à engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale quatre jours plus tard.

Lire pages 8 à 16 la présentation du nouveau gouvernement et nos éditoriaux page 20

Le rite républicain du « message » au Parlement

VENDREDI 19 MAI, 15 heures. Solennellement, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et René Monory, président du Sénat, montent à leur perchoir respectif pour lire le « message » du président de la République au Parlement. Jacques Chirac, comme ses prédécesseurs depuis cent vingt ans, est victime de Monsieur Thiers. La loi du 16 juillet 1875 interdit, en effet, au président de la République l'accès aux deux assemblées. Les fondateurs de la IIIe République avaient un souvenir trop cuisant de la « dictature » exercée par Thiers et son talent oratoire sur l'Assemblée élue, en catastrophe, en 1871.

Le rite est immuable, ou presque. Le message présidentiel est lu debout par le président, écouté, debout, par les parlementaires et ne donne lieu à aucun débat pour éviter toute mise en cause du chef de l'État. Seuls les applaudissements sont tolérés. Et parfois les fous rires, comme le jeudi 30 mai 1974, lorsque Edgar Faure informa les députés que le nouveau président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, souhaitait, dans sa grande simplicité, qu'ils écoutassent, assis, son message. Par réflexe, le président Faure se leva, alors, pour faire lecture. Bon nombre de députés gaullistes, encore grognons de la défaite de leur camp et un brin chahuteurs, l'invitèrent à se rasseoir. Assis ? Debout ? La grande affaire !

Jacques Chirac n'aura donc pas eu, plus que ses devanciers, le choix de la forme. Il aura pu, en revanche, s'inspirer de leur exemple. L'évocation, par Vincent Auriol, *le 21 janvier 1947,* d'un *« univers encore tout imprégné de la guerre »* est peut-être un peu daté, mais son hommage à *« l'illustre citoyen qui, le 18 juin 1940, maintint l'espérance »* pourrait encore servir. Tout comme, le 19 janvier 1954, le constat dressé sobrement par René Coty : *« A un certain degré de misère, la liberté n'est plus qu'un mot. Le problème social est un problème national. »* La fracture sociale, déjà...

Le message du général de Gaulle, le 15 janvier 1959, fut bref comme un ordre de mission à un Parlement dont on venait de rogner les ailes. Georges Pompidou fut très convenu, le 25 juin 1969, encore que son invitation à l'Assemblée à *« exercer pleinement »* son droit de contrôle sur l'exécutif est dans l'air du temps. Et François Mitterrand pourrait être cité mot pour mot, lorsqu'il assurait, le 8 juillet 1981 : *« J'ai la conviction que la France relèvera le défi et vaincra le chômage. »*

Jacques Chirac n'avait donc que l'embarras du choix. Son intention était même d'esquisser les grandes lignes d'une double réforme constitutionnelle : instauration de la session unique, destinée à permettre au Parlement d'assumer plus efficacement ses missions ; extension du champ du référendum, promise pendant la campagne.

Le président du « changement » a déjà marqué son avantage sur ses prédécesseurs : à défaut de lire, lui-même, son message, il devait être aussi présent que possible puisqu'il avait accepté de se rendre, vendredi à 16 heures, à la réception organisée, en son honneur, par MM. Monory et Séguin, à l'hôtel de Lassay, la résidence du président de l'Assemblée nationale, contiguë au Palais Bourbon. Une première en pareille circonstance.

Gérard Courtois

Les tropismes asiatiques du président

UNE RENCONTRE suffit parfois à éveiller chez un adolescent un intérêt qui marquera une vie. Pour Jacques Chirac, ce fut celle d'un Russe émigré, professeur de sanskrit, qui détermina son attirance pour l'Asie. Même si son engouement pour la langue des brahmanes s'est vite évanoui, une fascination est née, en particulier pour l'Extrême-Orient, entretenue par la fréquentation du Musée Guimet, à Paris, et de nombreux voyages. Son authentique connaissance de l'art chinois lui a ainsi permis, par exemple, de corriger parfois l'erreur d'un guide à l'occasion d'une visite de musée...

Sa seconde passion asiatique, le Japon, est tout aussi évidente. C'est à son initiative que la mairie de Paris ouvrit un bureau de représentation à Tokyo, en 1993, à l'époque même où Edith Cresson qualifiait les Japonais de *« fourmis »*, ce qui avait valu au premier ministre du moment l'apostrophe de M. Chirac : *« Mieux vaut communier qu'excommunier. »* L'élu du 7 mai est, en effet, convaincu qu'une partie importante se joue dans cette région, où l'on ne peut espérer travailler sans être présent et la connaître.

Liées de longue main par un « pacte d'amitié », Paris et Tokyo ont, depuis, multiplié les échanges culturels. M. Chirac s'est rendu au Japon une quarantaine de fois, en tant que premier ministre (1976), maire de Paris, conseiller du prix Impérial ou, plus simplement, pour y passer des vacances, comme l'été dernier avant de participer à la conférence de Yokohama sur le sida. *« Aucun homme d'Etat occidental n'a effectué de si fréquentes visites au Japon (...), et il faut se féliciter de la présence d'un grand ami du Japon à la tête de l'une des principales puissances européennes »*, observait, lundi 15 mai, le quotidien conservateur *Sankei Shimbun.*

Au lendemain de la mort de Mao, il est le premier homme d'Etat occidental à réclamer la libération du groupe Li Yizhe, des dissidents emprisonnés. Son intervention fut discrète et efficace : quelques mois plus tard, les trois opposants étaient élargis.

Francis Deron, Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

Lire la suite page 20

Wall Street a enregistré sa plus forte baisse depuis six mois

APRÈS avoir battu plusieurs records successifs depuis le début de l'année, la Bourse de New York a subi un coup d'arrêt brutal jeudi 18 mai. L'indice Dow Jones a enregistré sa plus forte baisse depuis six mois, perdant plus de 80 points (1,9 %). La chute des cours s'est subitement accélérée au cours de la dernière heure de cotation à la suite du déclenchement de programmes informatiques de vente. La procédure de *« coupe-circuit »*, mise en place depuis le krach d'octobre 1987 pour interrompre les cotations quand les mouvements sont trop violents, a été appliquée mais n'a pas modifié la tendance.

Les professionnels s'interrogent pour savoir s'il s'agit d'une simple pause ou le début d'une importante correction. Wall Street a gagné 18 % depuis la victoire du Parti républicain aux élections au Congrès en novembre. De nombreux analystes soulignent la contradiction croissante entre les records battus et le ralentissement patent de l'économie américaine. Les investisseurs commencent à s'inquiéter d'une détérioration des performances des entreprises américaines et révisent en baisse leurs prévisions de bénéfices en dépit de la chute du dollar qui facilite les exportations.

L'évolution de Wall Street est suivie de près en Europe et au Japon, car la grande Bourse américaine reste un marché directeur qui dicte sa tendance aux principales places financières internationales. Tokyo a perdu 1,1 % vendredi 19 mai.

Lire pages 24 et 25

La disparition d'un scientifique d'exception



HENRI LABORIT

L'UN DES SCIENTIFIQUES français les plus originaux et les plus inventifs, Henri Laborit, est mort, jeudi 18 mai à Paris, à l'âge de quatre-vingts ans. Chirurgien de formation, on lui doit la découverte du premier tranquillisant, la chlorpromazine (Largactil), utilisé dans le traitement des malades mentaux. Ce pionnier de la psychopharmacologie, auquel ses découvertes valurent le prestigieux prix Lasker en 1957, était également à l'origine de la naissance d'une nouvelle discipline scientifique, l'« agressologie » (ou eutonologie). Henri Laborit a été un écrivain fécond. On lui doit des ouvrages importants comme *La Nouvelle Grille* et *Eloge de la fuite.* Homme de gauche, il n'hésitait jamais à exprimer ses opinions, ce qui, de la part de ses confrères, lui causa bien des désagréments. Esprit très original, vivant en marge de l'establishment scientifique, il s'était fait connaître du grand public en collaborant au film d'Alain Resnais, *Mon oncle d'Amérique.*

Lire page 31

COOPÉRATION Jacques Chirac et Helmut Kohl ont affirmé, jeudi 18 mai, lors de leur rencontre à Strasbourg, leur volonté de coopérer étroitement et de poursuivre la construction européenne. ● M. CHIRAC a démenti les spéculations sur un changement de politique à l'égard du franc : *« Il n'est pas question que la France ait une politique économique et monétaire qui ne soit pas conforme aux engagements de Maastricht »*, a-t-il dit. ● LE CHEF DE L'ÉTAT a insisté devant le chancelier sur la priorité qu'il entend donner à l'emploi. Helmut Kohl n'a répondu que prudemment à la proposition du président de faire de cette priorité française une priorité pour l'Europe. ● A BONN, le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a annoncé sa démission de la présidence du Parti libéral, membre de la coalition au pouvoir.

M. Chirac réaffirme que les engagements de Maastricht seront tenus

Le chef de l'Etat a profité de sa rencontre avec M. Kohl pour démentir les rumeurs de changement de politique à l'égard du franc mais il n'a obtenu aucune assurance du chancelier pour faire de l'emploi une priorité en Europe

STRASBOURG
de nos envoyés spéciaux

Si Helmut Kohl avait encore besoin d'être rassuré, Jacques Chirac l'aura fait jeudi 18 mai à Strasbourg : « *Nous avons constaté que nos approches étaient identiques, que nos volontés concernant la construction européenne étaient aussi fortes* », a affirmé le nouveau chef de l'Etat français à l'issue de l'entretien d'une heure qu'il a eu avec le chancelier allemand à la préfecture du Bas-Rhin. L'essentiel des discussions a été consacré à la préparation du Conseil européen de Cannes, qui clôturera, fin juin, la présidence française de l'Union européenne et où seront lancés les préparatifs de la conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions de l'Europe.

A l'adresse de ceux qui nourrissent des doutes ou des craintes, Jacques Chirac a clairement situé sa politique européenne dans la continuité de l'action menée par les gouvernements qui se sont succédé sous la présidence de François Mitterrand. C'est tout le sens de son passage à Strasbourg, où, avant de retrouver le chancelier, il s'est brièvement rendu au Palais de l'Europe pour saluer le président du Parlement européen, le social-démocrate allemand Klaus Hänsch. Jacques Chirac a voulu signifier à ceux de ses partisans qui souhaiteraient rappeler à son souvenir une autre vision de l'Europe qu'il n'y aura qu'une politique, celle qu'il entend lui-même définir et qui sera conduite par son premier ministre, Alain Juppé.

DÉMENTI CINGLANT

Cette démonstration a été particulièrement nette à propos de la politique économique et monétaire qu'il s'engage à mettre en œuvre dans le cadre européen. Le chef de l'Etat a apporté un démenti cinglant aux rumeurs qui avaient été colportées sur une éventuelle « refondation » du système monétaire européen et l'intention qui lui était prêtée de menacer les Allemands d'une dévaluation compétitive du franc. « *Ces rumeurs, monsieur, sont aussi absurdes que dénuées de tout fondement* », a-t-il répliqué au journaliste qui l'interrogeait. « *Nous avons évoqué les questions monétaires dans des termes qui n'ont rien à voir avec ces rumeurs. Nous avons la volonté que les engagements pris dans le cadre du traité de Maastricht soient tenus. Ils le seront. Il n'est pas question que la France ait une politique économique et monétaire qui ne respecterait pas ses engagements* », a-t-il dit. Le chancelier a aussitôt acquiescé.

Le maintien d'une étroite coopération avec l'Allemagne, comme M. Chirac l'avait annoncé pendant la campagne présidentielle, reste donc une priorité pour lui. Elle n'est pas remise en cause, bien au contraire. Le chef de l'Etat, qui a emmené le chancelier dîner en ville pour poursuivre ces entretiens de façon plus informelle, a voulu démontrer que lui aussi pouvait se targuer d'une bonne relation personnelle avec Helmut Kohl. Les deux hommes ont échangé quelques plaisanteries, en se tutoyant devant les caméras de télévision. « *Nous sommes de vieux amis* », a souligné le président. « *Je suis heureux de marquer par cette rencontre l'étroitesse des relations entre la France et l'Allemagne. C'est une tradition qui se renforcera chaque jour davantage* », a-t-il ajouté.



Au cours des semaines qui viennent, les deux hommes auront l'occasion de se revoir pour affiner leurs analyses. Le prochain sommet franco-allemand permettra aux deux gouvernements de faire le point sur les principaux dossiers avant le Conseil européen de Cannes. Et Jacques Chirac a accepté une invitation à se rendre à Bonn pour aller dîner en privé avec le chancelier.

Toutes ces assurances devraient être bienvenues outre-Rhin, où l'on s'est plaint d'un manque de clarté des intentions françaises. Toutefois le président de la République a laissé percer, avec précaution encore, qu'il entendait obtenir plus de compréhension de la part de l'Allemagne sur la question de l'emploi et la gravité qu'elle revêt aux yeux des Français. M. Chirac a souligné que le chômage est « *un souci pour le chancelier et un grand souci pour le gouvernement français* ». « *Le gouvernement allemand a eu plus de succès que le gouvernement français. Nous allons essayer de faire aussi bien* », a-t-il dit.

« ACCORD CONVENABLE »

Souhaitant que cette lutte soit aussi une priorité de l'UE, il a notamment défendu le financement par l'Europe de grands travaux d'infrastructures communes. Il n'a cependant obtenu qu'une réponse mitigée du chancelier, qui ne redoute rien tant qu'un activisme coûteux pour les finances publiques. Celui-ci s'est déclaré prêt à une étroite coopération, mais a averti qu'il n'y avait pas de solution miracle. Jacques Chirac a alors mis les points sur les « i » : « *Le gouvernement français fera de la lutte contre le chômage le moteur de sa politique, et donc le cœur des décisions qui seront prises dans tous les domaines* », a-t-il dit. Sur un autre sujet qui lui est cher, et qui a suscité ces derniers mois des désaccords avec Bonn, le président français s'est voulu tout aussi clair pour demander un « *accord convenable* » sur le montant de l'aide à apporter aux pays africains et méditerranéens.

Jacques Chirac et Helmut Kohl se sont en revanche montrés confiants sur leur capacité d'aborder avec sérénité les discussions sur la réforme des institutions européennes. Le président de la République a concédé au chancelier que le dossier d'Europol, l'embryon de police européenne, ne devrait pas créer de grandes difficultés. L'un et l'autre se sont également déclarés d'accord pour estimer qu'il fallait achever la nouvelle architecture institutionnelle de l'Union avant le passage, dans les délais prévus, à la monnaie unique. Cette bonne volonté sur les institutions a aussi été relevée par le président du Parlement européen, qui n'a « *aucune raison de douter de l'engagement européen* » du chef de l'Etat. M. Hänsch a affirmé que M. Chirac, qui avait été le seul des principaux candidats à lui avoir rendu visite pendant la campagne, le 8 avril, a conscience qu'il faut démocratiser l'Europe en renforçant les pouvoirs de l'Assemblée.

Henri de Bresson et Marcel Scotto

Bière et pâté de tête

STRASBOURG
de nos envoyés spéciaux

Sur l'air de *Frère Jacques*, quelque deux cents personnes, pour la plupart des jeunes, ont réclamé le président de la République pendant les deux heures qu'a duré son dîner en tête à tête avec Helmut Kohl dans un restaurant du centre-ville de Strasbourg. A quelques pas de la cathédrale, Chez Yvonne est la *winstub* la plus réputée de la capitale alsacienne. La patronne connait bien « *son* » Chirac, qui fréquente l'établissement depuis 1979, lorsqu'il avait été élu parlementaire européen.

« *Je n'ai rien préparé de spécial ; je sais ce qu'il va prendre : escargots, presskopf* [pâté de tête] *et jambonneau ; le tout arrosé de bière* », assurait Yvonne avant la venue de ses invités prestigieux. Le chancelier est aussi un habitué, mais lui prend une bière « *pour se détendre, puis il passe au vin blanc* ». Jeudi soir, ce fut du pinot gris qui fut servi à la table d'hôte et, en plus des prévisions d'Yvonne, du cervelas, de la tête de veau, des tartes aux quetsches et aux... pommes.

En hôte attentionnée, Yvonne a mis les petits plats dans les grands. En prime, elle a offert à M. Chirac une édition de 1894, un « alsatique » sur *Strasbourg, historique et pittoresque, depuis son origine jusqu'en 1870*. M. Kohl, qui ne voulait pas être en reste, avait lui aussi amené son présent : un stylo qui venait remplacer opportunément celui que le président avait perdu pendant la campagne présidentielle.

Avant la dégustation des gourmandises alsaciennes, Jacques Chirac avait fait à son invité l'honneur des vieilles ruelles conduisant de la préfecture à la *winstub*. Une promenade amicale qui s'est transformée en bain de foule : les Strasbourgeois, qui avaient placé Jacques Chirac en quatrième position au soir du premier tour de l'élection présidentielle, avaient retrouvé une ardeur élyséenne pour célébrer leur héros du jour. Le « géant d'Oggersheim », spécialiste de ce genre d'escapade, avait retrouvé un complice.

H. de B. et M. S.

Le départ de M. Kinkel de la présidence du FDP traduit le déclin des libéraux allemands

Le ministre des affaires étrangères tire les conséquences d'une série de défaites électorales cuisantes

BONN
de notre correspondant

Drame politique à Bonn : jeudi 18 mai, en début d'après-midi, Klaus Kinkel a convoqué la presse pour annoncer qu'il se retirerait, à partir du mois de juin, de la présidence du Parti libéral (FDP). Tendu, la sueur au front, le chef des libéraux, qui est également ministre des affaires étrangères, a décidé de prendre l'opinion par surprise. Il lit un bref communiqué, avant de quitter le siège du parti, assailli par les photographes : « *Le FDP a besoin d'une nouvelle chance, d'un nouveau départ.* »

Klaus Kinkel restera néanmoins au gouvernement : « *Cette décision n'aura aucune influence sur le travail de la coalition* », dit-il. Le chancelier Kohl, prévenu en début d'après-midi, a regretté le choix de son allié, mais s'est dit convaincu que « *Klaus Kinkel continuera à œuvrer pour le succès du gouvernement en tant que ministre des affaires étrangères et vice-chancelier* ».

Quelle que soit la véracité de ces déclarations d'intention, il est clair que l'échec politique personnel de Klaus Kinkel contribuera à l'affaiblissement du Parti libéral au sein de la coalition. Dans le système politique allemand, les grandes décisions se prennent au sein de conclaves étroits qui réunissent les présidents des trois partis de la coalition (CDU, CSU et FDP). Dès lors qu'il aura quitté ses fonctions de président du Parti libéral, Klaus Kinkel ne participera plus à ces discussions.

DÉCISION INATTENDUE

Le poids du ministère des affaires étrangères ne devrait donc pas, lui non plus, sortir renforcé de cette épreuve. Plus que jamais, les grandes options de politique internationale se prendront à la chancellerie. Or, depuis trois ans déjà, le chancelier Kohl a considérablement accru son champ de compétences en la matière.

Cette évolution a été rendue possible par le départ de Hans-Dietrich Genscher, le prédécesseur de Klaus Kinkel, en avril 1992. Elle s'est traduite récemment par la nomination de plusieurs proches du chancelier Helmut Kohl à de hautes fonctions diplomatiques.

Lorsque le président américain Bill Clinton a préparé sa dernière rencontre au sommet avec Boris Eltsine à Moscou, c'est le chancelier de Bonn, et non le ministre des affaires étrangères, qu'il a averti personnellement et par écrit de ses objectifs. Autre exemple : lorsque Klaus Kinkel a prononcé, le 17 mars, un discours au Bundestag sur les relations germano-tchèques, certains passages avaient été réécrits personnellement, et au dernier moment, par le chancelier Kohl.

En prenant la décision inattendue de démissionner de la tête de son parti, Klaus Kinkel tire les conséquences d'une série de défaites électorales cuisantes : depuis qu'il en a pris la tête en juin 1993, le FDP a subi pas moins de douze défaites électorales, éjecté coup sur coup de onze Parlements régionaux ainsi que du Parlement européen, en juin 1994. Les deux derniers des onze Länder perdus ont été la Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Brême, le dimanche 14 mai. Dans ces deux régions, le FDP a une fois de plus échoué à atteindre la barre des 5 %, concédant durablement la place de troisième force politique allemande au parti des Verts.

Le prochain congrès des libéraux, qui doit se tenir les 9 et 10 juin à Mayence, devra choisir un successeur à Klaus Kinkel et définir une stratégie de survie. Le nom de Wolfgang Gerhardt, leader du FDP dans le Land de Hesse (centre du pays), est le plus souvent prononcé.

FAIBLESSES

Agé de cinquante-trois ans, cet ancien ministre des sciences et des arts en Hesse présente surtout l'avantage d'avoir rompu, en février, la longue série noire des défaites électorales de son parti : les libéraux ont obtenu 7,4 % des suffrages lors des élections régionales du Land de Hesse. Il incarne un libéralisme plutôt ancré à droite, et devrait, s'il est désigné par les délégués de son parti, tenter de renforcer les faiblesses programmatiques du FDP.

Le Parti libéral a en effet commis l'erreur, au cours des dernières années, de défendre exclusivement des intérêts particuliers aux dépens d'une vision plus large de la société : il s'est lui-même défini, en 1994, comme « le parti des riches ». Il n'a pas su, depuis ce faux pas, convaincre les Allemands qu'il était toujours un élément indispensable de la vie politique allemande.

Lucas Delattre

Slobodan Milosevic envisagerait de reconnaître l'intangibilité des frontières de la Bosnie

Un tel geste de Belgrade constituerait une étape importante en vue d'un règlement pacifique de la crise en ex-Yougoslavie

LES GRANDES PUISSANCES espèrent une reconnaissance prochaine des frontières internationales de la Bosnie-Herzégovine par le président serbe, Slobodan Milosevic. Pour relancer le processus de négociations, dans l'impasse depuis l'été 1994, et éviter que la flambée de violences de ces derniers jours ne débouche sur une guerre totale en Bosnie, les diplomates tentent d'obtenir de l'homme fort de Belgrade ce geste qui, selon eux, couperait court aux velléités d'unification des Serbes de Bosnie avec la Serbie et constituerait une étape importante en vue d'un règlement pacifique de la crise en ex-Yougoslavie.

Que se soit à Paris, à Londres, à Athènes ou à Washington, chacun avait, jeudi 18 mai, bon espoir de voir Slobodan Milosevic accomplir « *prochainement* » cet « *important pas en avant* ». « *Les discussions avancent* », a affirmé le Quai d'Orsay. D'intenses négociations ont en effet été menées cette semaine à Belgrade par Robert Frasure, représentant américain au sein du groupe de contact, dont la mission avait été définie en commun lors de la réunion des directeurs politiques des cinq puissances du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Russie, Etats-Unis), le 12 mai à Francfort.

OFFENSIVE DIPLOMATIQUE

Ces pays ont proposé à Slobodan Milosevic de reconnaître la Bosnie dans ses frontières internationales en échange d'un allègement substantiel des sanctions économiques internationales imposées à Belgrade depuis mai 1992. Selon le *New York Times* du jeudi 18 mai, cette offre prévoit la suspension pour une durée de deux cents jours des sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), à l'exception de celles portant sur le pétrole et les armes. Les discussions qui se poursuivent seraient désormais axées sur la durée de la suspension de l'embargo et les domaines concernés par cette mesure. Selon des sources à Belgrade, Slobodan Milosevic essaierait d'obtenir la levée de l'interdiction sur les importations de pétrole.

Certains diplomates font toutefois remarquer que la reconnaissance par Belgrade des frontières de la Bosnie n'impliquerait pas une reconnaissance de l'autorité du gouvernement de Sarajevo sur l'ensemble du territoire de cette ex-République yougoslave occupée à 70 % par les Serbes bosniaques. En d'autres termes, Slobodan Milosevic serait prêt à reconnaître l'intangibilité des frontières mais pas l'Etat unitaire que revendique le gouvernement bosniaque.

La deuxième étape de l'offensive diplomatique des grandes puissances est en effet la mise en œuvre par étapes du plan de paix du groupe de contact, élaboré en juillet 1994 et prévoyant d'accorder 51 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine à la fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes, les deux entités devant former à terme une union assez lâche. Si Slobodan Milosevic a approuvé ce plan international, le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, s'y est pour sa part opposé, réclamant la reconnaissance pure et simple de sa « *République serbe* » autoproclamée en Bosnie. Un proche du président de Serbie, Radmilo Bogdanovic, président de la commission pour les affaires de sécurité du Parlement yougoslave (serbo-monténégrin), a précisé jeudi : « *Nous sommes pour que la République serbe soit organisée sur une moitié du territoire de la Bosnie-Herzégovine et qu'on lui permette de se confédérer avec la Serbie et le Monténégro.* »

Le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a déclaré, jeudi, qu'il soutenait la nouvelle initiative du groupe de contact affirmant que la reconnaissance par Belgrade des frontières de la Bosnie permettrait de rendre possible un nouveau cessez-le-feu. « *Il s'agirait d'un important pas vers la paix et la normalisation dans la région* », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, les grandes puissances ont demandé à Slobodan Milosevic de reconnaître aussi la Croatie. Selon le *New York Times*, le président serbe pourrait accorder une « *reconnaissance limitée à la Croatie* ». Belgrade reconnaîtrait l'autorité du gouvernement de Zagreb mais s'opposerait pour le moment à une reconnaissance des frontières internationales de la Croatie, selon des sources diplomatiques. – (AFP, Reuter.)

هكذا من الأصل

Les « affaires » assombrissent l'horizon électoral de Bill Clinton

Le Sénat organise une nouvelle série d'auditions sur le dossier Whitewater

L'affaire Whitewater, du nom d'une opération immobilière dans laquelle le président Bill Clinton et sa femme Hillary avaient investi dans les années 70, fera l'objet d'une nouvelle série d'auditions devant le Sénat. A cette occasion, le secrétaire au commerce Ron Brown devra expliquer à la justice pourquoi il a perçu 500 000 dollars auprès d'une ancienne associée de la firme First International Communications.

WASHINGTON
de notre correspondant

L'horizon présidentiel de Bill Clinton s'est brusquement assombri ces derniers jours avec la décision quasi unanime du Sénat (93 voix contre 3), d'organiser une série d'auditions sur l'« affaire Whitewater » (*Le Monde* du 19 mai). Celle-ci repose sur les liens présumés entre le couple Clinton et la faillite d'une caisse d'épargne de l'Arkansas à l'époque où le président américain était gouverneur de cet Etat. Le « scandale » a éclaté avant son arrivée à la Maison Blanche et, depuis plus de deux ans, il est entretenu par des « révélations » qui ne sont pas suffisamment anodines pour entraîner son extinction. Les auditions sénatoriales commenceront début juillet et s'achèveront, au mieux, le 1er février 1996, soit trois semaines avant les primaires du New Hampshire, dont l'impact sera déterminant sur l'élection présidentielle.

Le ministre de la justice *(attorney general)* Janet Reno vient, par ailleurs, de décider de nommer un procureur indépendant pour examiner une autre affaire embarrassante pour la réputation de l'administration Clinton. Elle concerne le secrétaire au commerce : alors qu'il faisait déjà partie du gouvernement, Ron Brown a accepté la somme de 500 000 dollars (environ 2,5 millions de francs) de la part d'une ancienne associée, Nolanda Hill. Rien là de répréhensible à priori : l'élégant secrétaire au commerce a expliqué qu'il s'agissait de la vente de ses intérêts dans une société, la First International Communications.

Le problème est que M. Brown n'a jamais investi un sou dans cette firme et que celle-ci n'a jamais fait le moindre profit. D'où cette question : pourquoi donc Nolanda Hill a-t-elle éprouvé le besoin de récompenser ainsi son ex-associé ? D'où aussi, un soupçon naissant : M. Brown a-t-il utilisé sa position officielle pour rendre des services rémunérés ? Mme Reno a justifié sa décision en expliquant que, au sein du ministère du commerce, les témoins n'ont pas *« pleinement coopéré »* pour justifier la provenance des 500 000 dollars. Le président américain a immédiatement réaffirmé que M. Brown (un moment pressenti pour diriger la prochaine campagne présidentielle de Bill Clinton) est un *« fonctionnaire dévoué » qui n'a commis « aucun méfait »*, et a conseillé à celui-ci de ne pas renoncer à ses fonctions.

Deux poids, deux mesures ? Mike Epsy, qui était secrétaire à l'agriculture, a dû quitter le gouvernement en octobre 1994, à la suite d'un scandale financier (il avait accepté d'importants « cadeaux »). Mais Henry Cisneros, secrétaire au logement, a conservé ses fonctions, en dépit de fortes allégations selon lesquelles il a menti au FBI à propos de paiements effectués au profit d'une ancienne maîtresse. Mme Reno a également demandé, en mars, qu'un procureur spécial soit nommé dans le cas de M. Cisneros mais, curieusement, personne n'a encore été désigné.

S'agissant de Hillary et Bill Clinton, le procureur indépendant, Kenneth Starr, travaille depuis de longs mois sur un dossier à multiples facettes. Il s'intéresse notamment aux finances utilisées par M. Clinton lors de sa campagne pour être réélu gouverneur en 1990. M. Starr doit se prononcer prochainement sur la mise en accusation de Bruce Lindsey, l'un des plus proches conseillers du président américain, qui était à l'époque le trésorier du comité de réélection du gouverneur de l'Arkansas. Des fonctionnaires de la Maison Blanche ont-ils, de plus, été soigneusement et improprement « briefés » par l'ancien conseiller juridique de la présidence, Lloyd Cutler, avant de comparaître, l'été dernier, lors des premières auditions sur l'affaire Whitewater ?

Certains documents sensibles enfermés dans le bureau de Vincent Foster, cet ami et conseiller de Bill Clinton qui s'est suicidé en 1993, ont-ils été détruits après sa mort ? Le président américain ne peut espérer aucun traitement de faveur : la commission spéciale du Sénat sera présidée par Alfonse d'Amato, le sénateur républicain de New York dont la vive antipathie pour M. Clinton est connue. Elle comprendra parmi ses membres le Texan Phil Gramm, qui brigue l'investiture présidentielle républicaine.

Laurent Zecchini

Les recherches se poursuivent pour retrouver la trace d'un Américain disparu en Tchétchénie

MOSCOU
de notre correspondante

Depuis plus d'un mois, les recherches pour retrouver l'Américain Frederick Cuny et ses compagnons russes – interprète et médecins – disparus en Tchétchénie le 9 avril sont dans l'impasse. Les premiers temps, un silence prudent a été observé sur cette affaire : cet expert en aide humanitaire, né au Texas, n'entre pas dans la catégorie ordinaire des 20 000 à 30 000 personnes déjà tuées dans cette guerre. Officiellement, Fred Cuny se trouvait en Tchétchénie pour la Fondation Soros, après y avoir mené une première mission de trois semaines, en janvier-février, des deux côtés du front. Mais quand le bruit a couru, la semaine dernière, qu'un corps pouvant être le sien a été retrouvé par les Tchétchènes, ses amis ont commencé à évoquer ouvertement le vrai profil de cet homme de cinquante ans, qui a connu tous les « points chauds » : Biafra, Cambodge, Ethiopie, Irak, Somalie ou Yougoslavie.

Fred Cuny est un *« homme de la Maison Blanche »*, travaillant pour le gouvernement américain, écrivait le 12 mai *The Independent on Sunday*. Robert Fisk y témoignait de ses rencontres avec cet homme *« massif, ignorant le danger »*, qui aurait, notamment, œuvré pour le désenclavement de Sarajevo. Fred Cuny a écrit un article sur la Tchétchénie, publié le 6 avril par la *New York Review*, réclamant que son gouvernement agisse pour mettre fin à une guerre *« qu'aucune des parties ne peut gagner sans conséquences dévastatrices pour elle-même, pour la région et, peut-être, pour l'avenir de la Russie »*. Il supposait alors que *« le gouvernement de Boris Eltsine pourrait tomber quand toute la vérité sur Grozny sera connue, quand on saura que presque toutes les victimes civiles y étaient des Russes »*. Depuis, cette vérité est connue, mais le gouvernement de M. Eltsine est intact et a fait défiler, le 9 mai, des unités décorées en Tchétchénie devant Bill Clinton, à Moscou. Ce dernier a parlé de Fred Cuny avec M. Eltsine. Sans résultat.

Un corps lui ressemblant, avec deux balles dans la tête et le visage défiguré par l'acide, a été amené, par l'administration du président tchétchène, à Chatoï, un village de montagne hors du contrôle russe, où travaille une équipe de MSF. Or les bombardements aériens russes compliquent l'accès à Chatoï. La semaine dernière, une équipe partie chercher le corps a été la cible des tirs d'une unité russe : le véhicule, transportant un représentant du gouvernement américain et un membre de la mission locale de l'OSCE, a été touché malgré des assurances données par les autorités russes que leur sécurité étaitgarantie... Le FSB (ex-KGB) a affirmé, mercredi, que le corps en question n'était pas *celui de M. Cuny et que les Tchétchènes le détiendraient toujours*. La Maison Blanche a répondu, jeudi, qu'elle n'avait aucune raison de croire le FSB. A Chatoï, où la *situation empire*, MSF *n'a pas les moyens de* procéder à une autopsie qui réclame, désormais, des radiographies.

L'« affaire » Cuny risque donc de traîner, alors que les chances de le retrouver vivant sont devenues minimes et qu'un silence total entoure le sort de ses compagnons russes. Que cherchaient-ils à faire ensemble ? Fred Cuny, en tout cas, concluait ainsi, début mars, son appel à une action plus énergique de l'Occident en faveur de la paix : *« Il est peu probable que les Russes et les Tchétchènes arrivent seuls à un règlement. Le président Doudaev a dit qu'il accepte une autonomie qui ne serait pas une souveraineté totale mais Boris Eltsine n'a pas manifesté d'intérêt pour cette proposition »*. Deux mois et demi et beaucoup de morts plus tard, cette situation n'a pas changé.

Sophie Shihab

Les Palestiniens réclament l'ouverture immédiate de négociations sur Jérusalem

JÉRUSALEM
De notre correspondant

Forte du soutien international qu'elle a cru déceler derrière la condamnation d'Israël par quatorze membres du Conseil de sécurité des Nations unies sur quinze à propos des dernières confiscations de terres dans la partie arabe occupée de Jérusalem, l'OLP a, pour la première fois, formellement demandé, jeudi 18 mai, l'ouverture immédiate de négociations avec l'Etat juif sur le statut définitif de la Ville sainte. Le vice-ministre des affaires étrangères a reçu cette demande jeudi à Montreux, en Suisse, lors d'une réunion multilatérale régulière, destinée à étudier le cours du processus de paix israélo-arabe. Refusant de débattre de la question des expropriations, Yossi Beilin a promis de transmettre la demande au premier ministre Itzhak Rabin. Sauf improbable coup de théâtre, celui-ci devrait la rejeter en faisant valoir que les accords d'Oslo, signés, en septembre 1993, à Washington, n'obligent pas Israël à commencer à négocier le statut définitif de Jérusalem avant mai 1996.

Contrairement à ce qu'avait avancé au Conseil de sécurité Madeleine Albright, représentante des Etats-Unis, ces accords n'interdisent pas non plus l'ouverture de négociations sur Jérusalem puisqu'ils précisent que celles-ci devraient commencer *« au plus tard »* à partir de mai 1996. Résumée par Khalil Toufakji, géographe de l'OLP, la motivation de la demande palestinienne tient en une phrase : *« Israël ne respectant pas le* statu quo *territorial à Jérusalem, si l'on attend encore avant de commencer à discuter de la ville, il ne restera bientôt plus rien à négocier. »* Tout en excluant une nouvelle division de la ville sainte, l'OLP veut faire de Jérusalem-Est la capitale de la Palestine indépendante. Or, en vingt-sept ans d'occupation, Israël a tellement construit de logements réservés aux familles juives que les Palestiniens, totalement absents de Jérusalem-Ouest, sont, depuis l'an dernier, minoritaires dans la partie orientale : environ cent soixante mille contre cent soixante-dix-mille juifs.

« PETITE HISTOIRE »

Yasser Arafat a joint sa voix au concert de protestations arabes en déclarant, *dans un communiqué*, que les Etats-Unis, coparrains avec la Russie du processus de paix, avaient désormais *« perdu la confiance du peuple palestinien »*. *« Comment*, s'est interrogé son porte-parole Marouane Kanafani, *l'Amérique peut-elle faire pression sur Israël pour appliquer les accords signés quand ils adoptent une position qui est non seulement contraire à la Déclaration de principes israélo-palestinienne mais aussi en violation des résolutions et des lois internationales ? »*.

« C'est une petite histoire qui a fait un grand bruit », a commenté, jeudi, à Paris, le chef de la diplomatie israélienne. *« Faire de ce problème une question internationale*, a ajouté Shimon Pérès, *a forcé toutes les parties à adopter des positions extrêmes. »* *« Franchement*, s'est tout de même demandé le même jour à la télévision Yossi Sarid, ministre « colombe » de l'environnement, *je trouve miraculeux que l'Autorité palestinienne continue de fonctionner avec tout ce que nous lui infligeons. »*

Interrogé sur le point de savoir s'il ne commençait pas à douter de la volonté de M. Rabin de mettre en œuvre la seconde phase des accords d'Oslo – extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie –, M. Sarid a répondu : *« Je me suis posé la question et je suis allé m'en ouvrir récemment à M. Rabin. Je suis ressorti de l'entretien rassuré. Je pense que les élections palestiniennes* – qui auraient dû suivre le redéploiement israélien hors des zones arabes peuplées de Cisjordanie dès juillet 1994 –, *auront lieu à l'automne prochain. »* Le même homme assurait, en août 1994, que ce redéploiement aurait lieu *« avant l'été 1995 »*...

Patrice Claude

Le pape veut remobiliser les catholiques tchèques

Jean Paul II se rend à Prague et à Olomouc (Moravie) dans un climat de désaffection pour les Eglises

PRAGUE
de notre correspondant

Jean Paul II entame, samedi 20 mai, une visite en République tchèque, à Prague et à Olomouc (Moravie), qu'il prolongera pendant quelques heures, lundi 22, en Pologne. Il y retrouvera une Eglise différente de celle qu'il avait rencontrée lors de son voyage-éclair à Prague en avril 1990, le premier après la chute du mur de Berlin. L'autorité morale dont jouissait alors l'Eglise tchèque appartient déjà au passé. La visite du pape, reçu par Vaclav Havel, avait été vécue comme une fête de la liberté, une *adhésion à des valeurs* et des traditions réprimées pendant quarante ans de communisme. Ses discours *eux-mêmes avaient été bien accueillis*, en particulier son hommage à Jan Hus, ce réformateur tchèque brûlé sur le bûcher en 1415.

Cinq ans après, l'Eglise évolue de nouveau dans un climat hostile. L'anticatholicisme domine dans une société massivement sécularisée. Le pouvoir politique nie tout statut spécial aux Eglises et refuse de leur rendre les biens confisqués par les communistes. L'Eglise catholique en particulier, actuellement liée à l'Etat par concordat, cherche à se donner les moyens de son action et à prendre plus d'indépendance vis-à-vis de l'Etat, trop heureux de limiter le potentiel critique du clergé en faisant traîner les tractations sur le patrimoine et sur le financement de son activité.

Parallèlement, l'Eglise a vu fondre son capital de sympathie : à peine 20 % de la population se réclame de l'Eglise catholique (5 % pour les autres Eglises), contre près du double en 1990, le taux de pratiquants chutant même à moins de 5 %. *Si le « noyau dur » des fidèles pratiquants et actifs a peu varié*, précise le Père Tomas Halik, président de l'Académie chrétienne, *« c'est le nombre de sympathisants qui a chuté. Beaucoup de ceux qui s'étaient rapprochés de l'Eglise pour manifester leur rejet du communisme et leur reconnaissance envers le cardinal Tomasek, ancien archevêque de Prague, attendaient probablement quelque chose que l'Eglise n'a pu leur offrir dans la société démocratique »*.

L'Eglise tchèque est en fait sortie très affaiblie de la période de persécution. Les cadres jeunes, actifs et formés dans l'esprit du concile Vatican II (1962-1965), font défaut. *« Notre Eglise est encore imprégnée de la mentalité d'avant le concile »*, remarque le Père Halik, proche du cardinal Miloslav Vlk, archevêque de Prague. *« Nous pouvons observer, chez quelques évêques ou dans quelques facultés de théologie, un certain provincialisme, une incapacité de comprendre la marque du temps et d'opérer les réformes nécessaires du style de l'Eglise. »* Le Père Malik espère de la visite du pape un *« deuxième souffle »*.

CANONISATION CONTESTÉE

Jean Paul II est également très attendu sur le terrain œcuménique, dégradé par sa visite à Olomouc, où il canonisera Jan Sarkander, né en 1576 à Skoczow (en Silésie), prêtre de la « re-catholisation » lors de la guerre de Trente Ans (1618-1648), torturé à mort en 1620 à Olomouc par la noblesse protestante hostile à l'empereur d'Autriche.

L'Eglise réformée accuse le pape de vouloir raviver l'un des plus sombres chapitres des guerres de religion. L'Eglise des Frères moraves a même boycotté son invitation. *« Jan Sarkander a été victime de ces malheureux conflits qui ont provoqué tant de souffrances à votre communauté »*, a écrit Jean Paul II à Pavel Smetana, responsable des Eglises protestantes, pour tenter de dédramatiser la polémique.

Martin Plichta

Vingtième mois consécutif de baisse du chômage en Grande-Bretagne

8,3 % en avril : le taux le plus bas depuis 1991

LONDRES
correspondance

Le chômage continue de baisser en Grande-Bretagne. En avril, pour la vingtième fois consécutive, *les chiffres de l'emploi ont montré* une amélioration : 18 900 chômeurs de moins en un mois. Du coup, le nombre des sans-emploi est revenu à 2 327 900, soit 8,3 % de la population active, le pourcentage le plus bas enregistré depuis juin 1991 (en décembre 1992, on avait battu tous les records de chômage, avec près de 3 millions de sans-emploi).

Incontestablement, la situation s'est améliorée sur le marché du travail et cela dans toutes les régions, *même si l'Ulster et le Nord* restent très touchées. Aussi le ministre de l'emploi, Michael Portillo, ne s'est-il pas gêné pour déclarer que *« la Grande-Bretagne donnait tort aux pessimistes »*. L'ennui est que la faiblesse de la livre aggrave les pressions inflationnistes en renchérissant le prix des importations. Aussi le refus du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, d'augmenter le coût du crédit à court terme, comme le souhaitait la Banque d'Angleterre, suscite-t-il à Londres un vif débat sur la conduite de la politique monétaire.

MENACE INFLATIONNISTE

Si le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, est hanté par la peur de l'inflation et la faiblesse de la livre sterling, Kenneth Clarke, lui, ne se préoccupe guère de ce que pensent les opérateurs, l'œil rivé sur les compteurs nationaux. *« J'ai passé toute ma vie dans le cœur industriel des Midlands. Seule l'économie réelle m'intéresse. Je ne suis pas un gars de la City »*, aime-t-il à dire. D'où sa décision – très controversée –, prise début mai, de maintenir les taux d'intérêt à court terme à leur niveau actuel de 6,75 %. Surprise des marchés qui s'attendaient à un relèvement d'un demi-point.

« Clarke a raison. L'économie, enfin repartie, prend un chemin prudent et réaliste. La fixation que fait George sur l'inflation est exagérée », confie Michael Hughes, économiste de la banque d'affaires BZW. Dans son dernier rapport trimestriel sur l'inflation, publié le 11 mai, l'institut d'émission avait mis en garde le gouvernement de John Major contre un dérapage des prix, soulignant qu'un relèvement du loyer de l'argent était inévitable à brève échéance si l'on voulait atteindre l'objectif fixé par M. Clarke de maintenir l'inflation dans la partie basse de la fourchette fixée entre 1 % et 4 % de hausse.

Plusieurs indices ont sans doute pesé dans la décision de M. Clarke de ne pas toucher pour l'instant au niveau des taux directeurs. La croissance de l'économie – 3,8 % en 1994 – s'est révélée moins forte que prévu du fait du ralentissement des exportations, principal moteur de l'expansion depuis 1992. Les ventes à l'étranger, en particulier vers l'Union européenne et aux Etats-Unis, les deux principaux partenaires commerciaux du Royaume-Uni, ont pâti du ralentissement de la reprise dans ces deux zones. Du fait de la forte concurrence qui règne sur le marché intérieur, les industriels anglais n'ont pu répercuter dans leur prix de vente l'augmentation du coût des produits importés résultant de la faiblesse de la livre par rapport au deutschemark. De surcroît, la bonne tenue relative de la livre par rapport au dollar a limité les hausses de prix des matières premières importées. La stagnation de la consommation des ménages explique aussi le refus opposé par Kenneth Clarke à une hausse des taux d'intérêt.

Une chose frappe le chancelier de l'Echiquier : le dynamisme de la production manufacturière se trouve en quelque sorte neutralisé par l'atonie du secteur tertiaire, notamment le bâtiment et les banques. Et ces tendances contradictoires effacent presque les risques de surchauffe.

La progression des embauches qui suit le lent gonflement des carnets de commandes a fait baisser le chômage. De quoi exciter un peu plus la jalousie des continentaux, d'autant que ces progrès ne créent pas – ou pas encore – de tensions salariales inflationnistes, en raison des records de productivité entraînés par la flexibilité de la main-d'œuvre et par l'impuissance des syndicats. *« La faiblesse de la livre ne peut être néfaste que si les revendications salariales s'emballent. Or celles-ci demeurent modestes »*, notait récemment le *Sunday Times*.

Dans ces conditions, le prix à payer par Kenneth Clarke s'il avait décidé de relever les taux aurait surtout été politique. Impopulaire, affaibli par une série de scandales et victime de l'usure du pouvoir, le gouvernement aurait souffert d'une hausse éventuelle du coût du crédit. La Grande-Bretagne est une nation de petits propriétaires, remboursant des prêts hypothécaires à taux variables. De telles considérations, conjuguées à l'approche des élections qui doivent se dérouler au plus tard à la mi-1996, ont amené le grand argentier à choisir un durcissement de la politique fiscale – par un recours limité à l'augmentation des impôts – plutôt qu'une sévérité accrue en matière monétaire.

Bien des experts parient sur une hausse légère des taux d'intérêt après la prochaine rencontre mensuelle, *fixée au 7 juin*, entre MM. George et Clarke. Tout en restant sous la tutelle du ministère des finances, l'institut d'émission a gagné une certaine autonomie. La transparence des délibérations entre les deux hommes, les liens étroits qui existent entre Eddie George et John Major, la méfiance de ce dernier envers un chancelier qui ne cache pas son ambition de lui succéder, réduisent d'autant la marge de manœuvre de Kenneth Clarke.

Rebond de la livre ? Le ministre insiste sur le fait qu'il n'a pas d'objectif particulier à ce sujet. Il n'empêche qu'un relèvement du loyer de l'argent rendrait du tonus à une livre actuellement sous-évaluée par rapport au noyau dur des devises du système monétaire européen que la Grande-Bretagne a quitté en septembre 1992.

Marc Roche

Les élections générales en Belgique serviront de test à la nouvelle Constitution

Le Parlement national et les conseils régionaux seront désormais composés d'élus différents

A l'occasion des élections générales belges du dimanche 21 mai, qui ont été précédées d'une campagne assez morne malgré la multiplication des « affaires », l'une des principales nouveautés de la réforme constitutionnelle de 1993 entrera en vigueur. Les conseillers régionaux seront désormais élus distinctement des députés et des sénateurs, sans que le cumul des deux types de mandat soit autorisé.

BRUXELLES
de notre correspondant

Dimanche 21 mai, les Belges étrennent une disposition essentielle de la réforme constitutionnelle de 1993 visant à faire du royaume un véritable Etat fédéral. Ils élisent, le même jour, le Parlement national (Chambres des représentants, Sénat) et les conseils régionaux chargés du contrôle des « gouvernements » flamand, wallon et bruxellois, aux pouvoirs accrus.

Jusqu'à présent, sauf à Bruxelles, les conseils régionaux *étaient composés de députés et de* sénateurs ayant un double mandat. Désormais, les conseillers régionaux, élus au suffrage universel, exerceront un mandat distinct, ce qui oblige les hommes politiques à choisir entre une carrière à l'échelon régional et l'exercice de responsabilités nationales dans ce qui reste de la Belgique unitaire. Le but de la réforme est de placer chacun en face de ses responsabilités, en supposant que les élus nationaux seront moins portés aux surenchères fédérales dès lors que cela signifiera pour eux un abandon de pouvoir sans possibilité de le récupérer sous la casquette de responsable régional. Avec néanmoins le risque que les plus autonomistes choisissent de se présenter aux conseils régionaux, ce qui, prédit le constitutionnaliste François Perin, *« va accentuer les forces centrifuges à l'intérieur de chaque parti »*. En tout cas, pour ce coup d'essai, plusieurs hommes politiques de premier plan se présentent déjà au scrutin régional.

En Belgique, le vote est obligatoire. Selon un sondage publié le 15 mai par le quotiden *Le Soir*, 41 % des électeurs n'iraient pas aux urnes sans cette contrainte légale. L'extrême complexité du scrutin est une des raisons invoquées. La moitié des sondés estiment que les divers niveaux de pouvoirs sont devenus trop complexes et que les électeurs ne savent plus qui est responsable de quoi. Le degré maximal de complication est atteint à Bruxelles, ville bilingue. Entre le Sénat, la Chambre et le conseil régional brigués à la fois par des candidats francophones et néerlandophones, les tableaux d'affichage tournent au casse-tête en forme de patchwork. Vingt-six listes se présentent au seul conseil bruxellois, et les bulletins de vote mesurent près de 80 centimètres sur 80...

Les innombrables photos des postulants sont accompagnées de slogans plutôt creux : *« Préparons l'avenir »* ou encore *« La Sécu, c'est la force des gens »*. Malgré l'enjeu du scrutin, la campagne a été assez morne. Apparemment, les grands partis mesurent l'étroitesse de leur marge de manœuvre, dans la mesure où aucun ne remet vraiment en cause la rigueur imposée par le respect des critères de convergence vers l'union monétaire européenne, érigée ici en dogme. En Wallonie et parmi les Bruxellois francophones, les socialistes se posent en garants des acquis sociaux menacés, disent-ils, par les libéraux flamands dont beaucoup voudraient « régionaliser » la sécurité sociale, un des derniers symboles de l'unité et de la solidarité nationales. Les sociaux-chrétiens, alliés des socialistes dans la coalition gouvernementale sortante, mettent l'accent à la fois sur la justice sociale et la nécessité d'alléger les charges des entreprises pour lutter contre un chômage dont le taux demeure de l'ordre de 14 %. Dans l'opposition depuis 1988, les libéraux préconisent une réduction drastique du déficit des finances publiques, l'encouragement aux PME et la lutte contre la bureaucratie.

MAJORITÉS « ASYMÉTRIQUES »

Dans les médias francophones, ces débats sans surprise ont largement été estompés par l'élection présidentielle en France. Celle-ci semble avoir aussi marqué les Flamands. S'inspirant du *« Mieux vaut cinq ans avec Jospin que sept ans avec Chirac »*, les affiches du premier ministre sortant (social-chrétien néerlandophone) proclament : *« Plutôt deux fois Dehaene qu'une fois Verhofstadt. »* Guy Verhofstadt est le chef du VLD (libéraux flamands) en passe de devenir le premier parti néerlandophone selon les sondages. Egalement en bonne position à Bruxelles, les libéraux espèrent revenir au gouvernement, toute autre solution qu'une coalition étant impensable dans un pays qui tient la représentation proportionnelle pour le garant de la paix civile entre communautés linguistiques en perpétuelle rivalité.

Le grand jeu des experts est de spéculer sur la formation de majorités « asymétriques » au gouvernement national et dans les gouvernements régionaux : par exemple une coalition avec les socialistes francophones à Namur, capitale de la Wallonie, mais sans eux à Bruxelles. Une autre hypothèse est celle d'une Flandre ingouvernable en raison d'un nouveau succès de Vlaams Blok, qui est devenu le premier parti au conseil municipal d'Anvers, avec 28 % des voix aux élections communales d'octobre 1994. Cette formation indépendantiste d'extrême droite exploite à fond l'affaire Agusta, du nom de la firme italienne qui aurait versé de gros pots-de-vin aux partis socialistes flamand et wallon pour l'obtention d'une commande d'hélicoptères militaires en 1988. Dans leur campagne, les sociaux-chrétiens et les libéraux n'insistent pas trop sur les démêlés des socialistes avec la justice, ce qui fait dire aux « blokistes » que personne n'a la conscience tranquille au sein de l'establishment. A travers ses affiches représentant un poing tapant sur une table, Vlaams Blok exige des explications.

Jean de la Guérivière

Les « rattachistes » liégeois présentent une liste « France »

BRUXELLES
de notre correspondant

La nouveauté du scrutin régional, à Liège, est la présence d'une liste « France ». Cette ville, où l'on fête le 14 juillet, est traditionnellement tournée vers l'Hexagone. A l'occasion de la présidentielle, des « rattachistes » y ont organisé une soirée électorale avec un simulacre de scrutin... dont Lionel Jospin est sorti vainqueur [illegible], cependant [illegible] des Wallons qui ne croient plus qu'en une *« association »* avec la France, voire en une *« union [illegible] et simple »*, n'avaient pris le risque de se compter.

La liste « France » est conduite par Henri Mordant, né en 1927, ancien député et président du Rassemblement wallon (de tendance régionaliste) à la fin des années 70, journaliste connu et estimé qui fut un des pionniers de la télévision belge. *« Nous n'attendons pas de cet essai un résultat significatif immédiat*, précise M. Mordant. *Mais il fallait briser un tabou en soumettant enfin à l'opinion publique une option importante pour l'avenir. »* Malgré l'absence de moyens pour sa campagne, M. Mordant estime qu'il faut prendre date alors qu'une partie des Flamands semblent décidés à revendiquer l'indépendance au tournant du siècle. Selon *un sondage publié en 1992 par l'édition belge de L'Express*, un Belge francophone sur dix songe au rattachement à la France dans l'hypothèse où le royaume éclaterait sous la pression des néerlandophones.

Quelques candidats de la liste Mordant appartiennent à la branche militante des « rattachistes », le *Mouvement wallon pour le retour* à la France (MWRF), qui revendique trois mille sympathisants et n'entend pas se constituer en parti, parce qu'il *n'a pas « vocation à participer à la gestion de l'Etat belge »*. Fui par les diplomates français en poste en Belgique, qui ne veulent surtout pas cautionner les [illegible]chistes », [illegible]ouvement pour le retour à la France a tenu un congrès à [illegible] 1991. Ma[illegible]é de la francophonie au RPR, Jacques Legendre avait assisté à cette réunion et avait promis d'en *« rendre compte »* à Jacques Chirac et à Alain Juppé.

Depuis, les congressistes se sont divisés. Certains d'entre eux désapprouvent M. Mordant, qui n'a jamais fait partie du MWRF. *« En raison de la probabilité d'un humiliant échec, cette fâcheuse initiative va ridiculiser ses auteurs et entacher l'idéal qu'ils prétendent défendre »*, disent les contestataires. Estimant *« absurde de mettre l'électeur devant un choix impossible entre un idéal lointain et la solution aux problèmes de l'heure, tel le chômage »*, ils conseillent, un peu jésuitement, un vote de conscience en faveur des candidats des partis traditionnels (socialiste, libéral ou social-chrétien) les plus connus *« pour leur attachement aux valeurs humanistes qu'incarne la République française »*.

J. de la G.

La Banque mondiale lance une campagne publicitaire pour redorer son image auprès du public américain

LA BANQUE MONDIALE, premier prêteur du monde aux pays en développement, tente de redorer son image au moment où le Congrès américain se montre particulièrement réticent envers l'une de ses filiales, l'AID (Association internationale pour le développement), et plus généralement peu amène envers les institutions financières internationales. La Banque mondiale, fondée en 1944 avec comme objectif de réduire la pauvreté dans le monde, vient donc de lancer la première campagne publicitaire de son histoire, pour défendre son action auprès du grand public.

La démarche est d'une ampleur limitée (le budget de la campagne est de 120 000 dollars, soit 600 000 francs), mais le symbole est important. Les principaux quotidiens du pays, dont le *Washington Post* et le *New York Times*, publient donc des annonces publicitaires de la Banque mondiale. Le message principal, exemples à la clé, est simple, et vise spécifiquement le public américain : l'argent prêté aux pays en développement les aide à développer leurs entreprises, rendant celles-ci susceptibles d'importer des produits américains, donc de créer des emplois aux Etats-Unis. *« Il y a quarante ans, nos meilleurs clients habitaient au coin de la rue, aujourdh'ui ils sont partout dans le monde »*, affirme un responsable d'une entreprise texane citée dans l'une des annonces publicitaires. La Banque mondiale rappelle, d'autre part, que c'est le président Eisenhower qui a négocié en 1960 la création de l'AID, afin que les plus pauvres puissent également bénéficier de concours financiers.

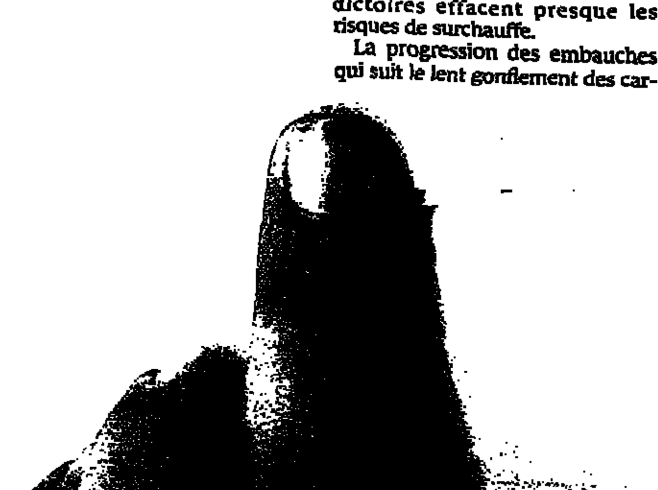
L'AFRIQUE EN POINT DE MIRE

Les Etats-Unis sont de plus en plus réticents à financer l'AID, qui réalise des prêts sans taux d'intérêt aux pays les plus pauvres du monde, et menacent de réduire leur participation au prochain exercice budgétaire (1996-1998). Or une contraction de la contribution américaine réduirait celle des autres actionnaires, les pays industriels, et entamerait donc largement le budget de l'AID. Le nouveau Congrès américain, de majorité républicaine, souhaite limiter l'aide au développement, jugée par de nombreux représentants et sénateurs peu utile, surtout dans les pays où les intérêts vitaux des Etats-Unis ne sont pas en jeu (*Le Monde* du 24 décembre 1994). Les Etats-Unis ont proposé un plan d'aide financière massif au Mexique, au lendemain de la grave crise financière de décembre 1994, et l'aide très importante accordée à Israël ou à l'Egypte ne sont pas remises en cause. Mais ce sont les actions dans certaines autres régions, l'Afrique en premier lieu, qui risquent de pâtir d'une nouvelle stratégie américaine.

La campagne publicitaire de la Banque mondiale vise en particulier à prouver que son action n'est pas coûteuse pour les contribuables américains : même la campagne de publicité est financée par le budget administratif de la Banque, donc *« par les paiements d'intérêt et les commissions versés par les pays en développement sur leurs emprunts »*, fait-elle savoir dans un courrier adressé à l'ensemble de son personnel.

La stabilité et la croissance dans l'ensemble du monde sont de l'intérêt de tous, souligne la Banque. Mais il lui est relativement difficile de vendre son image de « Banque », qui prête de l'argent à des conditions de marché en espérant une rémunération normale, alors que ses statuts lui interdisent, hormis par l'intermédiaire de sa filiale SFI (Société financière internationale), de négocier directement avec le secteur privé. Le nouveau président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, a déjà manifesté son intention de s'atteler au mieux à la transformation de l'image de l'institution.

F. L.



هكذا من الأصل

Le premier ministre thaïlandais convoque des élections anticipées

BANGKOK
de notre correspondant

La belle aventure du premier ministre Chuan Leekpai, en fonctions depuis les élections générales de septembre 1992, a pris fin, vendredi 19 mai. La fragile coalition gouvernementale, formée de cinq partis, donnait en effet des signes de désagrégation et, plutôt que d'être renversé par une motion de censure, son chef s'est résolu à provoquer des élections anticipées qui auront lieu le 2 juillet. Le décret royal évoque, entre autres, les risques que cette situation faisait courir à la jeune démocratie thaïlandaise.

Ce n'est pas la première fois que l'alliance dirigée par Chuan Leekpai, qui a déjà battu un record de longévité en tant que premier ministre élu, est soumise à de graves tensions. En décembre, pour combler la défection du Parti de la nouvelle aspiration (PNA), le Parti démocrate avait été contraint de faire appel à une formation de l'opposition, le Chat Pattana (PCP), dirigé par l'ancien premier ministre Chatichai Choonhavan, qui avait assumé le pouvoir de 1988 jusqu'à son renversement par un coup d'Etat en février 1991.

Les tensions au sein de la coalition gouvernementale se sont exacerbées

Aujourd'hui, le Parti démocrate et son chef, arrivés en tête aux élections de 1992, faisaient face à une forte campagne qui dénonçait l'attribution à une dizaine de familles aisées et proches de leur formation de terres en principe destinées à des pauvres, dans le cadre d'une réforme agraire, sur l'île touristique de Phuket. Ce revers est d'autant plus amer pour Chuan Leekpai que les efforts entrepris par son administration pour faire accéder à la propriété foncière une dizaine de millions de paysans ont été – et de loin – les plus réussis de tous ceux faits dans le passé. Le premier ministre sortant avait marqué d'autres points en faisant voter, au début de janvier, une série d'amendements à la Constitution, et en relançant les efforts pour améliorer l'enseignement à travers le royaume.

Mais les tensions au sein de la coalition qu'il dirigeait n'avaient fait que s'exacerber au fil des mois. Pour protester contre les irrégularités dans l'application de la réforme agraire, le Palang Dharma, troisième formation gouvernementale, que dirige le général Chamlong Srimuang, vice-premier ministre, avait annoncé qu'il s'abstiendrait si une motion de censure était mise aux voix. Une telle attitude aurait abouti à priver le gouvernement de la majorité parlementaire de 181 voix. Le général Srimuang avait aussi annoncé que son parti allait se retirer du gouvernement.

Pour remplacer le Palang Dharma, partenaire difficile depuis le début, le Parti démocrate aurait pu tenter de faire appel à un parti de l'opposition pour former une nouvelle coalition. Mais le royaume de Thaïlande, dont la vitalité économique est extrêmement sensible aux aléas politiques, pouvait-il s'accommoder du maintien d'une administration affaiblie, à la merci permanente de nouvelles défections ? Chuan Leekpai a pensé que non. Peu attiré, apparemment, par l'éventualité d'un passage à l'opposition pour la dernière année de législature de la Chambre élue en 1992, le premier ministre n'avait donc plus d'autre choix que la dissolution.

Quoi qu'il en soit, la campagne électorale qui vient d'être ainsi lancée, risque d'être très ouverte, plus encore que d'habitude, entre la dizaine de formations qui comptent dans le pays, et qui, toutes, s'appuyent sur un système de clientèles.

Jean-Claude Pomonti

Les experts prévoient une extension de l'épidémie zaïroise due au virus Ebola

La région de Kikwit est isolée par des barrages de gendarmerie

Les équipes médicales de la région de Kikwit, infectée par le virus Ebola qui a déjà causé la mort de 79 personnes, recensent en moyenne cinq nouveaux cas par jour. L'épidémie n'est cependant pas sortie de la province de Bandundu, ce qui n'empêche pas Kinshasa de se préparer à toute éventualité.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Jean-Jacques Muyembe ne croit pas à la quarantaine. Ce scientifique zaïrois, qui le premier a soupçonné la présence du virus Ebola dans la région de Kikwit, a exprimé ses doutes, jeudi 18 mai, sur « *les mesures de quarantaine ni nécessaires ni efficaces* » préconisées – ou imposées – par plusieurs pays aux voyageurs en provenance du Zaïre. Installé depuis cette semaine à Kikwit, foyer de l'épidémie de fièvre hémorragique, à 550 kilomètres au sud-est de la capitale, il a précisé par radio à des journalistes qui l'interrogeaient depuis Kinshasa, que « *79 malades* » étaient « *décédés à ce jour sur 114 cas officiellement recensés* ».

CAMIONS BLOQUÉS

M. Muyembe, président de la commission internationale chargée de combattre l'épidémie et conseiller de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a confirmé que ses équipes recensaient « *en moyenne cinq nouveaux cas par jour* », soulignant que l'âge des victimes s'étalait entre « *deux et soixante et onze ans* » et que le virus touchait « *des milieux marginaux* ». Il a laissé filtrer un semblant d'optimisme, notant que l'épidémie n'était pas sortie de la province de Bandundu. Mais il a précisé qu'il s'attendait, comme d'autres spécialistes de l'OMS, à l'éclosion de « *nombreux nouveaux cas dans les jours à venir* » après les campagnes de sensibilisation et de dépistage menées par les équipes médicales dans la région de Kikwit.

M. Muyembe a critiqué les barrages militaires érigés sur la route qui relie Kikwit à Kinshasa. Ce sont de « *fausses assurances* », a-t-il dit, car « *seules les personnes développant la maladie sont effectivement contagieuses. Celles qui sont en période d'incubation ne le sont pas* ». Il vaut mieux, à son avis, « *privilégier la sensibilisation et l'éducation de la population en expliquant les modes de transmission du virus et les moyens de s'en protéger* ».

Depuis quelques jours, les militaires de la garde civile ont été remplacés aux barrages routiers par des gendarmes apparemment plus rigoureux. Il n'est plus possible de passer sans une autorisation dûment signée par le gouverneur de Kinshasa et contresignée par l'autorité militaire. La « grande barrière » de Mangata, à la frontière des provinces de Bandundu et de Kinshasa, est devenue infranchissable même contre de copieux *matabiches*, l'institutionnel bakchich zaïrois. Les transporteurs payaient encore, la semaine dernière, jusqu'à l'équivalent de 600 dollars (environ 3 000 francs) pour couvrir les 550 kilomètres qui séparent Kikwit de la capitale. Tarifs plus dissuasifs que la peur du gendarme...

Cette nouvelle « inflexibilité » est visible à Mangata. Quelque « *260 camions sont bloqués depuis une semaine ainsi que 3 000 personnes qui campent dans le plus grand dénuement et jusqu'à maintenant sans aide matérielle ni médicale du gouvernement* », affirme le commissaire de zone adjoint, Laurent Munkula, qui réside à Bankana. Plusieurs femmes ont accouché sur place et les autorités sanitaires craignent maintenant de voir fleurir de nouvelles épidémies.

La vigilance est de retour à Kinshasa et une surveillance systématique a été instaurée dans les hôpitaux de la ville. Les deux cas suspects qui inquiétaient les autorités sanitaires ont été mis en observation. Il semblerait que ni l'un ni l'autre n'ait été infecté par le virus Ebola. Le premier souffrirait de fièvre typhoïde et le second de colique amibienne... Mais les services de santé, en collaboration avec l'OMS, qui fournit matériel et tenues pour le personnel hospitalier, se sont préparés au pire.

VOLONTAIRES

La clinique Ngaliema a un petit air vieillot. Les allées bitumées sont en meilleur état que les rues de la ville. Les pelouses sont entretenues et les bâtiments proprets sont reliés entre eux par un long chemin piétonnier couvert d'un auvent. Le pavillon numéro 4, habituellement réservé à la médecine interne, a été vidé de ses malades et réaménagé. Comme en 1976, lors de la première épidémie de fièvre hémorragique Ebola, c'est là que les cas suspects seront mis en observation et les malades soignés par des volontaires.

« *C'est un virus très méchant mais on connaît les précautions à prendre pour ne pas tomber malade. Je n'ai pas peur* », affirme le docteur Dongo Membo, directeur adjoint de l'hôpital. Marie-Josée Peteko et Henriette Luila sont d'un avis contraire.

Elles étaient jeunes infirmières en 1976 et se souviennent très bien de l'épidémie : « *Nous n'avons eu que trois malades ici : deux religieuses et un prêtre. Lui seul a survécu, les deux Sœurs et une de nos collègues ont été emportées par le virus. C'est un souvenir très pénible. Les deux Sœurs avaient des taches rouges sur tout le corps. Leurs gencives saignaient en permanence. Elles vomissaient du sang* », se rappellent-elles, convenant qu'elles ne s'étaient « *pas rendu compte sur le moment* » mais qu'elles ont eu « *peur rétrospectivement* ».

Non ! Elles ne seront pas volontaires. « *Nous avons vieilli et nous avons des enfants maintenant* », disent-elles, comme pour s'excuser. « *Quand on a entendu ce qui se passait à Kikwit, on a pensé : ça recommence ! Mais quoi qu'il arrive, cette fois, ce sera sans nous !* », lâchent-elles, catégoriques.

Le président Mobutu Sese Seko, descendu exceptionnellement à Kinshasa, de Gbadolite, son village natal où il réside en permanence, pour recevoir un don en médicaments du pasteur évangéliste intégriste Pat Robertson, vedette de la télévision américaine, a affirmé, mercredi, qu'il avait « *pensé se rendre à Kikwit pour manifester sa solidarité à la population* ». Mais ses médecins lui « *ont déconseillé de faire le voyage pour des raisons de santé* », a-t-il dit, expliquant qu'il devait regagner son palais de Gbadolite, le lendemain, pour participer à une cérémonie marquant la date anniversaire de la mort de sa « *maman* ».

Frédéric Fritscher

Enquêtes sur le terrain

Après une série de communiqués plutôt rassurants, l'OMS a brutalement changé de discours. Dans l'une des premières séries d'informations que ses experts lui avaient adressées, ceux-ci avaient expliqué que, en arrivant à Kikwit, ils avaient découvert que l'hôpital de cette ville – *épicentre du phénomène* – *était presque désert*. Cet établissement de trois cent cinquante lits n'abritait alors qu'une vingtaine de malades, les autres ayant fui, craignant d'être contaminés.

L'équipe locale de l'OMS prévoit maintenant « *une augmentation considérable des cas de fièvre hémorragique* ». Les nouveaux chiffres de l'OMS prendront en compte les personnes identifiées au cours des recherches systématiques de ces derniers jours et des diagnostics faits dans les hôpitaux. Les cas signalés à ce jour par l'OMS ne concernaient que les malades hospitalisés.

Le nazi Aloïs Brunner aurait quitté la Syrie pour l'Argentine

L'ANCIEN CHEF DE LA GESTAPO Aloïs Brunner, responsable de l'arrestation de plus de 130 000 juifs en Autriche, en Allemagne, et en France, pourrait avoir quitté la Syrie, où il s'était réfugié au début des années 50, pour le nord de l'Argentine. Cette information a été présentée au conditionnel, jeudi 18 mai, par des responsables parisiens du *Centre Simon Wiesenthal, spécialisé* dans la recherche d'anciens nazis. Des responsables syriens avaient indiqué en novembre que cet ancien lieutenant d'Adolf Eichmann était décédé, à 83 ans.

L'armée algérienne déterminée à « éliminer les groupes terroristes »

ALGER. *L'armée a réaffirmé*, dans le numéro de mai de sa revue *El Djeich*, sa détermination à poursuivre le combat pour « *éliminer totalement* » les « *groupes terroristes* », pour permettre le bon déroulement du scrutin présidentiel prévu avant la fin de l'année. Les forces spéciales de l'armée ont mené ces dernières semaines plusieurs opérations d'envergure contre les maquis islamistes notamment à *Aïn Defla et à Jijel*. La prise de position des militaires intervient alors que les attentats attribués aux groupes armés islamistes se poursuivent sans relâche. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : M. Fouad Malek, numéro deux des ex-Forces Libanaises** (FL), incarcéré depuis mars 1994, a été relâché sous caution, mercredi 17 mai. M. Malek, colonel à la retraite de l'armée libanaise, demeure toutefois inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU SUD : des milliers d'étudiants se sont affrontés**, jeudi 18 mai, aux forces anti-émeutes de la police à Séoul, faisant au moins 30 blessés, selon la télévision. Les manifestants, au nombre de 35 000, réclamaient la condamnation de deux anciens présidents, les généraux Chun Doo-Hwan and Roh Tae-Woo, responsables de la répression sanglante du soulèvement de Kwangju en 1980. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un ancien tankiste, Shawn Nelson,** a volé, mercredi 17 mai, un char M-60 dans un dépôt d'armes à San Diego et a semé la panique en écrasant une quarantaine de voitures stationnées, avant de gagner une autoroute. Les policiers l'ont tué au moment où le char a percuté une rambarde. – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA : des affrontements entre policiers et manifestants** protestant contre la politique économique du gouvernement ont fait trois morts à Managua, dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 mai. – *(Reuter)*

■ **COLOMBIE : le président Ernesto Samper a lancé un appel à la négociation** aux quatre mouvements de guérilla du pays, jeudi 18 mai à Bucaramanaga (nord du pays). Il a réclamé par ailleurs réclamé une « *humanisation immédiate* » du conflit. – *(AFP.)*

■ **GUATEMALA : la date des élections présidentielle, législatives** et municipales au Guatemala a été fixée au 12 novembre prochain, jeudi 18 mai, par le Tribunal électoral suprême. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **IRLANDE DU NORD : le ministre britannique à l'Irlande du Nord, Sir Patrick Maybew,** a proposé jeudi à Gerry Adams, le leader du Sinn Fein (aile politique de l'IRA) de le rencontrer à Washington, à l'occasion d'une Conférence sur l'investissement en Ulster, du 24 au 26 mai. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les forces russes ont repris**, jeudi 18 mai, des tirs d'artillerie massifs dans le sud, le sud-est et l'ouest de la Tchétchénie, a indiqué l'agence Itar-Tass. L'état-major fait état de 22 morts tchétchènes et d'un Russe tué au cours de ces opérations militaires. Le porte-parole du président tchétchène avait déclaré plus tôt que l'aviation russe avait lancé une offensive « *comparable* » à celle de Grozny fin décembre. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le président Leonid Koutchma et le Parlement** sont parvenus à un compromis, jeudi 18 mai, qui devrait mettre un terme aux conflits qui opposent le chef de l'Etat réformateur et une assemblée dominée par les communistes et leurs alliés. M. Koutchma a renoncé à son droit de dissolution et le Parlement à celui de destituer le chef de l'Etat. – *(AFP.)*

■ **Trente mille Tatars de Crimée** se sont rassemblés, jeudi 18 mai, à Simféropol pour commémorer la déportation de 200 000 Tatars sur l'ordre de Staline, en 1944. – *(AFP.)*

■ **ARMÉNIE : le Dachnak, parti d'opposition dissous,** a *dénoncé*, jeudi 18 mai, la mort en prison d'un de ses membres, Artavazd Manoukian, arrêté en décembre. De son côté, le président Levon Ter Petrossian a qualifié ce parti d'organisation « *terroriste* » et a menacé ses membres de poursuites judiciaires. – *(AP, AFP.)*

AFRIQUE

■ **SOUDAN : l'ancien premier ministre Sadek al-Mahdi,** renversé en juin 1989, aurait une nouvelle fois été arrêté et serait « *détenu dans la prison de Kober avec un groupe de ses partisans* », a indiqué, jeudi 18 mai, le quotidien soudanais *Akhbar al-Yom*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : le déficit de la balance commerciale** a atteint 9,12 milliards de dollars en mars, contre 9,15 milliards (chiffre révisé) en février. Avec le Japon, le déficit s'est creusé, atteignant 6,14 milliards de dollars contre 4,71 milliards en février. Le quart de cette augmentation est venu du secteur automobile. – *(AFP.)*

■ **OCDE : les turbulences sur les marchés des changes** freineront la croissance économique, selon les projections révisées de l'Organisation de coopération et de développement économiques qui seront présentées lors de la réunion ministérielle annuelle, a déclaré le secrétaire général de l'OCDE, Jean-Claude Paye, lors d'une conférence de presse jeudi 18 mai. Il a précisé que les Etats-Unis et le Japon seraient représentés au plus haut niveau à cette réunion qui s'ouvre à Paris le 23 mai. Les ministres devraient charger l'OCDE de négocier un accord multilatéral sur la libéralisation et la protection des investissements et le règlement des contentieux.

Les républicains américains veulent réduire les dépenses publiques

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS a approuvé jeudi 18 mai, un projet de budget présenté par les républicains, qui prévoit un équilibre des finances fédérales d'ici à l'an 2002 alors que le déficit a atteint 203,2 milliards de dollars pour l'exercice octobre 1993-septembre 1994. Le texte prévoit quelque 350 milliards de dollars de réduction d'impôt et 1 400 milliards de dollars de réduction des dépenses.

Les économies toucheraient des centaines de programmes fédéraux supprimés ou transférés à la charge des Etats, en particulier les programmes d'assurance santé pour les personnes âgées et pour les plus démunis. Le texte qui a été approuvé par 238 voix contre 193, un seul républicain votant contre, va être transmis au Sénat qui travaille sur un projet similaire. Le président Clinton avait annoncé la veille qu'il mettrait son veto.





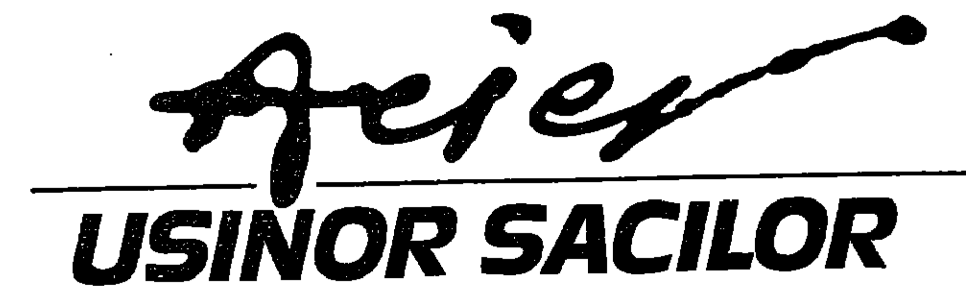
هكذا عن الأصل

D'acier

Sans acier aujourd'hui, pas d'industrie. Et demain ? L'acier ne cesse d'évoluer. Plus souple, plus résistant, plus facile à transformer, et de plus en plus massivement recyclé. C'est ce qui en fait un matériau-clé du 3ème millénaire.

Contrairement à certaines idées reçues, la voiture du futur sera en acier, car aucun matériau ne permet d'améliorer, autant que les nouveaux aciers, le poids et la sécurité, le confort et l'esthétique, tout en diminuant les coûts. Et sans acier pas d'ordinateur, pas de fusée Ariane...

Usinor Sacilor c'est l'acier et passionnément l'acier. Nous avons choisi de relever dans notre métier le défi de la puissance, de la compétitivité, de l'innovation.



USINOR SACILOR

NOUS FORGEONS LE 3ÈME MILLÉNAIRE

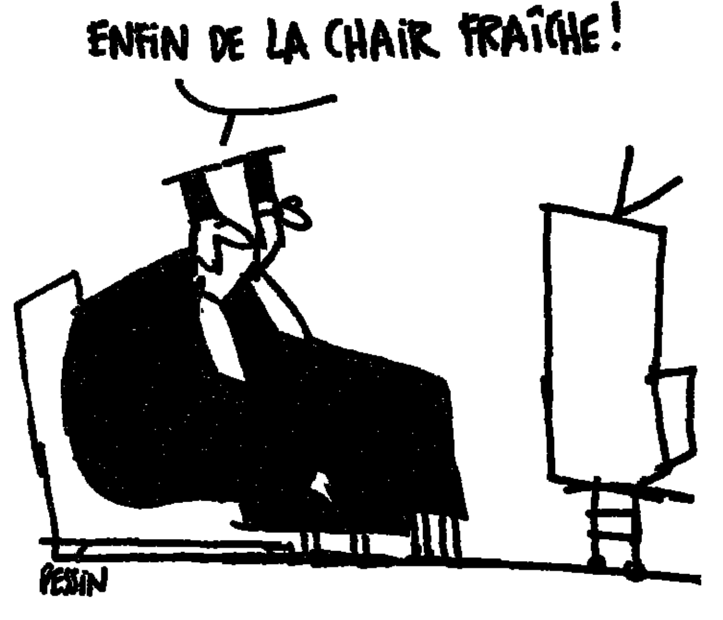
PUBLICIS CONSEIL L 0200

FIDÉLITÉ Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République a annoncé, jeudi 18 mai à 16 heures, la composition du premier gouvernement du nouveau septennat. *Il comprend*, en plus d'Alain Juppé, quarante-deux membres : vingt-six ministres, deux ministres délégués et quatorze secrétaires d'Etat. C'est le gouvernement *le plus nombreux formé par la* droite sous la V[e] République. ● ÉQUILIBRE. Formellement, l'équilibre entre le RPR et l'UDF est respecté : il y a vingt membres du mouvement néogaulliste, dix-huit de la confédération libérale et quatre personnalités difficilement classables. A neuf exceptions près, tous les ministres avaient pris position pour M. Chirac avant même le premier tour de l'élection présidentielle. ● RENDEZ-VOUS. Le premier conseil des ministres *devait se tenir, samedi* 20 mai.

Le gouvernement de M. Juppé porte la marque de M. Chirac

La première équipe ministérielle du nouveau septennat comprend quarante-deux membres en plus du premier ministre, dont douze femmes. Seuls neuf d'entre eux avaient soutenu M. Balladur au premier tour de l'élection présidentielle

L'ÉQUIPE gouvernementale d'Alain Juppé est celle de Jacques Chirac candidat au premier tour de l'élection présidentielle. Sous un apparent *équilibre entre le RPR* et l'UDF, tous les ministres et secrétaires d'Etat, à neuf exceptions près, avaient pris position pour le maire de Paris bien avant le 23 avril. Malgré *ses engagements de ne pas interférer* avec les responsabilités du premier ministre, le nouveau président de la République a aussi imposé ses choix personnels à l'homme qu'il venait *de nommer* à Matignon. Son souci de s'entourer de ses fidèles de la Mairie de Paris – dix membres de l'équipe ministérielle en plus de M. Juppé sont élus de la capitale ou ont travaillé à l'Hôtel de Ville –, sa volonté de faire une place aux femmes, comme jamais elles n'en avaient obtenu dans un gouvernement français (elles sont douze), l'ont contraint à former le gouvernement le plus nombreux que la droite ait jamais constitué depuis 1958 ; *seul Michel Rocard a fait mieux* (quarante-huit membres), Pierre Mauroy et Laurent Fabius étant, eux aussi, à la tête de quarante-deux ministres et secrétaires d'Etat.



La composition de cette équipe fort nombreuse n'en a pas été plus facile pour autant. En effet, le futur premier ministre avait, au départ, la volonté de constituer une équipe composée de vingt-cinq ministres et dix secrétaires d'Etat. Les promesses faites par le candidat à l'Elysée et ses liens personnels avec quelques « ministrables », le souci de ne pas froisser certaines susceptibilités et le respect des dosages politiques *ont* conduit, avec la nécessité d'affirmer la primauté du politique sur l'administratif, à revoir les prévisions à la hausse. En faisant le choix de ministres au contact de leur administration, M. Chirac et M. Juppé ont été contraints d'en augmenter le nombre.

D'autres préoccupations expliquent cet accroissement de l'équipe gouvernementale. Ainsi, M. Chirac a imposé la présence d'un de ses proches, Hervé Gaymard (secrétaire d'Etat aux finances) auprès du ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin, *alors que* celui-ci, vice-président du PR, a exigé celle de François d'Aubert (secrétaire d'Etat au budget). La rivalité potentielle entre les secrétaires d'Etat de Bercy est déjà inscrite dans les faits, même si leurs attributions sont très différentes. Pour sa part, Philippe Séguin a défendu deux « séguinistes » qui n'avaient pas fait le même choix avant le premier tour de la présidentielle : François Fillon courait pour Edouard Balladur et Jean de Boishue pour Jacques Chirac. La place de Roger Romani – huitième dans l'ordre protocolaire –, à laquelle il tenait beaucoup, semble s'attacher au désir chiraquien *de revalorisation du rôle du* Parlement. La présence d'un ministre de l'agriculture et de l'alimentation répond, elle, à une suggestion faite par Christian Jacob, ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), député européen et proche de M. Chirac. Le gouvernement aurait même pu compter une unité supplémentaire si Yves Marchand, député (UDF-CDS) de l'Hérault et chiraquien, avait été désigné, comme cela était encore prévu la veille de sa formation, ministre de la mer *(lire page 9)*.

Les apparences sont sauves. Sur vingt-huit ministres et ministres délégués, on compte quinze RPR et douze UDF (cinq PR, cinq CDS, un *Perspectives et réalités, un radical*) et un ancien membre de Génération Ecologie, chargé de l'écologie, comme il se doit. L'équilibre pour les grands ministères est tout aussi respecté : si le premier des ministres dans l'ordre protocolaire est un RPR (Jacques Toubon), les fonctions régaliennes sont partagées entre l'UDF (affaires étrangères et défense) et le RPR (justice et intérieur). Force est toutefois de constater que les giscardiens ont en charge les *deux ministères dont la responsabilité* suprême appartient, sous la V[e] République, au chef de l'Etat, alors que les fidèles de M. Chirac sont à la tête d'un ministère toujours *sensible (Jean-Louis Debré* à *l'intérieur*) ou actuellement particulièrement délicat (Jacques Toubon à la justice).

Le constat est identique pour trois *ministères dont M. Juppé* veut faire une priorité. Bernard Pons, hiérarque du RPR, aura pleine liberté de manœuvre à l'aménagement du territoire et à l'équipement. En revanche, si le centriste Jacques Barrot s'occupera du travail, il sera « doublé » par une secrétaire d'Etat à *l'emploi, Anne-Marie* Couderc, elle aussi proche de M. Chirac, directement rattachée à Matignon. François Bayrou est dans la même situation. Il a réussi à sauver sa présence au gouvernement ; ses attributions sont même considérablement élargies, mais il devra travailler avec trois secrétaires d'Etat qui se partagent l'essentiel de ses prérogatives, *ne lui laissant pratiquement en* gestion directe que l'insertion professionnelle.

Du côté des secrétaires d'Etat, l'équilibre est tout aussi apparent : cinq RPR, six UDF (trois PR, deux CDS, un Perspectives et réalités) et trois personnalités difficilement classables (Xavier Emmanuelli, Elisabeth Dufourcq, Margie Sudre). Pour l'ensemble des membres du gouvernement, on dénombre au total vingt et un RPR (en comptant M. Juppé), dix-huit UDF (huit PR, sept CDS, deux Perspectives et Réalités, un radical) et quatre divers.

Au-delà de l'écume, il y a la réalité. Celle-ci fait apparaître un gouvernement monocolore. Ainsi, neuf *membres de l'équipe* Balladur ont obtenu le droit de siéger dans celle d'Alain Juppé, mais quatre d'entre eux ont toujours soutenu Jacques Chirac (Jacques Toubon, Alain Madelin, Hervé de Charette, Roger Romani). Les balladuriens qui ont sauvé leur place avaient quelques raisons d'être facilement pardonnés : François Bayrou et Philippe Douste-Blazy ont vite donné des gages de ralliement ; Jean Puech est le porte-parole des présidents de *conseils généraux, qu'il est indispensable* de ménager ; François Fillon n'a jamais vraiment rompu avec Philippe Séguin ; Michel Barnier a pu faire valoir que faire entrer au gouvernement son suppléant (Hervé Gaymard) et l'en chasser en *même temps aurait été* lui faire une très mauvaise manière.

Les UDF sélectionnés ont tous, aussi, donné des gages. Soit, dès le lendemain du premier tour, comme les centristes – Claude Goasguen, adjoint au maire de Paris, étant même toujours resté derrière lui – ; soit, dès le début de la campagne, comme Alain Madelin, Philippe Vasseur, et Yves Galland, lui aussi adjoint au maire de la capitale ; soit, lorsque Valéry Giscard d'Estaing avait envoyé ses proches soutenir son ancien rival, comme Hervé de Charette, Charles Millon, Jean-Pierre Raffarin, Françoise Hostalier et Christine Chauvet. Les seuls nouveaux ministres membres du PR qui avaient soutenu M. Balladur – François d'Aubert et Nicole Ameline – l'avaient fait avec discrétion. Au sein même du *RPR*, Jacques Chirac a préféré ceux qui lui ont toujours été fidèles, le nombre des séguinistes étant réduit à la portion congrue.

Le résultat est donc un gouvernement nombreux, où *ceux qui* n'ont jamais été ministres sont majoritaires (vingt-neuf). Parmi les treize promus ayant une expérience gouvernementale, deux seulement (Ber*nard Pons et Jacques Barrot) avaient* été ministres avant le double septennat de François Mitterrand.

L'équipe formée traduit donc la volonté de changement affirmée par M. Chirac, à la fois dans les intitulés des portefeuilles et dans le choix de leur titulaire. Deux sont originaires du Sénat (MM. Puech et Arthuis), deux siégeaient au Parlement européen (MM. Galland et Raffarin). Six simplement n'ont jamais eu de mandat parlementaire (Corinne Lepage, Xavier Emmanuelli, Elisabeth Dufourcq, Anne-Marie Idrac, Margie Sudre et Christine Chauvet). Il faudra beaucoup de savoir-faire à Alain Juppé pour tenir cette équipe en main.

Olivier Biffaud et Thierry Bréhier

Le « vivier » du Quai d'Orsay

Le cabinet du premier ministre, mais aussi celui du président de la République, sont peuplés de diplomates venus directement du Quai d'Orsay et qui étaient, depuis 1993 au moins, de proches collaborateurs d'Alain Juppé, tels que Dominique de Villepin (*Le Monde* du 19 mai)et Catherine Colonna, porte-parole de la présidence.

Jean-David Levitte, directeur général des affaires culturelles, scientifiques et techniques au Quai, devient conseiller diplomatique du président et sera son « sherpa » pour les sommets du G7. Il aura à ses côtés Pierre Ménat, François Delattre, Bernard Emié, tous trois venant du ministère des affaires étrangères. A Matignon, M. Juppé a amené Maurice Gourdault-Montagne, qui devient le directeur de son cabinet, ainsi que Richard Duqué, qui était directeur de l'information aux affaires étrangères et sera conseiller diplomatique, et Bruno Racine, directeur du Centre d'analyses et de prévision, qui s'occupera des affaires stratégiques.

Le déclin annoncé des cabinets ministériels

Alain Juppé a confirmé, jeudi 18 mai, une des promesses de Jacques Chirac : le déclin des cabinets ministériels. Il y aura *« plus de politique et moins de cabinet »*, a indiqué le chef du gouvernement : les ministres ne devraient disposer que de cinq membres de cabinet et les secrétaires d'Etat de seulement trois collaborateurs.

Pendant sa campagne, M. Chirac avait dénoncé le *« poids »* de ces cabinets. Il avait même demandé *leur* suppression (*Le Monde* du 25 octobre 1994), comme le propose pratiquement Jean Picq, conseiller maître à la Cour des comptes, dans un rapport remis à Edouard Balladur (*Le Monde* du 18 mai). Dans un autre rapport, rédigé par Christian Blanc pour la préparation du XI[e] Plan, l'actuel président d'Air France soulignait la nécessité que les cabinets s'en tiennent à *« leur rôle de conseil politique des ministres »* pour établir *« des relations beaucoup plus directes entre les ministres et les directeurs d'administration centrale »*.

M. Madelin aura les coudées franches à Bercy

Le chantre du libéralisme à la tête de la « citadelle »

C'EST *l'une des surprises importantes* de la composition du nouveau gouvernement. Durant la campagne électorale, Jacques Chirac avait si souvent répété qu'il fallait *« mettre l'économie au service de l'emploi »* et ne plus accepter la domination de hauts *fonctionnaires « réticents au changement »* qu'on pouvait s'attendre à une refonte importante dans l'organisation des grands ministères économiques. Temple de la « pensée unique », les grandes administrations de Bercy semblaient promises à une révolution. En *réalité*, il *n'en est rien*. La construction ministérielle retenue par Alain Juppé est, même, d'un *parfait classicisme*, qui tranche avec les expériences de ces dernières années.

Au cours de la période récente, la politique économique a été pilotée de deux manières radicalement opposées : soit par un méga-ministère, aux compétences *élargies, soit par un mini-ministère*, sous la tutelle directe de Matignon. De 1986 à 1988, Edouard Balladur avait logiquement choisi pour lui-même la première solution. Ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, il avait de surcroît la tutelle sur le budget, le commerce extérieur, le commerce et l'artisanat. Son successeur, Pierre Bérégovoy, véritable « vice-premier ministre », disposait des mêmes attributions mais rayonnait aussi sur l'industrie et les *PTT, ce qui* lui avait permis de mener une véritable *guerre contre Matignon*, dirigé par Edith Cresson.

Puis, quand l'un et l'autre sont parvenus à Matignon, ils se sont bien gardés de laisser à leurs successeurs les pouvoirs dont ils disposaient. Le socialiste Michel Sapin, comme le centriste Edmond Alphandéry, *n'ont donc dirigé* qu'un ministère peau de chagrin.

POSITION MÉDIANE

Avec l'arrivée de M. Madelin, le mouvement de balancier s'interrompt pour se figer sur une position médiane, celle qui a le plus *souvent prévalu en France : le* nouveau ministre a en fait en charge l'économie, les finances et le budget. Une position médiane qui constitue tout de même une position de force. A la tête de cette « citadelle » réunifiée, M. Madelin devient l'un des ministres les plus puissants du gouvernement.

Pour ne pas courir le risque de *connaître des tensions* avec Bercy, M. Juppé aurait pu être tenté de mettre la main sur le budget, comme il l'a fait avec l'emploi. Il n'en a rien fait. Mieux : M. Madelin est parvenu à obtenir que ce soit François d'Aubert, et non Hervé Gaymard, un proche du premier ministre, qui prenne le poste stratégique de secrétaire d'Etat au budget. Le ministre de l'économie et des finances aura donc la haute main sur les dossiers très sensibles de la politique *budgétaire et fiscale*.

Il en va de même des autres *grands volets de la politique monétaire* ou financière du gouvernement, ou encore des privatisations. Dans le schéma retenu, le nouveau secrétaire d'Etat aux finances, M. Gaymard, doit s'occuper de dossiers mineurs, comme la concurrence et la *consommation, gérer les administrations* extérieures du ministère (direction générale des impôts, douanes) et mener les missions complémentaires que M. Madelin voudra bien lui confier. Ce dernier gardera le contrôle direct de tous les dossiers délicats.

Au terme d'une courte *cérémonie* de passation de pouvoirs avec le ministre du budget sortant, Nicolas Sarkozy, jeudi 18 mai, organisée à peine deux heures après l'annonce de sa nomination, M. Madelin est donc devenu le nouveau grand patron de Bercy. Le bouleversement est d'autant plus important qu'il aura le loisir de choisir les dirigeants de quel*ques-unes des plus puissantes administrations* de son ministère. Avec le départ récent vers le privé du directeur du service de la législation fiscale, la nomination à *Matignon* de celui de la comptabilité publique ou encore le possible changement du directeur du budget, sans parler du directeur général des impôts, pressenti pour diriger le cabinet de l'économie et des finances, M. Madelin aura vraiment les coudées franches.

Laurent Mauduit

Les affaires sociales sont bien « émiettées »

Le super-ministère de M[me] Veil est démantelé

ALAIN JUPPÉ avait prévenu, avant même sa nomination à l'hôtel Matignon : le ministère des affaires sociales serait *« émietté »* en *« plusieurs pôles à taille humaine »* (*Le Monde* du 17 mai). De fait, le gouvernement de M. Juppé est marqué par un éclatement du *« portefeuille » des affaires sociales*, de la santé et de la ville en trois entités distinctes : le ministère de la santé publique et de l'assurance-maladie, confié à Elisabeth Hubert (RPR) ; celui de la solidarité entre les générations, qui échoit à Colette Codaccioni (RPR) ;l'intégration et la lutte contre l'exclusion, dévolu à Eric Raoult (RPR), qui sera assisté d'une secrétaire d'Etat plus spécialement chargée des *« quartiers en difficulté »*, Françoise de Veyrinas (UDF-CDS).

Il n'y aura plus, avenue de Ségur, le super-ministère auquel la personnalité de Simone Veil et la place qu'elle avait dans l'équilibre *politique du gouvernement* conféraient une influence incontestable. Cependant, ce ministère tentaculaire et sous-administré était, de l'avis de beaucoup, trop lourd pour une seule personne, et l'on a beaucoup reproché à M[me] Veil le peu de résultats dans sa politique de la ville.

L'architecture retenue n'en pose pas moins une question importante : *qui assurera la tutelle de la* Sécurité sociale, qui a toujours eu « son » ministre ? Il est clair que M[me] Hubert aura compétence sur l'assurance-maladie et que M[me] Codaccioni devrait contrôler les allocation familiales et le système de retraite. Mais qui pilotera la réforme du mode de financement du système de protection sociale (distinction entre assurance et solidarité), promise par Jacques Chirac au cours de sa campagne ? Face à la *dispersion des ministères* sociaux, il y a fort à parier que le puissant ministère de l'économie et des finances reconstitué à Bercy pèsera de tout son poids sur une réforme qui, de toute façon, aura des implications sur la fiscalité.

ÉCLATEMENT ET REMANIEMENTS

Cet éclatement s'inscrit dans la logique des réformes engagées par le gouvernement d'Edouard Balladur, qui avait amorcé en 1994 la séparation de la gestion des quatre branches du régime général des salariés, tout en maintenant une gestion commune pour la *trésorerie*. Le regroupement de la santé et de l'assurance-maladie, que réclamait *M[me] Hubert*, a, lui aussi, sa logique. Il permettra de mieux identifier le domaine de la « Sécu », qui devrait connaître, dans les années qui viennent, les modifications les plus profondes : création d'un « fonds de solidarité », alimenté par des recettes fiscales, pour *prendre en charge certaines* dépenses ; réforme du mode de financement des hôpitaux.

En revanche, les raisons de la création d'un ministère de la solidarité entre les générations restent plus obscures. M[me] Codaccioni devra mener au moins deux grandes réformes promises par M. Chirac : la création d'une allocation parentale de libre choix, qu'elle avait elle-même proposée dans son rapport sur la famille remis à M. Balladur ; celle d'une allocation pour les personnes âgées dépendantes.

Le secteur du travail a également *été profondément remanié*. Jacques Barrot (UDF-CDS), ministre du travail, du dialogue social et de la participation, devra compter avec Anne-Marie Couderc (RPR), secrétaire d'Etat à l'emploi, qui ne sera pas rattachée à lui, mais au premier ministre. On peut imaginer que M. Juppé lui confiera un rôle de suivi et de coordination entre les ministères, qui devront tous donner *« la priorité à la lutte contre le chômage »*. A moins que M[me] Couderc ne soit un ministre *bis*, plus proche du centre des décisions ?

M. Barrot n'aura compétence que pour la formation professionnelle des adultes, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, intervenant prioritairement dans la préparation des jeunes à l'emploi. En outre, le ministre du travail veut *« faire avancer le contractuel par rapport au réglementaire »* en incitant les partenaires sociaux à multiplier les négociations et en *« lançant des expériences avec eux »*. La tâche sera rude, au moment où le patronat et les syndicats ont clairement fait savoir aux pouvoirs publics qu'ils avaient repris les rênes du dialogue social.

Jean-Michel Bezat

هكذا من الأصل

L'équipe ministérielle la plus « féminine » de l'histoire de la République

M. Chirac refusait pourtant de s'engager sur un nombre minimum de femmes

Douze femmes ministres ou secrétaires d'Etat : le gouvernement que dirige Alain Juppé est le plus « féminin » de l'histoire de la République. Huit des femmes qu'il compte dans ses rangs ne sont que secrétaires d'Etat, mais la proportion globale est *néanmoins significative d'une évolution* d'autant plus remarquable que Jacques Chirac avait exprimé son scepticisme sur ce *point au cours de sa campagne.*

DANS LE GOUVERNEMENT d'Alain Juppé, douze ministres et secrétaires d'Etat ne sont pas des hommes. En nommant près d'un tiers de femmes dans l'équipe gouvernementale qui ouvre son septennat, Jacques Chirac a frappé fort. Jamais, sous la V[e] République, un gouvernement n'avait réservé une aussi large place aux femmes. Elles avaient été au maximum sept, dont une seule ministre, en mai 1974, dans le gouvernement dirigé par le même Jacques Chirac après l'élection à la présidence de la République de Valéry Giscard d'Estaing. Elles étaient encore sept en avril 1992 dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, comme si ce chiffre ne pouvait être dépassé, même si trois d'entre elles gagnaient le titre de ministre.

Cette fois, un cap paraît être franchi. La photographie officielle de l'équipe gouvernementale dirigée par M. Juppé sera d'autant plus remarquable que jamais un gouvernement n'a comporté autant de femmes. C'est avec le Front populaire que Léon Blum avait nommé les trois premières sous-secrétaires d'Etat.

Certes, jeudi 18 mai, la première d'entre elles n'arrive qu'en quatorzième position dans l'ordre protocolaire, et les trois quarts n'ont pas le grade de ministre. Huit sur douze sont secrétaires d'Etat. Toutefois, avec 28,6 % de femmes dans un gouvernement, contre 10 % dans le gouvernement d'Edouard Balladur, la France rejoint le peloton de tête des quinze pays de l'Union européenne, loin derrière la Suède (50 % de femmes au gouvernement), le Danemark (35 %) et les Pays-Bas (34,6 %), mais devant tous les autres.

M. Chirac : « Je suis favorable à des quotas de fait, mais je m'interroge sur les quotas de droit »

En moyenne, la participation des femmes aux gouvernements nationaux en Europe se situe autour de 16 %. Ce positionnement parmi les pays les plus ouverts aux femmes dans le cadre du pouvoir exécutif peut surprendre : jusqu'à présent, en effet, la France était plutôt montrée du doigt, qualifiée de « lanterne rouge » de l'Europe, avec la Grèce, en ce qui concerne le nombre de femmes élues.

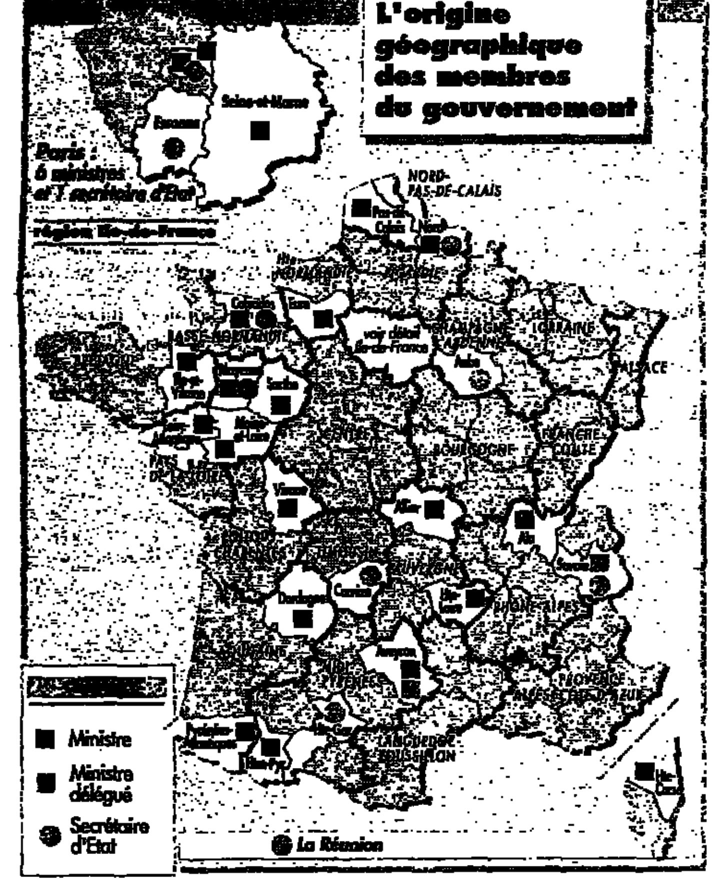
La surprise est divine du côté de ceux qui déploraient la faible place réservée jusque-là aux femmes dans la vie politique française. Jacques Chirac n'avait pourtant pas fait preuve d'un allant particulier sur ce sujet durant la campagne électorale. Le 7 avril, deux semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, le candidat du RPR avait expliqué, devant le Conseil national des femmes françaises (*Le Monde daté 9-10 avril*), qu'il ne souhaitait pas s'engager sur un nombre minimum de femmes dans son gouvernement, s'il était élu, contrairement à Edouard Balladur, qui en promettait dix dans un gouvernement de trente personnes.

« On a du mal à trouver un nom » lorsqu'on cherche à nommer des femmes au gouvernement, avait expliqué M. Chirac. *« Il est très difficile de trouver un nombre important de ministres hommes, alors qu'il y a là un gisement avec une grande expérience. Il est très difficile de trouver autant de ministres femmes ayant également l'expérience et la compétence*, avait conclu celui qui n'avait pas encore été élu à la présidence de la République. *Pour exercer des fonctions ministérielles, ne vous trompez pas, c'est un métier ! N'importe qui ne peut s'improviser n'importe quoi. »*

M. Chirac avait aussi justifié son opposition à l'introduction de quotas pour permettre aux Françaises d'être présentes dans les assemblées élues. *« Je suis favorable à des quotas de fait, mais je m'interroge sur les quotas de droit »*, avait-il déclaré, craignant qu'un échec d'une réforme de la Constitution, sur ce point, *« ne fige la situation pour longtemps »*. Il se démarquait ainsi de M. Balladur, qui avait pris l'engagement de modifier la Constitution pour introduire un quota de 30 % de femmes dans les élections aux scrutins de listes. M. Chirac avait préféré demander aux responsables de son parti, chargés de constituer les listes pour les municipales, d'accorder une place de choix, en position éligible donc, aux femmes qui souhaiteraient se porter candidates. Enfin, il s'était déclaré partisan d'un financement public des partis politiques en fonction de la place accordée aux femmes.

Michèle Aulagnon

Si l'on se réfère à l'origine géographique des ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat du gouvernement d'Alain Juppé au travers des mandats électifs, parlementaire ou locaux, qu'ils détiennent, l'Ile-de-France et, surtout, Paris sont particulièrement bien représentés. Les Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, le Nord - Pas-de-Calais, ainsi que la Basse-Normandie et l'Aquitaine comptent aussi plusieurs membres du gouvernement. Le Limousin n'a qu'un représentant... corrézien. L'Alsace, la Lorraine, la Picardie, le Centre, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur ne comptent aucun représentant. Il n'y a aucun élu des trois régions des Antilles. Quatre secrétaires d'Etat n'ont aucune assise locale spécifique : Xavier Emmanuelli (action humanitaire d'urgence), Elisabeth Dufourcq (recherche), Anne-Marie Idrac (transports) et Christine Chauvet (commerce extérieur). Cette dernière, cependant, est membre du conseil économique et social d'Ile-de-France.





Plusieurs « cumulards »

Comme c'est le cas dans chaque gouvernement, de nombreux ministres détiennent un mandat électif, voire une fonction exécutive locale. Pendant la campagne présidentielle, le candidat socialiste Lionel Jospin avait proposé de *limiter plus sévèrement le cumul* des mandats, notamment d'interdire qu'un ministre détienne un exécutif local, présidence de conseil général ou régional, ou encore mairie. Jacques Chirac, mettant en avant la nécessité d'un ancrage local, ne jugeait pas cette proposition pertinente. De fait, trois membres du gouvernement sont présidents de conseil régional : Charles Millon, UDF-PR (Rhône-Alpes) ; Jean-Pierre Raffarin, UDF-PR (Poitou-Charentes) ; Margie Sudre, divers droite (Réunion). Six autres sont présidents de conseil général : François Bayrou, UDF-CDS (Pyrénées-Atlantiques) ; Jacques Barrot, UDF-CDS (Haute-Loire) ; Jean Arthuis, UDF-CDS (Mayenne) ; Jean Puech, UDF-PR (Aveyron) ; François Fillon, RPR (Sarthe) ; Michel Barnier, RPR (Savoie). Des membres du gouvernement sont également maires ou candidats aux municipales *(lire page 16)*, parfois dans des mairies importantes : François d'Aubert est candidat à Laval (Mayenne, 50 473 habitants), Elisabeth Hubert à Nantes (Loire-Atlantique, 244 955 habitants). Enfin, plusieurs ministres ou secrétaires d'Etat occupent des fonctions exécutives au sein de la Mairie de Paris.

La mer n'a pas de représentant attitré

Le chef de l'Etat avait promis un « grand ministère »

QUE VA-T-IL advenir de *« l'ambition maritime que doit pouvoir affirmer la France »*, pour reprendre les propres paroles de Jacques Chirac, abondamment et ostensiblement distribuées aux populations du littoral depuis plus d'un an, lorsqu'il n'était encore que candidat à l'Elysée ? La composition du gouvernement, de ce point de vue, n'incite guère à l'optimisme et, parmi les quelque 700 000 électeurs des circonscriptions maritimes de métropole, c'est, pour beaucoup, la déception qui prévaut.

Le maire de Paris s'était pourtant prononcé sans équivoque pour la création d'un ministère à part entière – par exemple à l'occasion de son voyage en Bretagne début avril, ou lors d'un entretien au *Havre libre*, le 21 avril, dans lequel il indiquait : *« Je suis favorable à la création d'un grand ministère de la mer dirigé par une personnalité de premier plan, avec, pour principales compétences, la marine marchande, la construction navale, la filière pêche, l'activité portuaire, la protection du littoral, le tourisme et la plaisance. »*

Aujourd'hui, le mot « mer » n'apparaît dans aucun des intitulés des ministres ou secrétaires d'Etat. Il est donc vraisemblable que la pêche relèvera, comme dans le gouvernement Balladur, de la responsabilité du ministère de l'agriculture, tandis que la construction navale dépendra de l'industrie, l'activité des armateurs du secrétariat d'Etat aux transports, la plaisance du tourisme et le droit de la mer du Quai d'Orsay.

Même si l'Elysée ou Matignon seront là pour donner les impulsions nécessaires et arrêter les arbitrages, il faut bien dresser un double constat : la politique opérationnelle est fragmentée, et M. Chirac n'a pas tenu ses engagements. A moins que ce ne soit *Alain Juppé qui, aux prises avec de* difficiles dosages politiques, ait pris le risque personnel d'oublier la mer. Quant à l'argument selon lequel il fallait limiter le nombre de ministres, il ne tient guère, puisqu'on en compte quarante-deux.

La décision finale du chef du gouvernement a d'ailleurs provoqué un *« mini-drame »* personnel qui concerne Yves Marchand, député (UDF-CDS), chiraquien et maire de Sète, bon connaisseur des questions maritimes puisqu'il est président du conseil supérieur de la marine marchande. Jusqu'au 17 mai, il était quasiment acquis qu'il entrerait au gouvernement pour occuper, précisément, le poste de ministre de la mer. Dans la course des prétendants et des pressentis, il avait fini par l'emporter sur le Breton Josselin de Rohan (président du groupe RPR du Sénat) et sur Antoine Rufenacht, président (RPR) du conseil régional de Haute-Normandie et candidat à la mairie du Havre, tenue par le PCF.

On fait valoir, à Matignon, que la plupart des organisations professionnelles, *si elles étaient séduites* par les propos forts et nets de M. Chirac, n'ont pas exercé *dans les derniers jours* un lobbying excessif pour que soient regroupées sous une direction unique toutes les composantes du monde maritime. Beaucoup de pêcheurs notamment n'auront pas eu à se plaindre, sur le plan financier, d'avoir été « traités » par Jean Puech, tandis que les armateurs estiment que Bernard Bosson a réussi à arracher pour eux, à Bercy, de substantiels allègements de charges.

François Grosrichard

LE GOUVERNEMENT

Premier ministre : **Alain Juppé**, RPR (**).

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice : **Jacques Toubon**, RPR (**).
Economie et finances : **Alain Madelin**, UDF-PR (**).
Education nationale, enseignement supérieur, recherche et insertion professionnelle :
François Bayrou, UDF-CDS (***).
Aménagement du territoire, équipement et transports :
Bernard Pons, RPR.
Affaires étrangères : **Hervé de Charette**, UDF-Perspectives et Réalités (**).
Défense : **Charles Millon**, UDF-PR (*).
Intérieur : **Jean-Louis Debré**, RPR (*).
Relations avec le Parlement : **Roger Romani**, RPR (***).
Travail, dialogue social et participation :
***Jacques Barrot**, UDF-CDS.*
Culture : **Philippe Douste-Blazy**, UDF-CDS (**).
Développement économique et plan : **Jean Arthuis**, UDF-CDS.
Réforme de l'Etat, décentralisation et de la citoyenneté :
Claude Goasguen, UDF-CDS (*).
Fonction publique : **Jean Puech**, UDF-PR (**).
Santé publique et assurance-maladie :
Elisabeth Hubert, RPR (*).
Intégration et lutte contre l'exclusion : **Eric Raoult**, RPR (*).
Solidarité entre les générations : **Colette Codaccioni**, RPR (*).
Agriculture et alimentation : **Philippe Vasseur**, UDF-PR (*).
Industrie : **Yves Galland**, UDF-rad.
Logement : **Pierre-André Périssol**, RPR (*).
Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat :
Jean-Pierre Raffarin, UDF-PR (*).
Technologies de l'information et Poste :
François Fillon, RPR (**).
Outre-mer : **Jean-Jacques de Peretti**, RPR (*).
Environnement : **Corinne Lepage**, ex-GE (*).
Jeunesse et sports : **Guy Drut**, RPR (*).
Tourisme : **Françoise de Panafieu**, RPR (*).
Anciens combattants et victimes de guerre :
Pierre Pasquini, RPR (*).

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du ministre des affaires étrangères :
Coopération : **Jacques Godfrain**, RPR (*).
Affaires européennes : **Michel Barnier**, RPR (**).

SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Auprès du premier ministre :
Action humanitaire d'urgence : **Xavier Emmanuelli** (*).
Emploi : **Anne-Marie Couderc**, RPR (*).
Porte-parole du gouvernement : **François Baroin**, RPR (*).
Auprès du ministre de l'économie et des finances :
Budget : **François d'Aubert**, UDF-PR (*).
Finances : **Hervé Gaymard**, RPR (*).
Auprès du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'insertion professionnelle :
Enseignement supérieur : **Jean de Boishue**, RPR (*).
Recherche : **Elisabeth Dufourcq** (*).
Enseignement scolaire :
Françoise Hostalier, UDF-Perpectives et Réalités (*).
Auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports :
Transports : **Anne-Marie Idrac**, UDF-CDS (*).
Développement rural : **Raymond-Max Aubert**, RPR (*).
Auprès du ministre des affaires étrangères :
Francophonie : **Margie Sudre**, div. d. (*).
Auprès du ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté :
Décentralisation : **Nicole Ameline**, UDF-PR (*).
Auprès du ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion :
Quartiers en difficulté : **Françoise de Veyrinas**, UDF-CDS (*).
Auprès du ministre de l'industrie :
*Commerce extérieur : **Christine Chauvet**, UDF-PR (*).*

(*) Ministre n'ayant jamais été membre d'un gouvernement.
(**) Ministre du gouvernement sortant ayant changé d'attribution.
(***) Ministre du gouvernement sortant ayant conservé son attribution.

Le gouvernement d'Alain Juppé ne comprend pas de ministres d'Etat. Cela permet au ministre de la justice, en sa qualité de garde des sceaux, de retrouver sa place protocolaire et traditionnelle de premier des ministres. Jacques Toubon, faute d'être maire de Paris, assurera donc l'intérim du chef du gouvernement en cas d'absence de celui-ci. Alain Madelin doit à son poids politique de figurer en deuxième position et donc d'être le premier des ministres UDF. Son engagement derrière Jacques Chirac dès le début de la campagne présidentielle du maire de Paris est ainsi récompensé. Il lui a, aussi, permis d'obtenir la recomposition du ministère de l'économie et des finances (hormis l'industrie et le commerce extérieur), qu'Edouard Balladur avait fait éclater. En revanche, Charles Millon est moins bien récompensé : il obtient un ministère régalien, la défense, mais doit céder le pas à trois autres ministres UDF. Bernard Pons obtient un ministère mêlant le technique (équipement et transports) et le politique (aménagement du territoire).



JACQUES TOUBON
JUSTICE

[*Né le 21 juin 1941 à Nice. Diplômé de l'IEP* de Paris, ancien élève de l'ENA. Membre des cabinets ministériels de Jacques Chirac aux relations avec le Parlement (de 1971 à 1972), à l'agriculture (de 1972 à 1973), à l'intérieur (1974), puis à Matignon de 1974 à 1976. Nommé secrétaire général adjoint du RPR en 1978. Député de Paris depuis 1981, maire du treizième arrondissement depuis 1983. Devenu secrétaire général du mouvement gaulliste en 1984, il cumule cette fonction, pendant la première cohabitation, avec celle de président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. *Entre pour la première* fois au gouvernement, en 1993, comme ministre de la culture.]

L'indépendance du parquet

EN 1993, Jacques Toubon se serait bien vu à la chancellerie ; il avait obtenu la culture. En 1995, il avoue une faiblesse pour la mairie de Paris ; il hérite de la justice. Cette fois, pourtant, son renoncement ne vaut pas sacrifice. En acceptant poliment de se retirer de la course à l'Hôtel de Ville – au profit d'un autre bon serviteur de Jacques Chirac, Jean Tiberi –, Jacques Toubon se voit vraiment récompensé, en ajoutant au titre de garde des sceaux celui de premier des ministres du gouvernement dans l'ordre protocolaire.

Fini le temps où le bon lieutenant acceptait, sans dire un mot de ses états d'âme, d'être promu ou rétrogradé au gré des besoins de celui auquel il voue, depuis 1971, une affection et une fidélité absolues. *« C'est le seul qui serait prêt à sauter par la fenêtre si je le lui demandais »*, aurait un jour confié Jacques Chirac.

Son enthousiasme n'a longtemps eu d'égale que sa réputation de brouillon. Il n'a rien perdu de l'un, il a corrigé l'autre. Ses années de député d'opposition, de 1981 à 1986 – durant lesquelles il appartenait au groupe de *« mousquetaires »* qui menaient l'offensive contre les grands projets de lois du gouvernement socialiste de Pierre Mauroy – puis de 1988 à 1993, avaient, peu à peu, fait de lui un parlementaire respecté.

Outre la culture, deux thèmes le ramenaient toujours dans l'hémicycle : la bioéthique et la justice. Sur ce dernier sujet, le deuxième septennat socialiste lui a offert bien des occasions de s'exprimer, avec la réforme du code pénal et du code de *procédure pénale.*

Jacques Toubon avait alors exposé des positions qui ne reflétaient pas toujours le sentiment majoritaire du groupe auquel il appartenait. En 1992, le député de Paris avait ainsi apporté un appui inattendu au socialiste Michel Pezet, en défendant à ses côtés, et en pleine tourmente des affaires, l'indépendance absolue du parquet par rapport au garde des sceaux.

Si le magistrat du parquet peut *« recevoir des instructions à caractère général »* sur la politique pénale, avait-il alors soutenu, il doit resté libre de *« juger, en vertu de sa conscience »*, de l'opportunité des poursuites.

De ce qu'il considérait alors comme une *« révolution véritablement indispensable »*, Jacques Toubon n'a pas su, pour autant, convaincre le candidat Jacques Chirac, qui s'est bien gardé de l'inscrire à son programme. Le garde des sceaux sera-t-il plus convaincant ?

Pascale Robert-Diard



ALAIN MADELIN
ÉCONOMIE ET FINANCES

[Né le 26 mars 1946, licencié en droit, avocat au barreau de Paris. Chargé de mission au *cabinet du secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'industrie* (1977-1978), ministre de l'industrie, des PTT et du tourisme (1986-1988), puis ministre des entreprises et du développement économique, chargé des petites et moyennes entreprises et du commerce et de l'artisanat (depuis 1993). Vice-président du Parti républicain (depuis 1990), député (UDF-PR) d'Ille-et-Vilaine depuis 1978.]

Un agitateur d'idées à Bercy

DES ministres, Bercy en aura connu de nombreux au cours de ces dernières années, qui n'avaient guère de traits communs entre eux. Et pourtant, de Pierre Bérégovoy à Edmond Alphandéry, en passant par Michel Sapin, la citadelle n'a pas vécu de grand choc. D'un responsable à l'autre, si la méthode a changé, le cap économique a peu varié. Avec Alain Madelin, il risque d'en aller différemment.

A la différence de certains de ces prédécesseurs, il n'aura d'abord guère besoin dans les premiers jours que son directeur du Trésor lui souffle ce qu'il faut dire, car il a sur toutes choses des idées bien tranchées en économie. Partisan invétéré du libéralisme – tendance ultra, à peine tempéré avec le temps, selon ses détracteurs –, aimant toujours citer ses maîtres à penser, Hayek ou Friedmann, il se méfie de l'Etat et chante en permanence les louanges du marché. *« En France, ce qui ne marche pas, ce ne sont pas les entreprises, c'est l'Etat »*, répète-t-il. Ministre de l'industrie sous la première cohabitation, ce libéral intégriste se prenait même à rêver la suppression de son propre ministère. A la tête de quelques-unes des plus puissantes administrations du pays, le nouveau ministre des finances, qui n'a pas craint voici deux ans de prôner un désarrimage du franc vis-à-vis du mark, risque donc de bousculer les habitudes de la maison.

Ancien de la « bande à Léo », *après avoir été, dans sa jeunesse, membre actif du mouvement d'extrême droite Occident*, il pourrait s'y employer avec d'autant plus de zèle qu'il arrive à Bercy en position de force. D'Edouard Balladur, avec lequel il entretenait de bonnes relations lors de la première cohabitation, même si son interventionnisme l'irritait, il s'est progressivement détaché sous la seconde, lui reprochant son immobilisme. Avec son mouvement Idées-action, il s'est rallié à Jacques Chirac, alors que celui-ci était au plus bas dans les sondages.

Mieux que cela, c'est lui, avec à ses côtés Hervé Gaymard, le nouveau secrétaire d'Etat aux finances, qui a inspiré la plupart des grandes mesures économiques du programme présidentiel. Du « contrat initiative-emploi » – qui lui doit son nom – à la réforme du salaire direct, en passant par la création des fonds salariaux ou la baisse de l'impôt sur le revenu, tous les grands projets économiques présidentiels, d'inspiration fortement libérale, portent son empreinte.

Eternel agitateur d'idées, on *le voit mal maintenant se couler* dans le moule qui, peu ou prou, a façonné tous ceux qui l'ont précédé. Ce qui laisse présager des jours mouvementés à Bercy, sinon entre Bercy et Matignon.

Laurent Mauduit



BERNARD PONS
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ÉQUIPEMENT ET TRANSPORTS

[Né le 18 juillet 1926 à Béziers (Hérault), Bernard Pons est médecin. Député du Lot (1967-1969), élu conseiller général de Cajarc en 1967, réélu en 1973, il est secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture de 1969 à 1973, puis réélu député du Lot (1975-1978). Député de l'Essonne de 1978 à 1981. Conseiller régional d'Ile-de-France en 1978, il est nommé secrétaire général du RPR en 1979, poste qu'il occupe jusqu'en 1984. Après un passage éclair à l'Assemblée des communautés européennes (1984-1985), M. Pons est élu député de Paris en 1981 et réélu en 1986. Pendant la première cohabitation (1986-1988), il est ministre des DOM-TOM. A nouveau député de Paris en 1988, il devient président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et il est réélu aux législatives de 1993].

« Maréchal de la Chiraquie »

BERNARD PONS, quatrième dans l'ordre protocolaire de présentation du gouvernement, vient d'obtenir son bâton de « maréchal de la Chiraquie » en devenant ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports. A 68 ans, « le docteur Pons » couronne une carrière qui a été entièrement *mise au service de Jacques* Chirac. Elle a commencé en 1967 *quand Georges Pompidou* lança quelques « jeunes loups » de l'UDR à l'assaut des terres socialistes et radicales du Massif Central. Avec M. Pons, il y avait le futur président de la République élu le 7 mai 1995 et Jean Charbonnel, l'actuel maire de Brive qui, en 1988, avait rallié M. Mitterrand. Ses premiers combats politiques le conduisent jusqu'au secrétariat à l'agriculture en 1969, où il travaillera, à partir de 1972, sous la tutelle de son ancien « compagnon de meute » : Jacques Chirac.

Trempé comme son cadet dans le bain du gaullisme version pompidolienne, M. Pons mettra son talent au service de M. Chirac pour combattre le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, après 1976.

Dès cette époque, il exerce une *« vigilance »* sur le gouvernement que dirige Raymond Barre, successeur de M. Chirac à Matignon. Cette fonction de vigie est dûment récompensée en 1979 par sa nomination comme secrétaire général du RPR. En 1993, il fera preuve de la même vigilance, en compagnie de Jean-Louis Debré, à l'endroit du gouvernement de M. Balladur.

Les deux compères agiront de concert pour marquer sans répit le premier ministre. M. Pons est rompu à ce genre d'exercice puisqu'il s'était fait la main sur *M. Giscard d'Estaing, finalement* battu en 1981.

Ironie de l'histoire, en 1981, ce lieutenant de M. Chirac affirmait que le RPR était le plus capable pour offrir *« une autre politique »*. Le thème a été largement repris par M. Chirac dans sa campagne de 1995. Entre ces deux dates, M. Pons est passé une deuxième fois au gouvernement. Il a mis un certain temps à faire oublier l'épilogue tragique de son équipée militaire calédonienne au ministère des DOM-TOM.

Longtemps, son nom sera attaché au déroulement de l'assaut donné par l'armée contre la grotte d'Ouvéa dans laquelle s'étaient retranchés des indépendantistes canaques qui retenaient des otages après avoir assassiné quatre gendarmes. Le bilan de l'attaque fut lourd : vingt et un morts.

Olivier Biffaud



CHARLES MILLON
DÉFENSE

[Né le 12 novembre 1945 à Bellay (Ain). Diplômé d'études supérieures de sciences économiques. Conseiller juridique et social, il devient maire de sa commune natale en 1977. Un an plus tard, il est élu député (UDF-PR) de la troisième circonscription de l'Ain, siège qu'il a su conserver sans discontinuité depuis. Succède en octobre 1988 à Charles Béraudier à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes. Un an plus tard, il est président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.]

La consécration d'un anti-balladurien

SOUS le petit ciel UDF, l'histoire se fait coquine. Charles Millon entre à l'hôtel de Brienne et François Léotard en sort. Ces deux-là n'arriveront décidément jamais à se quitter. Leur partie de cache-cache dure depuis plus de dix ans, poussant, au gré des vents politiques, le curseur de la réussite entre « Léo », l'esthète, et « Charles », le besogneux. Deux hommes d'une même génération, nourris dans le début des années 80 au lait giscardien, mais deux conceptions radicalement différentes de l'action politique.

En héritant de ce ministère de la défense, Charles Millon gagne son bâton de maréchal. Il n'avait jamais été ministre, et, dans ce duel au soleil de l'UDF, cela menaçait de devenir insupportable. Entre 1986 et 1988, ayant voué son sort à celui du professeur Barre, M. Millon avait dû « faire l'impasse » sur la première cohabitation. En mars 1993, il était prêt à servir M. Balladur, si celui-ci ne s'était obstiné à ne lui concéder qu'un ministère de l'agriculture, trop rugueux, arguait-il, pour ses convictions européennes.

L'anti-balladurisme de M. Millon a pris racine sur le champ. Jusque-là, la Providence, qu'aime souvent à invoquer ce disciple de Péguy, ne l'avait pas desservi. Député résistant à la vague rose de 1981, valeureux combattant de la nouvelle opposition aux côtés des Séguin, Toubon, Noir et Madelin, président de la deuxième région de France au lendemain d'une défaite de Raymond Barre qui l'avait laissé désemparé, président du groupe UDF, doucement mais sûrement, le grand gaillard du Bugey semblait tisser sa toile.

Adepte du TSB (Tout sauf Balladur), le dépit l'a mis parfois dans l'ornière. Il veut encore croire à une candidature de Valéry Giscard d'Estaing ou de Raymond Barre. Annonce en novembre 1994 sa propre candidature à l'élection présidentielle, pour garder la porte de l'UDF ouverte. Le 13 février, ridiculisé par les sondages, il renonce. MM. Giscard d'Estaing et Barre ne sont pas à son rendez-vous. Le 8 mars, son candidat s'appelle Jacques Chirac, car *La Tentation du conservatisme* – titre de son dernier ouvrage – se trouve irrévocablement, selon lui, dans le camp Balladur. Avec armes et bagages, Charles Millon s'est donc rallié à celui dont il n'avait de cesse, jadis, de dénoncer la légèreté et l'inconséquence.

Il aurait souhaité le ministère de l'intérieur. M. Chirac lui confère la médaille militaire. Ainsi décoré, on sera curieux de vérifier la force des convictions européennes d'un ministre tout neuf, qui va beaucoup découvrir.

Daniel Carton

La recréation du ministère de l'économie et des finances entraîne la nomination de deux secrétaires d'Etat : François d'Aubert au budget et *Hervé Gaymard aux finances. Contrairement à* une habitude que Georges Pompidou avait respectée en nommant Jacques Chirac auprès de Valéry Giscard d'Estaing, le titulaire du poste ultrasensible qu'est le budget ne sera pas un *proche du président de la République ou du premier ministre*. Bernard Pons sera aidé d'un secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, une centriste qui était directrice des transports terrestres. Raymond-Max Aubert, un proche de *M. Chirac, aura la charge du développement rural*, rattaché à l'aménagement du territoire.



FRANÇOIS D'AUBERT
BUDGET

[Né le 31 octobre 1943. Ancien élève d'HEC et de l'ENA. Député (UDF-PR) de la Mayenne depuis 1978.]

FRANÇOIS D'AUBERT aurait pu être secrétaire d'Etat depuis longtemps. Au début des années 80, il est parmi les plus actifs dans l'opposition à dénoncer les projets socialistes. Avec M. Séguin ou M. Madelin, il est l'un des animateurs du club Le Cercle, qui mène une guérilla parlementaire contre les nationalisations et est sanctionné pour avoir pris à partie *M. Mitterrand dans l'hémicycle*. Mais d'une cohabitation à l'autre, *tous les trains gouvernementaux* lui filent sous le nez. En 1986, c'est logique puisqu'il est barriste, donc hostile à la cohabitation.

S'il prend l'habitude de faire cavalier seul, c'est parce qu'il y a en lui un petit côté imprécateur : il aime les belles causes qui autorisent des charges solitaires. Du Crédit lyonnais – dont il dénonce *la déconfiture*, comme rapporteur de la commission d'enquête – à la lutte contre la corruption, M. d'Aubert, qui a de très mauvaises relations avec le gouverneur de la Banque de France, *multiplie les combats singuliers.*

L. M.

HERVÉ GAYMARD
FINANCES

[Né le 31 mai 1960 à Bourg-Saint-Maurice (Savoie). Diplômé de l'IEP de Paris, ancien élève de l'ENA (1986). Administrateur civil au budget de 1986 à 1990, puis attaché financier pour le Proche et le Moyen-Orient au Caire (Egypte). Proclamé député de la Savoie, en juin 1993, en qualité de suppléant de Michel Barnier, devenu ministre de l'environnement. Conseiller général depuis 1994.]

PRESSENTI très tôt pour être membre du gouvernement, Hervé Gaymard avait exprimé une prudente réserve : il ne pouvait accepter une telle nomination qu'à la condition que Michel Barnier figure aussi dans l'équipe d'Alain Juppé. Le suppléant ne pouvait supplanter trop vite celui qui avait permis son entrée à l'Assemblée nationale.

Issu d'un milieu modeste de commerçants et d'agriculteurs, militant dès l'âge de quatorze ans à l'UDR, Hervé Gaymard a pourtant su, en deux ans, se faire connaître et apprécier de ses pairs de la commission des finances. Contrairement à Michel Barnier, il a choisi, dès le début de la campagne, de soutenir Jacques Chirac et s'est imposé, très vite, comme une des révélations de son équipe.

P. R.-D.



ANNE-MARIE IDRAC
TRANSPORTS

[Née le 27 juillet 1951 à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), diplômée de l'IEP de Paris (1971), licenciée en droit, ancienne élève de l'ENA (1974). Membre du CDS. A fait carrière au ministère du logement, de l'équipement et des transports.]

FILLE d'André Colin, l'un des pères-fondateurs du MRP à la Libération, qui *fut sénateur du Finistère et président du conseil régional de Bretagne, décédé en août 1978*, Anne-Marie Idrac, elle-même militante du CDS, n'arrive pas en terre inconnue.

Elle n'a en effet passé que cinq années professionnelles (deux ans auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées et trois ans à la direction de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise) à l'extérieur du ministère de l'équipement, du logement et des transports, où elle a acquis son expérience au contact d'hommes comme Marcel Cavaillé ou Michel d'Ornano. Elle s'est familiarisée avec certains dossiers difficiles en tant que directeur des transports terrestres, négociant par exemple un « contrat de progrès » entre les partenaires sociaux des transports routiers.

Martine Laronche



RAYMOND-MAX AUBERT
DÉVELOPPEMENT RURAL

[Né le 15 mars 1947 à Innsbruck (Autriche). Licence de mathématiques et de sciences économiques ; DES d'économie ; ENA (1980). Directeur adjoint de cabinet, puis chargé de mission auprès de Jacques Chirac à la Mairie de Paris ; secrétaire général de la Fondation Claude Pompidou. *Député de la Corrèze depuis mars 1993.* Conseiller général de Tulle-*Urbain Nord* (depuis 1988). Conseiller municipal de Tulle.]

LE développement rural est confié à un proche de Jacques Chirac, tant dans son fief de la Corrèze qu'à Paris. Conseiller municipal de Brive de 1983 à 1988, M. Aubert s'est ensuite implanté à Tulle, où il est aujourd'hui candidat contre le maire communiste, Jean Combasteil. Sa nomination est un signe adressé aux communes rurales, qui, sortant du giron du seul ministère de l'agriculture, disposeront désormais d'un interlocuteur attitré auprès du ministre de l'aménagement du territoire, le Parisien Bernard Pons. M. Aubert a affirmé, à propos de son champ d'activités au gouvernement, que *« le critère de rentabilité est très exactement antinomique avec la notion d'aménagement du territoire »* (*Le Monde* du 21 février 1994).

Pascale Sauvage

Le ralliement de François Bayrou à Jacques Chirac, dès le lendemain du premier tour de la présidentielle, est récompensé. Il n'obtient pas le ministère des affaires étrangères, mais il reste au gouvernement et voit ses attributions largement étendues. En plus de l'éducation nationale, il *aura la charge de l'enseignement supérieur*, de la recherche et même de l'insertion professionnelle. Mais il va devoir préparer le référendum sur l'école, contre lequel il n'avait pas eu de mots assez durs *au temps où il soutenait Edouard Balladur.* Hervé de Charette, qui, lui, s'était très vite rangé derrière le maire de Paris, hérite du ministère des affaires étrangères. Comme pour le gouvernement Bérégovoy, la *coopération est rattachée au Quai d'Orsay*, son titulaire, Jacques Godfrain, étant ministre délégué. Les affaires européennes sont, depuis plusieurs années, dans la même situation, Michel Barnier remplaçant *à ce poste Alain Lamassoure. Ce sont les* deux seuls membres du gouvernement à bénéficier du titre de ministre délégué.



FRANÇOIS BAYROU
ÉDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

[Né le 25 mai 1951 à Bordères (Pyrénées-Atlantiques), agrégé de lettres classiques, François Bayrou a été professeur à Pau de 1974 à 1979. Conseiller technique de Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en 1979, rédacteur en chef de la revue *Démocratie moderne* depuis 1980, secrétaire national du CDS de 1980 à 1986, puis secrétaire général adjoint, il devient délégué, puis secrétaire général de l'UDF, de 1989 à décembre 1994, date à laquelle il est élu président du CDS. Conseiller général de Pau-Sud depuis 1982, député depuis 1986, président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques depuis 1992, M. Bayrou a été ministre de l'éducation nationale dans le gouvernement d'Edouard Balladur.]

Un héritage encombrant

CENTRISTE ? Depuis toujours ! Barriste ? Assurément ! Giscardien ? Ne vous en déplaise ! Centriste à nouveau ? Comme de bien entendu ! Balladurien ? Puisqu'on vous le dit ! Chiraquien ? S'il le faut ! François Bayrou a de l'habileté à revendre et on ne le prendra jamais en défaut de constance, même si son parcours peut sembler sinueux aux moins avertis de la politique. Cette constance, le ministre de l'éducation nationale en fait d'ailleurs la preuve, jour après jour, dans l'énergie qu'il mobilise pour son projet politique : constituer autour de lui une force capable de le propulser au plus haut, où il défendra les valeurs européennes et sociales du centre droit.

Après avoir longtemps misé sur une UDF que finirait bien par abandonner Valéry Giscard d'Estaing, le Béarnais – auteur à succès d'un *Henri IV* vendu à des milliers d'exemplaires – *s'est retourné vers son parti* d'origine, le CDS, qu'il a pris des mains de Pierre Méhaignerie *pour en faire le jardin de* son ambition. Rassembleur en diable, François Bayrou a pourtant malencontreusement parié sur Edouard Balladur, le vaincu du premier tour de l'élection présidentielle. Tandis que son rival à l'UDF, François Léotard, cet autre soutien du premier ministre, se murait dans une hostilité à peine voilée au camp chiraquien, le président du CDS a cependant rallié celui-ci sans barguigner, ce qui explique en partie le rang flatteur et la taille avantageuse de son domaine ministériel.

A dire vrai, François Bayrou escomptait sans doute d'autres responsabilités, *mais il n'est pas* parvenu à en convaincre Alain Juppé et Jacques Chirac, même *par la menace de la non-partici*pation du CDS au gouvernement. Déjà ministre de l'éduca*tion dans le gouvernement* d'Edouard Balladur, il a fait la preuve de sa capacité à se sortir *de situations compromises* en gommant, avec une facilité insolente, son faux pas sur la loi Falloux. Mais il y est parvenu au prix d'une loi de programmation scolaire ambitieuse dont il va devoir assumer les conséquences, notamment financières. Pour son malheur, le ministre a également critiqué, plus souvent qu'à son tour, au cours de la campagne, un projet de référendum sur l'école proposé par Jacques Chirac, et dont il aura finalement la responsabilité. A l'éducation nationale, les exercices et les travaux pratiques risquent donc de ne pas attendre la rentrée.

Gilles Paris



HERVÉ DE CHARETTE
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

[Né le 30 juillet 1938, à Paris, diplômé de HEC et de Sciences-Po, ancien élève de l'ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Membre de plusieurs cabinets ministériels, ceux de Georges Gorse, ministre du travail (1973-1974), d'André Postel-Vinay, de Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés (1974-1976), de Christian Beullac, ministre du travail (1976-1978), de Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur (1980-1981). Préside la Sonacotra de 1980 à 1981. Secrétaire national du Parti républicain en 1977, député de la Nièvre en 1986. Ministre délégué auprès du premier ministre chargé de *la fonction publique* de 1986 à 1988, député du Maine-et-Loire en 1988, maire de Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) en 1989, puis *délégué général des Clubs Perspectives et réalités.* Conseiller régional des Pays de la Loire en mars 1992, réélu député en 1993, il était ministre *du logement dans le gouvernement* d'Edouard Balladur.]

Serviteur de l'Etat et fidèle giscardien

IL n'est pas donné à tout le monde d'être recruté par un président de la République. A bien y réfléchir, cette distinction vaut bien la loyauté en acier trempé dont le nouveau ministre des affaires étrangères a fait preuve à l'égard de Valéry Giscard d'Estaing au cours de ces dernières années, pourtant peu favorables à son camp. Hervé de Charette est membre du cabinet du ministre du travail, en 1977, lorsqu'à l'issue d'un conseil interministériel, le président de la République lui recommande de se lancer en politique. Appli*qué, l'énarque diplômé de HEC* fait obligeamment ses classes au Parti républicain, le parti du président, *avant l'arrivée à sa* tête de François Léotard, de Gérard Longuet et d'Alain Madelin, les rejetons turbulents du giscardisme.

Privé du soutien du président rejeté en 1981 par le suffrage universel, le nouveau ministre des affaires étrangères se spécialise alors dans des « parachutages » de casse-cou. Il tente sa chance sans succès dans la Nièvre et à Nevers, *avant d'être sauvé, malgré lui,* par le mode de scrutin proportionnel qui lui permet de décro*cher, en 1986, un siège de dépu*té, passeport pour le premier gouvernement de cohabitation. *Il s'efforce vainement d'y faire* entendre la voix de l'ancien président de la République, étouffée par l'affrontement entre Jacques Chirac et Raymond Barre.

« Fidèle giscardien », donc, comme on dit *« baron gaulliste »*, Hervé de Charette s'installe plus commodément dans le Maine-et-Loire, à partir de 1988, ainsi qu'à la tête des Clubs Perspectives et réalités, dernière place-forte acquise, au sein de l'UDF, à l'ancien président de la République, pour tenter un pari impossible : la candidature de son modèle en politique à l'élection présidentielle de 1995. Ministre du logement d'Edouard Balladur, Hervé de Charette est ainsi l'un des rares membres du gouvernement à résister à l'attraction balladurienne. L'opération rê*vée échoue, mais les bonnes re*lations qu'entretiennent aujourd'hui Jacques Chirac et *l'ancien président de la Répu*blique lui ouvrent des perspectives inespérées qui lui permettent de renouer avec sa formation de grand serviteur de l'Etat.

G. P.



JACQUES GODFRAIN
COOPÉRATION

[Né le 4 juin 1943 à Toulouse. Diplômé *d'études supérieures de sciences économiques* et de l'IEP de Toulouse. Attaché de direction à la Snecma, puis à UTA. Membre du comité central de l'UDR en 1967. De 1973 à 1974, chargé de mission à l'Elysée. Elu député de l'Aveyron en 1978, constamment réélu depuis. Conseiller municipal de Saint-Affrique et conseiller général de Saint-Sernin-sur Rance. Secrétaire national du RPR, chargé des problèmes de sécurité, puis des affaires sociales. Délégué général du RPR depuis 1992.]

L'ombre de Jacques Foccart

DANS la plus pure tradition gaulliste, les amitiés de Jacques Chirac en Afrique méritent considération et attention. Après deux années difficiles, où il a fallu subir à la fois la concurrence des « réseaux » de Charles Pasqua et l'affranchissement imprévu d'un Michel Roussin détourné par les balladuriens, les chiraquiens ont manifestement décidé de reprendre les questions africaines bien en main.

Fidèle serviteur de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou, conseiller auprès de Jacques Chirac lors de son passage à Matignon entre 1986 et 1988, resté totalement à son service dans son repère discret de la rue de Martignac, *Jacques Foccart*, malgré ses quatre-vingt-deux ans, est appelé à rester, dans l'ombre *de l'Elysée, au carrefour de* toutes les pistes plus ou moins bien défrichées de l'Afrique. Il lui fallait sur le terrain un homme sûr autant que discret, dévoué, chiraquien sans peur et sans reproche : Jacques Godfrain, de ce point de vue, se présente comme l'homme idéal.

Pour les spécialistes des dossiers africains et de leurs mystères, le choix de l'élu de... Saint-Affrique ne constituera pas une surprise. De Jacques Foccart, qu'il a connu dès 1965 quand il *se destinait à prendre les rênes* des mouvements de jeunes du Service d'action civique (SAC), Jacques Godfrain a l'habitude de dire qu'il est véritablement son *« père en politique »*. Le père aura maintes fois l'occasion d'apprécier le militantisme actif d'un fils qui se distinguera, notamment, en étant l'un des organisateurs de la grande manifestation gaulliste du 30 mai 1968 sur les Champs-Elysées.

Longtemps, M. Godfrain a été le plus jeune partout. Le plus jeune des dirigeants de l'UDR, le plus jeune candidat de France, en se lançant sans succès, aux élections législatives de juin *1968, contre la citadelle de Paul* Alduy à Perpignan. Ce fonceur, ce passionné de rugby et de mo*to, devra attendre dix ans avant* d'être élu député pour la première fois, sur les terres mater*nelles de l'Aveyron, en plein* pays du Roquefort. Sans cesse réélu depuis, il s'est dépensé *sans compter pour aider ce dé*partement à s'ouvrir sur le progrès tout en gardant ses hommes.

S'étant distingué sur les dossiers de la sécurité et de la participation, dont il a eu la charge en tant que secrétaire national du RPR, ce chiraquien fidèle a pour passion l'Afrique. Une semaine avant le premier tour de l'élection présidentielle, c'est lui, avec un autre ancien ministre de la coopération, Robert Galley, qui avait été chargé par Jacques Chirac d'entreprendre une discrète tournée africaine, afin de prodiguer toutes les assurances utiles.

D. C.

L'imposante taille du ministère confié à François Bayrou lui permet de disposer de trois secrétaires d'Etat : Jean de Boishue, un séguiniste, aura en charge l'enseignement supérieur ; Elisabeth Dufourcq, une chercheuse de l'Inserm, s'occupera d'un secteur qu'elle connaît bien, la recherche ; Françoise Hostalier, député giscardien du Nord, sera responsable *de ce qui, a priori*, est un très vaste secteur, l'enseignement scolaire. Ainsi il ne reste plus en gestion directe à M. Bayrou que la formation professionnelle. Aux affaires étrangères, M. de Charette, en plus *de ses deux ministres délégués, a sous sa tutelle* la francophonie, confiée à Margie Sudre, présidente du conseil régional de la Réunion.



JEAN DE BOISHUE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[Né le 12 septembre 1943 à Boulogne-Billancourt, agrégé de l'université, professeur de russe et de littérature comparée à Paris-IV. Maire (RPR) de Brétigny-sur-Orge depuis 1984, conseiller régional d'Ile-de-France de 1986 à 1993, conseiller général de l'Essonne depuis 1988, député depuis 1993.]

D'UNE longue carrière auprès d'Olivier Gui*chard, Jean de Bois*hue aura retenu quelques idées essentielles sur l'aménagement du territoire. De sa proximité politique avec Philippe Séguin, il a gardé une certaine liberté de ton et de parole. Fils d'émigré russe – il est président de la Maison de Russie de Sainte-Geneviève-des-Bois –, cet agrégé de littérature n'aura exercé que trois années à l'université, un monde qu'il redécouvre en 1994.

A peine élu député, il est chargé par Edouard Balladur d'une mission sur les relations entre l'enseignement supérieur et les collectivités locales. Il préconise l'extension des lois de décentralisation pour engager les régions dans le financement des premiers cycles universitaires, thème repris dans le projet de référendum sur l'éducation de Jacques Chirac.

Michel Delberghe



FRANÇOISE HOSTALIER
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

[Née le 19 août 1953, à Beauvais (Oise). Titulaire d'une licence et d'une maîtrise, professeur de mathématiques. Membre du Parti républicain et des Clubs Perspectives et Réalités. Conseillère municipale d'Armentières depuis 1991, député du Nord depuis 1993.]

FRANÇOISE HOSTALIER *est un enfant de la vague* législative de 1993. Donnée archi-battue face à un baron socialiste du Nord, elle a su profiter du courant ascendant pour se glisser avec un peu plus de 51 % des voix au Palais-Bourbon. Pleine d'allant et d'énergie, elle s'y est fait très vite remarquer par Charles Millon, président d'un groupe UDF de l'Assemblée nationale où les femmes ne sont pas particulièrement légion.

C'est sur ses terres nordistes, le 15 décembre 1994, que le président de la région Rhône-Alpes, qui s'était déclaré candidat « potentiel » un mois plus tôt, avait effectué le premier déplacement de son éphémère *campagne, alors que* M. Balladur semblait encore promis à l'Elysée. Seule, elle avait bravement *piloté le président de la* région Rhône-Alpes de foyer d'hébergement en réunion publique. Elle doit être aujourd'hui la première surprise de sa bonne fortune.

G. P.



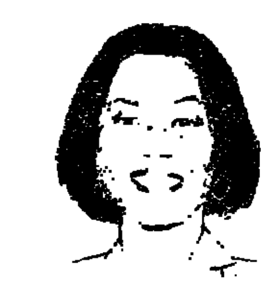
ELISABETH DUFOURCQ
RECHERCHE

[Née le 7 décembre 1940, à Boulogne-Billancourt. Ingénieur de recherches à l'unité INSERM paludisme et sida dirigée par Marc Gentilini (Pitié-Salpêtrière).]

ELISABETH DUFOURCQ, qui siège actuellement au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un Capes d'histoire et géographie. Après avoir enseigné, elle devient chargée de mission au ministère des affaires étrangères, dont son mari, Bertrand Dufourcq, est aujourd'hui le secrétaire général.

En 1980, elle rejoint l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Elle y sera successivement chef de cabinet du directeur général (1980-1982), chef du bureau de la recherche médicale *dans les pays du* tiers-monde et les DOM-TOM (1982-1985) et membre du conseil *d'administration, élue au titre* du Syndicat national indépendant pour la recherche scientifique. Elisabeth Dufourcq *est l'auteur* d'une thèse sur *Les Congrégations religieuses féminines hors d'Europe, de Richelieu à nos jours*, dont elle a tiré, en 1993, un livre intitulé *Les Aventurières de Dieu*.

Jean-François Augereau



MARGIE SUDRE
FRANCOPHONIE

[Née en 1943 à Minh, en Indochine, d'un père officier français et d'une mère vietnamienne, *Marguerite Sudre, dite « Margie »*, est médecin anesthésiste. Depuis juin 1993, elle préside le conseil régional de La *Réunion, où elle a remplacé son époux*, Camille, déclaré inéligible pour avoir dépassé le plafond des dépenses de campagne lors des élections régionales de 1992.]

AVANT son élection, grâce au soutien du Parti communiste réunionnais et de dissidents socialistes, Margie Sudre n'avait eu d'autre engagement que la cause de la liberté audiovisuelle. Celle-ci s'est cristallisée, à la Réunion, autour de Radio Free Dom, en 1981, puis de Télé Free Dom, en 1986, et elle a bouleversé les clivages politiques. *Bien que le* mouvement populiste Free Dom, créé par Camille Sudre, se situe *plutôt à gauche, le nouveau se*crétaire d'Etat à la francophonie a été *« barriste »* et se définit *comme centriste*. Lors du dernier séjour à la Réunion de Jacques Chirac, en décembre 1994, elle avait été séduite par le discours du candidat sur l'application immédiate de *« l'égalité sociale »*. Elle n'avait cependant pas appelé à voter pour lui à l'élection présidentielle.

J.-L. S.

MICHEL BARNIER
AFFAIRES EUROPÉENNES

[Né le 9 janvier 1951 à La Tronche (Isère). Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris. Délégué de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), puis chargé de mission au cabinet du premier ministre chargé de l'environnement dans un gouvernement français, Robert Poujade. Élu conseiller général de Bourg-Saint-Maurice en 1973, député de la *Savoie en 1978. Président du conseil général* de la Savoie depuis 1982. Ministre de l'environnement depuis le 30 mars 1993.]

Le goût de l'indépendance

COMME Jacques Godfrain, il fut, lui aussi, souvent le plus jeune : plus jeune conseiller général en 1973, à l'âge de vingt-deux ans, plus jeune député en 1978, plus jeune président de conseil général en 1982. Entré en politique avec les jeunes gaullistes de l'UJP, Michel Barnier fait partie d'une génération d'élus de terrain qui, à force d'engranger des succès lo*caux, ont acquis très tôt leur in*dépendance vis-à-vis des états-majors parisiens.

Il force même le trait dans ce domaine : lors de la campagne présidentielle de 1981, alors que *Jacques Chirac est candidat* pour la première fois, il est de ces jeunes élus qui prêtent leur concours à Valéry Giscard d'Estaing à la télévision. Trois ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir, il invite le président de la République, François Mitterrand, à participer à une séance extraordinaire du conseil général de Savoie. Mais, surtout, le 17 octobre 1986, il obtient du Comité international olympique le privilège d'organiser les Jeux olympiques d'hiver à Albertville, en 1992, au détriment de la candidature de Paris pour les Jeux d'été. Cela lui vaudra d'être absent du premier gouvernement de cohabitation.

A l'Assemblée nationale, le coprésident (avec Jean-Claude Killy) du Comité d'organisation des Jeux olympiques commence, à la même époque, à se spécialiser dans les questions de l'environnement. Rapporteur spécial de la commission des finances, il remet ainsi au président de la République, en 1990, un catalogue de *« cent propositions pour une nouvelle politique de l'environnement »*, suivi, deux ans plus tard, de la publication d'un *Atlas des risques majeurs.*

Proche de Philippe Séguin, M. Barnier souhaite pourtant, lors du débat sur le traité de Maastricht, que le RPR fasse passer l'intérêt de la France avant son *« réflexe d'opposition »*. Devenu ministre de l'environnement, il se sent plus proche d'Edouard Balladur. *« Comment peut-on concilier les théories ultralibérales d'Alain Madelin, plus orientées vers des gens riches et les patrons, avec les aspirations de Philippe Séguin* [au] *retour de l'Etat et* [à] *davantage de solidarité ? »*, s'interrogeait-il, à quelques semaines seulement du premier tour, dans un entretien à *Témoignage chrétien* (daté 17 mars).

Il ne lui a pas été tenu rigueur de ce mauvais choix. Toutefois, M. Barnier avait choisi comme suppléant, en 1993, Hervé Gaymard, le nouveau secrétaire d'État aux finances. Deux membres du gouvernement pour une même circonscription, c'est le trop-plein. Aussi M. Barnier pourrait-il ne faire qu'un bref passage dans ce gouvernement et choisir, à l'automne, de se présenter aux élections sénatoriales.

Jean-Louis Saux

Un magistrat au ministère de l'intérieur : c'est sans doute une « première » que l'arrivée de Jean-Louis Debré, ancien juge d'instruction, place Beauvau, si l'on admet que Pierre Joxe, venu de la Cour des comptes, était certes un magistrat, mais pas de l'ordre judiciaire. Secrétaire général adjoint du RPR, le député de l'Eure, fils de Michel Debré, premier chef de gouvernement de la Vᵉ République, voit récompensée, avec la direction de l'administration préfectorale et de la police nationale, sa fidélité envers Jacques Chirac pendant le gouvernement d'Edouard Balladur. Jean Puech (UDF-PR), nommé à la fonction publique, et Philippe Douste-Blazy (UDF-CDS), à la culture, appartenaient, eux, au gouvernement sortant. Jacques Barrot (UDF-CDS), au travail, retrouve un portefeuille ministériel pour la première fois depuis 1981. Jean Arthuis (UDF-CDS), sénateur de la Mayenne, bénéficie de sa deuxième nomination dans un gouvernement, après son passage à la consommation dans le cabinet qu'avait dirigé Jacques Chirac durant la première cohabitation, de 1986 à 1988.



JEAN-LOUIS DEBRÉ
INTÉRIEUR

[Né le 30 septembre 1944 à Toulouse (Haute-Garonne). Diplômé de l'IEP de Paris, docteur en droit et diplômé de l'École nationale de la magistrature. Conseiller technique puis chargé de mission au cabinet de Jacques Chirac au ministère de l'agriculture (1973-1974), à l'intérieur (1974) et à l'hôtel Matignon (1974-1976). Substitut du procureur à Evry jusqu'en 1978, année où il entre à l'administration centrale avant de devenir chef de cabinet du ministre du budget, Maurice Papon. *Juge d'instruction à Paris de 1979 à 1986.* Elu député de l'Eure en 1986, conseiller municipal d'Evreux en 1989, réélu à l'Assemblée *nationale en 1988 et en 1993. Devenu* l'année précédente conseiller général du canton de Nonancourt. Nommé secrétaire général-adjoint et porte-parole du RPR en 1993, et premier secrétaire général-adjoint en 1994].

L'ardeur d'un ancien juge d'instruction

LE *nouveau ministre de* l'intérieur a écrit, en 1986, un roman policier intitulé *Le Curieux*, qui raconte l'histoire d'un juge d'instruction, une profession qu'il connaît bien pour l'avoir exercée. Le nom du locataire de la place Beauvau est également attaché à l'histoire de la Vᵉ République, ancienne ou récente : il est le fils de Michel Debré (qui fut premier ministre du général de Gaulle de 1959 à 1962) et le frère jumeau de Bernard Debré, chirurgien et dernier ministre de la coopération du gouvernement d'Edouard Balladur. Des deux frères entrés en politique, Jean-Louis est celui qui rappelle le plus les traits de son père.

En héritant du ministère de l'intérieur, Jean-Louis Debré voit récompensés son sens de l'orga*nisation et sa pugnacité, mis au* service de Jacques Chirac, qu'il connaît depuis plus de vingt ans. *Cette ardeur l'a conduit à propo*ser, en 1993, « un ticket » Chirac-Balladur pour l'élection présidentielle, puis à réclamer, en 1994, *« une véritable rupture »* avec l'action du premier ministre, avant de donner une série de coups de boutoir, au début de cette année, contre le chef du gouvernement.

Dans cette activité de sabreur – sévèrement jugée, en privé, par Edouard Balladur –, M. Debré s'est senti parfois bien seul, même si personne ne peut imaginer qu'il livrait bataille sans l'aval de Jacques Chirac.

Jouant volontiers les timides, tout en lâchant quelques juge*ments assassins*, faisant mine d'avoir des absences pour mieux cacher une mémoire sélective. *M. Debré tente souvent de faire* croire qu'il ne connaît pas les sujets sur lesquels il dispose des in*formations les plus pointues* ; sans doute une habitude qui lui reste de la magistrature, quand il s'occupait de *dossiers relatifs* au terrorisme et au grand banditisme, ce dont les services du ministère de l'intérieur n'auront probablement qu'à se féliciter. Reste à savoir comment le monde policier appréciera d'avoir à sa *tête* un *ancien* magistrat.

C'est, en tout cas, pour *MM. Chirac et Juppé le choix* d'un homme de confiance, qui fut le véritable « ministre de l'intérieur » du RPR pendant deux ans.

Conseiller municipal d'Evreux depuis 1989, il va abandonner cette ville pour se présenter, en juin, aux élections municipales dans le XVIIIᵉ arrondissement de Paris, celui-là même que quitte Alain Juppé.

O. B.



JACQUES BARROT
TRAVAIL, DIALOGUE SOCIAL
ET PARTICIPATION

*[Né le 3 février 1937 à Yssingeaux (Haute-*Loire). Licencié en droit, diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'un DES de sociologie. Député (UDF-CDS) de Haute-Loire depuis 1967. Secrétaire d'Etat au logement (1974-1978), ministre du commerce et de l'artisanat, puis ministre de la santé (1979-1981). Président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale (1986-1988). Président du conseil général de la Haute-Loire depuis 1976, maire d'Yssingeaux depuis 1989. Président du groupe de l'Union du centre de 1991 à 1993. Président de la commission des finances de l'Assemblée nationale depuis 1993. Vice-président du CDS.]

Un catholique social au travail

CENTRISTE il est, centriste il restera, même si, selon son expression, *« ce n'est pas du gâteau »*. Fils de Noël Barrot, ancien député et ancien questeur de l'Assemblée nationale, Jacques Barrot a baigné dans la politique dès son enfance, empruntant ensuite les pas de son père à la *mairie* d'Yssingeaux et *comme* député de Haute-Loire. Militant de la Jeunesse étudiante chrétienne, il a retrouvé naturellement dans la démocratie chrétienne les fondements de son catholicisme social et de son engagement européen. Le nouveau ministre du travail, du dialogue social et de la participation, qui retourne au gouvernemnent quatorze ans après l'avoir quitté, n'aime pas la demi-mesure.

Centriste de combat, fougueux dans ses convictions, *Jacques Barrot fonde*, en 1969, aux côtés de Joseph Fontanet et de Jacques Duhamel, le Centre *démocratie* et progrès (CDP) qui soutient Georges Pompidou. En 1974, il connaît son baptême du feu ministériel au logement, où il crée l'aide personnalisée au logement. Au commerce, il dote les artisans et commerçants de régimes sociaux puis affronte à la santé les résistances des *médecins* à la maîtrise des dépenses.

« Avant tout Cévenol », il *défend avec opiniâtreté*, au CDP puis au CDS, un centre résolument réformateur. Hostile à la pêche individuelle aux centristes en 1988 – le début de la *« mitterrandolence »* –, réticent face à la cohabitation, le *barriste* Barrot se montre violemment hostile au Front national – *« Nous sommes et resterons le vaccin anti-Le Pen de l'opposition »*, dit-il en 1991 – et résiste à l'occasion au *« vieil atavisme hégémonique »* du RPR.

Parlementaire hyperactif, l'ancien président de la commission des affaires sociales puis de celle des finances a toujours une réforme en tête. Sachant mettre *sa passion tant* au service de l'enseignement privé que de Maastricht, M. Barrot veut réformer à la fois les *institutions*, l'éducation, l'impôt sur le revenu et le financement de la protection sociale. Ce spécialiste du social, qui a du mal à dissimuler ses inquiétudes derrière ses espérances, ne manque pas d'atouts pour être, dans ce ministère du travail et de la participation, d'inspiration toute gaulliste, un homme de dialogue.

Balladurien sans excès, il risque pourtant de prendre les syndicats à rebrousse-poil en se faisant l'avocat d'*« une flexibilité accrue, qui ne signifie pas insécurité »*. Le combat pour l'emploi nécessite à ses yeux innovation et mobilisation, quitte à bousculer, au passage, quelques acquis sociaux.

Michel Noblecourt



PHILIPPE DOUSTE-BLAZY
CULTURE

[Né le 1ᵉʳ janvier 1953 à Lourdes (Hautes-*Pyrénées*), docteur en médecine, directeur national du comité de coordination pour la recherche sur le cholestérol et l'artériosclérose. *Philippe Douste-Blazy est maire de Lourdes* depuis 1989. Elu député européen en 1989, conseiller régional en 1992, il est élu député en 1993, *puis conseiller général en 1994.* Philippe Douste-Blazy était ministre de la santé dans le gouvernement d'Edouard Balladur.]

Un centriste pressé

LA *« garde rapprochée »* se rend et ne meurt pas. En septembre 1993, Philippe Douste-Blazy assurait, par cette mâle expression, qu'il *faudrait passer sur le corps du* CDS pour s'en prendre au premier ministre. En avril 1995, après la *défaite* d'Edouard Balladur, il a pourtant rejoint sans état d'âme le camp chiraquien. A bon escient.

Ministre il était, ministre il demeure. Le cardiologue émérite qu'il est passe simplement de la santé à la culture, où les diplômes ne sont apparemment pas exigés. Qui voudrait d'ailleurs *se passer d'un parcours* aussi lisse sur lequel semblent glisser tous les échecs ?

Il est premier en tout à Lourdes, la ville de son grand-père sénateur : maire et conseiller général, il a été élu, dans les deux cas, au premier tour. Philippe Douste-Blazy a déboulonné à ces deux occasions un monument radical, François Abadie, et s'est donné les moyens de régner durablement sur la cité mariale.

Il a été élu député européen puis député tout court, chaque fois à la première tentative. Pour couronner le tout, Philippe Douste-Blazy est également, depuis décembre 1994, secrétaire général du CDS, où le cumul n'a jamais fait peur à personne.

Une telle succession de titres ne doit évidemment rien au hasard. Ses amis centristes ont eu depuis six ans l'occasion de se méfier de ses fausses allures juvéniles et d'apprécier à sa juste mesure une ambition qui lui a permis de réaliser un itinéraire *professionnel en tous points* exemplaire.

Sur cette base solide, *M. Douste-Blazy* a construit un parcours enviable, grâce notamment à des actions médiatiques pour le préservatif ou pour la lutte contre la drogue.

Mais l'ambition peut aussi perdre ses meilleurs élèves. Lors de la guerre de succession qui a opposé Bernard Bosson à François Bayrou pour la succession de Pierre Méhaignerie à la tête du CDS, Philippe Douste-Blazy a, une première fois, montré la vigueur de son *appétit en étant* prêt à servir de secrétaire général à l'un comme à l'autre, mal*gré leurs projets diamétralement* opposés.

Alors qu'une succession de faits *divers* a assombri son parcours municipal – le directeur de son cabinet s'est notamment donné la mort le 24 mars –, la campagne présidentielle et la défaite du premier ministre, dont il était devenu le porte-parole, l'ont conduit *ensuite* à se montrer un peu trop prompt à renouer les liens avec le camp de Jacques Chirac.

Cet empressement a agacé jusqu'à ses amis, qui ont souhaité, presque pour son bien, qu'il goûte rapidement la brûlure de la défaite, qui, en politique, trempe, dit-on, les meilleurs caractères.

G. P.



ROGER ROMANI
RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

[Né le 25 août 1934 à Tunis (Tunisie). D'abord assistant de direction à l'ORTF. Membre du cabinet d'Yves Guéna au ministère des Postes (1967) et de l'information (1968), puis de Roger Frey, ministre chargé des relations avec le Parlement (1969). Collaborateur de Jacques Chirac en 1971. Le suit, notamment, à l'hôtel Matignon, entre 1974 et 1976. Conseiller de Paris (RPR) depuis 1971, sénateur de Paris depuis 1977.]

Inconditionnel et discret

ROGER ROMANI *a trois* passions, trois fidélités : Jacques Chirac, Paris et le *Sénat. Servies, chacune*, par une longue expérience des hommes et de leurs vanités, et *par des talents de diplomate et de* conciliateur légendaires à l'Hôtel de Ville de Paris comme au palais du Luxembourg.

A quoi il convient d'ajouter une inébranlable courtoisie, une onction de cardinal et une discrétion à toute épreuve. Détenteur de *tant de secrets*, il se garde *bien* de les galvauder. Ce qui ne lui interdit pas d'en user.

Quand il *rencontre* Jacques Chirac et entre, voilà vingt-cinq ans, dans son cabinet au ministère chargé des relations avec le Parlement, M. Romani a déjà fait *ses classes : auprès d'Yves Guéna*, tout d'abord, puis de Roger Frey, ce baron du gaullisme. Mais c'est dans le sillage du futur président de la République qu'il se place, *dès 1971, sans jamais plus dévier* de cette fidélité inconditionnelle. Pour son plus grand profit.

Elu conseiller de Paris en 1971, il suit M. Chirac au ministère de l'agriculture, puis de l'intérieur, enfin à l'hôtel Matignon entre 1974 et 1976. Il le soutient encore lorsque le jeune premier ministre s'empare à la hussarde du parti gaulliste.

Il ne le quitte pas davantage lorsque M. Chirac démissionne en 1976 et fonde le RPR, et il soutient activement sa candidature lors de son élection victorieuse de 1977 à la Mairie de Paris.

Roger Romani est alors payé de retour : le nouveau maire de la capitale lui taille, sur mesure, un poste de questeur – unique en France dans une municipalité –, centre de toutes les influences et où il se montre, depuis, attentif à tous et à chacun. Inévitable, indispensable, impénétrable.

C'est en 1977, encore, qu'il siège pour la première fois au Sénat, en même temps qu'un autre Corse, Charles Pasqua, auquel il succédera entre 1986 et 1988, dans le fauteuil de président du groupe RPR. Et avec qui il tentera de *maintenir les ponts*, à la fin des années 80, au moment de la fronde rénovatrice du sénateur *des Hauts-de Seine contre le président* du RPR.

Lors de la formation du gou*vernement Balladur, en 1993, il* hérite d'un portefeuille qui paraît un peu étriqué : celui des relations avec le seul Sénat (à quoi s'ajoute le dossier des rapatriés), et non avec l'ensemble du Parlement.

Pourtant, il donnera une nou*velle fois, au palais du Luxem*bourg, la preuve de son attachement à Jacques Chirac : *à l'approche de l'élection présiden*tielle et au moment où Edouard Balladur tente de les attirer dans son sillage, les sénateurs du RPR restent, dans leur majorité, fidèles au maire de Paris. Roger Romani n'y est pas pour rien. Il en est, aujourd'hui, remercié.

Gérard Courtois



JEAN ARTHUIS
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET PLAN

[Né le 7 octobre 1944 à Saint-Martin-du-Bois (Maine-et-Loire), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, expert-comptable. Jean Arthuis (CDS) est maire de Château-Gontier (Mayenne) depuis 1971, conseiller général de la Mayenne depuis 1976, sénateur depuis 1983 et président du conseil général de la Mayenne depuis 1992. Secrétaire d'Etat auprès de Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, de 1986 à 1987, puis auprès d'Édouard Balladur, en charge de la consommation, de la concurrence et de la participation, jusqu'en 1988. *Réélu sénateur le 24 juillet 1988 et le* 27 septembre 1992, il siège à la commission des finances du Sénat depuis 1989 et en devient le rapporteur général en 1992. *Il est* vice-président du CDS depuis janvier.]

Sénateur et « rapporteur »

LE mot « rapport » colle à Jean Arthuis comme une seconde peau. Ce technicien à la recherche d'un rôle politique a surtout fait parler de lui jusqu'ici – ce qui ne lui vaut pas que des amis dans les couloirs du palais du Luxembourg – par ses *innombrables rapports sur* les délocalisations, sur la justice, sur la réforme fiscale, sur les ambiguités de l'Etat actionnaire, sur les stocks options...

Il devait même en présenter un le 30 mai sur la *« nécessaire remise en ordre »* des codevi (Comptes pour le développement industriel). Les cartons *d'invitation étaient déjà partis. « Je suis superstitieux »*, s'excuse le sénateur. Et pourtant, Dieu *sait qu'il voulait entrer dans* ce gouvernement qui doit *« marquer une ère de réforme et de changement »* !

Il en est donc. Et avec le titre plein de ministre, même si son territoire paraît mal défini. Coincé entre un ministre de l'aménagement du territoire et un autre chargé de la décentralisation, M. Arthuis se voit *« très transversal »*. Héritant d'une partie de l'ancien ministère d'Alain Madelin, il souhaite récupérer *« le plus possible »* des agences et institutions s'occupant de développement économique : *« Il y a beaucoup d'effervescence dans ce domaine, mais cela manque de synergie »*. Jean Arthuis pense notamment à la dispersion des aides régionales ou des fonds structurels européens.

Pro-maastrichien convaincu, il ne supporte pas de s'être fait taxer de protectionniste lors de la publication de son rapport sur les délocalisations. Soulignant avec entêtement les dangers de la mondialisation de l'économie, il prêche pour une Europe renforcée, marchant à grands pas vers la monnaie unique.

Partisan d'une grande réforme fiscale, il préconise la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG, l'*abaissement du taux* marginal d'imposition sur le revenu de 56,8 % à 40 % et un allègement massif des charges patronales et salariales. Quitte à augmenter les impôts sur la consommation.

Des idées qu'il partage avec d'autres membres du nouveau gouvernement. Cela lui suffira-t-il à faire entendre son discours parfois dérangeant, souvent austère ? *Cela eut le don longtemps* d'irriter un autre élu de la Mayenne, le député François d'Aubert (UDF-PR).

Ironie du sort : les deux Mayennais vont se retrouver autour de la même table du conseil des ministres.

Claire Blandin



JEAN PUECH
FONCTION PUBLIQUE

[Né le 22 février 1942 à Viviez (Aveyron). Maîtrise de sciences physiques. Professeur de physique à Rodez à partir de 1967. Responsable départemental de la Fédération nationale des républicains indépendants . Elu président du conseil général de l'Aveyron en 1976, maire de Rignac en 1977. Chargé de mission au cabinet de Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports (1974-1978), puis secrétaire d'Etat au logement (1978-1980). Elu sénateur (UDF-PR) de l'Aveyron en 1980. Président de l'Assemblée des présidents des conseils généraux depuis 1989. Nommé ministre de l'agriculture et de la pêche en 1993.]

Un « patron » pour les agents de l'Etat

LORSQU'IL est devenu ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech (UDF-PR) a refusé de quitter son fauteuil de président de l'Assemblée des *présidents de conseils* généraux (APCG). C'est dire s'il y est attaché.

Il s'y est *installé en 1989, pour* défendre les intérêts des exécutifs départementaux, majoritairement détenus par des élus de l'opposition UDF-RPR, face à un gouver*nement* de gauche. Partisan de Raymond Barre à l'élection présidentielle de 1988, ce militant indi*vidualiste du Parti républicain*, « patron » volontiers autoritaire, depuis près de vingt ans, de son département natal, l'Aveyron, a *entretenu des rapports difficiles* avec son ministre de tutelle, Pierre Joxe, chargé de l'intérieur, qui déclara de lui : *« Il se comporte de façon si partisane, si sectaire, si injurieuse, qu'il indispose même ses propres amis »*.

M. Puech a fait d'une tranquille amicale une association politique, forte d'une trentaine d'excellents techniciens. C'est sans doute cette vigueur insufflée à l'APCG qui lui a valu son poste de ministre de l'agriculture du *gouvernement* Balladur.

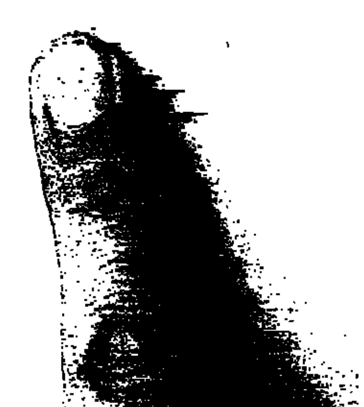
A partir de 1993, il a su s'imposer un *assagissement*, *sans* toujours faire preuve d'égards envers ceux qui ne partageaient pas son point de vue. L'APCG a admis, sans trop protester, certaines restrictions sur les finances locales. C'est une *contre-offensive* d'élus RPR et socialistes qui a contraint le gouvernement à renoncer à un *projet de transfert de charges liées* au RMI.

Partisan d'un certain conservatisme, *le très rural* président de l'APCG a suscité les foudres des assistantes sociales en diffusant *un rapport qui* critiquait leur formation ainsi que leur état d'esprit, *« individualiste »*, voire *« immature »*. En 1993, il a déposé une proposition de loi visant à donner aux élus locaux davantage de liberté dans la gestion de leur personnel.

Les syndicats attendent donc M. Puech avec *curiosité*. Ministre de la fonction publique, celui-ci ne devrait pas s'occuper des employés territoriaux, dont la tutelle sera confiée à Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté. Il devra composer avec ce dernier sur la question de la modernisation de l'administration.

Saura-t-il faire preuve de souplesse dans les négociations avec les syndicats ? A son crédit, il convient de porter un parcours sans faute au ministère de l'agriculture et de la pêche, et un succès reconnu dans l'affaire du GATT.

Rafaële Rivais



Elisabeth Hubert (RPR), une fidèle sans faille de Jacques Chirac, a obtenu le ministère qui correspondait à sa formation de médecin : la santé publique et l'assurance-maladie. Colette Codaccioni (RPR), dont le maire de Paris a repris dans son programme le projet d'« allocation parentale de libre choix », a été nommée au ministère de la solidarité entre les générations et sera chargée de la politique familiale et des retraites. Philippe Vasseur (PR), l'un des rares responsables de l'UDF à avoir soutenu le nouveau président dès le début de sa campagne, a reçu le portefeuille de l'agriculture et de l'alimentation. On peut s'étonner que le ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté ait été attribué à un député de Paris, Claude Goasgen (UDF-CDS). Quant à Eric Raoult (RPR), un autre proche de Jacques Chirac, il était depuis longtemps pressenti pour le ministère chargé de la lutte contre l'exclusion et de l'intégration, mais ce n'est qu'au dernier moment que ce spécialiste des banlieues a obtenu le portefeuille de la politique de la ville.



ELISABETH HUBERT
SANTÉ PUBLIQUE
ET ASSURANCE-MALADIE

[Née le 26 mai 1956 au Lude (Sarthe). Médecin généraliste depuis 1982. Conseillère municipale de Nantes depuis 1983. Elue députée (RPR) de Loire-Atlantique depuis mars 1986. Elle est secrétaire générale adjointe du RPR depuis septembre 1994 et tête de liste de la majorité RPR-UDF pour les élections municipales de juin à Nantes.]

Un médecin fidèle à la santé publique

LA fidélité paye, et fidèle à Jacques Chirac, Elisabeth Hubert l'a sans doute été plus que tout autre. Sa nomination au poste de ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie est d'autant moins surprenante que ce médecin généraliste de trente-huit ans – elle aura trente-neuf ans dans huit jours – a largement contribué à façonner la réflexion et le discours du nouveau président dans le domaine de la santé.

Est-ce par crainte du « péril rose » ou par vocation gaulliste ? Elle adhère au RPR... *« le 11 mai 1981 à 9 heures »*, au lendemain de l'élection de François Mitterrand. Comme beaucoup de médecins passés par le syndicalisme médical, elle est viscéralement hostile à la gauche. Des années plus tard, elle confiera, non sans humour sur elle-même : *« Je n'avais pas de culture politique et je voyais déjà les chars russes sur les Champs-Elysées. »*

Cette culture, elle l'acquiert vite : conseillère municipale à Nantes en 1983 ; benjamine de l'Assemblée nationale en mars 1986 ; patronne de la fédération RPR de Loire-Atlantique en 1992 ; secrétaire générale adjointe du parti gaulliste en 1994 ; tête de liste de la majorité pour les élections municipales à Nantes en 1995. Un parcours réalisé *« sans plan de carrière »*, assure-t-elle.

Battante, bosseuse, rayonnante, entière : les qualités que lui prêtent ses proches et ses collaborateurs nourriraient une belle hagiographie. Elle a acquis, en tout cas, une incontestable compétence sur les dossiers complexes de la bioéthique ou du financement de l'assurance-maladie, qui justifie sa nomination avenue de Ségur.

Comme en 1986 avec Michèle Barzach, Jacques Chirac a confié le portefeuille de la santé à un médecin. « Babeth », comme l'appellent affectueusement certains de ses amis, devra montrer qu'elle n'est pas au service d'une corporation. *« Quand j'étais ministre des affaires sociales, je l'ai souvent vue à l'œuvre. C'était un médecin qui savait utiliser sa qualité de médecin sans jamais tomber dans le corporatisme »*, se rappelle Philippe Séguin (*Elisabeth Hubert, portrait en mille et un mots*, France Vachey, éditions Cebig).

Certains députés, y compris au sein de la majorité, ne partagent pas l'analyse du président de l'Assemblée nationale. Ils se souviennent qu'en novembre 1994, lors d'un débat sur la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale, Mme Hubert n'avait pas hésité à dénoncer – contre toute évidence – *« la vision comptable, pour ne pas dire arithmétique »* de la politique de santé menée par le gouvernement avec le soutien de la Confédération des syndicats médicaux français. Ni à donner une leçon d'« humanisme » à Simone Veil, qui avait dû lui répliquer sèchement qu'elle n'avait *« pas le monopole du cœur »*.

Jean-Michel Bezat



COLETTE CODACCIONI
SOLIDARITÉ
ENTRE LES GÉNÉRATIONS

[Née le 11 juin 1942 à Winnezeele (Nord), sage-femme. Déléguée régionale à la condition féminine du Nord-Pas-de-Calais de 1986 à 1989. Militante du RPR depuis 1976, est conseiller municipal de Lille, dans la minorité, depuis 1983, conseiller général depuis 1992, député depuis 1993. Elle a été nommée secrétaire départementale du RPR le 10 novembre 1994.]

La famille et la vie

Une militante et une battante vient d'être nommée ministre de la solidarité entre les générations. Féministe ? Colette Codaccioni ne l'est certes pas, mais elle se proclame militante pour les femmes et pour la famille. Mère de cinq enfants, sage-femme de profession, ayant exercé à Lille pendant vingt-cinq ans, cette grande femme blonde, née au creux des Flandres, au pied du mont Cassel, mariée à un professeur de médecine gynécologue obstétricien, a toujours mis en avant, y compris dans son engagement politique, cet attachement à la famille, à la femme qui donne la vie, à la vie.

C'est ainsi qu'elle avait conçu la charge qui lui avait été confiée pendant la première cohabitation de déléguée régionale à la condition féminine. Déchargée de ce poste en 1989, elle avait trouvé naturellement le prolongement à son action dans la charge qui lui avait été confiée par Alain Juppé, au sein de l'organigramme RPR, de secrétaire nationale à la solidarité.

Edouard Balladur reconnaîtra son expérience en 1993 en la chargeant d'une mission sur la famille auprès de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Dans le rapport qu'elle remet au premier ministre à l'automne 1993, elle préconise notamment une allocation parentale de libre choix dès le premier enfant, qui lui vaut les critiques de la part des milieux féministes.

Au-delà de ses convictions, c'est sa fidélité qui est récompensée. Entrée en politique dans les années 70, aux côtés de Norbert Segard (qui fut secrétaire d'Etat aux PTT), Mme Codaccioni n'a jamais dévié de sa foi et de sa fidélité au gaullisme et à des hommes comme Jacques Chirac et Alain Juppé. Fidélité « officialisée », en novembre 1994, lorsque le secrétaire général du RPR la nomme secrétaire départemental pour le Nord en remplacement du balladurien Jacques Vernier, maire de Douai, démissionnaire.

C'est une battante qui entre au gouvernement. Le ministre de la solidarité entre les générations a conquis de haute lutte, contre les socialistes, les mandats électoraux qui sont les siens : conseiller général du canton de Lille Sud-Ouest en 1992, puis, l'année suivante, député de la première circonscription du Nord, que venait d'abandonner Pierre Mauroy pour aller au Sénat.

Autant de succès lui font regretter qu'on lui ait préféré Alex Türk, aujourd'hui sénateur non inscrit, pour conduire la liste de l'opposition au maire de Lille, une première fois en 1989 et une seconde en juin prochain. Mais disciplinée, Mme Codaccioni s'est inclinée, non sans une certaine rancœur. Elle n'a pas voulu pousser l'abnégation de figurer une seconde fois sur la liste de M. Türk. En juin, elle courra sous ses propres couleurs à Fâches-Thumesnil, ville de la banlieue lilloise qu'elle espère bien ravir au PS.

Jean-René Lore



PHILIPPE VASSEUR
AGRICULTURE ET ALIMENTATION

[Né le 31 août 1943 au Touquet (Pas-de-Calais), diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. Ancien rédacteur en chef du service économique du *Figaro*. Elu député du Pas-de-Calais en 1986, réélu en 1988 et en 1993. Conseiller régional depuis 1992. Vice-président du Parti républicain.]

Homme de terrain et de contact

CETTE fois aura donc été la bonne. En 1993, le jour de l'annonce de la composition du gouvernement d'Edouard Balladur, Philippe Vasseur détenait le portefeuille de l'agriculture à l'heure du déjeuner. Il lui avait échappé au goûter. De cette déception, le député du Pas-de-Calais a eu du mal à se remettre. En guise de consolation, ses amis du Parti républicain lui avaient offert le secrétariat général du mouvement et la fonction, exposée, de porte-parole.

Fidèle à son tempérament chaleureux, homme de contact, Philippe Vasseur sillonne alors la France entière et fourmille de projets pour réveiller le militantisme du PR. Entre deux visites aux fédérations, il ne manque jamais un débat à l'Assemblée nationale sur l'agriculture, sujet sensible s'il en est à ses électeurs ruraux du Ternois et du sud du Boulonnais, qui ont voté majoritairement pour le « non » au référendum de Maastricht.

Dans sa circonscription, on le voit partout, aux kermesses, aux *matchs de foot*, aux goûters du troisième âge ou à la fête du sou des écoles. Elle lui rend sa fidélité, en le reconduisant dans son mandat à chaque élection législative, même après la réélection de François Mitterrand en 1988, alors que le Pas-de-Calais reste profondément ancré à gauche.

Homme de terrain avant tout, Philippe Vasseur est plus à son aise dans son département du Pas-de-Calais que dans le décryptage des susceptibilités au sein du Parti républicain. Auteur, en 1988, d'un pamphlet intitulé *La droite la plus bête du monde*, il dénonce la capacité de sa famille politique à s'entre-déchirer.

Il va pourtant être la victime de ces divisions sous la seconde cohabitation. Entre, d'un côté, la volonté de Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, d'entraîner les députés dans une critique sévère du gouvernement d'Edouard Balladur, et de l'autre, celle de François Léotard, ministre de la défense, qui souhaite mettre le PR au service du premier ministre, Philippe Vasseur tergiverse.

Débordé par l'initiative des fidèles du maire de Fréjus, qui annoncent leur intention de créer leur propre groupe, il se résigne tardivement à les suivre. L'initiative tourne court et le député du Pas-de-Calais en fait les frais, qui se voit retirer son poste de secrétaire général et de porte-parole, au profit d'un balladurien plus orthodoxe, José Rossi, député de Corse-du-Sud.

Devenu électron libre du mouvement, il rejoint un autre marginal du Parti républicain, Alain Madelin, et décide, avec lui, de s'engager aux côtés de Jacques Chirac pour la campagne présidentielle. Avec la nomination de Philippe Vasseur, le Pas-de-Calais retrouve, pour la première fois depuis des décennies, un représentant de droite au gouvernement.

P. R.-D.



CLAUDE GOASGUEN
RÉFORME DE L'ÉTAT,
DÉCENTRALISATION
ET CITOYENNETÉ

[Né le 12 mars 1945, à Toulon (Var), docteur en droit. Successivement assistant, maître-assistant et maître de conférence, puis doyen à l'université de Paris-XIII, de 1971 à 1986. Conseiller technique au cabinet de René Monory, ministre de l'éducation nationale, de 1986 à 1987. Nommé inspecteur général de l'éducation nationale en 1987, puis recteur d'académie et directeur du centre national d'enseignement à distance (CNED). Conseiller de Paris depuis 1983, conseiller régional d'Ile-de-France de 1986 à 1993, adjoint au maire de Paris depuis 1989. Suppléant de Jacques Toubon en 1988 et en 1993, il devient député de Paris à la suite de la nomination de Jacques Toubon au ministère de la culture. Depuis janvier 1994, secrétaire général adjoint du CDS.]

Un franc-tireur au CDS

VOILÀ un centriste comme on en croise peu : un peu franc-tireur, un peu boucanier, ambitieux et fier de l'être. Claude Goasguen est d'ailleurs né en politique dans un monde plus radical que celui de la démocratie-chrétienne, à la droite de la droite.

Adolescent, il vit les dernières flammes de l'empire depuis sa ville de Toulon, où il assiste aux premières loges à la débâcle nord-africaine. Amer et meurtri, il sera « Algérie française ». Une fois « monté » à Paris, il rejoint la « Corpo » de droit, fief des nationalistes, dont il prend la direction, alors que Mai 68 jette la gauche étudiante sur le pavé.

Conscient de l'impasse historique vers laquelle le dirige son engagement d'extrême droite, il rompt avec la politique pour se consacrer à sa carrière universitaire, jusqu'à sa rencontre avec Eugène Claudius-Petit qui le réconcilie avec le débat et l'action. Gagné aux idées du centre, il préside le mouvement des jeunes du Centre démocratie et progrès (CDP) et rejoint le tout neuf CDS qui rassemble les centristes à partir de mai 1977. Il y occupe aussitôt des responsabilités importantes dans l'appareil.

En 1982, il participe activement à la victoire de Pierre Méhaignerie, qui succède à Jean Lecanuet à la tête du CDS, mais tarde à trouver un point de chute, dans l'Eure-et-Loir, puis dans les Ardennes, avant de s'installer à Paris où il est élu en 1983. Adjoint au maire de Paris, chargé des relations internationales, il profite de ses voyages officiels avec Jacques Chirac pour nouer avec lui une relation de confiance. Il compte sur sa proximité avec le nouveau président de la République pour se tailler un fief à ses mesures dans le XVIe arrondissement.

Devenu député grâce à la promotion ministérielle de Jacques Toubon, dont il est le suppléant, il s'impose rapidement à l'Assemblée nationale en passant notamment au crible les circuits de la formation professionnelle. Parallèlement, il prend une part décisive à la victoire de François Bayrou – dont il apprécie l'ambition et le goût pour le combat – sur Bernard Bosson dans la guerre pour la succession de Pierre Méhaignerie, en décembre 1994.

Rare, parmi les centristes, à avoir soutenu Jacques Chirac contre vents et marées, il est devenu d'autant plus précieux au CDS depuis la victoire de ce dernier et compte bien sur cette promotion pour ranimer le centrisme à Paris et dans l'Ile-de-France.

G. P.

Nicole Ameline (UDF-PR), secrétaire d'Etat à la décentralisation, secondera le ministre en titre, Claude Goasguen. Eric Raoult, ministre chargé de la lutte contre l'exclusion et de l'intégration, sera aidé de Françoise de Veyrinas (UDF-CDS), adjointe de Dominique Baudis à la mairie de Toulouse, qui a été nommée secrétaire d'Etat aux quartiers en difficulté.



NICOLE AMELINE
DÉCENTRALISATION

[Née le 4 juillet 1952 à Saint-Vaast-en-Auge (Calvados). Diplômée d'études supérieures de droit public. Secrétaire générale de la mairie de Honfleur de 1980 à 1987. Chargée de la communication du conseil général du Calvados de 1987 à 1991. Député (UDF) du Calvados depuis 1991.]

ELUE de Normandie, Nicole Ameline a commencé sa carrière politique en 1978 au cabinet de Michel d'Ornano. Ce proche de Valéry Giscard d'Estaing est alors ministre de l'environnement et du cadre de vie, et elle est chargée de mission dans son équipe. Aux élections législatives de 1988, elle fait campagne à Deauville auprès de Michel d'Ornano, dont elle est la suppléante.

Lors du décès de ce dernier, en février 1991, elle le remplace à l'Assemblée nationale. Elle est réélue en mars 1993 et siège à la commission des lois. Secrétaire du Parti républicain depuis 1993, elle est aussi membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne.

A ce titre, Nicole Ameline, partisan du traité de Maastricht, a été chargée avec Nicole Catala, une RPR anti-Maastricht, de rédiger un rapport sur la réforme des institutions européennes.

Françoise Chirot



FRANÇOISE DE VEYRINAS
QUARTIERS EN DIFFICULTÉ

[Née le 4 septembre 1943 à Alzonne (Aude), député (UDF-CDS) de Haute-Garonne depuis 1993. Conseiller général de Haute-Garonne depuis 1992, adjoint au maire de Toulouse, *Dominique Baudis* (UDF-CDS), depuis 1983.]

FRANÇOISE DE VEYRINAS est issue d'une famille toulousaine imprégnée de catholicisme militant. Elle s'est engagée dans les associations familiales, ce qui l'a conduite aux fonctions de déléguée régionale à la condition féminine entre 1979 et 1982 et entre 1986 et 1989. Remarquée par Dominique Baudis, elle devient son adjoint aux affaires sociales, à la mairie de Toulouse, en 1983. Elle vit son travail dans les quartiers périphériques comme un sacerdoce, qu'elle exerce l'esprit ouvert, et acquiert une image nationale de militante de la politique de la ville.

Spécialiste de la prévention de la délinquance et de l'insertion des jeunes, Mme de Veyrinas siège au bureau du Conseil national des villes. En 1994, dans un modeste rapport remis à Edouard Balladur, elle appelle les entreprises à fournir des activités aux jeunes des banlieues et prône la valorisation des initiatives locales.

Philippe Bernard



ÉRIC RAOULT
INTÉGRATION
ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

[Né le 19 juin 1955 à Paris. Membre de l'UDR à dix-sept ans, puis, en 1982, du comité central du RPR dont il devient secrétaire général adjoint en 1994. Conseiller municipal du Raincy (Seine-Saint-Denis) depuis 1977. Député de ce département depuis 1986 et vice-président de l'Assemblée nationale depuis 1993.]

Le gaulliste des banlieues

UN septennat après une mémorable percée télévisuelle, Eric Raoult entre au gouvernement à l'orée de ses quarante ans. C'était en juin 1988, au soir du premier tour des élections législatives. En direct, un jeune député RPR avait comparé les charmes de son adversaire Isabelle Thomas, égérie du mouvement étudiant de 1986, à ceux de Marie-Caroline Le Pen (*« la gauchiste masquée »* contre *« la sincérité »*). L'échange s'était soldé la victoire par KO d'Eric Raoult dans la douzième circonscription de Seine-Saint-Denis.

Il confirmait alors les caractéristiques qui lui avaient permis, en 1986, de conquérir ce siège, au cœur de l'ancienne ceinture rouge parisienne. Le tempérament de bateleur, le courage du militant, les formules-choc de l'ancien lycéen du « comité de soutien au sud-Vietnam » adhérent précoce de l'UDR avaient fait mouche dans cette banlieue en proie aux démons de l'insécurité dans les cités HLM dégradées.

Proche des habitants, maniant volontiers le discours sécuritaire, le jovial député multipliait, à l'époque, les clins d'œil appuyés à l'extrême droite et les ruades contre les socialistes.

Cette stratégie l'a conduit à choisir pour suppléant Pierre Bernard, maire de Montfermeil, condamné pour avoir refusé l'inscription d'enfants étrangers dans les écoles de sa ville et auteur d'un appel au vote FN en 1993. Aujourd'hui, l'entrée d'Eric Raoult au gouvernement va entraîner celle de M. Bernard à l'Assemblée nationale.

Pourtant, l'Eric Raoult de 1995 ne ressemble guère à celui de 1988. L'homme n'a rien perdu de sa verve ni de sa chaleur mais il s'est assagi. L'agitateur est devenu l'un des meilleurs représentants de la nouvelle génération de députés de droite des quartiers populaires.

Au lendemain de l'élection de Jacques Chirac à l'Elysée, le député peaufine son honorabilité en pourfendant *« le pouvoir de nuisance »* du FN. Eric Raoult a pris la mesure de la complexité des problèmes dits « de banlieue ». Il développe même publiquement une fructueuse complicité avec Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, avec lequel il négociait dans l'ombre en pleines manifestations estudiantines, à l'automne 1986. Sous le gouvernement Balladur, il a été rapporteur du budget du ministère de la ville et est passé rapidement du soutien attentif à la franche critique à l'égard de Simone Veil.

Il ne marchande pas sa fidélité à Jacques Chirac qui devait être, selon lui, *« le président des banlieues »*. Partisan du *« retour de l'Etat »* dans les cités, il hérite finalement d'un portefeuille large, taillé à la mesure de ses ambitions, mais où, curieusement, la référence explicite à la politique de la ville disparaît.

Ph. B.

Nouveau ministre de l'industrie, Yves Galland, ancien président du Parti radical valoisien et vice-président de l'UDF, adjoint depuis 1983 à la mairie de Paris, où il est chargé de la construction et du logement, est un proche collaborateur de Jacques Chirac. Chef d'entreprise – il a été PDG de trois agences de publicité –, M. Galland va *devoir rapidement reprendre le dossier des* privatisations, en commençant par Usinor-Sacilor. *Ministre des PME, du commerce* et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF depuis 1993, fait partie des *giscardiens qui ont soutenu M. Chirac avant* le premier tour. Ministre du logement, Pierre-André Périssol, adjoint au maire de Paris, est depuis avril 1993 secrétaire national au logement du RPR. Spécialiste de l'habitat social, il est également vice-président de l'Union des HLM depuis 1988 et président et fondateur du groupe immobilier Arcade. Ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti est l'un des quatre secrétaires généraux adjoints du RPR (sur cinq) dans le gouvernement d'Alain Juppé.



YVES GALLAND
INDUSTRIE

[Né le 8 mars 1941 à Paris, licencié en droit. A créé plusieurs sociétés spécialisées dans la communication. Entré au Parti radical valoisien en 1969, il en a été le président de 1988 à 1994. Elu à trois reprises député au Parlement européen. Elu conseiller de Paris en 1983 et, depuis cette date, adjoint au maire chargé de la construction et du logement. Ministre des collectivités locales de 1986 à 1988.]

Un radical entre Paris et Strasbourg

YVES Galland a commencé sa carrière professionnelle comme cadre d'une entreprise de distribution de produits d'épicerie. *Puis, à 28 ans, il a créé plusieurs* sociétés se consacrant à la publicité, à la communication et à l'*édition. Il serait probablement* resté dans les affaires s'il n'avait épousé la fille d'Adolphe Chauvin, *sénateur du Val-d'Oise*. Deux ans plus tard, il adhère au Parti radical valoisien, ce qui lui permettra d'être par *trois fois* député au Parlement européen.

A Strasbourg, il s'est fait remarquer comme rapporteur du budget de l'énergie ; en 1991, il a succédé à M. Giscard d'Estaing comme président du groupe libéral. En 1983, il était devenu secrétaire général du Parti radical *avant d'en prendre, en 1988*, la présidence pour six ans.

Père de trois enfants, chasseur passionné, amateur d'équitation et de jardinage, M. Galland est un homme énergique, actif et capable *d'assimiler rapidement* un dossier technique qu'il expose ensuite avec conviction. Mais il n'est jamais parvenu jusqu'ici à enlever un siège de député. Candidat à Paris en *1973 et en 1978*, puis dans le Val-d'Oise en 1993, il a toujours trouvé sur sa route un gaulliste. *Sa carrière municipale* elle-même a mal commencé puisqu'en 1977, candidat dans la capitale, il portait *les couleurs* de Michel d'Ornano.

La réconciliation de l'UDF avec *Jacques Chirac lui a permis* d'entrer au Conseil de Paris en 1983, avec le poste d'adjoint chargé de la *construction et du logement*. Malgré la pénurie de terrains, la flambée de l'immobilier et une *politique peu interventionniste*, il a réussi à maintenir un rythme de construction de logements sociaux *d'environ* 2 900 logements par an. Mais ce dont il est le plus fier, c'est d'avoir sensiblement *amélioré l'architecture* des immeubles à loyer modéré, au point qu'on ne les distingue plus *des autres constructions*.

Au Conseil de Paris, il a toujours tenu tête avec un certain bagout aux attaques de l'opposition contre l'insuffisance de la construction sociale. Sa connais*sance des dossiers et son tempé*rament assez vif en font un débateur redouté par la gauche... et *apprécié par M. Chirac. Fidèle* à celui-ci depuis douze ans, il a activement participé à sa cam*pagne*.

Ce soutien et ses qualités personnelles lui ont déjà valu, de *1986 à 1988, un maroquin de* ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur chargé des *collectivités locales. A ce poste, il* a fait voter par le Parlement une loi sur la fonction publique territoriale *qui a donné un statut spé*cifique aux fonctionnaires locaux. Aujourd'hui, M. Galland estime *qu'appelé* au gouvernement comme ministre de l'industrie, il a *« une chance formidable de pouvoir se battre pour créer des emplois »*.

M. A.-R.



JEAN-PIERRE RAFFARIN
PME, COMMERCE ET ARTISANAT

[Né le 3 août 1948 à Poitiers, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris. Carrière professionnelle dans les milieux du marketing et de la communication. Elu conseiller régional de Poitou-Charentes en 1986, président de cette assemblée en 1988. Député européen en 1989, réélu en en 1994. Porte-parole de l'UDF et secrétaire national du PR.]

Giscardien et européen

EXCEPTÉ Valéry Giscard d'Estaing lui-même, il *est difficile de trouver* plus giscardien que Jean-Pierre Raffarin, qui dirigeait les jeunes *partisans du président libéral* dans les années 70. Fidèle, il a suivi, après l'annonce du re*noncement de son champion*, son orientation consistant à soutenir Jacques Chirac. Il s'est *montré assez habile pour se* distinguer de la majorité du Parti républicain, dont il est *membre du bureau politique* depuis 1977, tout en conservant son poste de porte-parole de l'UDF.

Bien qu'élevé dans la politique – son père fut secrétaire d'Etat de Pierre Mendès France –, M. Raffarin laissait volontiers penser qu'il était in*sensible aux ors parisiens*, après avoir été conseiller technique au cabinet du ministre du tra*vail, Lionel Stoléru, entre 1976* et 1981. Un pied à Poitiers, où il est conseiller municipal d'op*position, un autre à Bruxelles, il* a longtemps préféré offrir de lui-même *l'image* d'un élu essentiellement mobilisé par sa terre de Poitou-Charentes.

Son *expérience* d'homme de communication et de marketing ayant manifestement aiguisé *son entregent et ses talents* d'homme d'influence, ce député européen n'a jamais perdu une *occasion* de plaider en faveur de sa région tant à Paris qu'à Strasbourg, où il est devenu *questeur* au Parlement. Elu une première fois en 1989 derrière M. Giscard d'Estaing, il s'était beaucoup impliqué comme codirecteur de la campagne européenne de 1994 et avait vu ses efforts récompensés par une honorable cinquième position sur la liste conduite par Dominique Baudis.

Depuis 1994 et son accession à la tête de l'Arc atlantique, la cause qu'il défend s'est élargie à une trentaine de régions océaniques. Même l'obtention de cette présidence-là a mis à l'épreuve son sens des alliances politico-européennes, son goût des relations de couloirs en plusieurs langues. Affable, le geste rond et la parole plutôt onctueuse, le président du conseil régional s'enflamme vite dès qu'il s'agit de l'Union et de l'*« Est-obsession »* qu'il lui prête. Il ne cesse de bombarder Bruxelles de ses interventions de la tribune du Parlement, non sans quelques modestes résultats en faveur de la façade atlantique.

Comme nombre de ceux qui se présentent comme des européens convaincus, M. Raffarin défend aussi vigoureusement la décentralisation en France. *Nous sommes tous des régionaux*, titrait-il un de ses ouvrages, paru en 1988 aux éditions Hachette. Il est, d'ailleurs, secrétaire national chargé des élus locaux au PR. Rien de tout cela *ne le prédestinait à s'occuper* des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat. Hormis, peut-être, son sens de la publicité.

Martine Valo



PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL
LOGEMENT

[Né le 30 avril 1947 à Nice, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des Ponts et Chaussées. *De 1976 à 1983*, a occupé plusieurs postes de direction dans des sociétés immobilières comme la Société centrale de crédit immobilier ou le groupe Arcade. Elu conseiller de Paris en 1983 sous l'étiquette UDF-CDS, réélu en 1989, il rejoint le RPR en 1992. Elu député (RPR) de l'Allier en mars 1993, tout en demeurant conseiller de Paris. Vice-président de l'Union des HLM depuis 1988. Secrétaire national du RPR chargé du logement.]

Spécialiste de l'habitat

LE ministère du logement, l'une des priorités affichées par Jacques Chirac au cours de la campagne pour l'élection présidentielle, ne pouvait qu'échoir à Pierre-André Périssol. A part les quatre années passées comme adjoint aux affaires scolaires de la mairie de Paris, où sa présence fut très discrète, ce député de l'Allier et conseiller de Paris âgé de quarante-huit ans a fait toute sa carrière dans le secteur du logement, cumulant les présidences et les postes de directeur général dans une myriade de sociétés : la Société générale de crédit immobilier, le *groupe Arcade, le Crédit im*mobilier de France, le Fédération nationale des sociétés de crédit immobilier et l'Union des HLM.

Ancienne figure de proue du CDS – c'est sous cette étiquette qu'il avait été élu *conseiller de Paris* pour la première fois en 1983 –, rallié au RPR en 1992, « parachuté » dans la région de Valéry Giscard d'Estaing pour les élections législatives de 1993, il a été le principal inspirateur de Jacques Chirac sur la question du logement. Son livre, *En mal de toit*, publié en avril aux éditions de l'Archipel, à quelques semaines de l'élection présidentielle, sonne comme le programme d'un futur ministre et développe les grandes lignes de ce que pourrait être son action (*Le Monde* daté 16-17 avril).

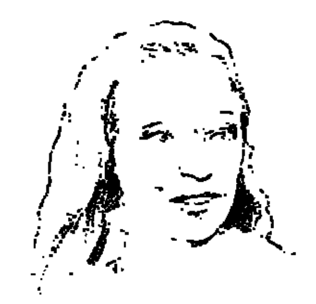
Afin de relancer l'accession à la propriété, il plaide pour la création d'un nouveau type de prêt *« sécurisé »*, véritable *« air-bag »*, qui offrirait des garanties particulières *en cas* de difficulté de remboursement ; pour une réforme globale des aides fiscales ; pour la mise en place d'une aide unique, modulable selon les revenus. Autre *idée-force* : le lancement d'un plan d'insertion-logement destiné à attribuer, *à titre temporaire* et avec un accompagnement social, des logements du parc ancien aux plus démunis.

Pour le vice-président de l'Union des HLM, la réquisition des logements *vacants « ne peut constituer une politique »*. Elle *« sanctionne un échec »*, écrit-il dans son livre, *« et seule une situation exceptionnelle peut l'imposer, dans un lieu donné et pour un temps donné »*. M. Périssol propose deux mesures qui pourraient, selon lui, conduire les propriétaires privés à louer de nouveau leurs biens : le rétablissement de la taxe d'habitation pour les logements non occupés et un crédit de travaux pour ceux qui accepteraient de *louer à une association agréée*.

M. Périssol devrait être tête de liste de la droite à Moulins, dans l'Allier, aux élection municipales de juin.

Christine Garin

Présidente nationale des femmes chefs d'entreprise depuis 1992, Christine Chauvet a été nommée *secrétaire d'Etat auprès d'Yves Galland*, ministre de l'industrie, chargée du commerce extérieur. Membre du bureau politique du Parti républicain, elle appartient au mouvement Idées-Action d'Alain Madelin. Trois secrétaires *d'Etat se trouvent directement rattachés au pre*mier ministre : Xavier Emmanuelli, fondateur du SAMU social de Paris, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, Anne-Marie Couderc, député RPR de Paris, secrétaire d'Etat à l'emploi, et François Baroin, *qui, de porte-parole du candidat Chirac*, devient porte-parole du gouvernement, dont il est le benjamin.



CHRISTINE CHAUVET
COMMERCE EXTÉRIEUR

[Née le 19 septembre 1949 à Paris, titulaire d'une licence d'histoire de l'art et d'archéologie et d'un brevet de technicien supérieur de publicité. Présidente de l'Association des Femmes chefs d'entreprise. *Membre du bureau politique du PR.*]

FEMME, militante et *chef d'entreprise, tel est* le parcours qui résume jusqu'à présent Christine Chauvet. Publicitaire, puis dirigeante d'entreprises d'import-export, elle a débuté dans le groupe Unilever, à Londres. Elle est aujourd'hui directrice générale de France-Asia Industries SA.

Proche d'Alain Madelin, déléguée de Paris d'Idées-Action, le mouvement qu'il a lancé en 1994 pour promouvoir ses thèses libérales, elle a, comme lui, soutenu la candidature de Jacques Chirac à l'élection présidentielle.

Membre du bureau politique du Parti républicain, attachée à la promotion des femmes, elle a pris, en 1992, la présidence de l'association des Femmes chefs d'entreprise (FCE). Elle a publié en 1990 chez Denoël un ouvrage au titre explicite : *Lettre ouverte aux hommes qui ont peur des femmes en politique.*

A. B.-M.



XAVIER EMMANUELLI
ACTION HUMANITAIRE D'URGENCE

[Né le 23 août 1938 à Paris. Docteur en médecine, président de Médecins sans frontières (MSF) de 1979 à 1988. *Médecin-chef des maisons d'arrêt* de Fleury-Mérogis et responsable médical du Centre d'hébergement et d'accueil *pour les personnes sans-abri (Chapsa) de Nanterre.*]

ANCIEN militant communiste dans les années 60, Xavier Emmanuelli fut, en 1971, l'un des fondateurs de Médecins sans frontières aux côtés de Bernard Kouchner et de Claude Malhuret. Le 6 mai 1979, une assemblée générale de l'organisation humanitaire le porte à la *prési*dence et contraint la minorité, regroupée autour de Bernard Kouchner, à quitter l'organisation.

Emmanuelli ou « l'anti-Kouchner », préférant tracer son sillon plus sobrement, passant de MSF au service médical des maisons *d'arrêt de Fleury-Mérogis, pour fi*nir, en 1992, à Nanterre, auprès des sans-abri.

Créateur fin 1993 du Samu social de Paris, c'est à cette occasion qu'il *rencontrera Jacques Chirac*. Catholique fervent, il eut un jour cette formule : *« Tous les politiques font du spectaculaire, l'humanitaire est spectaculaire, donc tous les politiques sont humanitaires... »*

Franck Nouchi



ANNE-MARIE COUDERC
EMPLOI

[Née le 13 février 1950 à Aubusson (Creuse). Licenciée en droit et titulaire d'un DESS de droit privé et de sciences criminelles. Conseiller (RPR) de Paris depuis 1983, député depuis 1993. Adjoint au maire de Paris, chargé de la *propreté et des problèmes de l'environnement.*]

ELUE, *ancienne* avocate et cadre supérieur dans une entreprise privée, Anne-Marie Couderc va prendre en charge l'emploi, sous l'autorité directe du premier ministre. *Entrée* en 1977 au groupe Hachette, où elle est directeur général adjoint char*gée des relations humaines et de la* communication, cette native de la Creuse, département voisin de la Corrèze, mène depuis plus de dix ans une double carrière politique et professionnelle.

En 1983, elle est élue, pour la première fois, conseiller de Paris dans *le 13e arrondissement, dont le maire* est Jacques Toubon. Elle se spécialise dans les questions d'action sociale (logement, personnes âgées, handicapés). Réélue en 1989, elle se *charge des problèmes de propreté* et d'environnement à l'hôtel de ville. Aux élections législatives de 1993, elle reprend à la gauche la circonscription de Paul Quilès dans le treizième arrondissement.

F. Ch.



FRANÇOIS BAROIN
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

[Né le 28 juin 1965 à Paris. Diplômé de l'Institut supérieur de gestion (ISG) et titulaire d'un diplôme d'études approfondies de géopolitique. Après un passage à la mission du bi*centenaire de la Révolution française, que di*rigeait Edgar Faure (1987-1988), journaliste à Europe 1 jusqu'en 1992. Elu conseiller munici*pal de Nogent-sur-Seine (Aube) en 1988, puis* député (RPR) de l'Aube en 1993.]

BENJAMIN de l'Assemblée nationale, le nouveau porte-parole, François Baroin, sera désormais le benjamin du gouvernement. A *vingt-neuf ans, le fils de Michel* Baroin – ancien président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) et ancien Grand Maître du Grand Orient de France, disparu dans un accident d'avion au Cameroun en 1987 – n'a pas mis longtemps à se faire un pré*nom. Privé de son* père, François Baroin a trouvé en Jacques Chirac un véritable « parrain ».

Porte-parole de la campagne présidentielle du maire de Paris, il a rempli cette fonction avec sérieux ce qui lui vaut sa nomination. Tout jeune député de l'Aube, il a également l'ambition de succéder à Robert Galley à la mairie de Troyes.

O. B.



JEAN-JACQUES DE PERETTI
OUTRE-MER

[Né le 21 septembre 1946 à Clermont-Ferrand. *Diplômé d'études supérieures de droit* public et de sciences politiques. Membre de plusieurs cabinets ministériels de 1972 à 1978. Conseiller du président d'IBM Europe (1978-1984). Elu conseiller municipal (RPR) de Sarlat (Dordogne) en 1983, maire en 1989. Conseiller technique à l'hôtel Matignon (1986-1988). Secrétaire national du RPR à partir de 1988. Elu conseiller général en 1992, député de la Dordogne en 1993. Délégué général, puis secrétaire général adjoint du RPR.]

Un fidèle en charge des DOM-TOM

JEAN-Jacques de Peretti est *avant tout un fidèle parmi les* fidèles d'Alain Juppé, qui va devenir son voisin en Aquitaine s'il l'emporte aux élections *municipales* à Bordeaux. Homme calme et discret, presque effacé, il s'est mis dans le sillage du nouveau premier ministre tout en creusant sa propre *voie depuis une dizaine* d'années. Après avoir rôdé dans les cabinets ministériels au début des années 70, il entre dans le secteur privé à la fin de la même décennie, chez IBM.

Ses véritables débuts en politique remontent aux élections municipales de 1983, pour lesquelles il se présente à *Sarlat-La Caneda, ville* qui est alors détenue par le Parti communiste. Il a trente-six ans. Conseiller municipal, il vivra comme conseiller technique les deux années de la première cohabitation, entre 1986 et 1988, auprès de *Denis Baudouin, chargé des relations* avec la presse à l'hôtel Matignon, qu'occupe Jacques Chirac. Au *terme de cet apprentissage*, il va bénéficier de l'entreprise de « rajeunissement » que M. Juppé, nouveau *secrétaire général du* RPR, mène dans les structures du mouvement néogaulliste.

Nommé secrétaire national du RPR en 1988, M. de Peretti va payer de sa personne pour réussir son enracinement *politique dans un dé*partement ancré à gauche, la Dordogne : il prend la mairie de Sarlat-La Caneda en 1989 au PCF, puis il s'impose face au socialiste Roland Dumas aux élections législatives de 1993.

Néophyte à l'Assemblée nationale, il est membre de la commission des finances et rapporteur du budget de l'aménagement du territoire.

M. de Peretti est certainement heureux d'entrer au gouvernement, avec un titre de ministre de plein exercice pour prendre en charge l'outre-mer, mais il n'aurait pas refusé de s'occuper des collectivités locales, son terrain de prédilection.

Sa proximité avec M. Juppé lui vaut, *une nouvelle fois*, de bénéficier, en 1994, d'une promotion au sein de la hiérarchie du RPR : il devient secrétaire *général* adjoint du mouvement néogaulliste au moment où Jean-Louis Debré se voit entouré d'une jeune *garde chargée* de répandre le message chiraquien dans les fédérations du rassemblement, à la veille de l'élection présidentielle et de l'affrontement avec les thèses *balladuriennes*. Fidèle de M. Juppé, M. de Peretti sera un fidèle de M. Chirac. Sans pour autant être un boutefeu.

Il créera, pendant la campagne électorale, avec de jeunes députés RPR et UDF – chiraquiens – une Association nationale pour le débat, *destinée à impliquer davantage* les citoyens dans la vie politique. Les dossiers de l'outre-mer ne lui laisseront probablement *pas* le temps de s'en occuper.

O. B.

François Fillon, nommé ministre des technologies de l'information et de La Poste, est, avec Michel Barnier, l'un des deux RPR balladuriens, membres du gouvernement sortant, « sauvés » dans l'équipe d'Alain Juppé. Elu de la Sarthe, proche de Philippe Séguin avant de soutenir Edouard Balladur, M. Fillon passe de l'enseignement supérieur et de la recherche à un poste moins prestigieux. Guy Drut, ancien champion d'athlétisme et député de Seine-et-Marne, Françoise de Panafieu, député et adjoint au maire de Paris, Pierre Pasquini, député de Haute-Corse, sont, eux, des RPR indéfectiblement chiraquiens et, pour les deux premiers, Parisiens ou « Franciliens ». Ministre de l'environnement, Corinne Lepage n'est, elle, ni membre du RPR ni, que l'on sache, chiraquienne. Elle est, surtout, une juriste écologiste reconnue, membre de Génération Ecologie, le mouvement de Brice Lalonde, avant qu'elle ne décide de s'éloigner de cette organisation, trop dominée, selon elle, par la personnalité de l'ancien ministre de l'environnement.

FRANÇOIS FILLON
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET POSTE

[Né le 4 mars 1954 au Mans (Sarthe). Dès 1976, après des études de droit, assistant parlementaire de Joël Le Theule, député de la Sarthe, *puis membre de son cabinet* lorsque celui-ci est ministre des transports (1978), puis de la défense (1980). Député de la Sarthe depuis 1981, maire de Sablé-sur-Sarthe en 1983, membre du conseil général de la Sarthe qu'il préside depuis 1992. Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis 1993.]

Succès et déboires d'un jeune baron

C'est probablement avec soulagement que François Fillon va quitter la rue Descartes et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sa nomination dans le gouvernement d'Edouard Balladur apparaissait, pourtant, il y a deux ans, comme le couronnement logique d'un parcours solide, construit à partir de son fief de la Sarthe.

Lorsqu'il hérite, à trente-neuf ans, de ce premier « maroquin », M. Fillon est déjà, en effet, derrière ses allures de garçon sage, un vieux briscard de la politique qu'il a découverte et apprise dans l'ombre de Joël Le Theule.

Dès 1976, à vingt-deux ans, il devient l'assistant parlementaire de celui qui sera, jusqu'à son décès brutal en 1980, son « père » en politique et sur les traces duquel il a marché depuis. Il le suit, notamment, en 1980, au ministère de la défense où il acquiert un goût manifeste et une solide *compétence pour les questions* stratégiques et de défense, qu'il exploitera, entre 1986 et 1988 à l'Assemblée nationale, en devenant président de la commission de la défense.

Car, entre-temps, François Fillon n'a pas traîné. En pleine « vague rose » de 1981, il rafle, coup sur coup, pour le RPR, le siège de député de la 4e circonscription de la Sarthe et un siège de conseiller général. Il entre, la même année, au conseil municipal de Sablé-sur-Sarthe. *Deux ans plus tard, il est élu* maire de ce chef-lieu de canton, comme, avant lui, Joël Le Theule. En 1992, enfin, il enlève le poste *de président du conseil général.* En moins de dix ans, sans crier gare, il est devenu un jeune baron, incontesté et puissant.

Après ce parcours sans faute, il lui restait à faire l'expérience des déboires et des échecs. Depuis deux ans, il n'en aura pas manqué. Dès juillet 1993, il croit avoir réussi l'impossible en faisant adopter une loi qui autorise les universités à déroger à la loi Savary. Hélas, trois semaines plus tard, le Conseil constitutionnel censure ce texte. Un vrai camouflet. François Fillon en connaîtra un autre, au début de 1995, en déclenchant une fronde étudiante contre ses projets de réforme des instituts universitaires de technologie et en étant, cette fois-ci, sèchement désavoué par le premier ministre.

Entre les deux, il n'aura marqué de son empreinte ni le secteur de l'enseignement supérieur ni celui de la recherche, partagé entre des velléités de réforme, les contraintes budgétaires et la *consigne de ne pas faire de* vagues.

En janvier, contre toute attente, pourtant proche de Philippe Séguin et opposant déclaré au traité de Maastricht, il choisit de soutenir la candidature d'Edouard Balladur. Malgré ce dernier faux pas, le voilà repêché et, sûrement, désireux de se racheter. Dans un poste moins exposé.

G. C.



CORINNE LEPAGE
ENVIRONNEMENT

[*Née le 11 mai 1951 à Boulogne-Billancourt.* Diplômée de l'IEP de Paris, docteur d'Etat en droit public. Avocate, s'inscrit au barreau de Paris (1975), puis fonde un cabinet privé (1978). Chargée d'enseignement à l'université de Metz (1978-1980), puis aux universités de Paris-II et Paris-XII. Membre du conseil de l'ordre des avocats (1987). Elue en 1989 au conseil municipal de Cabourg (Calvados). Ex-militante de Génération Ecologie. En 1991, elle est nommée à la commis*sion écologie et action publique, qui remet* en 1992 au gouvernement Rocard un rapport sur les moyens juridiques de la protection de l'environnement.]

Une battante de l'écologie

AU premier abord, ce petit bout de femme n'impressionne guère. Mais elle trompe bien son monde : une fois à la barre pour plaider une affaire ou montée en chaire pour dispenser un cours, son verbe assuré et sa parfaite connaissance des dossiers font autorité. Malheur à qui s'avise de la contredire avec des argu*ments mal étayés !*

En 1977, les constructeurs de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche) l'ont appris à leurs dépens, lorsqu'elle défendait les agriculteurs contre le béton et les pylônes. Car, dès le début de sa carrière, elle a pris le parti de ceux qui se battaient contre la toute-puissance nucléaire avec la seule arme alors disponible : le droit. Elle a récidivé pour défendre un maire hostile à la centrale de Belleville-sur-Loire (Cher) puis, avec son mari, Christian Huglo, pour défendre les Bretons victimes de la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*.

Tant et si bien que le cabinet Huglo-Lepage, qui compte aujourd'hui dix-neuf avocats – moins un, après la démission de madame le ministre –, est devenu le lieu privilégié des dossiers brûlants de l'environnement. C'est dans ce vaste bureau parisien de la rue La Boétie qu'elle a notamment préparé le dossier du Land de Sarre contre *la centrale nucléaire de Cattenom* (Moselle) et celui, encore plus épais, de la ville de Genève contre le surgénérateur de Creys-Malville (Rhône). Non pas que Corinne Lepage soit foncièrement contre le nucléaire – du moins aujourd'hui –, mais elle estime que ni l'Etat ni une entreprise publique ne se trouvent au-dessus des lois de la République.

C'est ce qu'elle enseigne avec passion à ses étudiants en droit administratif. Aux collectivités locales qu'elle conseille, elle apprend les tours et détours du droit de l'environnement. Et aux entreprises qui la consultent, elle enseigne l'art et la manière de « produire propre », c'est-à-dire en conformité avec la loi et les normes. Pour eux, elle *écrit* plusieurs ouvrages : *Guide de l'environnement* (1990), *Les Audits d'environnement* (1992) et un *Guide de l'environnement industriel* à paraître incessamment.

La fréquentation des élus et des administrations locales l'avait poussée à se faire élire à Cabourg aux élections municipales de 1989. Nommée adjointe à l'urbanisme, elle entre très vite dans l'opposition au maire (droite sans étiquette) et, lorsque Brice Lalonde crée Génération Ecologie, elle se rallie à son panache vert. Les foucades de l'ancien ministre la déconcertent, de sorte qu'elle ne *« met plus les pieds à GE depuis deux ans »* et se considère, aujourd'hui, comme sans étiquette.

Roger Cans



GUY DRUT
JEUNESSE ET SPORTS

[Né le 6 décembre 1950 à Oignies (Pas-de-Calais), Guy Drut est diplômé de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive. Chargé de mission (1975-1976) au cabinet du premier ministre, Jacques Chirac. En 1983, conseiller de Paris puis adjoint au maire chargé des sports de 1985 à 1989. Député de Seine-et-Marne depuis 1986, réélu en 1988 et en 1993. Conseiller municipal de Meaux (1989-1992), conseiller régional d'Ile-de-France, maire de Coulommiers. Délégué *général du RPR en charge de la jeunesse, des* sports depuis 1993.]

Champion et chiraquien de toujours

Après de quarante-cinq ans, Guy Drut voit enfin récompensés les titres glanés sur les pistes d'athlétisme dans les années 70, puis sur le terrain politique depuis 1983. Pressenti pour être ministre des sports en 1986, il ne fut finalement pas retenu par M. Chirac. En 1993, on reparle de lui pour le même poste mais M. Balladur lui préfère Mme Alliot-Marie. *« J'aime autant servir le gouvernement d'Alain Juppé »*, lance perfidement aujourd'hui ce chiraquien de la première heure.

Guy Drut collectionne déjà les titres (champion de France du 110 mètres haies de 1970 à 1976, champion d'Europe à Rome en 1974, recordman du monde à Berlin en 1975) lorsqu'il adhère à l'UDR et devient chargé de mission de 1975 à 1976 au cabinet de Jacques Chirac.

Pour le champion, la consécration arrive en 1976 avec la médaille d'or du 110 mètres haies au Jeux olympiques de Montréal.

Cette année-là, il suit aussi M. Chirac quand il fonde le RPR. Commence pour l'athlète une longue traversée du désert, la Fédération internationale le privant de compétitions pour ses déclarations virulentes à propos de *« l'amateurisme marron »*. Guy Drut reviendra à la compétition en 1981, le temps de reconquérir son titre de champion de France du 110 mètres haies et une médaille de bronze sur 50 mètres haies aux championnats d'Europe.

Conseiller de Paris en 1983, il entame alors sa véritable carrière politique. Député de Seine-et-Marne en 1986, il sera réélu en 1988 et 1993 sur la circonscription de Meaux-Sud. Après avoir *vainement tenté de ravir la mairie* de Meaux au socialiste Jean Lion en 1989, il trouve une implantation locale en juin 1992, en emportant facilement la mairie de Coulommiers à la suite de la démission du maire Robert Elvert (divers droite). Elu conseiller régional en 1992, Guy Drut a été depuis novembre 1994 un des principaux défenseurs de *M. Chirac en Seine-et-Marne, un* département où la majorité des parlementaires s'étaient prononcés en faveur de M. Balladur.

Cette fidélité, qui lui vaut un portefeuille, pourrait se traduire à court terme au plan départemental par une reprise en main de la fédération du RPR : *« Je n'ai aucune animosité envers qui que ce soit. Attendons les municipales et voyons ce que souhaitera Didier Julia* [député balladurien et président de la fédération de Seine-et-Marne du RPR]. *Il est vrai que beaucoup de militants souhaitent me voir jouer un rôle départemental plus important. »* Le champion parachuté sur le plateau de Brie, enfin ministre, rêverait-il d'un avenir seine-et-marnais ?

Roland Puig



FRANÇOISE DE PANAFIEU
TOURISME

[Née le 12 décembre 1948 à Moyeuvre (Moselle), Françoise de Panafieu, licenciée en sociologie et diplômée de la chambre de commerce de Paris, a commencé sa carrière politique très tôt comme collaboratrice de ses parents, François et Hélène Missoffe, tous deux députés et ministres. Succédant à sa mère, elle est devenue conseiller de Paris en 1979, puis, comme suppléante d'Alain Juppé, député de la capitale en 1986. Depuis 1983, elle est adjoint au maire de Paris chargée de la culture.]

La culture à Paris

COMMENT Francoise de Panafieu n'aurait-elle pas fait de la politique ? Elle dit elle-même : *« Je baigne dans le gaullisme depuis ma plus tendre enfance. »* A peine venait-elle de terminer ses études à la chambre de commerce de Paris et de débuter dans une société de recrutement de personnel, au début des années 70, que son père, François Missoffe, député UDR du 17e arrondissement, lui demandait de l'aider à tenir sa permanence. L'année suivante, Mme Missoffe, reprenant le siège de son mari, sollicitait le concours de sa fille. Aînée de huit frères et sœurs, elle s'est trouvée ainsi mobilisée par les affaires politiques familiales. En 1976, elle entrait parmi les premières au RPR et se trouvait dès 1977 sur la liste chiraquienne du 17e arrondissement... derrière sa mère.

C'est encore *« tout naturellement »* que Françoise de Panafieu est entrée au Conseil de Paris en 1979, lorsque Mme Missoffe a renoncé à son poste d'élue municipale. Jacques Chirac remarqua vite cette grande brune aux yeux bleus, pétulante, qui ne demandait qu'à prendre des responsabilités. Il lui confia un modeste poste d'adjoint aux questions périscolaires. Suppléante de M. Juppé, député de Paris, Mme de Panafieu s'est retrouvée à l'Assemblée nationale en 1986, lorsque son chef de file est entré au gouvernement. Un siège qu'elle a « assuré » aux élections de 1988 puis de 1993.

Élue conseiller de Paris en 1983, *Françoise de Panafieu se voit* confier le poste d'adjoint à la culture. Elle y amplifie une politique entamée avant elle, bénéficiant de trois atouts : des collaborateurs compétents et motivés, des moyens financiers considérables (son budget a dépassé le milliard de francs en 1990) et l'appui constant du maire. Elle est l'un des rares adjoints – avec Alain Juppé et Jean Tiberi – à avoir le privilège de tenir une conférence de presse annuelle pour présenter son budget au « tout Paris » culturel.

Mariée à Guy de Panafieu, un dirigeant de la Lyonnaise des eaux, mère de quatre enfants, Mme de Panafieu a poursuivi pendant douze ans la rénovation du patrimoine municipal et a aussi soutenu sans défaillance de grandes institutions comme le Théâtre du Châtelet, le Théâtre de la Ville, l'Orchestre de Paris, l'Ensemble orchestral, la Vidéothèque, le Musée d'art moderne.

Mais sa véritable innovation a été le lancement, depuis 1989, d'une politique de promotion d'activités culturelles en difficulté. Les opérations « 18 heures 18 francs » pour le cinéma, « Paris sur scène » pour le théâtre, « Prenez une place, venez à deux » pour les concerts et « Collection capitale » pour le livre sont pour la plupart des réussites. Les censeurs, eux, parlent de soldes culturels...

M. A.-R.

PIERRE PASQUINI
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

[Né le 16 février 1921 à Sétif (Algérie), s'engage dès 1940 dans les FFL. Licencié en droit et ès lettres. Inscrit au barreau de Nice en 1946. La même année, conseiller municipal RPR puis, en 1958, adjoint au maire de Nice, Jean Médecin (père de Jacques), poste qu'il occupera jusqu'en 1965. Toujours en 1958, député UNR des Alpes-Maritimes, jusqu'en 1967. Vice-président de l'Assemblée nationale de 1962 à 1966, puis en 1979-80, après son élection-surprise, sous l'étiquette du RPR, au détriment de François Giacobbi (MRG), en 1978. En 1971, maire de L'Ile-Rousse (Haute-Corse). Elu à l'Assemblée de Corse en 1982, réélu en août 1984, deuxième vice-président mais ne s'est pas représenté en 1986. Réélu sans interruption maire et député.]

Résistant de la première heure

ANCIEN engagé volontaire de la 1re division française libre (DFL), Pierre Pasquini, député RPR de Haute-Corse, *fait partie de la génération* des gaullistes de la Résistance et il est toujours très fier de cet engagement. Son premier maroquin ministériel paraît ainsi taillé sur mesures pour cet avocat, pénaliste talentueux avantagé au barreau par une voix grave et sonore, d'une courtoisie un peu désuète de notable de province, mais aussi capable de très vives répliques.

Corse, M. Pasquini est aussi pied-noir et niçois. C'est même à Nice qu'il a effectué une bonne partie de sa carrière, à la fois professionnelle et politique, en incarnant le combat gaulliste, lors de batailles homériques, face à la famille Médecin. Il ne renouera avec la Corse qu'à partir de 1971, comme maire de L'Ile-Rousse (Haute-Corse), puis comme député. Il sollicite aujourd'hui un cinquième mandat de maire, qui devrait lui être accordé sans difficulté. Son retour à Nice a pourtant été envisagé : M. Pasquini avait été tenté, il y a peu, de répondre aux sollicitations de ses amis, qui souhaitaient le voir se porter candidat à la mairie.

Devenu député de Corse, M. Pasquini n'a jamais oublié sa spécificité d'élu insulaire. Lors des débats houleux, au début des années 90, sur le statut Joxe pour la Corse, M. Pasquini était ainsi en porte-à-faux par rapport à ses collègues RPR du continent, farouchement opposés à ce statut. M. Pasquini, lui, rejetait seulement l'article premier, qui évoquait la notion de *« peuple corse »* (et devait être censuré par le Conseil constitutionnel), mais il approuvait l'essentiel du texte.

Plus récemment, il a fait partie des parlementaires corses qui ont signé une proposition de loi visant à la reconnaissance du Syndicat des travailleurs corses (nationaliste). Il s'est également investi dans le dossier sur le statut fiscal de la Corse. M. Pasquini passe pour être hostile à la politique d'un « Monsieur Corse » et plutôt favorable à un traitement interministériel du problème de l'île.

Il ne serait pas étonnant que ce Corse – qui comptait parmi les chiraquiens du RPR – trouve une oreille attentive chez ses amis Jean-Louis Debré, nouveau ministre de l'intérieur, ou Bernard Pons, jusqu'alors président du groupe RPR à l'Assemblée nationale et nouveau ministre de l'aménagement du territoire.

J.-L. A.

A l'exception de ceux signés Charles Szlakmann, tous les portraits des membres du gouvernement ont été réalisés par Marc Taraskoff, à partir des photographies de l'Agence France Presse.

Vingt-quatre députés de la majorité entrent au gouvernement de M. Juppé

Les groupes UDF et RPR de l'Assemblée nationale auront à désigner de nouveaux présidents

La formation du gouvernement d'Alain Juppé aura pour conséquence, dans les jours à venir, un renouvellement rapide des titulaires de plusieurs postes de responsabilité détenus par la majorité au Parlement, en particulier à l'Assemblée nationale. De nombreux députés de droite font en effet leur entrée au gouvernement. Le Sénat, en revanche,, doit seulement désigner un nouveau rapporteur général du budget.

PAS MOINS de vingt-quatre députés deviennent membres du gouvernement d'Alain Juppé et laissent donc leur siège. Vingt-deux d'entre eux devraient être remplacés par leurs suppléants, qui, durant un mois, ne pourront prendre part à aucun scrutin. Deux autres, Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté, et Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat aux finances, qui avaient eux-mêmes fait leur entrée à l'Assemblée nationale en tant que suppléants de Jacques Toubon et Michel Barnier, ne seront remplacés qu'au terme d'élections législatives partielles dans la 10e circonscription de Paris et dans la 2e circonscription de Savoie.

Les députés RPR et UDF devront d'abord désigner les successeurs de Bernard Pons, nouveau ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, et de Charles Millon, ministre de la défense, à la présidence de leurs groupes respectifs. Si, comme cela est aujourd'hui envisagé, la répartition des postes de responsabilité entre les deux groupes établie au début de la législature demeure inchangée, les néo-gaullistes devront également choisir le successeur d'Eric Raoult, ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, qui était l'un des six vice-présidents de l'Assemblée, et le remplaçant de Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, qui occupait l'un des trois sièges de questeurs. De son côté, l'UDF devra pourvoir au remplacement de Jacques Barrot, ministre du travail, du dialogue social et de la participation, à la présidence de la commission des finances.

Au RPR, le calendrier est d'ores et déjà établi. Après une première réunion du groupe, mardi 23 mai, les députés néo-gaullistes seront appelés à se prononcer mercredi. Michel Péricard (Yvelines), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, semble avoir les meilleures chances de succéder à M. Pons. Dans cette hypothèse, le RPR devrait également désigner un nouveau président de la commission des affaires sociales. Les députés RPR devront aussi procéder au renouvellement du bureau de leur groupe, dont huit des trente-deux membres sont aujourd'hui au gouvernement ou à l'Elysée.

INCERTITUDES À L'UDF

Les choses se présentent sous un jour autrement plus indécis à l'UDF, où le remplacement de M. Millon pourrait donner aux familles politiques en présence l'occasion d'une nouvelle épreuve de force. Le Parti républicain, auquel appartiennent près de la moitié des députés du groupe, entend bien, à ce titre, conserver la présidence. Ces derniers jours, l'hypothèse d'une candidature de François d'Aubert avait été envisagée. Son entrée au gouvernement oblige le PR à rouvrir le jeu afin de trouver une autre solution, alors qu'aucun nom ne s'impose dans l'état actuel du groupe. Gilles de Robien (Somme), vice-président de l'Assemblée nationale, et Claude Malhuret (Allier) soupèsent leurs chances ; René Garrec (Calvados) et René Beaumont (Saône-et-Loire) sont sur les rangs.

Certains, au sein du groupe, décèlent derrière quelques-unes de ces candidatures l'ambition de ministres sortants du gouvernement d'Edouard Balladur, qui comptent retrouver leur siège de député au plus vite. C'est notamment le cas de Pascal Clément, ancien ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, dont le suppléant, Jacques Cyprès, a d'ores et déjà démissionné.

Il s'agirait alors de temporiser pour leur permettre, avant toute solution définitive, de retrouver leur siège à l'occasion d'élections législatives partielles qui pourraient se dérouler les 18 et 25 juin. François Léotard, ministre de la défense sortant, et José Rossi, ancien ministre de l'industrie, pourraient également demander à leur suppléant de démissionner afin de pouvoir se représenter devant les électeurs dès juin, à moins qu'ils ne préfèrent, à l'instar de Nicolas Sarkozy et Edouard Balladur, attendre la rentrée de septembre.

Le retour d'anciens ministres balladuriens du PR, certainement peu portés à l'indulgence à l'endroit du gouvernement d'Alain Juppé – où les centristes tirent leur épingle du jeu –, devrait inciter les députés CDS à une certaine méfiance. Alors que Pierre Méhaignerie, ministre de la justice dans le gouvernement d'Edouard Balladur, s'apprête à solliciter un nouveau mandat – sa suppléante, Danielle Dufeu, a également démissionné – ils font déjà valoir que le président du groupe devra être capable de faire entendre la voix de l'UDF dans sa diversité. Une première réunion des députés PR puis du groupe UDF, mardi, permettra d'éclaircir les intentions des uns et des autres, mais la désignation du président du groupe ne devrait pas intervenir avant la semaine suivante.

La formation du nouveau gouvernement aura une répercussion beaucoup plus faible au Sénat, où la majorité devra toutefois désigner le nouveau rapporteur général du budget en remplacement de Jean Arthuis, ministre du développement économique et du Plan.

Cécile Chambraud

La promotion de plusieurs parlementaires va entraîner des élections législatives partielles

PLUSIEURS élections législatives partielles auront lieu le 18 et, en cas de second tour, le 25 juin. Destinées à pourvoir certains sièges de députés devenus vacants pour des motifs variés, elles offriront également la possibilité à d'anciens ministres balladuriens, qu'Alain Juppé n'a pas conservés dans son gouvernement, de retrouver leur mandat de député. C'est l'intention de Pierre Méhaignerie, ancien ministre de la justice, Dominique Perben, ministre sortant des DOM-TOM, et Pascal Clément, ancien ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, dont les trois suppléants, qui les avaient remplacés sur les bancs du Palais-Bourbon en 1993, lors de leur entrée au gouvernement, viennent de démissionner de l'Assemblée nationale.

Le code électoral prévoit que leur remplacement doit intervenir dans les trois mois. Le premier tour ne peut, en tout état de cause, avoir lieu avant le cinquième dimanche qui suit la publication du décret de convocation des électeurs. Si, comme cela semble devoir être le cas, ce décret paraît au *Journal officiel* samedi 20 mai, MM. Méhaignerie, Clément et Perben pourront tenter de retrouver leur siège dès le mois de juin. En revanche, le remplacement de Claude Goasguen, ministre de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, et de Hervé Gaymard, ministre délégué aux affaires européennes, dans les 10e circonscription de Paris et 2e circonscription de Savoie, devrait intervenir un peu plus tard. Ces deux députés étaient eux-mêmes suppléants de Jacques Toubon et de Michel Barnier. Ils n'ont donc pas de remplaçant. Or, la Constitution accorde un délai d'un mois aux parlementaires devenus ministres pour choisir entre leurs fonctions gouvernementales et leur mandat d'élu.

L'élection ne devrait être qu'une formalité pour M. Méhaignerie. L'ancien président du CDS avait été réélu, en mars 1993, dès le premier tour avec 62,22 % des voix. Au second tour de l'élection présidentielle, Jacques Chirac avait largement devancé Lionel Jospin, dans la 5e circonscription d'Ille-et-Vilaine, avec 58,60 % des suffrages. La tâche de M. Clément ne devrait guère être plus compliquée, puisque lui aussi avait été réélu, en 1993, au premier tour dans la 6e circonscription de la Loire, où M. Chirac a obtenu 58,96 % des voix au second tour de l'élection présidentielle. Dans la 5e circonscription de Saône-et-Loire, M. Perben, toujours au premier tour, avait été également réélu dès le premier tour, mais avec un score plus serré de 51,07 % des voix. M. Chirac y avait obtenu un score un peu inférieur (52,49 %) à sa moyenne nationale.

Trois autres élections législatives partielles auront lieu les mêmes jours. Il s'agit d'abord, bien évidemment, de celle qui se déroulera dans la 3e circonscription de Corrèze, que M. Chirac a abandonnée en entrant à l'Elysée. L'élection de Jean-Pierre Dupont, son suppléant, devrait se faire haut la main, dans le sillage de la présidentielle. Au second tour de l'élection présidentielle, le futur président de la République avait très largement devancé M. Jospin en recueillant 65,26 % des voix.

La succession de Robert-André Vivien (RPR), décédé le 8 mai, ne paraît pas pouvoir échapper à la majorité. Dans la 6e circonscription du Val-de-Marne, où M. Chirac a obtenu 59,03 % des voix le 7 mai. Les électeurs de la 4e circonscription du Bas-Rhin seront enfin appelés à choisir le successeur d'André Durr (RPR), déchu de son mandat de député le 12 mai à la suite d'une condamnation pour concussion. Pas plus que dans les autres cas, la majorité ne devrait perdre cette circonscription, dont les électeurs avaient réélu M. Durr avec 70,5 % des suffrages et avait donné 60,75 % à M. Chirac le 7 mai.

Ces partielles du mois de juin ne seront qu'une première vague. Une seconde devrait intervenir à l'automne, puisque Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy, entre autres, ont déjà fait connaître leur intention de revenir à l'Assemblée nationale. D'autres, comme François Léotard et José Rossi, pourraient suivre l'exemple.

C. Ch.

L'échéance des municipales n'a pas été oubliée dans le choix des ministres

LES MOBILES qui conduisent à appeler au gouvernement telle personnalité plutôt que telle autre peuvent naturellement correspondre à l'ambition de gagner ou de ne pas perdre une mairie ; notamment lorsqu'il s'agit d'une ville-test ou d'une grande ville. Ce souci est encore plus évident lorsque la formation du gouvernement a lieu quelques semaines avant des échéances municipales.

Il va de soi que la nomination d'Alain Juppé à Matignon ne peut que favoriser son accession – qui semblait de toute façon assurée – à la mairie de Bordeaux (Gironde). De même, Alain Madelin, qui se présente à Redon (Ille-et-Vilaine), va voir sa tentative facilitée contre le maire socialiste. Quant à François Baroin, qui aspire à la succession du RPR Robert Galley à Troyes (Aube), sa fonction de porte-parole du gouvernement et ses liens très étroits avec Jacques Chirac vont lui donner un atout supplémentaire. On peut sans doute dire la même chose d'Elisabeth Hubert qui, à Nantes (Loire-Atlantique), se présente, dans des conditions plus difficiles, face au socialiste Jean-Marc Ayrault. De même, François d'Aubert avait besoin d'un soutien dans un combat qui n'est pas gagné d'avance : *Il tente d'arracher au PS la ville préfecture de la Mayenne, Laval, qui a voté en majorité pour Lionel Jospin le 7 mai, à l'inverse, toutefois,* de l'ensemble du département. Enfin, Raymond-Max Aubert s'attaque à Tulle (Corrèze), le chef-lieu du département, jusqu'à maintenant fermement tenue par le PCF, mais qui a semblé, à l'élection présidentielle, menacée par la droite.

Quant aux maires sortants, la reconduction de Philippe Douste-Blazy ne peut que renforcer encore sa position de premier magistrat de Lourdes (Hautes-Pyrénées) bien placé pour se succéder à lui-même. A Paris, en revanche, Jacques Toubon apprécie sans doute le « coup de pouce » que lui apporte son maintien au gouvernement avec un nouveau portefeuille : dans l'arrondissement parisien dont il est le maire, le treizième, Lionel Jospin n'a raté la majorité, le 7 mai, que de quelques voix. Du côté des secrétaires d'Etat, Jean de Boishue, maire de Brétigny-sur-Orge (Essonne) depuis 1984, facilement réélu en 1989, avait vu depuis ses positions s'effriter et Jacques Chirac n'a obtenu qu'une très courte majorité dans sa ville.

Vue par les électeurs, la fonction de ministre peut être valorisante. Mais un maire qui entre au gouvernement risque, parfois, de paraître lointain

Le concurrent de gauche du nouveau secrétaire d'Etat affirme d'ailleurs que beaucoup d'habitants de Brétigny reprochent à leur maire, également député, conseiller général et qui a dû renoncer à son mandat de conseiller régional pour se mettre en conformité avec la loi, le « *cumul de ses mandats, qui le rend peu disponible pour la population* ». Cette observation conduit à nuancer, dans certains cas, l'atout que représente un « maroquin ».

Vue par les électeurs municipaux, la fonction de ministre peut être valorisante et la notoriété de l'un peut nourrir la fierté des autres. Mais l'inverse n'est pas à exclure. Un maire qui devient ministre risque, parfois, de paraître lointain. Cette réserve peut même s'étendre aux candidats, notamment dans les grandes villes. Les maires voient bien que leurs administrés exigent aujourd'hui une très grande disponibilité. Actuellement, toutefois, aucune disposition légale ne prend en compte la fonction ministérielle dans la limitation du cumul des mandats.

Le nouvel état-major de l'Elysée

A CÔTÉ DE DOMINIQUE DE VILLEPIN, secrétaire général de la présidence de la République (*Le Monde* du 19 mai), trouveront place dans l'équipe de l'Elysée : Jean-Pierre Denis, directeur adjoint du cabinet du maire de Paris (secrétaire général adjoint) ; Jean-David Levitte, directeur général des relations culturelles au ministère des affaires étrangères (« sherpa ») ; Michel Dupuch, ancien ambassadeur en Côte-d'Ivoire (affaires africaines) ; Olivier Dutheillet de Lamothe, ancien directeur des relations du travail (affaires sociales) ; Claude Chirac (communication) ; Christine Albanel, directeur adjoint du cabinet du maire de Paris (éducation, culture) ; Anne Dutilleul (industrie) ; Jean-François Cirelli, chef de bureau au Trésor (économie) ; Bernard Emié, chargé de mission au cabinet du ministre des affaires étrangères (cellule diplomatique) ; Pierre Menat, chargé de mission au cabinet du ministre des affaires étrangères (Europe) ; François Delattre, conseiller technique au cabinet du ministre des affaires étrangères (dossier stratégique) ; Jean-François Lamour, conseiller sportif à la mairie de Paris (jeunesse et sports) ; Catherine Colona, porte-parole adjointe au Quai d'Orsay (porte-parole) ; Manuella Isnard, attachée de presse du président de l'Assemblée nationale (attachée de presse).

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat sera Bernard Landrieu, préfet du Limousin ; son chef de cabinet, Annie L'Héritier, ancien conseiller général de Corrèze, chargée de mission pour les affaires réservées au cabinet du maire de Paris.

■ **LE CABINET DE MATIGNON :** le *Journal officiel* du vendredi 19 mai publie un arrêté portant nomination au cabinet du premier ministre. Maurice Gourdault-Montagne, directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé au ministère des affaires étrangères, est nommé directeur du cabinet à l'hôtel Matignon. Patrick Stefanini et Pierre-Mathieu Duhamel, respectivement directeur des affaires politiques au RPR et directeur de la comptabilité publique, sont nommés directeurs adjoints du cabinet. *Le chef de cabinet est Nicolas Desforges, sous-préfet de la Guadeloupe.*

GOUVERNEMENT : LES RÉACTIONS POLITIQUES ET SYNDICALES

■ **PARTI RADICAL : Didier Bariani**, porte-parole du Parti radical, député (UDF) de Paris, a affirmé, jeudi 18 mai, que « *le premier ministre a formé un gouvernement de qualité, qui répond à l'espérance créée par l'élection de Jacques Chirac et qui saura mettre en œuvre la volonté de réforme et de solidarité nationale du président* ».

■ **CNI : Jean-Antoine Giansily**, président du Centre national des indépendants, estime que « *la nomination d'Alain Madelin au ministère de l'économie et des finances indique, de manière particulièrement nette, que la politique libérale préconisée par le nouveau ministre, et qui fut l'un des points forts du programme de Jacques Chirac, sera appliquée* ». « *Dans ces conditions*, ajoute-t-il, *le CNI, qui ne participe pas au gouvernement, n'en a pas moins l'intention de soutenir son action, notamment dans le domaine économique et social.* »

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen**, président du Front national, a publié un communiqué dans lequel il estime que « *constituer un gouvernement de prétendu changement avec autant de chevaux de retour de la fausse droite parlementaire relève de la tromperie sur la marchandise* ». « *Le gouvernement pléthorique d'Alain Juppé est un décalque de l'appareil de campagne de Jacques Chirac. Il s'agit bel et bien d'un gouvernement RPR dans un Etat RPR* », ajoute M. Le Pen.

■ **RADICAL : le mouvement présidé par Jean-François Hory** a affirmé dans un communiqué que « *la composition du gouvernement de M. Juppé est marquée par le conservatisme* ». « *Tous les postes importants sont détenus par des hommes de la droite la plus classique qui n'ont pas démontré dans leurs précédentes responsabilités leur souci de justice sociale, de progrès, et de défense des libertés ou de laïcité* », estime Radical en soulignant que « *la plupart des nouveaux ministres et des femmes se trouvent affectés à des responsabilités secondaires, voire à des départements ministériels-gadgets.* »

■ **CGT : Louis Viannet** a déclaré qu'il est impatient « *de voir le gouvernement à pied d'œuvre, et comment il traduit les engagements de changement pris par le candidat Chirac pendant sa campagne électorale* ». « *M. Barrot* [ministre du travail] *sera confronté à des dossiers graves et sérieux et les salariés ne sont pas décidés à le laisser tranquille, la CGT non plus* », a ajouté le secrétaire général de la CGT.

■ **FORCE OUVRIÈRE : la centrale dirigée par Marc Blondel** « *s'interroge sur l'éclatement des ministères sociaux, qui confirme la séparation de la Sécurité sociale en différents risques* ». FO « *se félicite* », en revanche, de la nomination d'un secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'emploi, « *qui semble confirmer que le gouvernement place la lutte contre le chômage comme priorité absolue* ». M. Blondel a sollicité un entretien avec le nouveau premier ministre.

■ **CFTC : la confédération chrétienne** se félicite de « *la création d'un ministère de la solidarité entre les générations, qui sera donc spécialement chargé de la famille, jusque dans sa dimension de solidarité, de l'enfance au quatrième âge* ». « *Cette approche nouvelle*, précise-t-elle, *annonce une volonté de faire figurer les questions familiales en bonne place parmi les questions sociales.* »

■ **CFE-CGC : Marc Vilbenoît**, président de la confédération des cadres, estime que la composition du gouvernement « *appelle une définition claire des attributions de chacun, un souci constant de coordination entre les différents intervenants et des précisions concernant le pilotage de la Sécurité sociale* ». « *Le rattachement de l'emploi directement au premier ministre indique les ordres de priorité que ce dernier entend donner à sa politique* », ajoute-t-il.

■ **FNSEA : le principal syndicat agricole** s'est félicité, dans un communiqué, que « *Philippe Vasseur ait été nommé ministre de l'agriculture et de l'alimentation* ». La FNSEA « *compte sur sa compétence pour faire avancer rapidement les dossiers prioritaires, notamment dans le cadre du collectif budgétaire annoncé par le gouvernement* ». « *Je me réjouis notamment que l'alimentation soit associée à l'agriculture, ce qui prouve que le gouvernement est prêt à prendre en considération la question de la valeur ajoutée et des relations entre les producteurs et les secteurs de la transformation et de la distribution* », a déclaré au *Monde* Luc Guyau, président de la FNSEA.

Sentiments partagés au Parti socialiste

JEAN GLAVANY, PORTE-PAROLE DU PS, a affirmé sur *O'FM*, jeudi 18 mai, que son parti « *jugera aux actes* » les membres du gouvernement. « *Bonne chance à la France ! J'espère qu'ils réussiront pour la France* », a-t-il ajouté. De son côté, le secrétaire national du PS aux élections, Claude Bartolone, s'est inquiété de « *l'explosion du grand ministère de la solidarité, du ministère de la protection sociale* » qui constitue, *selon lui*, « *un premier signe inquiétant* ».
En revanche, le maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), Gilbert Bonnemaison, qui fut l'un des « inventeurs » de la politique de prévention de la gauche, « *tient pour positif la nomination de trois ministres qui ont su reconnaître la pertinence de ses idées et en donner des applications concrètes* ». Il s'agit d'Eric Raoult, de Françoise de Veyrinas et de Jacques Toubon.

هكذا من الأصل

PARENTS **Les familles recomposées, constituées par des couples vivant avec un ou plusieurs enfants nés d'une union précédente, représentent aujourd'hui une réalité tangible. ● L'INSEE, sur la base des données du recensement de 1990, en dénombre 661 000, au sein desquelles vivent 1,5 million d'enfants. Mais on peut évaluer à un million le nombre de ces familles dont l'essor est directement lié à la fréquence des divorces. ● LES SOCIOLOGUES et les psychologues estiment que les familles recomposées *« ne sont pas plus pathogènes que les familles traditionnelles »*. Faute de modèle défini par le passé, ces structures réclament de l'imagination et l'emploi par leurs membres d'un nouveau vocabulaire. ● « NI PARENT ni copain », le beau-parent constitue un nouveau personnage-clé. De sa capacité à jouer un rôle souvent délicat dépend le devenir de la famille recomposée.**

Les familles recomposées ne sont plus marginales

L'augmentation du nombre des divorces a fait apparaître environ un million de ces structures familiales où un couple cohabite avec des enfants nés d'une union précédente

LES PHOTOS s'échappent de l'album, et Sébastien, onze ans, peste contre le manque de pages. Il y a tant de photographies dans cet épais livre à couverture noire, tant de personnages dans la vie de ce petit garçon dont les deux parents se sont séparés et ont chacun reformé un couple avec de nouveaux enfants. Chaque anniversaire est fêté en double, *« là, c'était chez mon père, avec les bougies qui n'arrêtaient pas de se rallumer. Ma sœur, enfin ma demi-sœur, était venue avec son copain, et il y avait aussi mes deux petits frères. Là, c'est dans le jardin avec ma mère et ma grand-mère qui apporte le gâteau. Derrière se cache Jean-Pierre, le copain de ma mère, avec le vélo qu'ils m'ont offert. »* Lors des fêtes de Noël, c'est encore plus compliqué : *« On frôle le délire avec tous les grands-parents. Je fais un dessin pour chacun, sinon je me ruinerais en cadeaux ! »*

Les albums des familles recomposées tentent de retracer des histoires d'amour et de déchirure, des périodes de calme et de turbulence, des liens de filiation et des relations complexes. Tout acteur qui a eu un rôle dans cette pièce a le droit d'y être présent. Le déroulement de la chronique familiale se moque de règles bien établies, notamment celle de l'unité de lieu : l'idée d'un foyer unique qui réunit les membres du groupe est caduque. Il existe désormais plusieurs domiciles, et le terme de famille va désigner un réseau de foyers que relie la circulation d'enfants de couples séparés.

Ces familles « en kit » sont de plus en plus nombreuses. L'Insee estime leur nombre à 661 000 sur la base des données recueillies lors du dernier recensement de 1990. Or ce mode de calcul sous-estime largement le phénomène, car il ne comptabilise que le couple, marié ou non, qui vit avec un enfant né de l'union précédente de l'un des deux conjoints. Les statisticiens privilégient donc l'une des deux moitiés du couple précédent, la mère le plus souvent, puisque dans neuf cas sur dix c'est elle qui obtient la garde de l'enfant après un divorce ou une séparation. Comme, dans le même temps, on sait que les hommes « recomposent » une famille plus facilement que les femmes, le nombre de foyers concernés par ce phénomène peut être estimé à près d'un million. Au total, 20 % des familles ne correspondent plus au traditionnel schéma du couple qui élève tous ses enfants et seulement ses enfants. Un foyer sur cinq...

Ces familles recomposées intriguent. Elles font leur apparition dans les scénarios de film, deviennent des sujets d'enquête ou d'humeur pour les auteurs d'essais et de romans. Le plus grand nombre considèrent avec bienveillance ces grandes tribus qui ont autant d'enfants que les familles nombreuses d'autrefois. D'autres s'interrogent sur leur mode de fonctionnement, le type de liens que tissent les acteurs de cette famille résolument moderne, les droits et devoirs des uns envers les autres. Quelques-uns enfin déplorent l'effondrement de la famille traditionnelle, dont la figure géométrique, le triangle qui unit le père, la mère et les enfants, avait le mérite de la simplicité. Mais plus personne n'ignore leur existence.

Le phénomène est massif, mais il est aussi récent. On est bien loin du XVIIIe siècle, lorsque près d'un mariage sur trois était un remariage consécutif au veuvage, ou du début du XXe siècle, lorsqu'un divorce pour faute permettait à une seconde union de « réparer » la première. Le phénomène de la recomposition est la conséquence en droite ligne du grand bouleversement, depuis les années 70, que représente l'augmentation des divorces. Ceux-ci concernent un couple sur trois en France, dont un sur deux en région parisienne. Aujourd'hui, un mariage sur quatre est un remariage pour au moins un des époux.

Mais cette fin du couple conjugal n'entraîne pas la fin du couple parental. Les parents conservent des liens malgré leur séparation et tout est fait pour leur permettre d'exercer encore leur rôle vis-à-vis d'un enfant dont ils n'ont pas forcément la garde. Point d'orgue de cette évolution, la loi du 8 janvier 1993 dispose que l'autorité parentale partagée est la norme en cas de divorce et limite toute procédure d'adoption par le beau-parent à une adoption simple.

On reste père ou mère quelles que soient les circonstances. Même si la traduction de ce principe dans la réalité n'est pas évidente. Un enfant sur quatre seulement voit son père tous les quinze jours, un sur trois une fois par mois, un sur trois n'a plus de relations avec lui. Au début des années 80, le parent qui souhaitait obtenir la garde de son enfant en cas de divorce expliquait au juge qu'il avait refondé une famille *« normale »*, que son nouveau conjoint s'entendait très bien avec l'enfant et que ce dernier l'appelait *« Papa »*. Dorénavant, le parent qui souhaite vivre avec l'enfant raconte le plus souvent au magistrat que, bien qu'il ait renoué une nouvelle union, les liens avec le père ou la mère biologique ne sont pas rompus et, d'ailleurs, il n'est pas question que l'enfant appelle son beau-parent *« Papa »* ou *« Maman »*...

Les sociologues se penchent avec délectation sur ce phénomène de société. En dépit de leur nombre en augmentation constante, les familles recomposées sont contraintes d'improviser. *« Elles vivent leur destinée dans une grande solitude,* explique Irène Théry, chercheur à l'Observatoire sociologique du changement de la Fondation nationale des sciences politiques. *Rien dans l'expérience de leurs aînés ne vient les guider ou les orienter »*. Pour elle, la famille recomposée ne peut fonctionner que si le lien de filiation est assuré et le passé assumé.

> « Un homme qui divorce de sa femme divorce toujours peu ou prou de ses enfants »

Une analyse que partage Sylviane Giampino, psychanalyste. *« Les parents de familles recomposées ont en général beaucoup réfléchi sur le couple, la filiation. Comme si leur situation aiguisait leur réflexion,* explique-t-elle. *Avec les enfants, le problème le plus souvent évoqué est celui de la place de chacun. Attention, les familles recomposées ne sont pas plus pathogènes que celles traditionnelles, loin de là ! Mais il est nécessaire d'expliquer qui est qui, et souvent les mots manquent. »*

Symbole de ce vide : le terme de famille recomposée est né en 1987, alors que le phénomène était déjà largement répandu. Le vocable « beau-parent » entretient la confusion. La situation devient encore plus complexe quand on se place du côté des enfants : il a fallu inventer un mot pour les enfants d'une même famille recomposée qui n'ont pas de liens de sang entre eux : en sciences sociales, ils sont des « quasi-frères » ou des « quasi-sœurs »...

Pourtant, certains ne sont pas loin de penser que la famille recomposée est dangereuse. Ainsi le pédiatre Aldo Naouri considère que l'enfant y est menacé dans ses rapports de filiation. Comparant la trajectoire de ces couples à la navigation à vue. Pour lui, *« la navigation à vue n'hésite pas à affronter l'insécurité, dont elle ne préserve pas l'enfant. Ce faisant, elle soumet cet enfant, aux moyens de défense longtemps imparfaits, à une violence qui marquera durablement son parcours ultérieur »* et ajoute *« qu'un homme qui divorce de sa femme divorce toujours peu ou prou de ses enfants »*.

Loin de tout jugement moral, la famille recomposée pose de nombreuses questions. Des anthropologues s'interrogent sur la notion d'inceste. *« Sa prohibition s'inscrit en filigrane*, estime Françoise Héritier. *Le scandale qu'a créé la révélation de la liaison entre Woody Allen et Sun Yi, la fille adoptive de sa compagne Mia Farrow, en fournit un bon exemple. »* Les juristes s'inquiètent du flou qui domine : en cas de décès ou de séparation, quelles règles appliquer entre les membres d'une famille recomposée ? Faut-il un droit de visite pour le beau-parent, une obligation alimentaire envers ses beaux-enfants ? La société improvise et on s'oriente plutôt vers des aménagements que vers un statut particulier des membres des familles recomposées. Certains souhaitent par exemple que les héritages entre beau-parent et beaux-enfants ne soient plus taxés au maximum, comme tel est le cas aujourd'hui.

Michèle Aulagnon

Un million et demi d'enfants

● **Enfants.** Un sur trois est issu du nouveau couple et près d'un million d'entre eux vivent avec un beau-parent. Près de 500 000 cohabitent avec un demi-frère ou une demi-sœur. Ces familles recomposées comptent 2,2 enfants par foyer, soit plus que la moyenne française.

● **Beaux-parents.** Les liens entre le nouveau conjoint et ses beaux-enfants ne sont pas reconnus par la loi. Le beau-parent n'a aucune obligation alimentaire à leur égard. Ces derniers n'ont aucune obligation à son égard s'il se trouve dans le besoin, même s'il a contribué à leur éducation.
Au quotidien, le beau-parent ne peut se réclamer d'aucune autorité parentale, pour faire hospitaliser ou donner des soins à l'enfant, pour aller chercher l'enfant à l'école, l'accompagner dans une démarche administrative. Qu'un médecin ou une administration se montrent tatillons, et le beau-parent réalise qu'il n'a aucun pouvoir.
En cas de décès du parent, le beau-parent peut se retrouver séparé de beaux-enfants qu'il a élevés, mais vis-à-vis desquels, au regard de la loi, il reste un parfait étranger.

● **Bibliographie**
- *Recomposer une famille, des rôles et des sentiments*, sous la direction d'Irène Théry, Le pensez-vivre/Textuel (168 pages, 125 francs).
- *Quels repères pour les familles recomposées ?*, sous la direction de Marie-Thérèse Meulders-Klein et Irène Théry, LGDJ (225 pages, 120 francs).
— *Le couple et l'enfant*, Aldo Naouri, Editions Odile Jacob (211 pages, 130 francs).
- *Revue Sciences Humaines*, Familles bouleversées, familles recomposées (Hors-série n° 7, réalisé avec le CNRS).

« Ils vivent des choses complexes en les trouvant normales »

Pour Françoise Hurstel, psychologue, les enfants s'adaptent souvent plus facilement que les adultes

***PROFESSEUR** de psychologie à l'université de Strasbourg, Françoise Hurstel est spécialiste des enfants appartenant à ces* « familles incertaines » *qui – insiste-t-elle non sans véhémence –* « ne sont pas plus pathogènes que les familles classiques. » « A la différence des autres, la famille recomposée ne constitue pas un état donné, immuable. Elle traverse des étapes successives », *explique-t-elle.*

« Après la séparation de ses parents, l'enfant doit d'abord entamer un travail de deuil, qui, de toutes façons, s'étalera au moins sur dix ans. Or, pendant qu'il s'efforce d'oublier l'image du couple parental uni, des situations nouvelles surgissent. L'arrivée du nouveau compagnon de la mère ou de la nouvelle compagne du père peut être vécue comme une intrusion. Ensuite, la naissance d'un enfant peut marquer un tournant important : c'est alors que certains petits réalisent vraiment ce qui s'est passé entre leurs parents. »

Ces strates successives ne sont pas toujours faciles à assimiler. Le langage – en l'occurrence la capacité pour les enfants de nommer certains membres de leur entourage – fournit les meilleurs indices des troubles qui peuvent survenir. « Lorsque l'on a plusieurs pères et mères, de nouveaux demi-frères et demi-sœurs, des grands-parents légaux et non légaux, il est fréquent que règne une certaine anomie, *constate Mme Hurstel.* Quand les plus petits se mettent à utiliser des noms de parenté – frère, sœur, père, mère, papy ou mamie... – on peut dire que c'est bon signe. »

MAYONNAISE FAMILIALE

Dans cet environnement familial parfois complexe, les enfants se repèrent plus facilement que les adultes. « Alors que les parents veulent reconstituer une « vraie » famille et se rapprocher au plus près de ce qu'ils ne sont pas, les enfants, en revanche, sont capables de vivre des choses complexes en les trouvant normales », *souligne la psychologue. Mme Hurstel raconte l'histoire de ce petit garçon de quatre ans dont les parents s'étaient séparés lorsqu'il n'avait que onze mois. Il appelait naturellement « Papa » son père génétique tout comme le compagnon de sa mère, qui, estimant qu'il n'était pas le « vrai » père, n'osait pas répondre aux sollicitations du petit garçon. Celui-ci en pâtissait beaucoup.*

« Les enfants forcent les parents à modifer leur représentation de la famille mais ces derniers n'y parviennent pas toujours. Du coup, l'enfant souffre de l'anxiété des adultes. Au fond, tout ce qu'ils veulent, c'est que les rôles soient nettement différenciés : qui est mon père, ma mère, mon cousin, mes grands-parents, est-ce que mes deux parents exercent les mêmes fonctions et, surtout, qui décide pour moi ? », *résume Mme Hurstel. Compte tenu de ces différences d'approche, les psychologues constatent assez fréquement que* « la mayonnaise familiale prend surtout au sein de la fratrie, entre demi-frères ou demi-sœurs ou entre les enfants respectifs des deux membres du couple. »

« Ce n'est pas la forme de la famille qui détermine la pathologie – les structures familiales traditionnelles engendrent, elles aussi, des souffrances –, mais la façon dont ses membres réagissent au fait familial », *conclut Mme Hurstel.* « Aucune recomposition ne se vit facilement, car cela exige une réorganisation psychique de la part de chaque individu. Mais grandir dans une famille recomposée permet aussi des formes de socialisation inédites et constructives qui constituent un contexte favorable pour la constitution de la personnalité. »

Jean-Michel Normand

« Beau-parent », un art difficile vécu différemment par Sylvie et Jeanne

L'UNE A ÉCHOUÉ, l'autre a le sentiment d'avoir réussi. Sylvie a deux enfants d'un précédent mariage. Elle a vécu avec un homme qui en avait trois, et, ensemble, ils ont eu un petit garçon. Jeanne est enceinte d'un deuxième enfant et vit avec un homme qui en avait déjà trois. Sylvie et Jeanne habitent toutes les deux Paris et ne se connaissent pas. Chacune à sa manière, elles ont tenté de fonder une famille recomposée.

Sylvie a vu son couple se perdre dans les méandres des relations familiales. « Il y a eu un très grand malentendu entre mon deuxième mari et moi, *explique-t-elle posément.* Il voulait inconsciemment que je sois une mère de substitution pour réparer la blessure infligée à ses filles. Et moi je me suis retrouvée mère de six enfants, puisque nous avons eu un petit garçon ensemble. J'ai limité mon activité professionnelle, alors que mon époux travaillait de plus en plus. En fait, ce sont les hommes qui demandent la garde de leurs enfants et les belles-mères qui les élèvent. »

RESPECT MUTUEL

« Mes relations avec mes trois belles-filles ont été difficiles, *poursuit-elle.* Nous étions des rivales : toutes quatre, nous aimions le même homme. Rapidement, mon mari m'a reproché de privilégier mes filles au détriment des siennes. En fait, plus les relations sont fortes entre un homme et ses enfants, plus le beau-parent a du mal à trouver sa place. Cela était d'autant plus difficile à vivre qu'à l'extérieur nous jouions à la famille recomposée modèle. Nous partions en vacances avec les six enfants, et, en plus, nous emmenions les enfants des copains. Et moi je me retrouvais à faire la cuisine pour tout le monde. »

« Nous avons vécu cinq années ensemble, et notre couple a échoué à cause de ce malentendu de départ. Aujourd'hui, je pense qu'il est déraisonnable de se lancer dans l'aventure sans avoir tenté d'ordonner les rapports des uns avec les autres, surtout si les enfants ne sont pas partants. » *L'expérience de Jeanne est radicalement différente. Elle attend un deuxième enfant d'un homme qui en avait déjà trois.* « Je n'ai jamais eu la tentation de remplacer la famille « d'avant ». Jamais je ne me suis positionnée comme une nouvelle mère par rapport aux enfants de mon mari. Je suis celle qui aime leur père, c'est tout. »

« MARÂTRE »

« Je ne leur ai pas demandé de m'aimer, je n'ai pas tenté de les séduire. Nous avons appris à nous connaître, nous nous sommes attachés les uns aux autres, comme dans les rapports avec les autres humains. Aujourd'hui, nous avons des relations de confiance et de respect mutuels. »

« Cela a un coût, *précise-t-elle aussitôt.* Par exemple, je m'interdis toute intrusion dans leur vie sociale ou scolaire. Je ne vais pas au spectacle de danse, je n'autorise et n'interdis pas une sortie, je ne décide pas du choix du lycée. Je donne mon avis, c'est tout. Ils ont des parents, leur père et leur mère, qui sont tout à fait capables de s'occuper d'eux-mêmes s'ils ne vivent plus ensemble. Ce n'est pas une situation idyllique où tout le monde fait copain-copain. Il y a eu divorce pour faute, c'était long et douloureux. Je n'ai jamais voulu entrer en contact avec l'ex-femme de mon mari. J'ai été la médiatrice entre ces enfants et leur père. Aujourd'hui, ça se passe bien. En parlant de moi, les enfants disent que je suis la copine ou la compagne de leur père. En blaguant, ils m'appellent marâtre, ou belle-mère. C'est un sujet de dérision. »

« Je ne suis pas angoissée à l'idée de ne plus revoir ces enfants que j'aime si jamais notre couple échoue, conclut Jeanne. C'est la règle du jeu. Par contre, ça me déchire de penser que, peut-être, nos enfants à nous, l'enfant que nous avons et celui qui naîtra dans quelques mois, pourraient ne plus voir leurs demi-frères et sœurs, alors qu'ils ont été élevés ensemble. Mais, là non plus, il n'y a pas de certitude. »

M. A.

هكذا من الأصل

Au tribunal de Nanterre, la « bêtise » de trois militants d'extrême droite

Se faisant passer pour des policiers, ils s'étaient mis en tête de contrôler l'identité d'une jeune Algérienne

Trois militants d'extrême droite, se réclamant du Front national, comparaissaient, jeudi 18 mai, devant la quinzième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre. Le 21 avril, à Courbevoie, se faisant passer pour des policiers, ils avaient voulu contrôler l'identité d'une jeune femme enceinte de nationalité algérienne en tentant de lui passer des menottes. Les enquêteurs avaient retrouvé, chez eux et dans leur voiture, l'arsenal complet des néonazis...

« *C'ÉTAIT histoire de plaisanter bêtement* », dit Jean-Luc Zaluski, 34 ans, entouré de Patrick Mazet, 24 ans et de Christian Gibeaux, 45 ans. Devant Catherine Pierce, qui préside la quinzième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre, tous trois ont les yeux baissés, les mains jointes comme des pénitents, l'allure des enfants qui se sont fait taper sur les doigts. Le 21 avril à Courbevoie (Hauts-de-Seine), un peu avant 6 heures du matin, ils se sont fait passer pour des policiers pour exiger qu'une jeune femme enceinte, Nassera Bouakaz, leur présente ses papiers (*Le Monde* du 27 avril). Ils se sont emparés de la carte de séjour de la jeune secrétaire née en France, de nationalité algérienne, puis, après l'avoir plaquée sèchement contre un mur, le plus jeune a tenté de lui passer les menottes.

« *C'était pour impressionner, pour faire la sécurité* », dit Patrick Mazet, tailleur de pierre au chômage. « *Ça n'avait rien de racial* », assure-t-il. La victime, qui tremble comme une feuille, confirme qu'il n'y a pas eu de propos racistes et raconte qu'elle a pu se dégager en criant qu'elle était enceinte. « *C'est trop idiot. Tout ça, c'est dix ans d'âge mental* », bredouille Jean-Luc Zaluski.

La veille, le trio avait assuré la sécurité d'un meeting de Jean-Marie Le Pen. Tous trois revendiquent leur qualité de militants du Front national. Zaluski a sa carte, Mazet présente un bulletin d'adhésion, Christian Gibeaux « *militait bénévolement* ». « *Le FN conteste votre qualité de membre* », fait remarquer un avocat de la partie civile. Sourire du prévenu. « *A cette époque, on me connaissait très bien. Quand il fallait coller, on savait bien où me trouver.* »

> « Nous ne sommes pas si loin de la mort d'un jeune Comorien à Marseille »

Des hommes ordinaires, ces faux policiers qui « *regrettent* » leur « *bêtise* » : Christian Gibeaux, père de quatre enfants, est restaurateur de vieux parchemins musicaux à la Bibliothèque nationale depuis presque trente ans et entomologiste à ses heures perdues. Les policiers ont retrouvé dans sa voiture un poignard et une machette (« *pour la récolte d'insectes de nuit* »), deux matraques télescopiques et un pistolet à balles plastiques (« *pour calmer les énervés* »), un calibre 22 (« *dans mon sac de chasse* ») et un Magnum, qui appartient à Zaluski.

Chez lui, les enquêteurs compléteront l'arsenal : un fusil à pompe (« *pour faire du ball-trap* »), un fusil semi-automatique, et dans son bureau une photo de Hitler et quelques livres « *rangés tout en haut pour que ça ne tombe pas dans les mains des enfants* » : Mein Kampf, La Morphologie du juif ou l'art de le reconnaître à ses caractères naturels... Les trois hommes avaient leurs petits plaisirs. Se prendre en photo par exemple, en uniforme, avec insignes et salut nazis. Un cliché a été pris après le meeting du FN. « *Une grosse rigolade* », précise Zaluski, également fonctionnaire à la Bibliothèque nationale et qui avoue volontiers, lui, son penchant de collectionneur d'uniformes.

« *Même si les faits sont moins graves*, a noté Mᵉ Didier Seban intervenant pour le MRAP, *nous ne sommes pas si loin de la mort d'un jeune Comorien à Marseille, ni de celle d'un jeune Marocain jeté dans la Seine dans le sillage d'une manifestation organisée par le Front national.* » « *Tous les ingrédients sont là*, a relevé Mᵉ Terquem, avocat de Mᵐᵉ Bouakaz. *Le désœuvrement, la manifeste faiblesse intellectuelle dont on a abusé pour faire des petits soldats, la figure du mâle blanc.* »

Contre le trio poursuivi pour vol avec violence n'ayant pas entraîné d'incapacité totale de travail et détention d'armes de sixième catégorie, le substitut Jean-Dominique Le Milon a réclamé une peine de dix-huit mois de prison avec sursis, l'interdiction de port d'arme et la confiscation de leurs arsenal. Le magistrat a assuré voir dans l'acte des trois hommes « *un début d'exécution du programme du FN* » et rappelé que « *la SS, qui les fascine tant, assurait elle aussi la protection des réunions politiques du parti nazi* ».

Estimant que le vol avec violences reproché à ses clients ne relevait tout au plus que de « *la simple contravention de police* », Jean Stevenin, l'avocat de Christian Gibeaux et Jean-Luc Zaluski, a dénoncé pour sa part « *le délire de la presse* », les associations de lutte contre le racisme (la LICRA et le MRAP) qui ont « *cornaqué la victime* » et ce temps « *où les étrangers deviennent de véritables vaches sacrées* ». « *Demander ses papiers à cette dame, de la part de mes clients qui se demandaient ce qu'elle faisait là, c'était comme lui demander : à qui ai-je l'honneur ?* » Et d'ajouter : « *A 5 heures du matin, Mᵐᵉ Bouakaz aurait pu tomber sur bien pire...* »

Jugement le 15 juin.

Jean-Michel Dumay

Les époux Gaul auraient bien mis en scène leur propre mort

« *UNE MISE EN SCÈNE délirante* » : une semaine après la découverte, dans leur voiture à Plouhinec (Finistère), des corps d'Hartmut et Ingrid Gaul (*Le Monde* daté 14-15 mai), les enquêteurs ont acquis la certitude que le couple allemand a voulu faire passer pour un meurtre ce qui n'était qu'un suicide. Officiellement, « *rien n'est encore écarté* » concernant les faits survenus dans la nuit du 10 au 11 mai. L'information pour « *recherche des causes de la mort* » peut parfaitement déboucher sur la découverte d'un meurtre. Toutefois, alors que la presse a fait état de nouvelles pistes, allant de la vente d'armes au trafic de plutonium, les enquêteurs jugent celles-ci « *hautement improbables* ».

L'autopsie a fourni des informations déterminantes. Des traces de poudre ont ainsi été relevées sur la main d'Hartmut Gaul, signe que l'homme âgé de cinquante-quatre ans a lui-même utilisé l'arme de chasse retrouvée dans sa voiture. Si sa femme a été tuée d'un tir à bout portant, comme les deux chats et les deux chiens retrouvés à l'arrière du véhicule, Hartmut Gaul a été victime d'un tir à bout touchant. Il aurait donc tué toute sa « famille » avant de retourner l'arme contre lui.

La lettre reçue par *Le Monde* au lendemain du drame et signée d'un mystérieux Martin Lévin a commencé à livrer ses secrets. Son style d'abord, se révèle, selon les enquêteurs, « *d'une totale similitude* » avec l'abondante littérature écrite par les Gaul. Surtout, elle aurait été rédigée et imprimée avec le micro-ordinateur et l'imprimante abandonnés dans le pavillon que louait le couple. Rien ne confirme l'existence du fameux Martin Lévin, pas plus que celle des six autres noms qui figuraient sur l'en-tête de la lettre aux côtés de ceux d'Hartmut Gaul et Ingrid Gaul-Lorentz. Les gendarmes de Rennes ont bien lancé des recherches en France et à l'étranger. Mais celles-ci n'ont rien donné.

UNE NOUVELLE DÉPOSITION

La situation financière du couple laisse penser qu'il était aux abois. Depuis plusieurs mois, ils ne payaient plus leur loyer. Ils étaient parvenus à emprunter 1 500 francs à leur propriétaire, en lui présentant une télécopie évoquant « *une affaire de 75 000 dollars* » et un voyage dans le sud de la France. Mais, là encore, les enquêteurs n'ont trouvé trace ni de la somme en question ni même du voyage. « *La maison ressemblait plutôt à celle de personnes au bout du rouleau*, assure un enquêteur. *Il n'y avait même pas de quoi nourrir leurs chiens.* »

L'affaire semblerait donc entendue si mercredi 17 mai, *Le Figaro* n'avait publié le récit d'un témoin oculaire, dont les affirmations allaient « *à l'encontre de la thèse du suicide* ». Présent vers 3 h 10 du matin devant le siège de Radio France Bretagne-Ouest, il avait vu un homme déposer deux mallettes métalliques en face de l'entrée et repartir en voiture. Les mêmes mallettes allaient être découvertes une heure plus tard par un journaliste avec, à l'intérieur, de la documentation sur les activités néo-nazies et des disquettes informatiques abritant les écrits du couple. Alors qui était cet homme ? Hartmut Gaul ? Le témoin aurait, selon *Le Figaro*, décrit un homme chevelu, sorti d'une voiture du type Toyota Corona dans laquelle il était seul. Or Gaul était dégarni et conduisait une BX. Enfin l'heure de la mort, environ 3 h 50 selon les témoignages, lui laissait-elle le temps matériel de repasser chez lui chercher femme et animaux avant d'organiser sa macabre mise en scène ?

Après avoir refusé de témoigner, l'homme a finalement été entendu par les gendarmes. La version qu'il leur a livrée est fort différente. Devant une photo d'Hartmut Gaul, il a convenu qu'il pouvait fort bien s'agir de l'homme aux mallettes. Qu'il ne se souvenait pas du type de voiture qu'il conduisait. Et que, dans l'obscurité, il n'avait pas pu voir si d'autres personnes se trouvaient à bord. « *Rien qui ne contredise la thèse du suicide* », concluent les enquêteurs. Les résultats des dernières analyses sont attendus la semaine prochaine. Sauf surprise, l'affaire sera alors officiellement bouclée. Sans que soit apparu le moindre groupe néo-nazi, ni le moindre espion allemand.

Nathaniel Herzberg



Framatome dément toute implication dans l'affaire GEC-Alsthom–PS

APRÈS GEC-ALSTHOM, c'est au tour de la société Framatone, spécialisée dans la fourniture d'équipements nucléaires, de démentir toute implication dans des tractations commerciales qu'aurait effectuées un ancien dirigeant socialiste, Richard Moatti, auprès des autorités chinoises pour le compte d'entreprises françaises.

Identifié comme étant le mystérieux M. X auquel GEC-Alsthom avait remis, en 1989-1990, 7,5 millions de francs destinés au Parti socialiste, M. Moatti avait expliqué au magistrat rennais Renaud Van Ruymbeke que cette somme correspondait au paiement à des intermédiaires chinois d'une commission liée à l'obtention par des entreprises françaises (GEC-Alsthom, Framatome, EDF et Campenon-Bernard) d'un marché de centrale nucléaire (*Le Monde* du 11 mai). La société GEC-Alsthom avait réagi en démentant ces « *allégations* » et en affirmant qu'elle n'avait « *jamais eu recours à M. Moatti* » pour des prestations commerciales en Chine ou en Extrême-Orient (*Le Monde* du 16 mai).

Pour sa part « *Framatome ne connaît pas M. Moatti* ». Dans une lettre adressée au *Monde*, le 15 mai, le PDG de cette entreprise, Jean-Claude Leny, précise qu'« *il n'existe pas de contrat global pour la centrale de Daya Bay* ». Chaque société, précise-t-il, est titulaire de son contrat et il n'existe pas d'accord de consortium entre les sociétés françaises concernées par ce marché. « *Les contrats de Framatome concernent la fourniture et le montage des îlots nucléaires ainsi que la fourniture d'éléments combustibles* », poursuit M. Leny avant d'affirmer : « *Pour l'obtention des ces contrats, Framatome n'a versé aucune commission à qui que ce soit, en France ou hors de France.* »

Le PDG de Framatome estime que les informations impliquant, à tort, sa société dans cette affaire risque d'avoir des « *conséquences sérieuses, notamment en Chine où certains décideurs pourraient être soupçonnés à tort d'avoir bénéficié de commissions* ». GEC-Alsthom avait estimé que les propos de M. Moatti « *étaient de nature à nuire à ses intérêts et à ceux de l'industrie française en Chine* ».

Une bouffée épidémique de listériose due au brie de Meaux

DIX-SEPT CAS de listériose provenant d'une même souche ont été enregistrés dans quatorze départements depuis le mois d'avril, a indiqué, jeudi 18 mai, le ministère des affaires sociales et de la santé. L'origine de cette bouffée épidémique a été identifiée : il s'agit de lots de brie de Meaux, un fromage à pâte molle.

La listériose peut être grave pour les femmes enceintes (risque vital pour le fœtus et le nouveau-né), chez les sujets immuno-déprimés et les personnes âgées. Parmi les dix-sept personnes contaminées par la bactérie *Listeria monocytogenes*, neuf sont des femmes enceintes. On déplore deux morts-nés et deux fausses couches précoces. Aucun décès n'est à déplorer parmi les autres cas qui ont touché des patients fragilisés. Quatre malades ne présentaient pas de « *terrain connu* » favorisant l'infection. Un sujet âgé de soixante-dix-sept ans, encore dans le coma, est dans un état préoccupant, indique le Réseau national de santé publique (RNSP).

L'enquête dans l'ensemble des magasins désignés par les malades a permis de recenser les fournisseurs en produits suspects et d'effectuer les prélèvements. Des mesures de retrait du marché des lots incriminés ont été prises.

La gestion du CHU de Strasbourg est mise en cause

LA VERSION FINALE du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur l'affaire du centre hospitalier universitaire (CHU) de Strasbourg relève l'existence d'éventuels « *délits de favoritisme* » et de « *sérieuses fautes de gestion* » commis par Claude-Guy Charlotte, directeur général, et Jean-Paul Gausserand, directeur des affaires logistiques. Ces deux hommes avaient été mis en examen, le 4 décembre 1994, pour abus de confiance, faux et usage de faux, corruption et favoritisme. Au mois de février, une « *note d'étape* » de l'IGAS ne retenait pas d'éléments à charge contre M. Charlotte (*Le Monde* du 7 février). Aujourd'hui, les inspecteurs de l'IGAS estiment que le « *marché passé au cours de l'été 1991 avec la SANESCO* » (société dirigée par Jean de Kervasdoué, ancien directeur des hôpitaux) pourrait « *révéler des faits assimilables à un délit de favoritisme dont M. Charlotte aurait pu se rendre coupable* ». « *Pour le reste, notamment les détournements des fonds de l'hôpital pour des dépenses privées (repas, aménagements d'appartements, dépenses diverses...* »), l'IGAS estime qu'« *il s'agit plus d'erreurs psychologiques et de sérieuses fautes de gestion que de délits* ».

DÉPÊCHES

■ **POLLUTION : les Verts** du conseil régional d'Ile-de-France réclament des mesures drastiques contre la pollution de l'air. Ils jugent insuffisantes les mesures de prévention de la pollution atmosphérique proposées par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF), et rendues publiques mercredi 17 mai par la Direction générale de la santé (*Le Monde* du 19 mai). Selon Jean-Philippe Bernard, conseiller régional et porte-parole des Verts de Paris, la population doit être informée des risques encourus dès que les niveaux de concentration d'ozone atteignent 50 microgrammes par mètre cube, « *conformément aux conclusions de très nombreuses études internationales* », et non 180 microgrammes comme le prévoit le Conseil de l'hygiène.

■ **ANIMAUX DE COMPAGNIE :** la Société protectrice des animaux (SPA), qui fête cette année ses cent cinquante ans, organise les 20 et 21 mai ses traditionnelles journées d'adoption de printemps. Les animaux de tous les refuges de France, tatoués, vaccinés et pour la plupart stérilisés, pourront être adoptés contre une participation de 400 à 700 francs, et sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile. Quelque 500 chiens et 400 chats attendent des maîtres dans le seul refuge de Gennevilliers.

■ **FAUX TRACT : le président du CNI** (Centre national des indépendants) dans le département des Alpes-Maritimes, Jean-Pierre Mangiapan, a été mis en examen, jeudi 18 mai, pour faux et usage de faux, et placé sous contrôle judiciaire. Elu conseiller général du sixième canton de Nice, en 1994, avec l'investiture RPR-UDF, M. Mangiapan est accusé d'avoir falsifié à son profit le tract d'un adversaire et de l'avoir fait distribuer quelques heures avant le second tour des élections cantonales.

■ **PROXÉNÉTISME : un conseiller municipal du Front national** de Fréjus (Var), Sylvain Ferua, a été mis en examen pour proxénétisme et infraction sur les armes, jeudi 18 mai, et laissé en liberté par le juge Philippe Guemas, du tribunal de Draguignan (Var), dans le cadre d'une affaire de salon de massage. Sylvain Ferua, tête de liste du FN pour les prochaines élections municipales, est le compagnon de Marie-Pierre Nédélec, la directrice du salon, mise en examen pour proxénétisme aggravé et placée sous mandat de dépôt. Deux armes de quatrième catégorie ont été retrouvées à son domicile lors des perquisitions.

■ **TERRORISME : un homme de nationalité algérienne**, soupçonné d'être l'un des principaux pourvoyeurs d'armes des maquis islamistes en Algérie, a été arrêté à Naples (Italie), sur mandat d'arrêt international du juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, spécialisé dans la lutte antiterroriste. Le nom de Djamel Lounici était apparu à deux reprises dans des dossiers instruits par le magistrat : d'abord dans celui de l'attentat du 24 août 1994 à Marrakech (Maroc), puis dans celui de l'arrestation, en mai 1994, à Metz (Moselle), d'un autre Algérien circulant à bord d'un véhicule rempli d'armes.

■ **FOULARD : le tribunal administratif** de Clermont-Ferrand a confirmé, jeudi 18 mai, l'exclusion du collège Albert-Camus d'une adolescente iranienne de quinze ans qui refusait de se rendre en cours sans son foulard islamique. La jeune Ensieh avait été exclue le 19 décembre 1994. Ses parents avaient ensuite déposé auprès du tribunal administratif une requête qui a donc été rejetée jeudi. Le 7 novembre dernier, la petite soeur d'Ensieh, Razieh, dix ans, avait été exclue, pour la même raison, de l'école primaire Jean-de-La-Fontaine. Le tribunal administratif avait toutefois annulé cette décision le 6 avril, se fondant sur « *un défaut de concertation entre l'école et la famille de la jeune fille* ».

Vingt-quatre heures au Zénith pour Droits devant et le DAL

UNE FÊTE musicale est organisée par l'association Droits devant, au Zénith, à Paris, samedi 20 mai de 15 heures à l'aube et dimanche 21 mai de 14 heures à 22 heures. Jacques Higelin, Véronique Sanson, Paul Personne, Jean-Louis Aubert, Cheb Mami, Yvette Horner figurent parmi les vedettes d'une manifestation qui doit réunir quelque quatre-vingts troupes et artistes alternant concerts et spectacles. La recette sera intégralement versée à Droits devant et Droit au logement pour leur permettre de poursuivre leur action. Prix des places : de 50 francs à 150 francs. Location : FNAC, Virgin, France-Billets, Carrefour, et au siège des associations, 7, rue du Dragon, 75006 Paris. Renseignements, tél. : 45-44-39-77.

Par ailleurs, l'association Droit au logement s'est déclarée, jeudi 18 mai, « *prête à engager le dialogue* » avec le nouveau ministre du logement, André Périssol. « *Ce spécialiste de la question, qui a préconisé dans ses écrits, peu avant les élections, de remettre à plat les politiques du logement, a émis un certain nombre de propositions. Saura-t-il les mettre en œuvre ?* »

Aggiornamento à la Croix-Rouge française

L'organisation, qui emploie 14 000 salariés et dont le patrimoine s'élève à 2,5 milliards de francs, remet de l'ordre dans ses comptes. Après s'être consacrée à l'action sanitaire, elle veut s'orienter vers la lutte contre l'exclusion



QUAND il se retourne sur le conseil d'administration de la Croix-Rouge, M. Consigny, *qui le préside*, n'est pas peu fier. *« C'est l'un des plus beaux conseils d'administration que je connaisse en France »*, dit-il. Les corps constitués sont représentés, le Conseil d'Etat, l'ordre des médecins, les organisations syndicales. La CGT et le CNPF y cohabitent. Huit ministères y siègent. *« Sans être ostentatoire, la Croix-Rouge française est une expression de la France dans ses différentes composantes »*, estime le président. *« C'est un haut lieu du consensus national »*, renchérit le général Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération, qui commença sa carrière en 1936, fit les campagnes d'Erythrée et d'Indochine, et représente le ministère des anciens combattants au sein de cette institution humanitaire de statut privé, régie par la loi de 1901.

Aussi noblement administrée, la Croix-Rouge devrait compter parmi les organisations les plus performantes de France. Il ne semble pas que ce soit tout à fait le cas. Si la Croix-Rouge française a été à l'origine, dans la première moitié du siècle, de la création des diplômes d'infirmière ou de secouriste et si elle gère certains établissements pionniers dans le domaine hospitalier, elle a plutôt raté, de l'avis des spécialistes, les rendez-vous humanitaires des vingt dernières années, comme l'action internationale, le sida ou l'exclusion. Sans parler des errements financiers qui ont motivé en 1989 l'arrivée à la présidence de Georgina Dufoix, démissionnaire en 1992 après l'affaire Habache, ce dirigeant palestinien venu se faire soigner clandestinement en France. De ce point de vue, tout semble aller mieux. Vertu du consensus et d'une responsabilité – ou irresponsabilité – partagée, le conseil est aujourd'hui unanime pour saluer les progrès réalisés sur le difficile chemin de la bonne gestion et de l'efficacité.

Le conseil compte 46 administrateurs, dont 23 sont élus par l'assemblée générale, qui représente les 800 000 adhérents de l'organisation. La limite d'âge est de soixante-douze ans pour les présidents et les vice-présidents des 1 200 comités locaux. Tout récemment, la direction vient d'imposer une limite de soixante-cinq ans aux directeurs des secours, appelés à intervenir en cas d'urgence. Les administrateurs peuvent effectuer trois mandats de six ans, pas plus. *« Sinon, il y a de vieux bonzes qui s'accrochent »*, indique le vice-président Robert Metge, soixante ans, lui-même en fin de troisième mandat. Un optimisme de bon aloi interdit aux élus d'envisager le pire, et dans la liste des administrateurs, on trouve des personnalités âgées de soixante-dix ans, avec à côté de leur nom, la date d'expiration de leur dernier mandat : 2 006, 2 009.

DU côté des représentants de l'Etat, dont les nominations suivent les fluctuations gouvernementales, il n'y a pas de limite d'âge. Le représentant du ministère de l'intérieur, l'ancien préfet de Sétif et dernier préfet de Paris, Jean Taulelle, a quatre-vingt-un ans. Son épouse, Simone Marcaut-Murat, présidente du comité de Paris, élue au titre des assistantes sociales, fête ses soixante ans de Croix-Rouge avec une dette de son comité à l'égard de l'organisation nationale qui se monterait à 130 millions de francs. L'an dernier, le comité de Paris a eu l'idée de s'associer à une soirée de solstice d'été à l'abbaye royale de Chaalis (Oise), occasion de réunir, selon le programme, *« le monde des nuits parisiennes et internationales autour d'une grande cause humanitaire »*. Tenue recommandée : *« garden party chic et excentrique. »* Alerté sur la possible circulation de produits illicites dans une telle soirée – *« Comment ça s'appelle déjà ? Ah, ma fille pourrait vous le dire »*, regrette une administratrice qui cherche le terme de rave party –, le siège a dû publier un encart dans les journaux pour décliner toute responsabilité dans le déroulement de la soirée.

Le conseil siège une fois tous les deux mois après un déjeuner à l'hôtel Lancaster, près des Champs-Elysées. Venus de province, les « élus » estiment représenter *« la Croix-Rouge profonde »*, comme Simone Long, épouse d'un notaire du Var, amie de François Léotard, et organisatrice l'an dernier d'une soirée de gala charitable sur le porte-avion *Clemenceau*. *« Des nantis »*, laisse tomber de son côté Elisabeth Martinie, qui représente la CFDT et vit dans un deux-pièces avec une retraite de 7 500 F par mois. Avant-guerre, Mme Martinie était violoniste soliste à l'orchestre de la radio nationale. Sous l'occupation, elle a été chef du service de la naturalisation des femmes à la préfecture de police de Paris, et elle n'a livré personne, *« jamais »*, insiste-t-elle, droite comme un « i ».

Appelée en 1956 à remplacer une camarade des PTT au conseil d'administration de la Croix-Rouge, Mme Martinie s'est fait longuement prier. A l'époque, le représentant de l'Académie de médecine venait avec un col à coins cassés et les femmes *« plastronnaient »* dans leur uniforme au béret bleu. *« Qu'est-ce que c'est que ce ghetto ? »*, s'est-elle vigoureusement demandée. Aujourd'hui, Mme Martinie estime que la Croix-Rouge va beaucoup mieux. *« Les comptes sont plus nets qu'avant. »* Malheureusement, dit-elle, *« il y a encore des trucs qui ne tournent pas rond »*. Comme l'information, par exemple, qui ne circule pas à la vitesse d'Internet, *« le procès verbal de la réunion du conseil du 9 novembre vient seulement d'arriver le 2 mars »*. Et toujours pas de réponse à la demande faite en septembre 1991 de création d'une commission pour examiner la situation des 14 000 salariés qu'emploie la Croix-Rouge dans ses quelque 500 établissements, hôpitaux, écoles d'infirmières et crèches.

Nombre d'administrateurs estiment avoir été mis devant le fait accompli au moment de la fermeture du service d'urgence de l'hôpital Henry-Dunant. Et Thérèse Poupon, de la CGT, s'inquiète d'une réforme envisagée des statuts qui écarterait les syndicats. *« Il y a un problème de démocratie à la Croix-Rouge*, estime-t-elle. *Cela me fait penser entre guillemets aux pays de l'Est. »*

A en juger par leurs boutonnières, les décorations semblent avoir une dimension non négligeable dans l'estime que se portent les administrateurs. La Croix-Rouge possède elle-même ses médailles de bronze, d'argent et de vermeil, que délivre sa chancellerie particulière. *« Nous devrions en distribuer davantage »*, pense M. Consigny, qui vient lui-même de quitter la direction des Monnaies et médailles. Elu au titre des personnalités qualifiées, Roger Angebaud a été, en 1965, *« l'initiateur des quatre gestes pour une vie »*. Il annonce plusieurs rosettes et ruban bleu. Agé de seize ans en 1942, M. Angebaud a été arrêté puis relâché par la Gestapo du Mans. Estimant *« devoir quelque chose »*, il est devenu secouriste. Puis benjamin du conseil d'administration à trente-deux ans. A l'époque, André François-Poncet présidait l'organisation. *« On ne le manipulait pas comme cela. Et au conseil, on filait doux. »* Il est ensuite revenu à M. Angebaud la tâche de promener la princesse Grace, présidente de la Croix-Rouge monégasque à une manœuvre commune de secouristes. Et plus récemment, la mission d'arbitrer la guerre de succession qui faisait rage au comité du Var. Les dames en étaient à *« changer les boutons de porte »*.

Autre tradition recommandée, la discrétion. *« Quand vous aurez fini votre article, si l'occasion se présente, je pourrais vous en dire des choses sur la Croix-Rouge »*, indique l'ambassadeur Francis Gutmann, qui représente, au conseil, un ministère – la coopération – qui n'est pas le sien. M. Gutmann a été brièvement directeur général de l'organisation en 1980. Alors qu'il avait quitté Pechiney *« en désaccord avec l'establishment »*, sa fille lui a recommandé des occupations humanitaires. Dix-huit mois plus tard, il est devenu secrétaire général du Quai d'Orsay. *« Je résume*, annonce M. Gutmann. *Depuis quinze ans, la Croix-Rouge a fait un progrès considérable dans le domaine de la gestion et de l'analyse des besoins à satisfaire. »* Selon lui, ont désormais été introduits à la direction *« un suivi de gestion et une méthode »*.

La quête annuelle a rapporté 17 millions de francs en 1994, et les legs de personnes âgées ont atteint 33 millions

L'organisation réalise une activité de 3,5 milliards de francs (9 millions de déficit en 1993), dont l'essentiel est assuré par le secteur hospitalier et les prestations sociales. On chercherait en vain la publication des comptes annuels dans le magazine *Présence Croix-Rouge*. Et il a fallu l'activisme du directeur de cabinet du président précédent, Jean-Claude Monet, pour que le conseil se saisisse du problème des comptes affectés, ces comptes ouverts à l'occasion des catastrophes. La loi impose que l'argent collecté ne soit pas consacré à d'autres destinations. Dans les grandes organisations humanitaires, on s'efforce d'utiliser l'argent, au besoin en sollicitant l'autorisation des donateurs pour en changer l'affectation. A la Croix-Rouge, on empilait. M. Monet, cinquante-deux ans, s'en est alarmé. Publicitaire, il a atterri, par relations, dans l'humanitaire, et il ne lui a pas déplu de s'employer utilement. En voyage en Arménie, il a découvert un paysage inconnu. *« A Paris, il y a de la misère. Le monde de la pub est sinistré mais ce n'est quand même pas pareil. »*

Le publicitaire avait quelques idées pour conquérir le marché du don. D'autant que la Croix-Rouge, présente dans 168 pays, est *« la première marque du monde »*. En conseil, on parla un jour d'organiser un *mailing*. Il y eut une discussion animée. Et l'intervention d'un ancien ambassadeur, hostile à l'emploi de cet anglicisme. On remplaça *mailing* par *« recherche de fonds par courrier personnalisé »*. Et la quête annuelle reprit ses droits. L'an dernier, elle a rapporté quelque 17 millions de francs. Les jeunes d'aujourd'hui sont un peu réticents à tendre la sébile. M. Metge, le dynamique vice-président, a mis au point une technique susceptible de les motiver. *« On arrive avec les ambulances, on encercle un restaurant. »* Le patron est complice et les secouristes font mine de braquer les clients. Autre source de revenus, les legs de personnes âgées, qui continuent d'arriver à la Croix-Rouge à raison de près d'une centaine par an (33 millions de francs en 1994).

ELU il y a six mois, le président, M. Consigny, pourtant inspecteur des finances, a estimé nécessaire de s'entourer d'énarques et de financiers. Le président du conseil de surveillance d'IBM-France, Pierre Barazer, représentant du CNPF, préside la commission des finances. L'ancien président de la BNP, René Thomas, a été chargé de gérer la trésorerie, ce qui permettrait d'escompter un gain de 4 millions de francs, selon M. Consigny.

Un audit vient d'être conduit par l'Inspection générale des finances (IGF). Selon le président, *« aucun détournement »* n'aurait été constaté par les experts. Inutile donc de chercher à comprendre pourquoi certains comptes s'immobilisent, pendant des années, comme le legs dit Pinhas, affecté à *« l'enfance malheureuse »*. Deux millions de francs ? Pas de produits financiers ? Ce compte tombe ensuite à 782 000 F seulement *« non dépensés ni engagés »* fin 1994, selon le président.

Tout est maintenant clair. Le patrimoine – immeubles dans le quartier des Champs-Elysées, hôtel particulier dans le seizième arrondissement – a enfin été recensé et évalué par les Domaines à 2,5 milliards de francs. Les quelque 2 000 comptes des comités Croix-Rouge ont été fusionnés, non sans réticence de la base. Les départements tenaient à leur autonomie, la décentralisation financière permettant à chacun de faire fructifier le produit de la quête réalisée. On a retrouvé des CCP, des livrets de caisse d'épargne. Récemment, Jean-Michel Fontanella, président du conseil de l'Allier et patron du Samu de Montluçon, a encore découvert un compte égaré par des secouristes, qui contenait 5 000 F. A son arrivée, il y a quelques années, le docteur Fontanella a été *« affolé »* par un système aussi *« alambiqué »*. Mais il estime qu'il ne faut pas décourager la base en lui présentant ce qui se déroule en son sommet. La Croix-Rouge compte 80 000 bénévoles, dont 20 000 secouristes, qui doivent parfois s'acheter eux-mêmes l'uniforme sable et rouge pour aller assurer les 38 000 postes de secours tenus en 1994. Le forfait réclamé par les secouristes est de 300 à 500 F. par manifestation. *« On est moins cher que les pompiers »*, disent ils.

Et d'ailleurs, tout va changer. La Croix-Rouge française est en plein *« renouveau »*, assure son président. Le prochain conseil d'administration ne se tiendra pas à Paris mais à Lyon, fin mai. Ordre du jour : un aggiornamento des procédures et des structures. Et d'intéressants sujets pourraient être abordés. Peu expérimentée, la Croix-Rouge française doit-elle s'engager dans l'action humanitaire d'urgence, comme elle l'a fait au Rwanda, alors que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est l'instance la plus performante du circuit humanitaire ? L'organisation française n'a versé l'an dernier qu'une *« petite contribution »* au comité suisse – 1,8 million de francs – alors qu'elle a recueilli 60 millions. Saisis sur le tard par l'humanitaire médiatique, certains dirigeants semblent tenir à ce que soit bien *« visible »* le caractère *français des actions*.

LE grand projet de la direction est la lutte contre l'exclusion. Après s'être surtout consacrée à l'action sanitaire, la Croix-Rouge va faire du *« socio-économique »*. Déjà, elle a racheté une boulangerie en faillite à Reims pour sauver dix emplois. Fer de lance de l'innovation : la création d'un corps de volontaires contre l'exclusion. Un mouvement social destiné à exploiter le gisement de solidarités manifestées ces dernières années par les Français. Selon une enquête du laboratoire d'économie sociale du CNRS, réalisée pour la Fondation de France, les dons des Français ont progressé de 50 % en trois ans (9,5 milliards de francs en 1990, 14,3 milliards en 1993). En même temps, le nombre de bénévoles s'est accru d'un million de personnes. Les auteurs de l'étude attribuent cette augmentation à une conscience accrue de l'insuffisance des réponses institutionnelles face à l'aggravation de la crise.

Toxicomanie, sida, la Croix-Rouge découvre son époque. Les comités se plaignent de *« ne faire que de la distribution de vêtements »*, explique M. Metge. *« Aborder les Nords-Africains, ils ne sont pas très à l'aise. »* Le rêve du vice-président est de réunir *« toutes les classes sociales »* dans une même structure qui permettrait *« au directeur de l'entreprise métallurgique et à l'ouvrier maçon de se rencontrer »*. Si la base n'a pas encore été mise au courant de cette grande réforme, une partie de la direction penche pour un *« électrochoc »* susceptible de mobiliser les Français et de dépoussiérer l'image de l'organisation. D'autres observateurs, qui voient surtout au conseil *« une coalition de micro-intérêts conservateurs »*, sont plus sceptiques. *« Une rénovation ? Cela va prendre cinquante ans. »* Rendez-vous est donc pris pour 2 045.

Corine Lesnes

Le Monde

Le franc et le mark

LE président Chirac a donc fait, en matière monétaire, le choix de la continuité. Irrité par les rumeurs sur une éventuelle dévaluation du franc, le nouveau chef de l'Etat a clarifié ses intentions à ce sujet jeudi à Strasbourg. Il a profité de sa rencontre avec le chancelier allemand Helmut Kohl pour expliquer qu'il *« était hors de question que la France ait une politique économique et monétaire qui ne soit pas conforme aux engagements européens »* pris par le pays. MM. Kohl et Chirac ont en outre réaffirmé avec force la solidité du couple franco-allemand, du lien entre le franc et le deutschemark, et leur « *commune volonté* » de réaliser la monnaie unique.

Pour Jacques Chirac, cette décision était peut-être inévitable. Si un candidat à la présidence peut avoir, sous la pression d'amis industriels « *dévaluationnistes* », quelques états d'âme à propos du franc fort, ce n'est plus le cas pour un président élu. La force de sa monnaie est un élément du statut de la France dans le concert des nations. Le poids de Paris au sein de l'Europe est aussi lié à la qualité de ses comptes économiques et financiers. En entrant à l'Elysée, Jacques Chirac reprend donc les habits de son prédécesseur. Sauf à affaiblir sa crédibilité, il ne peut échapper à l'ensemble des engagements internationaux pris par la France. La mise en œuvre du traité de Maastricht et la création de la monnaie unique en font maintenant partie.

Ce choix est une décision économique de première importance pour la France. Le bilan de dix ans d'une politique liant le franc au mark faisait encore, au cours de la campagne électorale, l'objet de vives polémiques. Elle a été, dans une première phase, l'instrument qui a imposé au pays une terrible discipline économique et monétaire. L'un de ses succès le mieux reconnu fut la disparition de l'inflation. Elle aurait en revanche contribué, dans une seconde période, à partir de 1990, à l'aggravation de la récession, du chômage et des déficits. C'était la thèse de Philippe Séguin, l'un des proches de Jacques Chirac. Dénonçant le « *dogmatisme* » de la Bundesbank, il en concluait alors à la nécessité de remettre en cause l'arrimage indéfectible du franc au mark.

Jacques Chirac – au nom de l'Europe et de l'axe franco-allemand – a donc rejeté ce qui apparaissait à une partie de sa majorité comme une alternative. Pas plus que son prédécesseur à l'Elysée, le nouveau chef de l'Etat ne recherchera des marges supplémentaires d'action dans une dévaluation du franc ou dans une sortie du SME. Il va plutôt tenter de concilier deux objectifs : la réduction simultanée des déficits publics et du chômage. Ce choix est-il définitif ? L'important n'est pas ce que peuvent en penser – ou en écrire – les observateurs. C'est ce qu'en diront les spéculateurs. Or les signaux envoyés ces derniers jours en direction des marchés – les déclarations strasbourgeoises notamment – ne les ont pas encore convaincus que ce choix est irréversible.

L'exception Madelin

LE gouvernement formé par Jacques Chirac et Alain Juppé est à l'image de la campagne du maire de Paris pour le premier tour de l'élection présidentielle : RPR, parisien, assorti de quelques UDF – giscardiens notamment – venus le soutenir, riches de personnalités encore anonymes ou peu connues, qu'il s'agisse de nouveaux élus de 1993 ou de membres de la « société civile », comme on disait en 1988.

La marque du président de la République dans la composition de cette « nouvelle équipe » est plus évidente que celle du premier ministre, même si la structure gouvernementale doit beaucoup aux conceptions de M. Juppé et si ses collaborateurs du Quai d'Orsay sont très présents dans l'infrastructure des cabinets.

L'ancien ministre des affaires étrangères peut cependant estimer que son autorité est fortement établie, l'absence de ministres d'Etat soulignant qu'il ne s'agit en aucune manière d'un gouvernement de « coalition ». Aucun chef de parti ou de courant, ni centriste, ni libéral, ni même... séguiniste, ne pourra lui opposer de contre-pouvoir.

Aucun, sauf, peut-être, Alain Madelin. Le vice-président du Parti républicain occupe en effet à l'économie et aux finances une place qui pourrait rapidement se révéler être une place forte. S'il n'a pas réussi à amener au gouvernement des responsables du PR qui auraient été autant d'alliés pour une tentative de prise de contrôle de la seconde formation de la majorité, face à celle que prépare François Léotard, M. Madelin a du moins imposé une définition large de sa fonction à Bercy.

Pour la première fois, le secrétaire d'Etat au budget n'est pas un proche du président de la République ni du premier ministre : François d'Aubert, membre du PR, n'est pas en mauvais termes avec M. Juppé, mais son arrivée résulte surtout de la volonté de M. Madelin. La présence d'Hervé Gaymard (RPR), secrétaire d'Etat aux finances, est une contrepartie. Il n'est cependant pas sûr qu'elle suffise à renforcer le contrôle de M. Juppé sur ce secteur.

Européen convaincu, mais maastrichtien réservé, libéral absolu, pourvoyeur d'idées et gestionnaire atypique, M. Madelin peut faire contrepoids, par son style, par son autonomie et par ses ambitions, à la puissance de M. Juppé. Davantage que François Bayrou, président du CDS, qui a aussi ses idées pour l'avenir, mais qui a dû accepter les conditions imposées par le chef de l'Etat et le premier ministre, le vice-président du PR apporte – ou est en situation d'apporter – sa propre coloration au gouvernement. M. Chirac récompense ses amis, mais il ne met pas tous ses œufs dans le même panier.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : *Jean-Marie Colombani*, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; *Anne Chaussebourg*, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : *Hubert Beuve-Méry* (1944-1969), *Jacques Fauvet* (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, *Jean-Marie Colombani*, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206-806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le financier intrépide
par Philippe Bertrand



Les tropismes asiatiques du président

Suite de la première page

Visitant de nouveau la Chine en 1992 en tant que maire de Paris, il refusa de rencontrer Chen Xitong, son homologue de Pékin, ardent thuriféraire de la répression de Tiananmen. « *Il a bien fait* », estime aujourd'hui un haut fonctionnaire chinois bien placé pour apprécier le geste au vu du limogeage récent du maire de la capitale chinoise. De même, M. Chirac se montra-t-il très ferme quand l'ambassadeur de Chine à Paris tenta de le dissuader de rencontrer, en 1989, le dalaï-lama.

Au Japon, société où la confiance est une donnée importante des relations humaines et où l'on apprécie davantage la constance que les initiatives spectaculaires et sans suite, les simples gestes d'amitié comptent. Ainsi Moriyuki Motono, ancien ambassadeur à Paris, se souvient-il d'avoir été vivement touché par une invitation impromptue du maire de Paris à la veille de son départ. La moisson de lettres de félicitations que le nouveau président a reçues du Japon témoigne également d'une réelle sympathie. « *M. Chirac est bien différent de certains représentants péremptoires de l'élite française* », résume le journaliste Yasuo Karata, fin connaisseur des affaires françaises.

LE RÊVE D'UNE ÉPOQUE

A l'égard de la Chine, « ami » ne veut pas pour autant dire inconditionnel du pouvoir, même quand l'appareil RPR était bien pékinophile, par opposition à sinophile. A l'automne 1994, M. Chirac, alors en tournée aux Antilles françaises, n'a pas jugé bon, de regagner Paris lors de la visite de Jiang Zemin, le chef de l'Etat chinois. Deux années auparavant, alors qu'il se trouvait encore dans l'opposition, il avait affiché la plus grande prudence dans la crise franco-chinoise liée à la vente de Mirage-2000 fabriqués par la firme Dassault à Taïwan. Par manque d'informations complètes sur un dossier ultra-sensible, avait-il alors déclaré en substance. Taïwan constitue, du reste, son point le moins fort dans une région qu'il a sillonnée dans tous les sens : il ne s'y est jamais rendu et s'imaginait encore, voici quelques années, une dictature bottée là où une démocratie s'incrustait.

Dans le Japon, ce pays dont il aurait dit qu'il est « *le rêve d'une époque vue à travers les effluves du saké chaud* », il apprécie un peu tout, de la cuisine à l'art, du théâtre aux films de *samurai*, avec, dit-on, une réelle tendresse. Passionné de sumo, il fit venir les lutteurs en 1986 à Paris où, fait exceptionnel, car les *sumotori* se produisent rarement deux fois dans un même pays, ils reviendront à l'automne prochain.

Il reste que les deux premiers rendez-vous connus du nouveau président dans la région seront ceux du premier sommet Europe-Asie de l'Est, prévu les 7 et 8 mars 1996 à Bangkok, et le sommet francophone, qui doit se réunir un an plus tard à Hanoï. M. Chirac connaît également la frange méridionale de l'Extrême-Orient pour avoir passé plusieurs fois des vacances en Thaïlande et, tout récemment encore, en janvier 1994, avoir effectué une longue tournée au Vietnam, au Cambodge et au Laos. En tant que maire de Paris, il a établi de fort cordiales relations avec celui de Bangkok.

De manière plus générale, il est partisan d'un renforcement des liens avec la péninsule indochinoise, Thaïlande comprise. Pour s'en convaincre, il suffisait de voir avec quelle conviction il défendait, l'an dernier à Hanoï, l'oeuvre culturelle française dans la région, à commencer par celle de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Lien plus discret et fort intime : le couple présidentiel a adopté, voilà près de vingt ans, une fillette vietnamienne.

Pour l'essentiel, les contentieux bilatéraux se sont donc atténués. La normalisation avec la Chine, après la crise des Mirage-2000, s'est réalisée à l'occasion d'un voyage, il est vrai mouvementé, effectué par Edouard Balladur en avril 1994. En février 1995, une visite en Thaïlande de José Rossi, alors ministre du commerce extérieur, a permis de renouer un dialogue sur des bases saines. Au Japon, le préjugé est, on l'a vu, encore plus favorable. Singapour, au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), et la France, en tant que présidente de l'Union européenne, sont les chevilles ouvrières du sommet eurasiatique de 1996. Quant aux Etats de l'ancienne Indochine, ils ont déjà la garantie d'une aide accrue. Ce contexte et une bonne connaissance du terrain devraient contribuer à l'élaboration d'une politique française dans une région qui, pour être la plus dynamique de la planète, est aussi celle de nombreux et parfois graves différends.

Francis Déron, Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

RECTIFICATIFS

ÉPINAL

A la suite de notre article intitulé : « Philippe Séguin, roi en sa ville » (*Le Monde* daté 14-15 mai), M. Séguin nous prie de préciser, au sujet de « *la double facturation de la gestion des déchets par une filiale de la Lyonnaise, et son double paiement* », que l'organisme mis en cause est le Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (Sirtom) de la région d'Epinal, qu'il « *n'y exerce aucune fonction exécutive* » et que « *la ville d'Epinal y participe au même titre que trente autres communes vosgiennes* ». « *Au demeurant*, AJOUTE M. SÉGUIN, *c'est à la suite d'une initiative prise délibérément par le Sirtom que le préfet des Vosges a été conduit à saisir la chambre régionale des comptes.* »

JEAN-FRANÇOIS BLET

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans nos éditions du 17 mai, Jean-François Blet, président de la Coordination et liaison des associations de quartier (CLAQ), ne conduira pas la liste des Verts dans le 20e arrondissement de Paris mais dans le 19e.

AU FIL DES PAGES / International

Des Etats et des cartes

LIVRES, revues, colloques, instituts, émissions de télévision et même dictionnaire, la géopolitique est à la mode. La fin de la guerre froide a remis les frontières en mouvement alors qu'en Europe elles avaient paru figées pendant quarante ans. Des conflits nationaux, ethniques, religieux ont refait leur apparition dans le sud du continent, des Balkans au Caucase. « *Là où il y a affrontement sous forme de contestation territoriale, là est la géopolitique* », dit un des éminents représentants français de cette discipline, Yves Lacoste, directeur de la revue *Hérodote* et auteur principal du *Dictionnaire de géopolitique*.

La géopolitique, après une éclipse de plusieurs décennies, était réapparue en France dans les années 70, conséquence de la crise économique et des chocs pétroliers. Mais l'effondrement du monde bipolaire, en libérant les pulsions nationales, a redonné une nouvelle jeunesse à un savoir fondé sur la traduction spatiale des rapports de forces. La géopolitique est une iconographie. Les cartes doivent être réétudiées, des lieux oubliés retrouvent leur passé, des peuples inconnus revendiquent leur territoire.

Les cartes redeviennent l'instrument privilégié des généraux et des diplomates. Combien de cartes de l'ex-Yougoslavie les négociateurs internationaux n'ont-ils pas dessinées et redessinées depuis quatre ans dans l'espoir de trouver un compromis ! En même temps qu'ils essayaient de tracer des frontières acceptables pour tous, les médiateurs mettaient noir sur blanc les fantasmes irréconciliables des belligérants.

« *C'est l'essence de l'Etat que de se développer en compétition avec ses voisins dans une lutte dont l'enjeu consiste généralement en portions de territoire* », écrivait au tournant du siècle Friedrich Ratzel, considéré généralement comme le père spirituel de la géopolitique, bien que le terme soit apparu un peu plus tard sous la plume du Suédois Rudolf Kjellen. Adepte d'un darwinisme social quelque peu sommaire, Ratzel avait une conception organiciste de l'Etat, qu'il imaginait comme un corps vivant, toujours en mouvement sous peine de dépérir. « *L'avancée ou le recul des frontières fait partie de ses signes de vitalité.* »

Bien qu'étant formellement une trouvaille suédoise, la géopolitique a une origine allemande très marquée. Et c'est ce qui explique le discrédit dont elle a souffert après 1945. Elle était apparue au moment où le monde relativement stable du dix-neuvième siècle, dominé par la notion d'équilibre, faisait place à une rivalité active entre les grandes puissances pour la conquête de colonies et de la suprématie sur les mers. L'Allemagne, dont l'unité était encore toute récente, participait tardivement au partage territorial de l'Europe et du monde. Après le traité de Versailles, elle se cherchait un *Lebensraum* – un espace vital – pour donner libre cours à ses forces vives. La géopolitique lui offrit le *corpus scientifique* dont elle avait besoin pour justifier ses visées révisionnistes et expansionnistes.

« Là où il y a affrontement sous forme de contestation territoriale, là est la géopolitique »

Le général-géographe Karl Haushofer, quoique lui-même n'ait jamais été nazi, fournit à l'Allemagne hitlérienne l'outil théorique de sa politique. Est-ce suffisant pour affirmer qu'un « *fil d'Ariane* [conduit] *de la première géopolitique de Kjellen et surtout de la Geopolitik de Haushofer aux postgéopolitiques actuelles ?* » C'est ce que pense Claude Raffestin, professeur de géographie humaine à l'université de Genève, dans son livre *Géopolitique et histoire*. Disséquant savamment la généalogie de la géopolitique, il règle des comptes comme savent si bien le faire les universitaires entre eux, avec Yves Lacoste et ses collaborateurs, avec la revue italienne *Limes*, qui connaît depuis 1993 un grand succès, avec d'autres encore... La *Geopolitik* était une science nationaliste allemande, « *la géopolitique hérodotienne* (de la revue *Hérodote*) *est une science nationaliste française* ». Et Claude Raffestin d'ironiser sur ces géopoliticiens « *conseillers du prince* », qui « *ne prévoient que ce qu'ils désirent voir arriver selon leur vision du monde* ».

Sans doute est-il sain qu'en cette fin du vingtième siècle, où le nationalisme menace de l'emporter partout, des intellectuels attirent l'attention sur les dangers qu'il y aurait à théoriser l'inacceptable. Mais entre constater la résurgence douloureuse de l'Etat-nation et s'adonner à la propagande nationaliste, il y a un pas. Ce pas, les théoriciens de la géopolitique moderne, qui au demeurant sont loin d'être d'accord entre eux, ne l'ont pas franchi. En s'intéressant de manière plus critique aux conditions d'apparition et aux diverses formes de la géopolitique, Claude Raffestin aurait évité ce qui s'apparente parfois à des procès d'intention.

Daniel Vernet

★ *Géopolitique et histoire* de Claude Raffestin, avec Dario Lopreno et Yvan Pasteur, Histoire Payot, 330 p., 175 F.
★ Lire aussi *Les Conflits identitaires* de François Thual, Ed. Ellipses, 192 p., 95 F.

هكذا في الأصل

Des Etats et des cartes

Université : l'état d'urgence

par Jean-Louis Armand

L'UNIVERSITÉ française est dans un état de délabrement physique et moral qui ne saurait être plus longtemps toléré par quiconque a souci de l'avenir. Quelques réussites ponctuelles ne sauraient faire oublier qu'une comparaison avec les autres pays industrialisés est profondément humiliante. Les conditions matérielles et humaines d'encadrement de nos étudiants situent notre pays en queue de peloton des pays européens. Notre enseignement supérieur est devenu, comme le constate l'Académie des sciences, *« un véritable fourre-tout, inadapté tant à l'instruction d'une masse très hétérogène des étudiants qu'il reçoit qu'à l'attente et aux besoins de la société »*. Les bibliothèques universitaires, instruments pourtant essentiels à l'apprentissage et à la diffusion des connaissances, sont dans un état inexcusable de dénuement en fonds et enpersonnels.

L'impuissance de notre société à répondre aux attentes légitimes de sa jeunesse en matière de formation supérieure est d'autant moins acceptable que, si nous sommes tous convaincus de la nécessité d'une réforme en profondeur, nous reculons constamment devant sa mise en œuvre effective.

Le schéma Université 2000 affichait au départ une ambition louable, celle de dégager un schéma de développement de l'enseignement supérieur dans une logique d'aménagement du territoire. L'exercice a malheureusement très largement tourné court, faute d'une vision prospective solide. La réflexion est demeurée au stade d'une représentation à court terme circonscrite spatialement, sans recherche sincère de cohérence au plan national. Les concertations menées dans chaque académie, que des coteries de microcosme se sont appropriées sans souci d'élargir le dialogue, ont été bâclées et décevantes. Sous couvert de simulacres d'évaluation, elles ont abouti à un éparpillement de projets très inégaux en coûts et contenus, privilégiant avant tout de médiocres intérêts particuliers à l'intérêt général.

Des régions et autres collectivités territoriales et locales, obnubilées par l'effet d'image, se sont laissé plutôt complaisamment abuser et surtout financièrement ponctionner par le biais d'habiles flatteries et de cyniques calculs. En sacrifiant au culte du béton, sans souci d'assurer le fonctionnement de ces nouveaux bâtiments et équipements, demeuré à la charge d'un Etat bien incapable de l'assumer, on a lésé précisément les étudiants, qui auraient pourtant dû être les premiers bénéficiaires de ces opérations.

La plupart des universités ont ainsi vu leurs responsabilités augmenter avec leurs surfaces construites, sans pour autant obtenir les moyens de fonctionnement correspondants, tout particulièrement en personnels : les conséquences se font jour aujourd'hui, avec des insuffisances de dotation de plus en plus criantes. Dans la confusion et l'agitation, le schéma Université 2000 a rendu plus illisible une carte universitaire déjà compliquée à l'extrême, renforcé les inégalités et encore aggravé un déficit de fonctionnement préoccupant.

Aucun effort sérieux n'a été fait pour réduire les disparités choquantes entre les besoins de notre pays et la formation de notre jeunesse. Sur la base d'une analyse sommaire des besoins de la nation en ingénieurs, on a ainsi encouragé l'augmentation substantielle des effectifs des écoles et formations d'ingénieurs existantes, et permis la création au sein des universités de nouvelles formations hâtivement assemblées sans réel contrôle des flux et contenus, et surtout sans souci de la réalité des débouchés.

L'écart entre une offre, inadaptée à l'origine, et une demande qu'une concertation sérieuse aurait permis de préciser s'est encore creusé : trop de ces jeunes diplômés ne trouvent pas aujourd'hui d'embauche à un niveau de qualification acceptable.

La création des instituts universitaires professionnalisés (IUP), appellation recouvrant en fait un ensemble disparate de formations universitaires pour la plupart déjà existantes, de valeurs et de contenus très inégaux, le meilleur côtoyant le pire, procède d'une démarche analogue, négligeant l'adéquation de la formation aux besoins réels de notre société et de notre économie, et privilégiant l'enfermement bureaucratique à une réalité complexifiée. Les IUP jetteront sur le marché du travail des « ingénieurs-maîtres », sans préoccupation de reconnaissance du diplôme ni de définition des débouchés.

Rien n'a été fait pour rendre notre système d'enseignement supérieur plus efficace et plus juste

A l'opposé, les sections de techniciens supérieurs (STS) et les instituts universitaires de technologie (IUT), qui assurent des formations technologiques supérieures en prise directe sur les besoins de l'industrie, se sont imposés d'eux-mêmes, sans la nécessité d'un quelconque battage médiatique. En revanche, le doublement des places en IUT s'est fait au détriment de leur spécificité technologique, par l'introduction de filières généralistes et la multiplication des implantations territoriales, et a conduit à une dérive de leur recrutement et de leur finalité, au risque d'en dénaturer l'esprit fondateur.

On serait bien en peine de chercher dans ce fatras bureaucratique la trace d'un grand dessein. Cette agitation recouvre un travail superficiel, plagiant sans imagination, sans même avoir fait l'effort de les adapter aux spécificités historiques de notre système, certaines réalisations des universités d'Allemagne, du Royaume-Uni ou des Etats-Unis, par surcroît mal assimilées. Des accords de façade avec les partenaires politiques ou socio-économiques ne peuvent servir à cacher l'absence d'une réflexion de fond sur les contenus des enseignements, sur l'apprentissage et la formation professionnelle, sur les métiers.

L'habileté avec laquelle ont été promues des actions spectaculaires en apparence, produites à un rythme étourdissant, ne saurait faire oublier une indigence de réflexion et de moyens, jointe à un dogmatisme et à une absence de courage qui ne devraient abuser personne. On n'y trouve aucune mesure destinée à rendre notre système d'enseignement supérieur plus efficace et plus juste face au paradoxe de la coexistence d'une élite (certes nécessaire, mais pourquoi la sélectionner uniquement sur la base de ses performances scolaires dans quelques matières précises au cours de ses dix-huit premières années ?) surencadrée au sein des classes préparatoires et des grandes écoles, et de la grande masse des étudiants, réduits à s'entasser dans des premiers cycles aux taux d'échec accablant, et quasiment livrés à eux-mêmes alors qu'ils sont ceux qui bénéficieraient le plus d'un soutien pédagogique approprié (le nombre total de monitorats d'enseignement alloués à l'ensemble de nos universités est comparable à celui d'un seul des neuf campus de l'université de Californie, pourtant université d'Etat...).

Aucun refus de la cruelle exclusion par l'échec, le plus lâche, le plus hypocrite des moyens de sélection, en offrant à tous les stades du cursus universitaire de nouvelles chances de réinsertion dans le système à ceux que leur effort en rend digne : pourquoi cette opposition irraisonnée au concept de création, sur l'ensemble du territoire, de formations courtes, ouvertes à tous, offrant une formation professionnelle au sens le plus général (et pas seulement technologique) adaptée aux besoins de la société aussi bien que la possibilité d'accéder aux seconds cycles universitaires ?

Aucune réflexion cohérente sur les moyens de lutter, dans notre enseignement comme dans notre recherche, contre la prédominance de la théorie sur la pratique, l'asservissement de la technique à la mathématique : cette déformation pathologique se révèle un obstacle majeur au développement de la créativité et à la valorisation de l'action constructive.

Plutôt que de zèle bureaucratique, d'arrogance académique et d'agitation médiatique, notre pays a besoin d'une politique universitaire courageuse à long terme, adaptée à l'attente et aux besoins d'une société en rapide évolution. Sa définition nécessitera un examen de conscience collectif impliquant une consultation et un dialogue approfondis qui permettront enfin, en allant aux racines du mal, d'aborder les vraies questions, d'affiner le diagnostic et de préciser les remèdes appropriés. Encore faut-il que le médecin trouve le courage de parler franchement et complètement au patient, de ne rien lui cacher de son mal, de le convaincre de la nécessité et du bien-fondé d'un traitement approprié. Encore faut-il que ce dernier fasse montre de sa sincère volonté de guérison, en se gardant de recracher aussitôt les potions nécessaires avant même que d'avoir fait l'effort d'y goûter.

***Jean-Louis Armand** est professeur de mécanique à l'université de la Méditerranée (Aix-Marseille-II).*

Moderniser nos institutions

par Pierre-Yves Cossé

LE nouveau président de la République a désigné un premier ministre et l'a chargé de constituer le gouvernement. Une occasion exceptionnelle de modernisation de nos institutions et de stabilisation de nos structures gouvernementales s'offrait à lui. D'excellents rapports, dont les auteurs se situent dans des familles politiques différentes, Jean Picq et Christian Blanc, avaient conclu à la nécessité de gouvernements resserrés, vingt ministres au plus, et de cabinets ministériels moins nombreux.

Le débat politique n'est possible que si les équipes sont restreintes. La multiplication des ministères entraîne un partage artificiel des fonctions et engendre des formules administratives boiteuses. Comme la mise à la disposition de plusieurs ministres de directions centrales et de services extérieurs, qui, faute de commandement unique, ne sont plus vraiment pilotés. Elle rend nécessaire des cabinets prolifiques, chargés de défendre leurs ministres contre les empiètements de leurs collègues. Cela oblige le premier d'entre eux, le personnage le plus accaparé dans notre système politique, à trancher de questions subalternes.

Le nouveau président de la République et le premier ministre nommé n'ont pas choisi de se conformer à des propositions cohérentes qu'ils connaissaient fort bien.

Certains prétendront qu'avec le temps le nouveau dispositif trouvera son équilibre et que les inconvénients sont mineurs. Cela est faux. Des mois s'écouleront avant que les attributions des uns et des autres soient clairement définies. Des dysfonctionnements subsisteront. Et ces structures auront toujours un caractère provisoire puisque, dans moins de trois ans – durée moyenne d'un gouvernement –, elles auront changé. Dans toute organisation, un danger très grand est l'instabilité.

Voit-on dans la société civile une institution changer profondément son organigramme et ses structures parce que sont nommés un nouveau président et un nouveau directeur général ? De telles transformations sont préparées longuement par des états-majors qui connaissent tous les rouages, après de nombreuses consultations.

C'est la loi qui fixe ou modifie les structures gouvernementales

Alors que le président et le premier ministre persévèrent dans les errements de leurs prédécesseurs quand ils bénéficient de l'état de grâce, est-il impossible, d'un point de vue politique, de faire autrement ?

Dans de nombreux pays modernes, la pratique est différente. Le nombre de ministres et la délimitation des ministères ne peuvent varier selon les humeurs et les contraintes du jour. C'est la loi qui fixe ou modifie les structures gouvernementales. La règle s'impose à tous les premiers ministres, qui peuvent ainsi résister aux pressions de toute nature qui s'exercent.

Il n'est pas trop tard pour qu'une telle réforme se réalise durant le septennat de Jacques Chirac. Il suffit que le premier ministre annonce au Parlement son intention de faire adopter une loi organique stabilisant les structures gouvernementales. Il pourrait utilement se faire assister des deux derniers secrétaires généraux du gouvernement, qui ont exercé leurs fonctions à la satisfaction de tous, avec des gouvernements de droite et de gauche. L'on ne voit pas pourquoi ce qui se fait ailleurs en Europe serait infaisable en France, en prévoyant, bien sûr, les éléments de souplesse nécessaires avec des ministres sans portefeuille chargés d'une mission délimitée et exceptionnelle.

Si cette initiative n'est pas prise en début de septennat, le même problème se reposera dans trois ans, lorsque le président de la République nommera son second premier ministre. Et, de nouveau, le rattachement de structures comme l'aménagement du territoire, la recherche, la formation professionnelle ou le Plan sera modifié, et la continuité de leur action compromise.

Espérons encore que cette étape dans la modernisation de nos institutions sera franchie durant ce septennat, pour que l'on puisse traiter dans la durée les problèmes de fond.

***Pierre-Yves Cossé** est un ancien commissaire au Plan.*

COURRIER

FRANÇAIS ET CATHOLIQUE ?

Ancien directeur et éditorialiste de *Réforme*, j'ai apprécié le sérieux avec lequel le cinquantenaire de notre hebdomadaire protestant d'information générale a été évoqué dans *Le Monde* du 25 mars. Cette chronique m'a aussi diverti en parant ma jeunesse d'une respectabilité catholique que je n'avais nullement reçue en héritage ni, encore moins, cherché à acquérir. Serait-ce que tous les Français naissent papistes en même temps que libres et égaux ? Je me fais une autre idée de notre citoyenneté et de l'onction (?) du Saint-Esprit.

Paul Viallaneix,
Paris.

SCRUTIN DÉCALÉ

Le 7 mai, à partir de 11 heures du matin (20 heures, heure de Paris), la communauté française de San Francisco s'est réunie au *« café de la presse »* pour suivre en direct, sur grand écran, le résultat de l'élection présidentielle.

Comme le 29 avril, ensuite, chacun a disposé encore de plusieurs heures pour aller déposer au consulat son vote – éventuellement *« ajusté »* en fonction des résultats.

Cette anomalie concerne tous les Français du continent américain – et donc les Antilles – et ceux du Pacifique à l'est de la ligne de date, ensemble qu'on peut évaluer à 1 % de la population française.

Serait-il si difficile de les faire voter le samedi et de comptabiliser leurs votes dans les résultats du dimanche soir à Paris, pour en faire des Français comme les autres ?

Jacqueline Souchon
San Francisco.

VOTES BLANCS ET NULS

Pour la première fois sous la Ve République, aucun candidat du second tour de l'élection présidentielle n'aurait eu la majorité absolue si les votes blancs et nuls avaient été pris en compte. M. Chirac n'aurait obtenu que 49,50 % des suffrages.

Si les votes blancs et nuls avaient été reconnus, on aurait organisé un troisième tour ou décidé que le vainqueur était celui qui obtient la majorité relative. Le pays aurait survécu.

Selon les observateurs politiques, les deux candidats se sont montrés modestes après avoir constaté l'absence d'un vaste soutien populaire. Alors pourquoi refuser que le malaise ressenti par une partie de la population apparaisse dans les résultats ? La France ne devrait pas avoir peur de la démocratie.

Olivier Durand
Paris.

مكرر من الاصل

TÉLÉCOMS L'opérateur britannique du téléphone, BT (ex-British Telecom), privatisé en 1984, se prépare à une concurrence beaucoup plus forte que celle qu'il a connue jusqu'ici. BT voit se préciser la menace du débarquement du géant américain ATT. ● LA STRATÉGIE du britannique est de se poser en partenaire privilégié des grandes entreprises multinationales. ● L'ENVIRONNEMENT PLUS DUR a obligé BT à baisser ses tarifs pour défendre ses positions auprès des particuliers et à pratiquer des coupes sévères dans ses effectifs avec 100 000 départs en cinq ans. Ce qui a pesé sur ses comptes 1994-1995 avec une diminution de 3,4 % de son bénéfice imposable à 2,66 milliards de livres (environ 21 milliards de francs). ● LA FRANCE est, pour 1995, la cible privilégiée du développement international de BT, bâti sur une politique d'alliances avec des partenaires locaux.

Le britannique BT défie le tandem franco-allemand

Le groupe anglais de télécommunications, vivement concurrencé sur son marché intérieur, et recherchant une « internationalisation sélective », développe une politique d'encerclement de France Télécom et de Deutsche Telekom

BT, EX-BRITISH TELECOM, privatisé il y a un peu plus de dix ans – en décembre 1984, le gouvernement britannique transférait le contrôle de l'opérateur national de téléphone du public au privé –, entre dans un nouvel âge. Après avoir affronté jusqu'en 1990 un rival officiel, Mercury (filiale de Cable and Wireless, le propriétaire de Hongkong Telecom), après s'être préparé à une ouverture plus large de la concurrence sur son marché intérieur (en 1991, le gouvernement a décidé de mettre au fin au duopole avec Mercury et d'étendre la compétition), BT est confronté pour la première fois à de pressantes menaces sur ses terres. Les câblo-opérateurs, outre-Manche, proposent des services de téléphone. Leur pression se fait de plus en plus intense. *« 50 000 de nos clients s'abonnent au câble chaque mois »*, a reconnu le directeur général de British Telecom, Michael Hepner, en présentant jeudi 18 mai les résultats du groupe. Ce dernier se déclare toutefois dans l'impossibilité d'évaluer la perte de marché qui en résulte pour sa compagnie auprès de la clientèle résidentielle.

En plus de cette concurrence, le débarquement d'ATT au Royaume-Uni est pressenti comme imminent. Le géant américain a obtenu une licence l'an dernier, mais ne l'a pas encore vraiment exploitée. Il se tient à l'affût, dit-on, d'une acquisition qui lui permettrait d'envisager une entrée en force sur le marché britannique. Et les rumeurs récurrentes d'un rachat éventuel de Mercury ne peuvent que préoccuper l'état-major de BT.

Enfin, le groupe présidé par Sir Iain Vallance entretient, en raison de sa position toujours prééminente, des relations de combat avec l'OFTEL, l'autorité de régulation indépendante.

BT développe une stratégie très claire et parfaitement assumée avec comme objectif de devenir avant tout l'opérateur de télécommunications préféré des grandes entreprises multinationales. Le groupe dispose pour y parvenir des services offerts par la société Concert, sa filiale commune avec son partenaire américain MCI. Il doit aussi aujourd'hui consentir d'importants efforts en direction de la clientèle particulière, cible privilégiée des opérateurs du câble, et le milieu des petites entreprises sur lesquelles Mercury concentre son activité commerciale.

Outre le lancement d'une multitude de nouveaux produits – notamment de forfaits sur les numéros les plus couramment appelés dans un foyer –, un projet de tarification présenté comme mieux adapté aux particuliers (à la seconde et non à l'unité), BT a dû procéder à d'importantes réductions de prix pour défendre ses positions. *« Nous avons réduit de 800 millions de livres* [6,4 milliards de francs] *la facture de la nation »* lors du dernier exercice, se félicite-t-on chez BT.

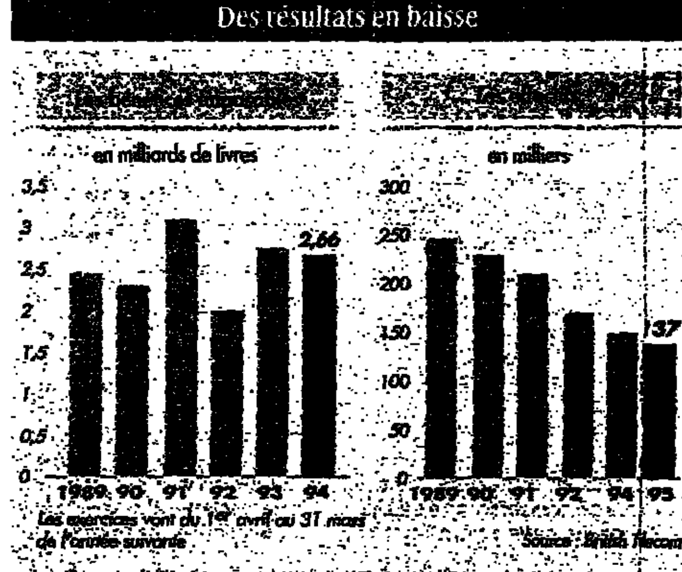
Toujours en raison de cet environnement plus rude, l'opérateur a supprimé 18 500 emplois en 1994-1995, ramenant ses effectifs totaux à 137 500 salariés. *« Tous des départs volontaires »*, précise BT. En cinq ans, ce sont 100 000 postes qui au total ont été supprimés. L'opérateur britannique table encore sur 10 000 départs pour l'exercice en cours. *« A des conditions financières bien plus intéressantes »*, a tenu à préciser Iain Vallance. *« En 1994-1995, les réductions d'effectifs nous ont coûté cher – 820 millions de livres au total – car elles ont surtout concerné des managers bien payés. »* En 1995-1996, ces « frais » devraient être de l'ordre de 400 millions de livres.

Baisse des prix et coûts de restructuration ont évidemment pesé sur le résultat. Le groupe britannique a ainsi annoncé, jeudi 18 mai, une baisse de 3,4 % de son bénéfice imposable pour l'exercice 1994-1995 clos le 31 mars dernier. Il s'est établi à 2,66 milliards de livres (21,2 milliards de francs) contre 2,756 milliards en 1993-1994. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 13,9 milliards de livres (111 milliards de francs) contre 13,7 milliards en 1993-1994. Alors qu'au total le trafic téléphonique de BT augmenté de 8 % en volume les recettes n'ont donc progressé que de 1,6 %. Sur le marché intérieur, la progression du trafic en volume a été de 7 %, mais le chiffre d'affaires s'est contracté de 4,9 %.

BT compte énormément sur son développement à l'international pour compenser un environnement devenu beaucoup plus difficile au Royaume-Uni. Sa stratégie est bâtie autour de trois zones privilégiées : l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord, et l'Asie-Pacifique, où sont concentrés ses grands clients. L'internationalisation, selon le britannique, doit être sélective, centrée sur la clientèle d'entreprise. A la différence de France Télécom, de Deutsche Telekom ou des Baby Bell américaines, BT n'a été candidat à aucune des grandes opérations de privatisation en Amérique latine ou en Europe de l'Est. *« Il s'agit de ne pas se disperser »*, explique l'opérateur britannique. Synbole des privatisations de l'ère Thatcher, son président Iain Vallance est un des chefs d'entreprise parmi les plus représentatifs de cette époque. BT espère obtenir d'un futur gouvernement travailliste ce que les conservateurs lui ont refusé – du moins jusqu'à l'échéance 2001 – à savoir le droit de vendre des services vidéo sur son téléphone. Des discussions existent avec l'opposition. BT plaide et affirme que seule la levée de cette restriction lui permettra d'entrer de plain-pied dans l'ère des autoroutes de l'information. En échange, le groupe serait même disposé à *« faire du social »*. En proposant, par exemple, aux hôpitaux, aux écoles ou aux universités de les connecter ou de leur offrir des services gratuits.

Caroline Monnot

Des résultats en baisse



Les effectifs ont été réduits de 44% en cinq ans après la privatisation. De nouvelles coupes claires sont prévues face à l'intensification de la concurrence.

A la conquête du marché français

BT N'EST PAS viscéralement opposé à l'alliance entre France Télécom et Deutsche Telekom. *« Un coup d'arrêt mis à cette alliance ne serait pas forcément une bonne chose pour nous »*, indiquait, jeudi 18 mai, son président, Sir Iain Vallance. Pour Mike Grabiner, le directeur de BT Europe, l'attitude de l'opérateur britannique est plus nuancée. *« Il ne s'agit pas pour nous de décréter que cette alliance est bonne ou mauvaise en soi. Il s'agit d'obtenir que les marchés des télécommunications français et britanniques soient réellement ouverts au préalable. »*

BT veut obtenir davantage que des engagements de libéralisation sur les deux plus gros marchés de télécommunications du continent. Sans pour autant casser une alliance dont la rupture risquerait à ses yeux de conforter France Télécom, d'une part, Deutsche Telekom, d'autre part, sur leurs monopoles respectifs. Grâce à son active pression auprès de Bruxelles, le groupe britannique entend arracher aux autorités de tutelle françaises ou allemandes des mesures concrètes.

« Toute cette affaire a été présentée sous l'angle national – la bataille des Anglais contre les Français et les Allemands. Ou sous un aspect plus politique – la guerre des Britanniques contre un projet franco-allemand issu d'une conception européenne fédéraliste. Il n'y a rien de tel. Nous sommes européens. Simplement, introduire une concurrence globale ne veut rien dire s'il n'y pas de véritable libéralisation sur les marchés intérieurs respectifs », affirme M. Grabiner. Et de plaider, par exemple, pour une libéralisation immédiate des réseaux de télécommunications alternatifs. *« La décision du conseil des Douze est une chose. Ensuite, l'application dépend des gouvernements nationaux. Pour libéraliser, il faut une volonté politique forte. L'Allemagne tente d'ébaucher un calendrier. C'est un signe encourageant. En France, on ne voit pas de signe du tout. »*

Alors que le débat fait rage de l'autre côté du Rhin sur le nombre de licences d'exploitation à accorder, BT, allié à l'allemand Viag, juge la polémique stérile. *« C'est un faux problème »*, estime Mike Grabiner. *« Il n'existe qu'un nombre limité de groupes qui ont les moyens d'investir, de se doter de leurs propres infrastructures, de leur propre réseau. »*

BT, explique-t-il, a pour objectif d'être le premier opérateur de services de télécommunications paneuropéen et parallèlement d'être présent sur chaque marché domestique. Le groupe a multiplié les accords de partenariat au cours des derniers mois. Il y a une semaine, associé à TeleDanmark et à l'opérateur norvégien Telenor, il créait Telenordia pour attaquer le marché suédois. Auparavant, il scellait en Allemagne son alliance avec Viag, créait une société mixte en Italie avec la Banca Nazionale del Lavoro, procédait de même en Espagne avec le Grupo Santander. Ces sociétés communes vont distribuer l'offre « Concert », offre destinée aux multinationales mise au point avec l'américain MCI. Dans cette quête de têtes de pont, BT a jusqu'à aujourd'hui ignoré la France. *« Pour nous, le marché français est de la plus haute importance stratégique. C'est clairement la priorité de l'année 1995. »*

Pour Mike Grabiner, plusieurs options s'offrent à BT. Sa filiale française, la plus importante de l'opérateur britannique sur le continent, est une bonne base. *« Mais pas forcément suffisante. Quand le marché n'est pas ouvert, il faut passer par un partenaire local. »* Ce partenaire pourrait être une banque *« intéressée à se lancer dans le marché des télécommunications »* ou une compagnie d'eau, en tout cas nécessairement une entreprise de services.

C. M.

Une troisième voie pour la privatisation de France Télécom

Elle préserverait les stratégies d'alliance et de service public

C'EST UN *« autre projet »* qui commence à circuler à l'intérieur de France Télécom. Un document d'une quinzaine de pages rédigé par un mystérieux ForumT, réunissant un groupe d'acteurs de la maison. Intitulé *« France Télécom face à son avenir : un projet sur mesure »*, le texte, qui aurait été rédigé par certains administrateurs CFDT mais qui n'est pas revendiqué comme tel, refuse de *« réduire l'avenir du groupe à la seule confrontation sociale conflictuelle entre le gouvernement, les dirigeants de France Télécom d'une part, et les salariés et leurs représentants d'autre part »*. Pour ses auteurs, *« il est fort probable que tout changement brutal et imposé par le gouvernement sur le statut de France Télécom conduira à un nouveau conflit social majeur, long et surtout non maîtrisé vu le contexte syndical »*.

Entre une première option (celle de l'accélération de la déréglementation, de la privatisation totale, rapide, représentant *« la fin du service public et des dizaines de milliers de suppressions d'emplois »*) et le statu quo (*« le refus de l'économie de marché, du choix des usagers et des clients »*), le document propose une troisième voie.

Hostile à l'extension de la filialisation pour tous les activités hors monopoles, à la privatisation *via* le holding Cogecom, et conscient que cette solution a des promoteurs parmi les experts proches du nouveau gouvernement (parmi lesquels Jean-Pierre Chamoux, ancien du cabinet Madelin lors de la première cohabitation), le document de ForumT souligne que *« la stratégie de développement international et d'alliances n'est pas contradictoire avec la stratégie de service public »*.

PARTICIPATIONS CROISÉES

Pour ForumT, *« la question du capital social n'est qu'un des aspects des moyens et compétences requises pour permettre à France Télécom de mener à bien sa stratégie »*. Le document propose, puisque l'alliance avec Deutsche Telekom *« suppose la réciprocité capitalistique »*, de doter effectivement France Télécom d'un capital social, mais d'en réserver l'ouverture *« dans le seul cadre d'alliances stratégiques »*. Il n'est pas nécessaire, aux yeux de ses auteurs, d'*« ouvrir ce capital aux investisseurs institutionnels et au public »*. Ce schéma ressemble en tout point à celui présenté dans nos colonnes (*Le Monde* du 12 mai), évoquant une privatisation partielle *via* un échange de participations croisées à hauteur de 20 % avec Deutsche Telekom. Reste à savoir si ce projet est plus acceptable aux yeux des salariés de France Télécom.

C. M

Deux dirigeants d'Airbus sont mis en examen

Cette décision judiciaire concerne l'accident survenu à Toulouse en 1994

JEAN PIERSON, administrateur-gérant d'Airbus, et Claude Lelaie, directeur du centre des essais du consortium aéronautique, ont été mis en examen, a-t-on indiqué, jeudi 18 mai, de source judiciaire. Ces mises en examen, ajoute-t-on, visent *« les fonctions et non les personnes en tant que telles »*, et ont été prises après l'accident d'un Airbus A 330 lors d'un essai en vol le 30 juin 1994.

Dans un communiqué, Airbus avait annoncé, le matin même et sans plus de précision, *« avoir reçu une notification de mise en examen »* pour *« homicide involontaire »* après cet accident qui avait fait sept morts. Le constructeur indiquait que cette mesure lui permettrait désormais d'avoir accès au dossier d'instruction : Airbus *« pourra dorénavant pleinement contribuer à la procédure en y apportant la compétence technique nécessaire et plus particulièrement en matière d'essais en vol »*.

« CONDITIONS EXTRÊMES »

Le 30 juin 1994, l'Airbus A 330 s'était écrasé alors qu'il accomplissait une manœuvre *« dans des conditions extrêmes »* pour vérifier les performances du pilote automatique en cas de remise des gaz à basse altitude. Le vol faisait partie du programme de certification de l'A 330 avec une motorisation américaine Pratt et Whitney.

Sept personnes, dont Nick Warner, chef pilote des essais à Airbus, avaient trouvé la mort dans l'avion qui s'était écrasé en bout de piste de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Les autres victimes étaient le copilote, Michel Cais, un ingénieur d'essai d'Airbus, Jean-Pierre Petit, ainsi que deux pilotes d'Alitalia et deux cadres techniques d'Airbus.

Cette mise en examen intervient alors que la pression de Boeing se fait plus pressante avec le lancement de son nouveau gros porteur biréacteur, le B 777, et à moins d'un mois du Salon du Bourget qui doit se tenir dans la banlieue nord de Paris du 11 au 18 juin.

Les adversaires et concurrents du consortium européen ne devraient pas toutefois chercher à utiliser médiatiquement cette décision judiciaire contre Airbus, les avionneurs refusant d'utiliser les accidents comme arguments dans leur guerre commerciale dans la mesure où aucun de leurs avions respectifs n'est à l'abri d'une conjonction de conditions susceptible de déclencher une catastrophe.

Aérospatiale plaide pour une ouverture de son capital

AÉROSPATIALE est *« gravement sous-capitalisé »*, a estimé le 17 mai le président du groupe, Louis Gallois. Ce dernier, entendu par la Commission des finances du Sénat, évalue à 10 milliards de francs le manque de fonds propres de l'entreprise publique. Actuellement, les fonds propres d'Aérospatiale s'élèvent à 5 milliards de francs au lieu d'un montant souhaitable de l'ordre de 15 milliards, considère M. Gallois.

Pour la société nationalisée spécialisée dans l'aéronautique et la spatiale militaire et civile, il ne s'agit pas de chercher à préparer une privatisation brutale. La culture de la société et ses activités dans le secteur militaire ne l'y prédispose pas. En revanche, Louis Gallois plaide en faveur d'une ouverture du capital qui lui permettrait de trouver de l'argent frais. Or une disposition de ce type nécessiterait malgré tout une recapitalisation préalable par l'Etat, considère le président d'Aérospatiale, pour attirer des industriels *« ayant des intérêts stratégiques communs »*.

Le président d'Aérospatiale a préconisé trois voies pour *« réengager une dynamique de croissance »* : l'accroissement des prises de commande par une vigoureuse activité commerciale, le développement d'activités nouvelles telles que les services liés aux produits fabriqués et l'intégration des produits dans des systèmes, et enfin la recherche d'alliance. Les perspectives de croissance du marché des avions civils devraient aider à mettre en œuvre cette dynamique.

REGROUPEMENTS

En revanche, la concurrence américaine sera plus dure, Boeing semblant décidé à devenir plus incisif après les bons résultats obtenus l'an dernier par le consortium européen Airbus (auquel Aérospatiale participe à hauteur de 37,9 %) avec un peu plus de la moitié des nouvelles commandes. Quant aux projets d'alliance, ils concernent particulièrement les avions de transports régionaux dans le domaine civil. Si le consortium franco-italien ATR est parvenu à rallier à sa cause le britannique Bitish Aerospace, les termes d'un regroupement avec l'allemand DASA et sa filiale néerlandaise Fokker n'est toujours pas réalisée, aucune des deux parties n'acceptant pour l'instant la place que l'autre est prête à lui concéder dans une structure commune.

Louis Gallois a présenté d'autres projets d'alliance d'Aérospatiale avec l'allemand DASA dans les satellites et les missiles, jugeant qu'ils permettraient une meilleure pénétration des marchés européens et mondiaux. Mais ces opérations sont soumises pour l'instant à des considérations politiques.

C. Br.

هكذا من الأصل

Giancarlo Parretti dénonce la conjuration dont il dit être victime

L'homme d'affaires italien est sous le coup d'un mandat d'arrêt international

Giancarlo Parretti invoque tout à la fois la revanche d'un establishment qui n'admet pas sa réussite et l'acharnement du PS pour expliquer ses nombreux démêlés judiciaires. Ceux qui l'opposent au Crédit lyonnais dans l'affaire de la MGM, qui lui valent un mandat d'arrêt international, et, parallèlement, ceux nés de la remise en cause, en 1990 par Pierre Bérégovoy, du rachat de Pathé France.

ROME
de notre envoyée spéciale

« En Amérique, celui qui a réussi à partir de rien est admiré et reconnu. Comme Kirk Kerkorian. En Europe, celui qui est pauvre doit le rester. S'il est devenu riche, il doit en permanence se justifier. » Celui qui parle ne s'appelle pas Bernard Tapie, mais Giancarlo Parretti. L'homme d'affaires italien ne renie pas la similitude avec l'ancien ministre qui vient d'être condamné. Les deux hommes ont indéniablement des points communs : d'origine modeste, ils se sont hissés en haut de l'échelle sociale. Ils se disent tous deux socialistes et ont été actifs politiquement ; enfin, ils ont pendant des années partagé le même bailleur de fonds, le Crédit lyonnais, dont ils sont devenus la bête noire et avec lequel ils sont en procès.

Mais si Bernard Tapie a limité son champ d'action à l'Hexagone, M. Parretti a ouvert de multiples fronts : en Italie dans l'hôtellerie, en Espagne dans l'immobilier et l'assurance, en France où on l'a retrouvé associé à la relance du *Matin de Paris* et au rachat de la société de production Pathé France. Enfin, M. Parretti est surtout connu pour ses déboires aux Etats-Unis, où il est parti à l'assaut de Hollywood en acquérant le studio hollywoodien MGM.

Après sa condamnation, M. Tapie avait dénoncé à l'origine de ses difficultés *« une combine Jospin-Mauroy-Peyrelevade »*. De son côté, M. Parretti impute aux agissements du Crédit lyonnais le mandat d'arrêt international qu'a lancé contre lui, le 3 mai dernier, le juge parisien Patrick Fiévet pour abus de biens sociaux, escroquerie, faux en écriture de commerce et usage, contrefaçons de marques déposées dans une affaire touchant, au départ, des filiales françaises de la MGM (*Le Monde* du 6 mai). Le juge lui avait déjà signifié sa mise en examen à la mi-mars.

Pour M. Parretti, installé dans son superbe appartement de Rome, à deux pas de la fontaine de Trévi, la soudaine accélération d'une procédure qui dure depuis le 10 octobre 1991 n'est pas le fait du hasard. *« Le Crédit lyonnais veut m'empêcher de me rendre aux Etats-Unis car ma présence au procès qui va s'ouvrir à Los Angeles diminuera ses chances de gagner, qui sont déjà minces »*, explique-t-il.

MANIPULATION

Après avoir perdu, le 30 décembre 1991, au Delaware, la bataille pour le contrôle de la MGM, M. Parretti s'est engagé dans une nouvelle procédure, cette fois en Californie. Objectif : obtenir 3,9 milliards de dollars (trois fois le prix payé pour le studio MGM) de dommages et intérêts pour avoir été dépossédé de son bien.

Le procès devrait s'ouvrir à Los Angeles à l'automne. La coïncidence du calendrier entre les décisions du juge Fiévet et le début de la procédure est une occasion trop belle pour que M. Parretti la laisse échapper. Sa version est simple : à la suite de son inculpation par la cour du Delaware pour *« fausse présentation de document »*, les Etats-Unis ont demandé à la justice italienne son extradition. Extradition autorisée par l'Italie en janvier, mais non encore suivie d'effets. *« Depuis, le juge du Delaware a déclaré qu'il ne voulait plus m'entendre*, explique-t-il. *Je veux aller aux Etats-Unis pour me défendre. J'ai d'ailleurs demandé au juge américain une garantie pour ne pas être inquiété sur le territoire américain. Le mandat d'arrêt international arrive à point nommé pour mes adversaires. »* Pour M. Parretti, le juge Fiévet, qu'il dit à demi-mot *« manipulé »* par le Crédit lyonnais, banque publique, a lancé son mandat parce que, déclare-t-il, *« je ne me suis pas présenté à sa convocation à Paris. Or il sait pertinemment que je n'ai plus de passeport depuis deux ans »*.

Des propos qui ne résistent pas aux faits : la justice italienne a autorisé l'extradition de M. Parretti, mais pour des faits qui ne lui sont pas reprochés, ce qui explique la réaction du juge américain. Enfin, si M. Parretti est sous contrôle judiciaire en Italie, il a la faculté de demander son passeport s'il veut sortir du pays.

Les choses tournent donc assez mal pour l'homme d'affaires, qui joue son va-tout dans le procès de Californie. S'il met le pied sur le territoire américain, il risque d'être immédiatement appréhendé. Le mandat d'arrêt international peut l'expédier en France, où il est mis en examen. Là, le juge Fiévet l'attend.

M. Parretti mise sur sa prestation devant un jury populaire de Californie pour convaincre la justice américaine que le Crédit lyonnais l'a dépossédé en 1991 du studio hollywoodien MGM. *« J'ai 90 % de chances de gagner »*, assure-t-il, savourant par avance une victoire sur ces énarques qui l'ont toujours traité de haut. Il mise également – et il l'avoue presque naïvement – sur son pouvoir de nuisance à l'égard du Crédit lyonnais. Si l'objectif est de privatiser la banque française, le temps joue pour lui, estime-t-il, car l'existence de procès, aux Etats-Unis, en France et en Italie, ne peut que détériorer un peu plus l'image de l'établissement et compromettre sa mise sur le marché.

RÉHABILITATION

Tout en affirmant vouloir *« aller jusqu'au bout »*, M. Parretti préférerait un arrangement à l'amiable avec le Crédit lyonnais. Un chiffre aurait même été avancé. Du côté du Lyonnais, le ton est évidemment différent : si M. Parretti retire ses plaintes, nous pourrions envisager de faire de même pour épargner du temps et l'argent des procédures, confient des avocats de la banque. Pas question cependant de dédommager M. Parretti.

Cette détermination pourrait être ébranlée si le Conseil d'Etat, saisi par le gouvernement, confirmait le jugement rendu le 16 février 1994 par le tribunal de commerce de Paris qui a annulé le refus opposé – au nom de l'ordre public – par Pierre Bérégovoy, ministre des finances, au rachat par Giancarlo Parretti de Pathé France. La décision du Conseil d'Etat pourrait « réhabiliter » l'homme d'affaires italien alors que l'interdiction de 1990 semblait fondée sur la nature invérifiable de l'origine de ses fonds. Pour l'heure, c'est sur le jugement de 1994 que s'appuie M. Parretti non seulement pour demander des dommages et intérêts d'une centaine de millions de francs, mais pour étayer la thèse d'un complot politique à son égard.

ARGUMENT IMPARABLE

« Les socialistes n'ont cessé de me mettre des bâtons dans les roues », se plaint-il. Et pourtant ! Si, à ses dires, Michel Rocard ne l'aimait pas *« en raison de ses relations avec Pierre Mauroy »* (que celui-ci dément), il fait valoir ses liens avec Paul Quilès, avec qui il a participé à la relance du *Matin de Paris*, et avec Max Théret, qui l'aida à acheter Pathé France. En revanche, il fustige André Rousselet, *« l'autre »* ami du président, qui a tout fait pour l'empêcher de développer *« ce projet magnifique »* que représentait un pôle européen de distribution de films.

Giancarlo Parretti n'a pas abandonné ce rêve, malgré les multiples charges qui pèsent contre lui. L'accusation d'escroquerie le fait rire.

Son avocat italien, le professeur Astolfo Di Amato, qui a collectionné les responsabilités au sein de la magistrature italienne, livre d'ailleurs un argument imparable : *« Je ne défendrais pas M. Parretti s'il n'était pas honnête. »*

Babette Stern

Les multiples épisodes judiciaires de l'affaire MGM

EN FRANCE, une action pénale est en cours contre M. Parretti et ses associés à la suite d'une plainte déposée par la Metro Goldwyn Mayer (MGM) en 1991 concernant des abus de biens sociaux dans les filiales françaises du studio. Elle a débouché sur une mise en examen de Giancarlo Parretti et sur l'émission d'un mandat d'arrêt international. Il risque cinq ans de prison au maximum. En Italie, M. Parretti a porté plainte en 1993 contre le Crédit lyonnais devant le tribunal de sa ville natale, Orvietto, pour extorsion de fonds et violation de la mise sous séquestre des actions de MGM par un juge italien. Il demande des dommages et intérêts.

A Los Angeles, M. Parretti a engagé une action en dommages et intérêts (3,9 milliards de dollars) contre le Crédit lyonnais pour « racket » et saisie frauduleuse des actions de MGM. Au Delaware, M. Parretti est inculpé dans une action lancée par les autorités judiciaires de l'Etat pour utilisation en justice d'un faux document. Il risque une peine de cinq ans de prison.

M. Parretti est indirectement mis en cause dans le procès intenté par le Crédit lyonnais contre Kirk Kerkorian, ancien propriétaire de la MGM, qui conteste les modalités de l'acquisition de MGM par M. Parretti. Le Lyonnais conteste notamment les conditions de la vente à MGM de la librairie et des salles de cinéma Cannon qui appartenaient à M. Parretti. Le Crédit lyonnais réclame quelque 600 millions de dollars, l'équivalent des actifs vendus.

L'affaire MGM est également au centre des procédures engagées après la faillite du groupe Sasea qui appartenait à Florio Fiorini, l'associé de M. Parretti. Le procès de M. Fiorini, en détention préventive depuis octobre 1992, devrait commencer le 26 juin à Genève. La plus importante banqueroute de l'histoire financière helvétique a laissé un passif de 3 milliards de francs suisses (12,75 milliards de francs français). L'instruction menée par le juge Jean-Louis Crochet est terminée. Florio Fiorini risque une peine maximum de sept ans de prison. En marge de ces procédures, le Crédit lyonnais a introduit deux plaintes, l'une en Suisse, l'autre en France contre M. Fiorini pour escroquerie.

Ba. S.

Mouvement perpétuel

L'entreprise « virtuelle » doit pouvoir répondre instantanément au client. Une nouvelle philosophie

DEPUIS QUE l'on parle du « virtuel » à partir des images synthétiques crachées par l'ordinateur, le vocable *« s'enfle et se travaille »* pour signifier la modernité, l'au-delà du visible, la proximité de l'aléatoire... La microéconomie devait évidemment s'en emparer et *« The Virtual Corporation »* est née sous la plume de deux auteurs américains, Wiliam H. Davidow et Michaël S. Malone. L'ouvrage vient d'être traduit en français. Le livre part de l'idée que les produits et services demandés aujourd'hui devront, de plus en plus, être disponibles à tout moment, n'importe où et sous des formes différentes. Déjà nous vivons dans la société du temps aboli : le Polaroid, le caméscope restituant aussitôt les images, les banques de données, les billets d'avion ou de train réservés en temps réel, les télécopieurs... sont là pour nous rappeler que l'on peut répondre instantanément aux souhaits du consommateur tout en assurant une bonne rentabilité. Tous ces produits sont appelés *« virtuels »* par nos auteurs.

BIBLIOGRAPHIE

La conquête du temps n'est pas l'apanage des nouveaux venus. Nos auteurs racontent par exemple l'histoire de la firme italienne d'armement Beretta qui a pratiqué... cinq cents ans de constantes adaptations. Quelquefois le succès vient d'une idée toute simple. Ainsi, Benetton a inversé les phases traditionnelles de la production : au lieu de teindre la laine filée avant d'en faire un vêtement, il choisit une laine de couleur neutre dans laquelle il fait réaliser ses modèles. La teinture vient en dernier, pour s'adapter aux demandes du marché.

PATIENCE EXIGÉE

L'augmentation de la productivité ne dépend pas seulement de l'introduction de nouvelles technologies. *Le mouvement perpétuel* de l'entreprise sera axé sur le fameux *kaizen* japonais : concept de *perfectionnement constant qui requiert* la participation de tous les cadres, employés, ouvriers... et clients. Lorsqu'on adopte cette philosophie, on perçoit *« l'illusion du tout-informatique »*. *« La nature ne fait pas de sauts. »* L'homme au travail non plus.

Vis-à-vis de ses partenaires, l'*« entreprise virtuelle »* doit réviser ses relations. Il ne s'agit plus de multiplier les fournisseurs pour essayer de les mettre en concurrence, mais au contraire de les réduire pour mieux contrôler la qualité des produits finis. Du côté des clients, la collecte de l'information sera de plus en plus faite pour mieux coller à la demande et à ses variations rapides.

Tout cela nécessite un « temps long ». Le mérite des auteurs est d'insister dans leur ouvrage sur l'exigence de la patience. Même si l'entreprise doit être en mouvement perpétuel, le pouls des dirigeants ne doit pas battre trop vite.

Pierre Drouin

★ ***L'Entreprise à l'âge du virtuel*, de W. Davidow et M. Malone. Ed. Maxima Laurent du Mesnil (192, bd Saint-Germain 75007 Paris). Traduit de l'américain par Jean-Luc Piningre. 286 p., 179 F.**

Aquariums rochelais pour requins madrilènes

MADRID
de notre correspondant

Grâce à une *PME* française de La Rochelle, la société Coutant, les Madrilènes peuvent depuis le 16 mai voir évoluer huit requins dans le tout nouvel aquarium du zoo de la Casa de Campo. Les ouvriers mettent la dernière main aux trente-deux aquariums et bacs destinés à montrer aux visiteurs un aperçu de la flore et de la faune sous-marines tropicales. Une performance, dont le directeur, Philippe de Lacaze, est fier. Cet aquarium est la démonstration du savoir-faire de Coutant Aquariums et Viviers. Après avoir créé, en 1988, l'aquarium de La Rochelle, qui accueille en moyenne chaque année 550 000 personnes (numéro quatre en Europe), cette firme exporte désormais ses techniques.

Fondée en 1970 par René Coutant, inventeur d'un système de filtres pour aquarium marin, cette entreprise familiale de quarante employés, reprise par ses enfants Pascal et Roselyne, a commencé par fabriquer des aquariums et des viviers de tous modèles et pour tous clients. *« Aujourd'hui*, explique Philippe de Lacaze, *on fournit du clefs en main. S'il y a un problème, personne ne rejette la responsabilité sur les autres. »* Le budget total de cette nouvelle attraction madrilène est de 40 millions de francs, dont la moitié pour Coutant, qui a conçu l'aquarium de Madrid, d'une capacité totale de 1,8 million de litres.

Ce succès est le deuxième en Espagne pour cette société au capital de 60 millions de francs et dont le chiffre d'affaires est de 50 millions de francs. Le premier contrat fut enlevé à Barcelone au mois de mars 1993 face aux concurrents américains et australiens. Une belle affaire d'un budget total de 125 millions de francs pour un aquarium de 5 millions de litres, qui sera le plus grand d'Europe et devrait accueillir, selon les prévisions, 1,5 million de visiteurs la première année et 950 000 les suivantes.

L'inauguration est prévue dans le courant de l'été. L'expérience acquise dans la gestion de l'aquarium de La Rochelle, ainsi que les interventions du groupe Coutant dans vingt-trois grands aquariums publics font de cette modeste PME le leader européen dans ce domaine.

Michel Bole-Richard

Bâtiment : divergences patronales sur le droit syndical

LES DEUX ORGANISATIONS patronales représentant les artisans du bâtiment s'opposent à un accord portant sur le financement du droit syndical dans les 150 000 entreprises de moins de dix salariés de ce secteur. La Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) a signé, mardi 16 mars, avec les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO) un accord visant à favoriser l'émergence de négociateurs salariaux mais aussi patronaux travaillant dans les petites entreprises. Une cotisation de 0,05 % des salaires à la charge de l'employeur sera gérée par une association paritaire afin de rembourser les salaires des syndicalistes durant les heures de *négociation et de verser des indemnités de manque à gagner aux négociateurs* patronaux. Mais la Fédération nationale du bâtiment (FNB) s'oppose à l'accord arguant qu'il accroît les charges patronales et doublonne avec un texte de 1973. Comme l'accord doit être étendu par le ministère du travail avant d'être appliqué, il reviendra aux pouvoirs publics de trancher le différend patronal.

■ **BRÉGUET : le promoteur immobilier Kaufman & Broad et CBC,** filiale de la Générale des eaux, ont annoncé, jeudi 18 mai, avoir repris le constructeur de maisons individuelles Bréguet, en dépot de bilan depuis un an, pour 140 millions de francs. L'offre commune des deux sociétés, soumise au tribunal de commerce de Versailles, a été préférée à celle de deux autres repreneurs, Meeker (maisons individuelles) et EuroMaster. C'est une nouvelle société, créée à parité par Kaufman & Broad et CBC, qui reprendra une vingtaine d'opérations en cours de Bréguet et 35 de ses 60 salariés actuels.

■ **PROMODÈS : le groupe de distribution** s'est dit, jeudi 18 mai, *« prêt à examiner le dossier »* de son concurrent stéphanois Casino, si celui-ci était *« à vendre comme le disent les rumeurs de la City »*. Pour 1995, Promodès s'attend à une nouvelle progression de son chiffre d'affaires consolidé de près de 100 milliards de francs ainsi que de son *bénéfice net qui pourrait « franchir la barre symbolique du milliard de francs »* (900 millions de francs en 1994).

■ **SCOTTISH & NEWCASTLE : le brasseur écossais** a finalisé le rachat de Courage, numéro deux de la bière en Angleterre et filiale de l'australien Foster's, pour un montant de 425 millions de livres (environ 3,4 milliards de francs). L'ensemble va devenir numéro un de la bière en Grande Bretagne, avec une part de marché de 25 %, devançant le leader actuel Bass, qui occupe 23 % du marché (*Le Monde* du 29 mars 1995).

■ **NUCLEAR HOLDING COMPANY : le gouvernement britannique** a nommé, le 18 mai, John Robb, ancien directeur général des laboratoires pharmaceutiques Wellcome, au poste de président du Nuclear Holding Company, qui réunira les activités d'électricité nucléaire avant leur privatisation. Le gouvernement a prévu de vendre en une seule entité les huit centrales les plus modernes du parc nucléaire, laissant dans les mains de l'Etat les anciennes qui arrivent en fin de service.

■ **DAYA BAY : une erreur de conception est la cause de la fermeture** prolongée de la première tranche de Daya Bay, première centrale nucléaire chinoise, qui a ainsi perdu 100 millions de dollars (500 millions de francs), à en croire un responsable chinois du nucléaire qui a mis en cause le constructeur français Framatome. *« Cette erreur signifie que nous perdons environ un million de dollars par jour et qu'il n'est pas encore sûr que le réacteur puisse être relancé »*, a dit un responsable de la corporation nucléaire nationale chinoise (CNNC). Il n'a toutefois pas remis en cause les contrats signés avec Framatome pour la construction des tranches suivantes et d'autres centrales. (AFP).

■ **CCR : la Caisse centrale de réassurance** a annoncé, jeudi 18 mai, un résultat net 1994 de 254 millions de francs, contre 291 millions en 1993. La bonne performance des activités non garanties par l'Etat, que traduit l'amélioration du résultat d'exploitation, en hausse de 27,5 %, a permis de limiter l'impact sur les comptes des pertes subies par Rochefort Court terme, sicav monétaire gérée par sa filiale Rochefort Finances et qui a pesé pour 254 millions de francs en 1994. Le chiffre d'affaires brut de la CCR s'est élevé en 1994 à 3,604 milliards de francs, en hausse de 8 % par rapport à 1993, dont 56,3 % correspondent à la part des activités de réassurance que gère la CCR avec la garantie de l'Etat.

■ **ARRESTATION : le promoteur allemand, Utz Jergen Schneider,** présenté comme *« l'un des fugitifs les plus recherchés du gouvernement allemand »*, a été interpellé jeudi 18 mai à Miami (Floride). M. Schneider, soixante et un ans, *« qui fut un temps le plus important entrepreneur immobilier allemand »* est *« accusé de fraude et de falsifications de documents financiers, en violation du code pénal allemand »*. Il était l'objet d'un mandat d'arrêt international.

Wall Street enregistre sa plus forte baisse depuis six mois

Victime de craintes sur les performances des entreprises, l'indice Dow Jones a perdu jeudi 18 mai près de 2 %

La Bourse de New York a enregistré jeudi 18 mai sa plus forte baisse depuis le 22 novembre. *L'indice Dow Jones,le principal baromètre de Wall Street*, a perdu plus de 80 points (1,9 %) après avoir battu consécutivement trente records depuis le début de l'année. Les investisseurs commencent à *se poser des questions sur les bénéfices à* venir des entreprises américaines dans une conjoncture moins favorable. A nos lecteurs : *Le Monde* a conclu un accord de partenariat avec l'agence d'information économique et financière américaine Bloomberg, dont nous reproduirons, en la citant, certaines informations.

A FORCE DE PRÉDIRE un coup d'arrêt brutal à l'envolée ininterrompue de Wall Street depuis le début de l'année, les analystes ont fini par avoir raison. La Bourse de New York a connu une brusque chute jeudi 18 mai, victime, surtout dans la dernière heure de cotation, d'une accumulation d'ordres de vente qui a fait perdre 1,9 % à l'indice Dow Jones. Le Dow Jones a cédé en tout 81,96 points, il s'agit de sa plus forte baisse depuis le 22 novembre 1994, quand il avait perdu 91,52 points.

Le petit courant de ventes qui s'était manifesté mardi et mercredi a fait boule de neige jeudi. Les pertes se sont aggravées à la suite *de ventes déclenchées sur programmes* informatiques quand le recul a pris de l'ampleur. Les coupe-circuits automatiques, installés depuis le krach d'octobre 1987, qui interrompent momentanément les cotations entre le marché au comptant et le marché à terme, au-delà d'une baisse de 50 points de l'indice Dow Jones, n'ont pas modifié la tendance, ce qui est peu courant.

Cette baisse est d'autant plus spectaculaire que Wall Street nageait en pleine euphorie. Le Dow Jones avait battu trente records depuis le début de l'année et cinq records au cours des sept dernières séances. Depuis la victoire du Parti républicain aux élections au Congrès de novembre, New York avait progressé de façon ininterrompue, gagnant 18 %. Le paradoxe n'en était devenu que plus grand, aux yeux des observateurs, entre le ralentissement sensible de la croissance de l'économie américaine et les records battus toutes les semaines. De nombreux experts avaient commencé à prédire un retournement de tendance à New-York. Il s'est peut-être amorcé jeudi 18 mai.

Pour Liam Dalton, gestionnaire de portefeuille de la firme Axiom Capital Management, la chute est la conséquence d'un *« changement subtil » dans l'attitude des* opérateurs au cours des derniers jours. Les investisseurs auraient réalisé que la baisse des taux d'intérêt avait probablement atteint son terme sur le marché obligataire – où les rendements des obligations d'Etat à 30 ans sont tombés jusqu'à 6,86 % avant de remonter jeudi à 6,90 %. Historiquement, de tels taux, à peine supérieurs à ceux des emprunts à court terme, ne se justifieraient que si une récession était imminente. Ce qui semble peu vraisemblable en dépit du ralentissement indéniable de la croissance américaine.

« UNE ECONOMIE PLEINE D'ALLANT

En tout cas, Wall Street commence à se poser des questions sur les bénéfices à venir des entreprises américaines dans une conjoncture moins favorable, même si la baisse du dollar rend la tâche plus facile aux exportateurs. *« Aujourd'hui, le plus grand sujet d'inquiétude pour le marché ne vient plus des taux d'intérêt ou de l'inflation, mais du maintien à haut niveau des profits des entreprises et de la santé de l'économie »*, explique Ed Heely, gérant d'un fonds d'investissement spécialisé dans les valeurs de croissance. Illustration de ces doutes : les valeurs cycliques, les plus sensibles aux évolutions de la conjoncture, ont été plus particulièrement touchées.

Robert Reich, le secrétaire américain au travail, a tenté de rassurer les investisseurs et de calmer le jeu. *« Il y a de plus en plus de signes de ralentissement, mais c'est le ralentissement de la croissance, rien ne montre le moindre signe de récession »*, a-t-il déclaré. *« Je demande aux gens de ne pas accorder trop d'importance aux statistiques plutôt décevantes d'un mois unique. Nous avons une économie encore pleine d'allant »*, a-t-il ajouté. *« Nous avons eu quelques mauvaises surprises du côté des prévisions de bénéfices et l'arrivée à échéance de contrats d'options perturbe le marché, mais ce n'est pas la fin du monde »*, estime Jack Baker, responsable des marchés d'actions de la maison de courtage Furman Selz. Il est vrai que Wall Street affiche encore un gain de plus de 13 % depuis le début de l'année.

Eric Leser avec l'agence Bloomberg

Chrysler augmente ses dividendes de 25 %

Kirk Kerkorian atteint en partie son objectif

CHRYSLER a annoncé jeudi 18 mai, lors de son assemblée générale à Saint Louis (Missouri), une augmentation de 25 % du dividende qu'il versera à ses actionnaires en 1995. Il est possible aux Etats-Unis de distribuer les dividendes *par anticipation*, sur la base de prévisions de résultat pour l'année en cours. Chaque action sera rémunérée 2 dollars (10 francs) cette année, contre 1,60 dollar (8 francs) en 1994.

La société a également confirmé sa volonté de racheter ses propres actions pour 1 milliard de dollars, conformément à ses engagements du 1er décembre 1994. A ce jour, les rachats se sont élevés à 490 millions de dollars. Le PDG de Chrysler, Robert Eaton, a par ailleurs fait savoir que le prochain conseil d'administration étudiera l'opportunité de rachats d'actions supplémentaires, ce qui pousserait les titres du constructeur à la hausse.

Voilà qui devrait donner satisfaction aux actionnaires de Chrysler, et plus particulièrement à Kirk Kerkorian, le principal d'entre eux avec 10,16 % du capital. Le milliardaire américain était monté plus d'une fois au créneau pour exiger des dirigeants de Chrysler une distribution des résultats plus favorable aux actionnaires.

BÉNÉFICE RECORD

En 1994, alors que le plus petit des *« Big Three »* avait réalisé un bénéfice record de 3,7 milliards de dollars (18,5 milliadrs de francs) pour un chiffre d'affaires également record de 52,2 milliards de dollars (261 milliards de francs), il avait été relativement chiche avec ses actionnaires, préférant se constituer un matelas de sécurité dont le montant a atteint 7,5 milliards de dollars (37,5 milliards de francs). Et au début de l'année, le groupe de Detroit se montrait optimiste, prévoyant que le marché nord-américain s'élèverait en 1995 à 15,8 millions de véhicules, contre 15,1 millions en 1994.

Mais l'heure est plutôt aux révisions à la baisse. Le premier trimestre 1995 n'a pas tenu ses promesses, et Chrysler a vu son résultat net diminuer de 37 % par rapport à la même période l'an dernier pour atteindre 592 millions de dollars (2,96 milliards de francs). Robert Eaton, PDG de Chrysler, a annoncé le 18 mai que le marché américain ne devrait pas représenter plus de 15,2 millions d'unités en 1995. Cela n'a pourtant pas empêché Chrysler de gâter ses actionnaires. L'OPA de 22,8 milliards de dollars (114 milliards de francs) lancée sur le constructeur le 12 avril dernier par Kirk Kerkorian n'y est probablement pas pour rien.

Les motivations de cette opération de choc, à l'époque obscures, se sont éclaircies avec le temps. Kirk Kerkorian n'a jamais trouvé les financements nécessaires et Chrysler, après s'être inquiété des intentions du célèbre raider, n'a pas préparé de contre-attaque. Mais la mise en garde de Kirk Kerkorian était explicite : la politique de dividende de Chrysler ainsi que le cours décevant de l'action (moins de 40 dollars à la fin de la première semaine d'avril, contre 60 dollars en mars 1994) lésant les actionnaires, il était du devoir du constructeur d'utiliser ses réserves pour rémunérer ses porteurs.

Ce n'est pas la première fois que le raider menace le groupe de Detroit. En novembre 1994 déjà, il avait lancé un ultimatum à ses dirigeants, rappelant que ses 32 millions d'actions lui conféraient un véritable pouvoir. Et il avait obtenu gain de cause puisque Robert Eaton annonçait le 1er décembre dernier une augmentation du dividende de 60 %. Le conseil d'administration avait de surcroît réaménagé les dispositions anti-OPA mises en place en 1990 pour protéger Chrysler de Kirk Kerkorian. Les actionnaires du constructeur ont peut-être de beaux jours devant eux, puisque leur principal défenseur revendique un dividende de 5 dollars par action.

Virginie Malingre

Sony acquitte 17 milliards de francs pour rester à Hollywood

« SONY N'EST PAS un groupe d'électronique grand public. C'est une entertainment company (entreprise de divertissement) », déclarait, en avril, le PDG pour l'Europe de la société japonaise. La métamorphose a son prix. Comme *prévu*, Sony a annoncé, jeudi 18 mai à Tokyo, une perte nette consolidée de 293,3 milliards de yens (16,8 milliards de francs) pour son exercice clos fin mars, contre un bénéfice de 15,3 milliards de yens l'année précédente. La perte, gigantesque, s'explique presque tout entière par la décision annoncée *en novembre 1994 d'amortir*, en une seule fois et pour 265 milliards de yens, l'écart entre le prix d'acquisition et la valeur comptable de ses studios américains Columbia et TriStar.

Sans son activité cinéma, Sony aurait donc gagné de l'argent. Yen fort ou pas, le groupe nippon a, en effet, vu son chiffre d'affaires croître de 6,7 %, à 3 733 milliards *de yens (228,4 milliards de francs)*, et ses ventes progresser dans tous les domaines. Progrès dans les matériels vidéo (+ 3,4 %), haute-fidélité (+ 6,9 %) ou les récepteurs de télévison (+ 14,7 %), ce qui n'est pas un mince exploit pour un groupe dont l'outil de production est encore insuffisamment délocalisé et dont le marché intérieur, en plein marasme, représente encore le quart des ventes. Progrès encore dans l'édition musicale (+ 7,2 %), secteur où il est présent depuis 1987 et le rachat de l'activité disques de CBS.

Tenant là, sans doute, la preuve d'une réussite possible dans le monde particulier des industries culturelles, Sony, malgré ses pertes, a une nouvelle fois réaffirmé, jeudi, son désir de rester à Hollywood. Aussi, le groupe a-t-il promis de *« travailler agressivement à reconstruire son activité cinématographique, pour lui permettre de retrouver la profitabilité, tout en développant les synergies »* avec l'électronique de loisirs.

C'est que le groupe fondé par Akio Morita et qui vient d'être repris en main par Nobuyoki Idei, parce qu'il était *« un bon connaisseur du soft, des programmes »*, sait combien son absence dans le cinéma lui avait coûté cher lors du lancement, raté, de son magéntoscope V 2 000. Combien, aussi, le rachat de CBS, lui a permis d'accélérer le décollage du lecteur CD. Aujourd'hui, Sony n'entend pas renoncer à Columbia alors que la bataille se déplace vers le vidéo CD.

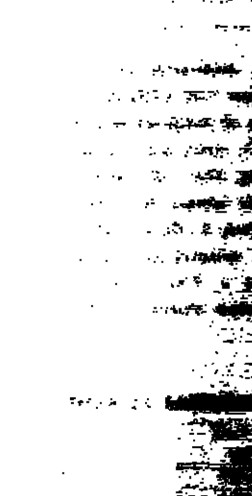
Le studio avait été acheté trop cher (3,4 milliards de dollars, 22 milliards de francs de francs de l'époque). Le groupe en tire les conclusions et solde les comptes. Contrairement à son rival japonais Matsushita, qui a vendu en avril les studios MCA, Sony se donne une deuxième chance de réussir à Hollywood.

Les pertes du Crédit lyonnais empêchent Thomson SA de redevenir bénéficiaire

POUR 1994, Thomson SA affiche une perte nette (part du groupe) de 2,16 milliards de francs après une perte de 3 milliards en 1993 en normes comptables internationales, selon un avis publié le jeudi 18 mai. A nouveau, les déboires du Crédit lyonnais, dont la société est actionnaire à hauteur de 20 %, explique ce déficit : les pertes de la banque nationalisée pèsent pour 1,9 milliard de francs dans ceux de Thomson SA. Malgré tout, le bilan du groupe, présidé par Alain Gomez et détenu à 76 % par l'Etat et à 20 % par France Télécom, est moins lourd que l'année précédente. Au regard des autres résultats, Thomson SA a d'ailleurs amélioré sa situation. Le chiffre d'affaires a progressé de 67,5 milliards de francs à 74,42 milliards de francs contre 67,5 milliards, et le résultat d'exploitation s'est amélioré de près de 500 millions de francs pour atteindre 2,63 milliards.

On retrouve ainsi les tendances notées pour les deux principales composantes du groupe. Thomson-CSF, spécialiste de l'électronique professionnelle et militaire, déficitaire de 962 milliards de francs (au lieu de 2,3 milliards en 1993), serait sorti du rouge sans l'impact des résultats du Crédit lyonnais (*Le Monde* des 7 et 8 mai). Son résultat d'exploitation est notamment positif de 2,17 milliards de francs. Cette filiale est détenue à 58,8 % par Thomson SA, le reste du capital étant réparti dans le public. Thomson Multimédia, en charge de l'électronique grand public du groupe à qui il appartient à 100 %, a également pu se prévaloir d'un résultat d'exploitation positif de 604 millions de francs, mais le poids de ses frais financiers a empêché le résultat net (– 596 millions) de redevenir positif.

Même s'ils s'expliquent par des motifs extérieurs à l'activité des filiales de Thomson SA, les résultats du groupe ne placent pas ce dernier en position privilégiée pour une privatisation, rendue déjà difficile par le caractère stratégique de ses métiers. Alain Gomez a pourtant échafaudé il y a plus d'un an deux schémas de privatisation possibles, transmis au gouvernement d'Edouard Balladur. Celui qui a sa préférence passerait par une fusion de Thomson SA avec sa filiale Thomson-CSF, suivie d'une fusion de Thomson Multimédia avec le nouvel ensemble. Cette formule implique toutefois une forte recapitalisation de la maison-mère par l'Etat. Une autre possibilité, moins coûteuse pour l'actionnaire public, consiste à privatiser uniquement Thomson-CSF, l'Etat utilisant le fruit de cette privatisation pour recapitaliser Thomson SA. Ces deux schémas, toutefois, ne prennent pas en compte un nécessaire remodelage de l'industrie française d'armement sur lequel le nouveau gouvernement devra se pencher.



■ APRÈS AVOIR BATTU trente records depuis le début de l'année, la Bourse de New York a connu une rechute jeudi. L'indice Dow Jones a perdu 1,9 % pour s'inscrire à 4 340,64 points.

■ DES RESPONSABLES DE L'UNION DE BANQUES SUISSE (UBS) ont estimé, jeudi à Genève, que les marchés européens sont favorables aux investissements.

■ LE DOLLAR a légèrement rebondi contre le yen ; vendredi, à Tokyo, il s'est échangé à 86,76 yens en fin d'après-midi, contre 86,68 yens à l'ouverture et 86,74 jeudi soir à New York.

■ LE PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC a démenti catégoriquement jeudi à Strasbourg, en présence du chancelier Helmut Kohl, les rumeurs de dévaluation du franc par rapport au mark.

■ TOUCHÉE PAR UNE IMPORTANTE VAGUE de prises de bénéfice opérées par des investisseurs, la Bourse de Tokyo a terminé en net repli perdant 171,71 points à 16 140,85 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

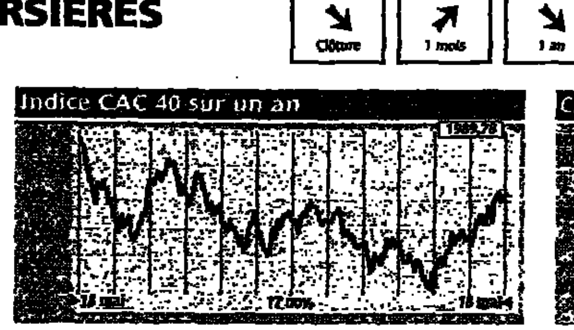
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Net recul à Paris

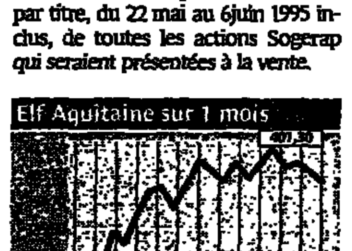
AYANT PRIS ACTE de la composition du gouvernement, la Bourse de Paris réagissait principalement, vendredi 19 mai, à la baisse de Wall Street, qui a connu jeudi sa première véritable correction depuis le début de l'année. En recul de 1,07 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,83 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises accentuaient leurs pertes, affichant en moyenne un recul de 1,14 %, à 1 967,41 points. Cette baisse se manifestait dans un marché calme, le volume des échanges étant, à la même heure, inférieur à 1,2 milliard de francs.

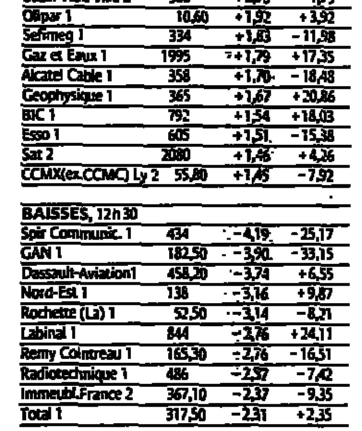
Dans cette ambiance, la Bourse de Paris, qui a effectué un beau parcours depuis la mi-mars, faisait l'objet de prises de bénéfice dans le sillage de Wall Street. La veille, la Bourse américaine a perdu 1,9 % après avoir aligné trente records à la hausse consécutifs. Les milieux financiers ne sont toutefois pas inquiets de cette correction, qu'ils jugent « très saine », même à Paris ! Du côté des valeurs, parmi les titres en hausse on relevait, à la mi-journée, BHV en progression de 2,8 %, avec seulement 600 titres échangés. L'OPA lancée par Bic sur sa filiale américaine est bien vue à la Bourse, cette opération étant réalisée à bon compte ; le titre progressait de 1,9 %.



Elf Aquitaine, valeur du jour

SÉANCE MOYENNE pour Elf Aquitaine, jeudi 18 mai, où le titre du pétrolier a perdu 0,91 % dans un volume étoffé de 639 000 actions pour s'établir en clôture à 401,30 francs. Elf Aquitaine a reçu l'approbation du Conseil des Bourses de valeurs (CBV) concernant son projet d'offre publique de retrait (OPR) visant les actions de sa filiale Sogerap, suivie d'un retrait obligatoire des actions. Paribas, agissant pour le compte de la société Elf Aquitaine, s'est engagée irrévocablement à se porter acquéreur sur le marché au prix de 645 francs par titre, du 22 mai au 6 juin 1995 inclus, de toutes les actions Sogerap qui seraient présentées à la vente.



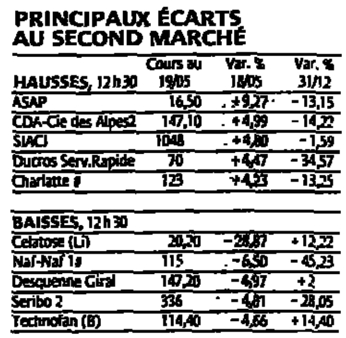


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/05	Var. % 18/05	Var. % 31/12
Bazar Hot. Ville 2	560	+2,75	−1,75
Olipar 1	10,60	+1,92	+3,92
Sefimeg 1	334	+1,83	−11,98
Gaz et Eaux 1	1995	+1,79	+17,35
Alcatel Cable 1	358	+1,70	−18,48
Geophysique 1	365	+1,67	+20,86
BIC 1	792	+1,54	+18,03
Esso 1	605	+1,51	−15,38
Sat 2	2080	+1,46	+4,26
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	55,80	+1,45	−7,92
BAISSES, 12 h 30			
Spir Communic. 1	434	−4,19	−25,17
GAN 1	182,50	−3,90	−33,15
Dassault-Aviation 1	458,20	−3,74	+6,55
Nord-Est 1	138	−3,16	+9,87
Rochette (La) 1	52,50	−3,14	−8,21
Labinal 1	844	−2,76	+24,11
Remy Cointreau 1	165,30	−2,76	−16,51
Radiotechnique 1	486	−2,57	−7,42
Immeubl.France 2	367,10	−2,37	−9,35
Total 1	317,50	−2,31	+2,35

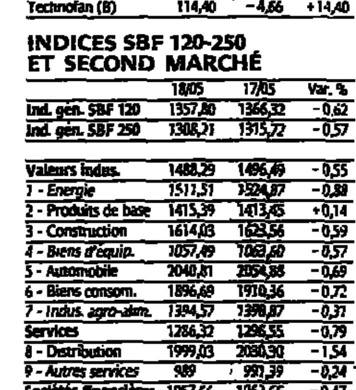
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	19/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Saint-Gobain 1	173710	107679680
Elf Aquitaine 1	157300	62449630,10
UAP 1	374670	55553481
Societe Gale A 1	93250	53983050
Alcatel Alsthom 1	119050	51005275
Total 1	154043	49281477,80
L'Oreal 1	29560	38306040
LVMH Moet Vuitton1	37780	35992020
Danone 1	43460	34838160
Peugeot 1	43150	32114300



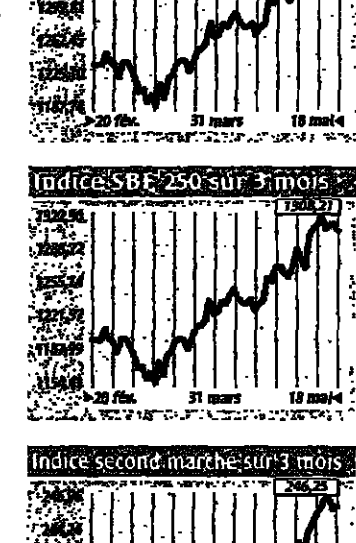
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

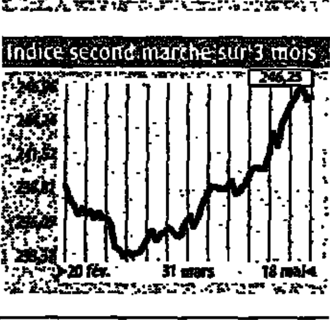
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/05	Var. % 18/05	Var. % 31/12
ASAP	16,50	+9,27	−13,15
CDA-Cie des Alpes2	147,10	+4,99	−14,22
SIACI	1048	+4,80	−1,59
Ducros Serv.Rapide	70	+4,47	−34,57
Charlatte #	123	+4,23	−13,25
BAISSES, 12 h 30			
Celatose (Li)	20,20	−28,87	+12,22
Naf-Naf 1#	115	−6,50	−45,23
Desquenne Giral	147,20	−4,97	+2
Seribo 2	336	−4,81	−28,05
Technofan (B)	114,40	−4,66	+14,40



INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	18/05	17/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1357,80	1366,32	−0,62
Ind. gén. SBF 250	1308,21	1315,72	−0,57
Valeurs indus.	1488,29	1496,49	−0,55
1 - Energie	1511,51	1524,87	−0,88
2 - Produits de base	1415,39	1413,45	+0,14
3 - Construction	1614,03	1623,56	−0,59
4 - Biens d'equip.	1057,49	1063,60	−0,57
5 - Automobile	2040,81	2054,88	−0,69
6 - Biens consom.	1896,69	1910,36	−0,72
7 - Indus. agro-alim.	1394,57	1398,87	−0,31
Services	1286,32	1296,55	−0,79
8 - Distribution	1999,03	2030,30	−1,54
9 - Autres services	989	991,39	−0,24
Sociétés financières	1057,66	1062,66	−0,47
10 - Immobilier	746,66	746,07	+0,08
11 - Services financ.	1117,27	1125,65	−0,74
12 - Sociétés invest.	1143,22	1143,17	—
Ind. Second Marché	246,25	246,02	+0,09





Vive correction à Wall Street

TOUCHÉE par une importante vague de prises de bénéfices opérées par des investisseurs locaux et étrangers, la Bourse de Tokyo a terminé en net repli vendredi 19 mai. L'indice Nikkei a perdu 171,71 points à 16 140,85 points, dans un volume d'affaires nettement plus étoffé que la veille, estimé à 410 millions de titres, contre 260 millions jeudi.

La veille, Wall Street a subi sa première vraie correction à la baisse depuis le début de l'année, alors que les investisseurs se sont livrés à des liquidations à la veille de l'expiration mensuelle d'options liées aux indices boursiers. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a chuté de 81,96 points, soit 1,9 % à 4 340,64 points (lire page 24.). Dans le sillage de cette baisse, le Stock Exchange de Londres s'est également replié alors qu'il avait initialement été soutenu par une deuxième baisse mensuelle consécutive des ventes de détail qui semble éloigner la perspective d'une hausse des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 11,6 points soit 0,3 % à 3 285,8 points. Repli également à la Bourse de Francfort où l'indice DAX a perdu 0,39 % à 2 087,13 points dans un marché peu étoffé.

INDICES MONDIAUX

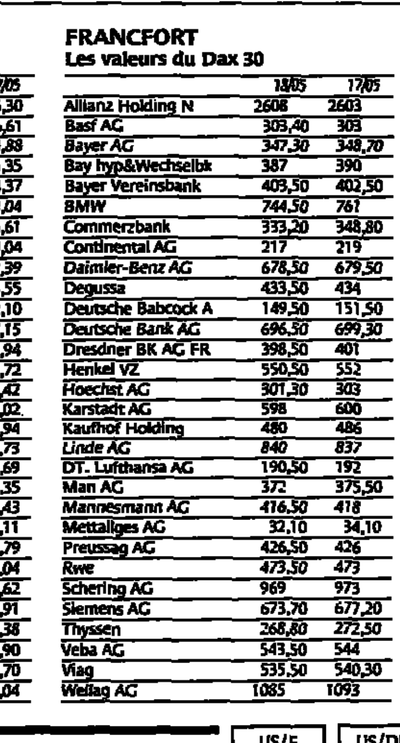
	Cours au 18/05	Cours au 17/05	Var. en %
Paris CAC 40	1989,78	2004,68	−0,75
New-York/DJ indus.	4384,21	4422,60	−0,88
Tokyo/Nikkei	16312,60	16471,40	−0,97
Londres/FT100	3285,80	3297,40	−0,35
Francfort/Dax 30	2087,13	2095,32	−0,39
Frankfort/Commer.	775,62	779,21	−0,46
Bruxelles/Bel 20	1654,59	1658,22	−0,22
Bruxelles/Général	1455,18	1458,38	−0,22
Milan/MIB 30	15408	15631	−1,45
Amsterdam/Gé. Cbs	287	287	—
Madrid/Ibex 35	294,47	295,10	−0,21
Stockholm/Affarsal	1236,34	1236,34	—
Londres FT30	2499,20	2508	−0,35
Hong Kong/Hang S.	9115,72	9170,24	−0,60
Singapour/Strait t	2163,47	2160,29	+0,15

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	18/05	17/05
Alcoa	45,75	46,50
American Express	35,12	35,62
Allied Signal	39,25	40,75
AT & T	49,87	51,25
Bethlehem	14,62	15
Boeing Co	55,62	57
Caterpillar Inc.	60,87	62,75
Chevron Corp.	48	48,87
Coca-Cola Co	57,25	58
Disney Corp.	54	55,12
Du Pont Nemours&Co	67	68,25
Eastman Kodak Co	59,75	60,62
Exxon Corp.	70,37	71,25
Gén. Motors Corp.H	41,87	42,62
Gén. Electric Co	56,50	57,50
Goodyear T & Rubbe	40,75	41,37
IBM	93,25	94,87
Intl Paper	79,12	80,87
J.P. Morgan Co	67,87	67,87
Mc Don Dougl	70,12	70,12
Merck & Co.Inc.	41,50	42
Minnesota Mng.&Mfg	57,25	60,25
Philip Moris	68,62	70
Procter & Gamble C	68	69
Sears Roebuck & Co	55,75	55,75
Texaco	67,50	68,25
Union Carb.	29,62	30,75
Utd Technol	73,50	74,37
Westingh. Electric	14,50	14,75
Woolworth	15,37	15,87

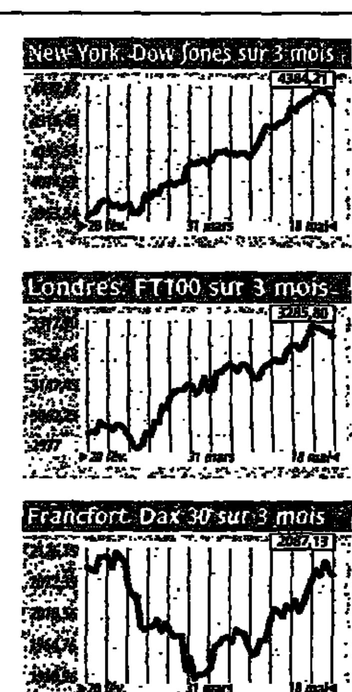
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	18/05	17/05
Allied Lyons	5,33	5,30
Barclays Bank	6,56	6,61
B.A.T. industries	4,86	4,88
British Aerospace	5,38	5,35
British Airways	4,28	4,37
British Gas	3,03	3,04
British Petroleum	4,51	4,61
British Telecom	4	4,04
B.T.R.	3,39	3,39
Cadbury Schweppes	4,53	4,55
Eurotunnel	2,01	2,10
Glaxo	7,13	7,15
Grand Metropolitan	3,90	3,94
Guinness	4,70	4,72
Hanson Plc	2,39	2,42
Great Ic	5,99	6,02
H.S.B.C.	7,90	7,94
Impérial Chemical	7,69	7,73
Lloyds Bank	6,74	6,69
Marks and Spencer	4,26	4,35
National Westminst	5,45	5,43
Peninsular Orienta	6,07	6,11
Reuters	4,81	4,79
Saatchi and Saatch	1,04	1,04
Shell Transport	7,53	7,62
Smithkline Beecham	4,92	4,91
Tate and Lyle	4,38	4,38
Univeler Ltd	11,92	11,90
Wellcome	10,62	10,70
Zeneca	9,12	9,04



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	18/05	17/05
Allianz Holding N	2608	2603
Basf AG	303,40	303
Bayer AG	347,30	348,70
Bay hyp&Wechselbk	387	390
Bayer Vereinsbank	403,50	402,50
BMW	744,50	761
Commerzbank	333,20	348,80
Continental AG	217	219
Daimler-Benz AG	678,50	679,50
Degussa	433,50	434
Deutsche Babcock A	149,50	151,50
Deutsche Bank AG	696,50	699,30
Dresdner BK AG FR	398,50	401
Henkel VZ	550,50	552
Hoechst AG	301,30	303
Karstadt AG	598	600
Kaufhof Holding	480	486
Linde AG	840	837
DT. Lufthansa AG	190,50	192
Man AG	372	375,50
Mannesmann AG	416,50	418
Mettallges AG	32,10	34,10
Preussag AG	426,50	426
Rwe	473,50	473
Schering AG	969	973
Siemens AG	673,70	677,20
Thyssen	268,80	272,50
Veba AG	543,50	544
Viag	535,50	540,30
Wellag AG	1085	1093

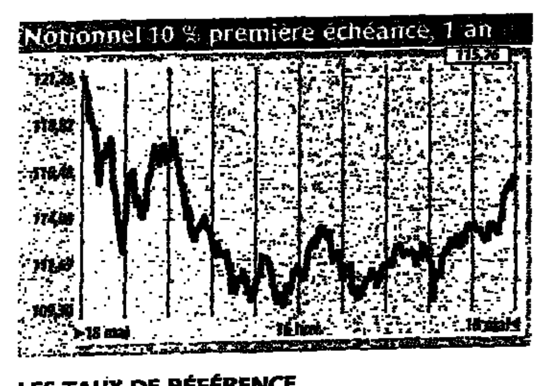


LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bonds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en baisse vendredi matin 19 mai. L'échéance juin reculait de 10 centièmes à 115,74 sur le système de transactions électroniques Globex. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,43 %, soit un écart de 59 points de base (0,59 %) au-dessus des titres d'Etat allemands de même échéance. Le marché obligataire français, insensible à l'annonce de la composition du nouveau gouvernement, a été pénalisé par la remontée des taux d'intérêt à long terme américains observée la veille. La fragilité du franc continue à peser sur les taux d'intérêt à court terme. Les taux à trois mois s'établissaient à 7 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance juin cédait 5 centièmes à 93,23.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
États-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/05	Taux au 17/05	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'État à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'État à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 18/05	Vente 18/05	Achat 17/05	Vente 17/05
Jour le jour	7,56	—	7,56	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,48	—	7,48	—
Pibor Francs 3 mois	7,07	—	7,07	—
Pibor Francs 6 mois	6,73	—	6,80	—
Pibor Francs 9 mois	6,59	—	6,68	—
Pibor Francs 12 mois	6,52	—	6,58	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,18	—	6,16	—
Pibor Écu 6 mois	6,24	—	6,24	—
Pibor Écu 12 mois	6,37	—	6,37	—

MATIF

Échéances 18/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	98785	115,76	115,92	115,62	115,84
Sept. 95	2282	115,18	115,30	115,08	115,28
Déc. 95	73	114,90	115,02	114,98	115
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	19839	93,36	93,36	93,23	93,28
Sept. 95	18489	94,12	94,13	94,02	94,09
Déc. 95	8352	94,06	94,06	93,97	94,03
Mars 96	3334	93,86	93,89	93,83	93,86
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3005	85,74	85,84	85,66	85,80
Sept. 95	—	—	—	—	85,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	19991	2009	2012	1986	1993
Juin 95	1394	1992	1994	1970,50	1975,50
Juillet 95	1	1993	1993	1993	1977
Sept. 95	100	1996,50	1996,50	1996,50	1996,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1395 | US/DM ↗ 1,4423 | US/¥ ↗ 86,9700 | DM/F ↗ 3,5506 | £/F ↗ 8,0795

Fragilité du franc

LE FRANC s'échangeait vendredi matin à 3,5520 pour un deutschemark lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il n'a guère réagi à l'annonce de la composition du nouveau gouvernement et n'a pas tiré profit des déclarations pourtant apaisantes faites par Jacques Chirac à l'issue de sa rencontre avec le chancelier allemand Helmut Kohl. *« Nous avons évoqué les problèmes monétaires, nous avons simplement indiqué notre volonté commune de faire en sorte que les engagements pris par l'Union européenne dans le cadre du traité de Maastricht soient tenus, et ils le seront. Il n'est pas question, bien entendu, que la France ait une politique économique et monétaire qui ne soit pas conforme à ces engagements »*, a expliqué le président de la République. Mais les investisseurs internationaux restent sur leurs gardes avant l'annonce des premières mesures économiques du gouvernement.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/05	% 17/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	355,0600	+0,03	339	363
Écu	6,5595	+0,03	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1395	+1	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	17,2525	−0,01	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	317,3300	+0,06	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0920	+0,39	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	90,7500	+0,19	85	95
Irlande (1 Iep)	8,2120	+0,85	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	8,0795	+1,23	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,2065	+0,20	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	69,1100	+0,09	63	75
Suisse (100 F)	425,2800	+0,12	407	437
Norvège (100 k)	79,9300	+0,28	74	83
Autriche (100 sch)	50,4960	+0,03	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0810	+0,10	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3800	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,7846	+1	3,4500	4,0500
Japon (100 yens)	5,9021	+0,26	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	116,3600	+0,26	110	121

PARITES DU DOLLAR	19/05	18/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4423	1,4415	+0,06
TOKYO : USD/Yens	86,9700	86,6700	+0,34

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0780	5,0790	5,0547	5,0562
Yen (100)	5,8195	5,8239	5,8330	5,8383
Deutschemark	3,4975	3,4965	3,5175	3,5195
Franc Suisse	4,1878	4,1921	4,2035	4,2086
Lire ital. (1000)	3,0384	3,0404	2,8565	2,8608
Livre sterling	7,9677	7,9743	7,8040	7,8112
Peseta (100)	4,0364	4,0404	3,9502	3,9547
Franc Belge	17,022	17,031	17,193	17,204

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

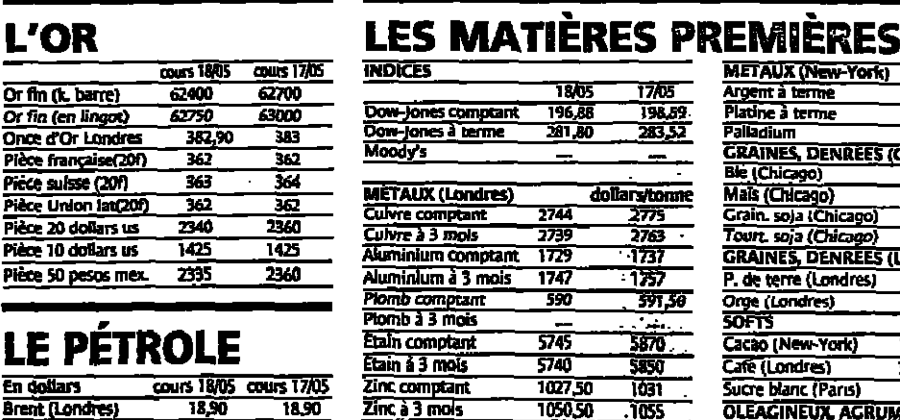
DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	7,43	7,18
Eurodollar	6,12	6,25	6,43
Eurolivre	6,56	7	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,87

L'OR

	cours 18/05	cours 17/05
Or fin (k. barre)	62400	62700
Or fin (en lingot)	62750	63000
Once d'Or Londres	382,90	383
Pièce française(20f)	362	362
Pièce suisse (20f)	363	364
Pièce Union lat(20f)	362	362
Pièce 20 dollars us	2340	2360
Pièce 10 dollars us	1425	1425
Pièce 50 pesos mex.	2335	2360

LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/05	cours 17/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	20,30	20,30



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/05	17/05
Dow-Jones comptant	196,88	198,59
Dow-Jones à terme	281,80	283,52
Moody's	—	—
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2744	2775
Cuivre à 3 mois	2739	2763
Aluminium comptant	1729	1737
Aluminium à 3 mois	1747	1757
Plomb comptant	590	591,50
Plomb à 3 mois	—	—
Étain comptant	5745	5870
Étain à 3 mois	5740	5850
Zinc comptant	1027,50	1031
Zinc à 3 mois	1050,50	1055
Nickel comptant	7270	7290
Nickel à 3 mois	7270	7290

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	166,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	167,30	166,20
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1330	1330
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
–1,18 %
CAC 40 : 1966,29

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Quotité négocia-tion (1)
EDF-GDF 3%	7360	—	—	5
B.N.P. (T.P)	995	991	– 0,40	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	870	—	10
Renault (T.P.)	1950	1940	– 0,51	10
Rhone Poulenc(T.P)	2080	2080	—	10
Saint Gobain(T.P.)	1165	1170	+ 0,42	10
Thomson S.A (T.P)	1080	1070	– 0,92	10
Accor 1	619	618	– 0,16	25
Air Liquide 1	794	788	– 0,76	10
Alcatel Alsthom 1	431,50	427,60	– 0,90	10
Alcatel Cable 1	352	358	+ 1,70	10
Alspi 1	369,80	—	—	50
AGF-Ass.Gen.France	186	183,80	– 1,18	10
Axa 1	● 271	270	– 0,37	5
Bail Invest. 1	880	881	+ 0,11	1
Bancaire (Cie) 1	612	600	– 1,96	1
Bque Colbert C2#	79,50	78,60	– 1,13	25
Bazar Hot. Ville 2	545	560	+ 2,75	50
Bertr.Faure (EBF) 1	200	200	—	5
BIC 1	780	792	+ 1,54	25
BIS 1	385	383	– 0,52	25
B.N.P. 1	255,20	252,50	– 1,06	10
Bollore Techno. 1	512	508	– 0,78	1
Bongrain 1	2720	2730	+ 0,37	1
Bouygues 1	631	624	– 1,11	25
Canal + 1	706	696	– 1,42	5
Cap Gemini Sogeti 1	176	172,10	– 2,22	10
Carnaudmetalbox 1	186	184,80	– 0,65	50
Carrefour 1	2436	2428	– 0,33	5
Casino Guichard 1	152,50	154,40	+ 1,25	50
Casino Guich.ADP 1	126,70	124,50	– 1,73	50
Castorama Dl (Li) 1	809	811	+ 0,25	10
C.C.F. 1	● 232,50	228,10	– 1,39	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	55	55,80	+ 1,45	100
Cegid (Ly) 1	470	470	—	10
CEP Communication 1	488	485	– 0,61	50
Cerus Europ.Reun 1	88	86,50	– 1,70	5
Cetelem 1	1200	1196	– 0,33	10
CGIP 1	1152	1142	– 0,87	5
Chargeurs 1	1080	1062	– 1,67	1
Christian Dior 1	451	451,20	+ 0,04	5
Ciments Fr.Priv.B 1	239,40	242	+ 1,09	25
Clarins 1	461	463	+ 0,43	10
Club Mediterranee 1	518	517	– 0,19	50
Coflexip	286,50	286,50	—	1
Colas 1	974	975	+ 0,10	25
Comptoir Entrep. 1	● 219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1519	1503	– 1,05	5
CPR 1	374	368,10	– 1,58	25
Cred.Fon.France 1	647	642	– 0,77	10
Credit Local Fce 1	447,50	448,70	+ 0,27	1
Credit Lyonn.CIP 1	271	266	– 1,85	25
Credit National 1	409	406	– 0,73	10
CS(ex.CSEE) 1	345	344,50	– 0,14	25
Damart 1	4750	4750	—	1
Danone 1	808	797	– 1,36	10
Dassault-Aviation 1	476	458,20	– 3,74	10
Dassault Electro 1	327	327	—	10
De Dietrich 1	2680	2666	– 0,52	1
Degremont 1	395	390,20	– 1,22	10
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	72,20	—	—	50
DMC (Dollfus Mi 1	282	282	—	50
Docks France 1	763	762	– 0,13	25
Dynaction 1	142,40	144,20	+ 1,26	25
Eaux (Gle Des) 1	561	553	– 1,43	10
Ecco 1	702	700	– 0,28	25
Eiffage 1	965	955	– 1,04	10
Elf Aquitaine 1	401,30	395,50	– 1,45	1
Eridania Beghin 1	765	768	+ 0,39	50
Essilor Intl 1	850	849	– 0,12	25
Essilor Intl ADP 1	609	605	– 0,65	25
Esso 1	596	605	+ 1,51	50
Eurafrance 1	1675	1660	– 0,90	5
Euro Disney 1	17,55	17,65	+ 0,57	100
Euro RSCG W.W 1	511	514	+ 0,59	10
Europe 1-1	1256	1256	+ 0,16	1
Eurotunnel 1	16,35	16,10	– 1,53	50
Filipacchi Medias 1	758	751	– 0,92	10
Finextel 1	82,50	82	– 0,61	100
Fives-Lille 1	479,90	476,90	– 0,63	50
Fromageries Bel 1	4350	4370	+ 0,46	1
Galeries Lafayet. 1	2003	1997	– 0,55	1
GAN 1	189,90	182,50	– 3,90	10
Gascogne (B) 1	535	530	– 0,93	50
Gaz et Eaux 1	1960	1995	+ 1,79	1
Geophysique 1	359	365	+ 1,67	50
G.F.C. 1	398	396	– 0,50	10
Groupe Andre S.A. 1	470	466,50	– 0,74	10
Groupe De La Cite 1	850	856	+ 0,71	10
GTM-Entrepose 1	447	441,60	– 1,21	50
Guilbert 1	489,20	483	– 1,27	5
Guyenne Gascogne 1	1380	1595	+ 1,09	5
Havas 1	428,30	428,80	+ 0,12	25
I.D.I.A 1	135,90	136	+ 0,07	50
Imetal 1	572	566	– 1,05	25
Immeubl.France 2	376	367,10	– 2,37	10
Immob.Phenix 1	68,50	67,35	– 1,68	100
Ingenico 1	85	84,20	– 0,94	25
Interbail 1	360,20	361	+ 0,22	25
Intertechnique 1	585	585	—	10
Jean Lefebvre 1	373	373	—	10
Klepierre 1	604	603	– 0,17	25
Labinal 1	868	844	– 2,76	25
Lafarge Coppee 1	396,20	394	– 0,56	1
Lagardere (MMB) 1	116,20	114,90	– 1,12	25
Lapeyre 1	339,50	341	+ 0,44	25
Lebon 2	250,10	—	—	25
Legrand 1	7310	7350	+ 0,55	1
Legrand ADP 1	4800	4800	—	1
Legris indust. 1	387	376,50	– 1,18	50
Locindus 1	886	877	– 1,02	25
L'Oreal 1	1314	1291	– 1,75	10
LVMH Moet Vuitton 1	961	948	– 1,35	10
Lyonnaise Eaux 1	530	525	– 0,94	5
Marine Wendel 1	400	399	– 0,25	50
Matra-Hachette 1	112,20	111	– 1,07	50
Metaleurop 1	67,50	67	– 0,74	100
Metrologie Inter. 1	32,40	32	– 1,23	1
Michelin 1	228,90	227	– 0,83	50
Moulinex 1	125	123,90	– 0,88	100
Navigation Mixte 1	991	980	– 1,11	5
Nord-Est 1	142,50	138	– 3,16	100
Nordon (Ny) 2	355	—	—	25
NRJ # 1	457	452,10	– 1,07	10
Olipar 1	10,40	10,60	+ 1,92	100
Paribas 1	340,20	336,60	– 1,06	1
Pechiney CIP 1	323	318,10	– 1,52	50
Pechiney Intl 1	127,50	126,80	– 0,55	100
Pernod-Ricard 1	334,90	332	– 0,87	5
Peugeot 1	754	738	– 2,12	25
Pinault-Prin.Red. 1	1092	1088	– 0,37	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	574	567	– 1,22	25
Poliet 1	467	466	– 0,21	25
Primagaz 1	911	901	– 1,10	25
Promodes 1	1133	1117	– 1,41	10
Publicis 1	444	435	– 2,03	10
Radiotechnique 1	498,80	486	– 2,57	25
Remy Cointreau 1	170	165,30	– 2,76	25
Renault 1	180,50	178,50	– 1,11	1
Rexel 1	795	799	+ 0,50	25
Rhone Poulenc A 1	124,60	123,10	– 1,20	10
Rochette (La) 1	54,20	52,50	– 3,14	100
Roussel Uclaf 1	■ 706	706	—	25
Rue Imperiale(Ly) 1	3700	3725	+ 0,68	1
Sade (Ny) 1	189	188,50	– 0,26	50
Sagem 1	2720	2718	– 0,07	1
Saint-Gobain 1	626	616	– 1,60	10
Saint-Louis 1	1524	1520	– 0,26	5
Salomon (Ly) 1	2055	2055	—	10
Salvepar (Ny) 2	438	431	– 1,60	25
Sanofi 1	281,80	281,70	– 0,04	5
Sat 2	2050	2080	+ 1,46	1
Saupiquet (Ns) 1	1175	1188	+ 1,11	25
Schneider 1	394,60	389,40	– 1,32	25
SCOR S.A 1	120,50	120	– 0,41	10
S.E.B. 1	● 534	528	– 1,12	10
Sefimeg 1	328	334	+ 1,83	5
SEITA 1	151,10	150,20	– 0,60	1
Selectibanque 1	161	159	– 1,24	100
SFIM 2	936	930	– 0,64	1
SGE 1	185,10	183,10	– 1,08	100
Sidel 1	1492	1496	+ 0,27	5
Simco 1	473	463,50	– 2,01	25
S.I.T.A 1	725	716	– 1,24	10
Skis Rossignol 1	1211	1203	– 0,66	10
Sligos 1	464,30	460,20	– 0,88	25
Societe Gale A 1	580	579	– 0,17	10
Sodexho 1	941	940	– 0,11	10
Sommer-Allibert 1	1900	1890	– 0,53	1
Sophia 1	453,50	452	– 0,33	25
Sovac 1	406,50	400	– 1,60	10
Spie Batignolles 1	234	234	—	25
Spir Communic. 1	453	434	– 4,19	1
Strafor Facom 1	647	648	+ 0,15	10
Suez 1	273,80	268,50	– 1,94	1
Synthelabo 1	248,50	247,10	– 0,56	25
Technip S.A. 1	309	307,90	– 0,49	1
Thomson-CSF 1	143	143,80	+ 0,56	100
Total 1	325	317,50	– 2,31	1
UAP 1	149,40	147,70	– 1,14	10
UFB Locabail 1	390	384,50	– 1,41	10
UGC DA (M) 1	172	172	—	25
Ugine S.A 1	355,20	354	– 0,34	5
UIC 1	96,50	96	– 0,52	10
UIF 1	495	485	– 2,02	25
UIS 2	198	198	—	10
Unibail 1	505	494	– 2,18	25
Union Assur.Fdal 1	579	577	– 0,35	1
Valeo 1	278,80	277	– 0,65	10
Vallourec 1	252,20	252,20	—	100
Via Banque 1	315	313,90	– 0,35	25
Worms & Cie 1	257	258,50	+ 0,58	10
Z Gr.Zannier #Ly 1	116	115	– 0,86	10
Zodiac 1	620	610	– 1,61	1
Elf Gabon 1	970	950	– 2,06	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Quotité négocia-tion (1)
ABN Amro Holding 1	189,90	189,80	– 0,05	50
American Express 1	180,30	178,20	– 1,16	50
Anglo American 1	274	270,10	– 1,42	50
Amgold 1	427	424,90	– 0,49	50
Arjo Wiggins App. 1	21,90	21,50	– 1,82	100
A.T.T. 1	263,50	257,40	– 2,31	100
Banco Santander 1	190	188	– 1,05	50
Barrick Gold 1	123	124,30	+ 1,05	100
B.A.S.F. 1	1080	—	—	25
Bayer 1	1225	1218	– 0,57	25
Blenheim Group 1	18,50	18,35	– 0,81	100
Buffelsfontein 1	30,70	31,20	+ 1,62	100
Chase Manhattan 1	240	239,30	– 0,29	50
Cordiant PLC 1	8,15	8,15	—	100
Daimler Benz 1	2370	—	—	10
De Beers 1	139	139	—	100
Deutsche Bank 1	■ 2405	2371	– 1,41	10
Dresdner Bank 1	1401	1400	– 0,07	10
Driefontein 1	65,50	65	– 0,76	100
Du Pont Nemours 1	347	342	– 1,44	50
Eastman Kodak 1	310	303,80	– 2	50
East Rand 1	4,49	4,45	– 0,89	500
Echo Bay Mines 1	47,20	47,60	+ 0,84	100
Electrolux 1	260	—	—	100
Ericsson 1	347,10	353,10	+ 1,72	100
Exxon Corp. 1	365,30	361	– 1,17	100
Ford Motor 1	148,30	146,50	– 1,21	100
Freegold 1	53,20	52,50	– 1,31	100
Gencor Limited 1	16,50	16,30	– 1,21	500
General Electric 1	289,20	287,80	– 0,48	50
General Motors 1	240	231,70	– 3,45	50
Generale Belgique 1	380,20	—	—	50
Grd Metropolitan 1	31,45	30,75	– 2,22	100
Guinness Plc 1	38,40	38	– 1,04	100
Hanson Plc 1	19,70	19,05	– 3,29	500
Harmony Gold 1	38,90	38,50	– 1,02	100
Hewlett-Packard 1	361,70	350	– 3,23	50
Hitachi 1	49	49,05	+ 0,10	500
Hoechst 1	1075	1065	– 0,93	25
I.B.M 1	486,10	477,50	– 1,76	25
I.C.I 1	61,60	61,10	– 0,81	100
I.T.T. 1	570	563	– 1,22	50
Ito Yokado 1	256,70	258,60	+ 0,74	100
Matsushita 1	79,30	79,30	—	500
Mc Donald's 1	186,50	186	– 0,26	100
Merck and Co 1	215	210,70	– 2	25
Minnesota Mining 1	283,20	295,30	+ 4,27	50
Mitsubishi Corp. 1	58,35	57,20	– 1,97	100
Mobil Corporat. 1	503	505	+ 0,39	100
Morgan J.P. 1	349	—	—	25
Nestle SA Nom. 1	4947	4917	– 0,60	5
Nippon MeatPacker 1	70	73,80	+ 5,42	100
Norsk Hydro 1	208,40	205,80	– 1,24	100
Petrofina 1	1558	1548	– 0,64	25
Philip Morris 1	356	348,90	– 1,99	50
Philips N.V 1	193,20	191,70	– 0,77	100
Placer Dome Inc 1	121,30	123	+ 1,40	100
Procter Gamble 1	350,70	349	– 0,37	25
Quilmes 1	255	258	+ 1,17	50
Randfontein 1	27,35	27,55	+ 0,73	100
Rhone Poul.Rorer 1	206,30	205,50	– 0,38	50
Royal Dutch 1	■ 623	617	– 0,96	25
R T Z 1	68,30	65,50	– 4,09	100
Sega Enterprises 1	219	205	– 6,39	10
Saint-Helena 1	44,90	43,30	– 3,56	100
Schlumberger 1	338	330,60	– 2,18	100
SGS Thomson Micro.	183	178,10	– 2,67	1
Shell Transport 1	62,10	60,50	– 2,57	500
Siemens 1	2360	2355	– 0,21	10
Sony Corporation 1	240,60	247,90	+ 3,03	100
Sumitomo Bank 1	103,90	104,30	+ 0,38	100
T.D.K 1	217,90	—	—	100
Telefonica 1	65,55	65,55	—	100
Toshiba 1	32,60	32,45	– 0,46	500
Unilever 1	621	624	+ 0,48	50
Unit.Technologie 1	381	375,70	– 1,39	50
Vaal Reefs 1	294,80	295	+ 0,06	50
Volkswagen A.G 1	1454	—	—	10
Volvo (act.B) 1	92,50	—	—	50
Western Deep 1	153,70	—	—	100
Yamanouchi 1	107,90	—	—	100
Zambia Copper 1	3,39	3,36	– 0,88	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 19 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,25	4,833 o
CEPME 8,5% 88-97CA	103,10	7,499
CEPME 9% 89-99 CA#	107,43	6,732 d
CEPME 9% 92-06 TSR	107,04	8,137
CFD 9,7% 90-03 CB	112,10	2,737
CFD 8,6% 92-05 CB	107	2,309
CFF 10% 88-98 CA#	108,61	5,726 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	104,30	5,632 d
CFF 10,25%90-01CB#	113,27	1,620
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,07	8,681
CLF 9%88-93/98 CA#	105,20	2,638
CNA 9% 4/92 CB	—	0,369
CRH 8,6%92/93/94CB	105,16	7,634
CRH 8,5% 87-88 CA#	104,90	1,742 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,80	2,191
EDF 8,6% 92 CA#	106,72	0,940
Em.Etat10,26%86 CA	102,87	1,906 ↑
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,90	5,047
Finansder 9%91CB#	109,65	4,290
Finansd.8,6%92 CA#	106,35	2,639
Floral9,75% 90 CA#	109,34	7,987
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,10	8,557
OAT 9,8% 1/96 CA#	102,20	2,927
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,73	7,638
OAT 9,90%85-97 CA#	107,41	4,258
OAT 88-98 TME CA	100,65	2,269
OAT 9/1998 TRA	—	4,207
OAT 9,50%88-98 CA#	107,40	8,537
OAT TMB 01/99 CA	99,58	2,181
OAT 8,125% 99 CA#	104,50	7,991
OAT 8,50%90/00 CA#	106,45	1,208
OAT 85/00 TRA CA	102,18	5,129
OAT 10% 5/2000 CA#	112,50	9,781
OAT 01 TME CA	100,10	2,269
OAT 8,5% 11/02 CA#	106,95	4,075 ↓
OAT 8,50% 2019 CA#	105,93	4,797
OAT 8,50%92-23 CA#	105,47	0,557
PTT 11,2%85-95 CB#	102,50	4,833 o
SNCF 8,8% 87-94CA	104,55	2,556 ↑
Lyon.Eaux 6,5%90CV	860	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	420	424
Bains C.Monaco 2 ♦	688	688
B.N.P.Intercont.2	258,10	271
Bidermann Intl ♦	110	110
B T P (la cie) 2	16	14,80
Cambodge ♦	792	792
Carbone Lorraine 2	605	602
CBC 1	273	268
Centenaire Blanzy	287	290
Ceragen Holding ♦	30	30
Champex (Ny)	15,20	15,20
CIC Un.Euro.CIP 1	326,50	325,50
C.I.T.R.A.M. (B) ♦	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2 ♦	385	385
Concorde-Ass Risq2	710	710
Gpe Valfond ex.CMP ♦	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ♦	24	24
Darblay	439	439
Didot Bottin	620	625
Eaux Bassin Vichy ♦	2705	2705
Ecia 1	765	760
Ent.Mag. Paris	4282	4279
Eridania Beghin CI ♦	765	765
Fidei(exImmofice)2	100,30	100,10
Finalens ♦	350	350
F.I.P.P. ♦	94,50	94,50
Fonciere (Cie) ♦	559	559
Fonciere Euris	199	199
Foncina #	462	459,50
France I.A.R.D. ♦	612	612
France S.A 1	725	748
From. Paul-Renard ♦	2050	2050
Gaumont 1	282	280
Genefim ♦	178	178
Gevelot	1202	1220
G.T.I (Transport)2	448,90	449
Immobail 2	274	265
Immobanque 2 ♦	841	841
Im.Marseillaise 2	5200	5150
Invest.(Ste Cle.)	1390	1390
Lille Bonnieres	1849	1885
Locafinanciere	440	455
Louvre 1	208	210
Lucia ♦	77	77
Machines Bull ♦	22,10	22,10
Monoprix	157	159
Metal Deploye ♦	445	445
Mors 2 #	15,95	16
Navigation (Nle) ♦	80,30	80,30
Origny-Desvroise ♦	1293	431
Paluel-Marmont ♦	349	349
Pap.Clairefont(Ny) ♦	915	915
Parfinance 2	175,10	174,90
Paris Orleans ♦	235	235
Piper Heidsieck ♦	945	945
Porcher	190	190
Promodes (CI)	878	850
PSB Industries 2Ly	403	405
Rochefortaise Com	166	168
Rosario 2 ♦	206,80	206,80
Rougier #	768	758
S.A.F.I.C Alcan	300	298
Saga	322,80	307
Salins du Midi 2	367	366
Savoisienne M. ♦	149,90	149,90
Silic 2	730	725
S.I.P.H. ♦	176,70	176,70
Sofal ♦	250	250
Soffo	391	391
Sofitam act.a reg. ♦	70,30	70,30
Sofragi ♦	3650	3650
Soudure Autogene ♦	910	910
Sovabail	410	410
Taittinger 1	2370	2360
Tour Eiffel ♦	294,10	294,10
Eyo 2	266	265
Vicat 2	545	550
Virax ♦	128	128

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1162	1162
Fiat Ord	21	21
Gevaert	262	262
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp	34,35	34,35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45	45
Ottomane(cie Fin.)	176,20	180
Robeco	333,20	330,60
Rodamco N.V.	163	161
Rolinco	347,60	345
Solvay SA	2700	2700
Wagons Lit	1692	1688

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 19 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	64,40	64,90
AFE 2 #	484	480
Aigle 2 #	278	280
Alain Manoukian(Ly)2#	85,50	88
Albert S.A (Ns) ♦	123,50	123,50
Altran Techno 1 #	569	563
Arnault Associes ♦	450	450
Axime (ex.Segin)	265	260
B.A.C. ♦	23,70	28,70
Bque Picardie (Li) ♦	601	601
Bque Sofirec (M) ♦	450	450
Bque Tarneaud(B)#	209	200
Bque Vernes	645	645
Beneteau #	402	401
B I M P	82	82
Boiron (Ly) 1 #	472,70	467
Boisset (Ly)#	270,90	275
Broche Pasq.(Ns)1	552	547
But S.A. 1	965	955
Cardif SA 1	625	611
CDA-Cie des Alpes2	140,10	147,10
C.E.E 2#	500	515
CEGEP #	157,10	157,10
Cermex 2 # (Ly)	271	271
CFPI	250	257,50
Change Bourse (M)	239	240
Christ.Dalloz 2 #	892	905
Cipe France Ly 2 #	755	740
CNIM CA#	269	267
Codetour ●	306	306
Comp.Euro.Tele-CET	183	185
Conflandey S.A.	328	327
C.A. de la Brie 2	360	360
C.A.Gironde (B)	441	441
C.A.Haute Normand	397	396,80
C.A.Ile & Vilaine	326,40	326
C.A.Indre et Loire	302	300
C.A. Paris IDF 1	799	790
C.A.de l'Isere Ly#	365	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	355	360
C.A.Loire/H.Loire#	810	810
C.A.du Loiret CCI#	470	470
C.A.Morbihan (Ns)	342	342
C.A.du Nord (Li)	432	430
C.A. Oise CCI	243	242,50
C.A.Pas de Calais	412	412
C.A. Somme CCI 2	233	233
C.A.Toulouse (B)	348,50	349
CFIPE(exGAN part)2	83	83,50
Chaine et Trame #	263,50	264
C.A. Midi CCI#(Ly)	223	226
Credit de l'Est ♦	426	426
Creeks ♦	110	110
Dapta-Mallinjoud 2	148,90	148,50
Darnal Expansion#2	57,50	57,50
Dauphin OTA	269	269
Delta Prot.# C2 Ly ●	305	306
Desquenne Giral	154,90	147,20
Devanlay 2 ♦	820	820
Deveaux(Ly)	590	591
Devernois (Ly)	497,90	498
Ducros Serv.Rapide	67	70
Ecco Trav. Tempo 1	365	361,50
Elysee Inv. 1	35,10	35,70
Emin-Leydier# (Ly)	640	639
Eramet 1	359	355
Europ.Extinc.(Ly)#	270	267,20
Europ Propulsion 2	311	311
Expand 2	328	315
Factorem	473	474
Faiveley #2	285	286
Finabail 2	125	125
Finacor 2	159	153,50
Fininfo	440	430
Fructivie 1	610	615
Gautier France 2#	320	320
Gel 2000 2	119	119
GFI Industries #	390	390
Girodet # (Ly)	73,50	73,50
GLM S.A.	387,10	387,50
Grandoptic.Photo #	428,50	424,30
Gpe Guillin # Ly	155,10	157
Kindy #	171	172
Guerbet 2	322	322
Hermes internat.1#	679	678
Hurel Dubois	355	361
ICBT Groupe # 2	206,20	206
I.C.C. 2	190	190
Idianova ♦	60	60
Immob.Hotel. 2 #	96	96
Installux (Ly)2	520	520
Int. Computer #	141	139,40
Invest.Paris 1	153	152
IPBM 2	60,50	59,80
J.Clairbois(Ly) ♦	112,10	112,10
Lambert-Riviere ♦	402	402
Mé-Metropole TV 2	352,40	349
Manitou 2#	481	480
Manutan ♦	485,10	485,10
Marie Brizard 2	1049	1028
Maxi-Livres/Profr.	459	450,10
Mecadyne	172,90	172,90
Mecelec 2 (Ly)	120	120
MGI Coutier 2#	500	477
Michel Thierry# 2	717	719
Monneret Jouet #	92	91,95
Naf-Naf 1#	123	115
Norbert Dentres.2#	425,10	428
N.S.C Schlum.2 Ny	960	980
OGF Omn Gest.Fin.1	762	760
Onet ♦	801	801
Paul Predault #	180	182
P.C.W. 2	65	64,50
Petit Boy #	109	109
Pier Import ♦	95	95
Pochet 2	1190	1175
Poujoulat Ets (Ns)	217	215
Radiall 2#	385	385
Rallye(Cathiard)Ly	160	159
Reydel Indust.Li 2	1065	1028
Robertet #	1147	1140
Rouleau-Guichard 2 ♦	586	586
Securidev 2 #	137	135
Sediver 2 #	208	207,50
Serbo 2	353	336
Siparex (Ly) #	88,50	86,15
Smoby (Ly) 2	555	545
Sofco (Ly)	137	132
Sofibus ♦	403	403
Sogepag 2 #	141,80	141,80
Sogeparc (Fin) 1	645	635
Sopra 2	334	328
Steph.Kelian #	96,35	96,30
Sylea 2	515	505
Teisseire-France ♦	215	215
TF1-1	443	443,30
Thermador Hold(Ly)	467	465,90
Trouvay Cauvin 2#	125	125
Unilog 2	348	340
Union Fin.France 1	480	472
Via Credit(Banque) ♦	227	227
Viel et Cie #	159,50	159,30
Vilmorin et Cie#2	364	360
Virbac	585	585

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 18 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35069,06	35069,06
Actimonétaire D	31459,03	31459,03
Aglpi Ambition (Axa)	111,02	105,73
Amplia ○	109945,25	109945,25
Amplitude Monde D	695,34	675,09
Antigone Trésorerie	809090	809090
Arbitr. Court Terme ♦	8942,93	8942,93
Asie 2000	668,24	648,78
Associa Premiere	35777,20	35777,20
Associc	1110,17	1110,17
Atout Amérique	111,59	108,87
Atout Asie	95,95	93,61
Atout Futur C	553,39	539,89
Atout Futur D	538,14	525,01
Aurecic	1398,63	1357,89
Avenir Alizes	1853,40	1817,06
Axa Valeurs PER	151,40	146,99
Cadence 1	1045,62	1035,27
Cadence 2	1035,17	1024,92
Cadence 3	1040,44	1030,14
Capimonetaire	7630,80	7623,18
Capioblig	7730,64	7654,10
Capitacic €	1595,52	1571,94
Cicamonde	1186,88	1152,31
Cognis	1631,53	1601,11
Comptavalor	2165,71	2162,47
Crédit Mutuel Capital	1543,61	1513,34
Créd.Mut.Ep.Cour.T	807,88	807,88
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	98,40	95,77
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	95,28	92,73
Créd.Mut.Ep.J	21314,85	21314,85
Cred.Mut.Ep.long.T	208,15	202,58
Créd.Mut.Ep.Monde	1091,15	1061,95
Créd.Mut.Ep.Quatre	1093,41	1064,15
Dieze	1643,67	1613,02
Ecocic	1226,60	1190,87
Ecupar	123,52	119,92
Ecur. Actions futur	198,51	192,73
Ecur. Distrimonétaire	10304,47	10304,47
Ecur. Expansion	300765,29	299567,02
Ecur. Géovaleurs	2754	2679,79
Ecur. Investissement	164,81	160,01
Ecur. Monepremière	10376,14	10376,14
Elanciel D	127,36	123,65
Elicash ○	871115,53	871115,53
Emergence Poste D	100,76	97,83
Eparcic	4486,87	4486,87
Eparcourt-Sicav	190,02	189,55
Epargne-Unie	1455,10	1419,61
Euli Cash capi ♦	9688,14	9688,14
Eurco Solidarité	1210,60	1198,61
Eurocic Leaders ♦	1276,14	1238,97
Eurodyn	1458,66	1423,08
Fonsicav	18001,05	17965,12
France Garantie ♦	270,33	269,79
France Obligations	451,48	447,01
Francic	520,10	504,95
Francic Pierre	117,75	114,32
Francic-Regions	1439,07	1397,16
Gestilion	18420,36	18420,36
HLM Monétaire	17279,51	17279,51
Indicia ♦	1167,96	1139,26
Intensys D	105,85	105,59
Interoblig	5852,64	5794,69
Intersélection Fce	546,95	536,23
Japacic	176,08	170,95
Jeunepargne	348,15	348
Latitude C	2752,55	2748,43
Lion 20000	15938,15	15938,15
Lion Association	10984,55	10984,55
Lion Institution	38107,18	38012,15
Lionplus	1246,26	1221,82
Lion Trésor	2164,23	2142,80
Livret Bourse Inv.	608,91	591,17
Livret Portefeuil.	790,63	767,60
Méditerranée	222,07	215,60
Mensuel CIC	10117,79	10017,61
Moneden	84686,76	84686,76
Moné-Dis ○	10304,99	10304,99
Mone.J. ○	11030,92	11030,92
Monévalor	50870,30	50870,30
Mutualité dépôts	16949,48	16915,65
Natio Court Terme	13008	13008
Natio Court Terme2	353522	353522
Natio Epargne	20989,79	20781,97
Natio Ep. Capital	13825,35	13688,47
Natio Ep. Croissance	2017,08	1977,53
Natio Ep. Obligations	202,47	198,50
Natio Epargne Retraite	134,55	131,91
Natio Epargne Trésor	9701,83	9682,47
Natio Epargne Valeur	489,93	480,32
Natio France Index	1075,04	1053,96
Natio Immobilier	1235,15	1210,93
Natio Inter	1754,76	1720,35
Natio Monétaire	5104,32	5099,22
Natio Opportunités	145,11	142,26
Natio Patrimoine	1412,50	1384,88
Natio Perspectives	1209,27	1185,56
Natio Placements	72736,54	72736,54
Natio Revenus	1031,92	1021,70
Natio Sécurité	11649,99	11649,99
Natio Valeurs	943,80	925,29
Nord Sud Develop.	1966,79	1962,86
Oblicic-Mondial	3115,93	3069,88
Oblicic-Régions	1120,95	1108,38
Oblifutur	3516,86	3451,29
Oblig. tres caté.	216,13	212,94
Obilion	1719,03	1702,01
Oblisécurité Sicav	5340,58	5340,58
Obligys D	525,68	517,91
Oraction	1485,09	1448,82
Pervalor	618,73	606,60
Plénitude D	151,44	147,03
Poste Croissance C	3353,39	3350,04
Poste Gestion C	40895,92	40895,92
Première Oblig. C	12134,20	12134,20
Première Oblig. D	10556,11	10550,88
Proficius	978,42	960,18
Rentacic ♦	162,75	160,34
Revenus Trimestr.	5185,32	5133,98
Revenu-Vert	1148,53	1122,11
St-Honoré Pacifique	725,50	692,60
St-Honoré Réal.	18448,45	18374,95
Sécuricic	2120,44	2120,44
Securitaux	1703,57	1703,57
Sensivalor	32891,84	32891,84
SEVEA ♦	106,58	103,98
SFI-CNP Assur	738,24	716,74
S.G. France opport. C	1498,37	1468,99
S.G. France opport. D	1463,64	1434,94
S.G. Monde opport. C	998,77	979,19
S.G. Monde opport. D	998,77	979,19
Sicav Associations	2252,29	2252,29
Sicav 5.000	500,98	494,16
S.I. Est	1177,30	1143,01
Slivafrance	806,63	790,81
Slivam	429,38	420,96
Slivarente	225,73	223,30
Slivinter	524,62	514,33
Sogenfrance C	1397,82	1370,48
Sogenfrance D	1306,61	1280,99
Sogépargne	310,17	307,10
Sogevar	1144,09	1121,66
Soginter	1631,88	1599,88
Solstice D	2302,95	2297,21
State Street Act. Eur ♦	12552,83	12246,66
State Street Act. France ♦	11842,09	11553,26
State Street Act. Japon ♦	1380,30	1346,63
State Street Act. Monde ♦	985,78	961,74
State Street Activ.Asie ♦	1420,53	1372,82
State Street Alloc.Franc. ♦	1050,74	1040,34
State Street Amér.Latine ♦	680,50	657,26
State Street Emer. Mts ♦	1500,51	1449,27
State Street Etats-Unis ♦	1305,10	1273,27
State Street OAT Plus ♦	13198,30	13062,62
State Str. Oblig. Monde ♦	1021,65	1011,33
State Street Spinnaker2 ♦	1245,42	1215,04
State Street Trésorerie ♦	12743,18	12743,18
Stratégie Actions	981,88	944,17
Stratégie Rendement	1672,44	1619,80
Synthesis	13916,82	13643,94
Thésora C	821,35	813,22
Thésora D	780,69	772,96
Trésor Plus	1616,54	1600,53
Trésor Trimestriel	1010,89	1000,88
Trésoricic ♦	162242,54	162242,54
Trilion	5172,25	5105,67
Uni-Associations ○	121,31	121,31
Uni-Foncier	1263,78	1232,96
Unifrance	614,16	599,18
Uni-Garantie C	1506,30	1478,21
Uni-Garantie D	1307,52	1283,14
Uni Régions	1447,56	1412,25
Univar ○	285,37	285,37
Univers Actions	1602,24	1563,16
Univers Obligations	2040,69	2002,64
Valorg ♦	2328,27	2325,94
Valreal	32792,99	32776,60
Winterthur St-Honoré	249,31	238

SYMBOLES
○ cours du jour; ♦ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

NBA Le « Magic » d'Orlando a battu les « Bulls » de Chicago, jeudi 18 mai à Chicago (108-102), dans le sixième match de la demi-finale de la *conférence Est du championnat* professionnel de basket-ball américain (NBA). *Orlando rencontrera au tour* suivant le vainqueur de l'autre demi-finale : Indiana-New York. ● LE RETOUR de Michael Jordan, qui avait conduit son équipe à trois titres *consécutifs en 1991, 1992 et 1993, n'a* pas suffi aux « Bulls » pour renouer avec le succès. Pourtant, le public et les sponsors américains continuent à n'avoir d'yeux que pour l'ancien retraité. ● *LE DUEL avec Shaquille* O'Neal, la jeune star d'Orlando, considéré comme le successeur de Jordan, était un bras de fer entre les deux poids lourds du basket business, qui *se partagent l'essentiel des contrats* publicitaires de la NBA. De « bonnes affaires » confirmées par une audience télévisée exceptionnelle.

Les basketteurs d'Orlando remportent le choc des titans à Chicago

Le « Magic » de Shaq O'Neal a éliminé les « Bulls » de Michael Jordan, à l'issue de la sixième rencontre d'un duel au sommet entre les deux vedettes les mieux payées de la NBA

CHICAGO
Correspondance

Le dépit de la défaite n'a pas gagné que les seuls vaincus du jour. En dominant Chicago (108-102), jeudi 18 mai, Orlando a bouclé victorieusement le deuxième tour du « play-off » du championnat de la NBA. Le Magic l'a emporté par quatre victoires à deux. Mais, triste évidence, l'issue de cette sixième rencontre prive les spectateurs d'Orlando, et des millions de téléspectateurs, d'un match décisif qui réjouissait déjà le pays tout entier.

Les « Bulls » face aux « Magic », Michael Jordan contre Shaquille O'Neal, le plus talentueux joueur de basket de l'histoire opposé à celui que les experts s'accordent à désigner comme son successeur... Rédigé de la main innocente du hasard, le scénario semblait ficelé pour le succès. Il allait être, à coup sûr, l'épisode le plus suivi du feuilleton à succès que la NBA étire avec patience de novembre à juin.

Michael Jordan ayant balayé dès ses premiers matches les doutes quant à sa capacité à surmonter dix-sept mois passés loin des terrains, l'Amérique attendait de le voir face à un obstacle de taille. Le sort a choisi de le placer sur la route de Shaquille O'Neal, 135 kilos de muscles assez élégamment répartis sur une silhouette de 2,16 mètres. Une montagne au profil suffisamment raide pour se *faire une idée précise du souffle et* des jambes d'un ancien (faux) retraité.

En guise de préambule, les deux cracks avaient préféré la courtoisie à un face-à-face verbal que la presse aurait amplifié, soupesé et sans doute déformé avec un plaisir carnassier. *« Il a son boulot à accomplir, j'ai aussi le mien »*, a sobrement prévenu le « Shaq ». A quoi « Air » Jordan a répliqué, sur un même ton résolument anodin : *« Je vais me concentrer sur mon propre jeu. »*

RECORDS D'AUDIENCE

La suite a donné du crédit à ces premiers propos de vestiaires. Shaquille O'Neal a pris place sous les panneaux, son terrain de jeu favori, roulant des épaules parmi la défense de Chicago pour enfiler les paniers d'une simple extension des bras. Michael Jordan a promené son allure faussement nonchalante aux quatre coins du parquet. Les deux géants ne se sont défiés du geste qu'en de rares occasions. Chacun a joué son rôle, sans trop se soucier de l'autre. Shaquille O'Neal avait vu juste.

De ce bras de fer, l'histoire retiendra sans doute qu'il a fait les affaires de la chaîne NBC, les taux d'audience ayant atteint des hauteurs vertigineuses (le quatrième *match a été vu par un bon tiers de* téléspectateurs de plus que le choc Chicago-New York disputé l'an passé à la même date). Elle gardera également le souvenir de la mine réjouie des partenaires économiques des deux joueurs, ravis de l'aubaine, mais furieux de *se découvrir si nombreux*. Deux années passées à poursuivre sur les terrains de baseball un vieux rêve d'enfant n'ont pas allégé la valise de contrats que traîne derrière lui Michael Jordan : elle pèse encore, bon an mal an, 30 à 35 millions de dollars. Mais Sha*quille O'Neal a profité de son ab*sence pour engloutir le reste du gâteau. A vingt-trois ans, ce fils d'un ancien pilote de l'US Air Force amasse 16 à 18 millions de dollars de revenus publicitaires par an.

S'il fallait résumer ce choc à *quelques lignes extraites des sta*tistiques dont se gave le basket jusqu'à l'écœurement, Michael Jordan perdrait à coup sûr la partie. C'est vers lui, pourtant, que se sont tournés tous les regards. Orlando a toujours fait la course en tête, Shaquille O'Neal a pesé d'un tel poids sur la défense adverse qu'il a fini par étouffer ses dernières ardeurs. Mais, au soir de chacune des six rencontres, c'est bien le nom de Michael Jordan *que se renvoyaient les conversa*tions d'une tribune à l'autre.

Au premier match, dimanche 7 mai, « Air » Jordan n'a jamais semblé capable de survoler le débat. Le poignet droit enveloppé dans un sombre pansement, souvenir d'une douleur héritée du *tour précédent, il a traîné sa peine* d'un bout à l'autre de la partie et abaissé son pourcentage de réussite au tir à un niveau indigne de lui. Pis : la fin de la rencontre lui a offert en plusieurs occasions une chance de rachat. Il a eu en mains quelques balles de match. Mais sa maladresse les a envoyées par le fond. Les historiens du basket ont dû creuser leur mémoire pour retrouver l'image d'un Michael Jordan aussi flou et imprécis. A *l'autre bout du terrain, Shaquille* O'Neal a proprement accompli sa tâche. Personne, pourtant, n'a pris la peine de le remarquer.

A la perplexité provoquée par ce début catastrophique, Michael Jordan a répondu quarante-huit heures plus tard en jouant de *l'effet de surprise. Il a laissé au* clou son maillot frappé du numéro 45, porté depuis son retour, pour se couvrir de sa vieille tunique. *« Ce n'était pas mon idée, mais celle d'un dirigeant des Bulls*, a-t-il simplement expliqué. *C'est une bonne idée : je me sens mieux avec sur le dos mon numéro 23. »*

Puis Michael Jordan a joint le geste à la parole. Il a marqué 38 points, a conduit son équipe vers la victoire et nourri toutes les *conversations de sa fantaisie vesti*mentaire. Encore une fois, Shaquille O'Neal a fait la loi sous les paniers. Puis il a haussé le ton, une fois quitté le terrain, pour annoncer son intention de poursuivre une carrière de comédien débutée timidement l'an passé. Mais l'écho *n'en avait que pour Jordan.*

RETOUR GÂCHÉ

Jeudi 18 mai 1995, la sixième rencontre de ce choc des géants a piétiné sans honte les envies de reconquête manifestées par Chicago depuis le retour de Michael Jor*dan. Orlando l'a emporté et a bou*clé victorieusement ce deuxième tour du play-off. A deux minutes de la fin, « Air » Jordan a brutalement perdu de l'altitude, gâché plusieurs actions décisives et dégagé la voie au triomphe de son rival. Au coup de sifflet final, Sha*quille O'Neal a brassé l'air de ses* deux bras interminables et souri de toutes ses dents.

Michael Jordan a baissé le regard, osé un long soupir et traîné ses pas vers la sortie. Mais, dans les tribunes, le public n'avait encore d'yeux que pour lui.

Alain Mercier

Houston s'accroche à son titre

Dans la conférence Ouest, Houston, vainqueur du championnat NBA la saison dernière, a préservé ses chances de conserver son titre. Dans sa salle, jeudi 18 mai, l'équipe de Hakeem Olajuwon a dominé Phoenix et le « méchant » Charles Barkley 116 à 103. Elle a ainsi égalisé, à trois victoires partout, avant de se déplacer, samedi 20 mai, chez ses adversaires pour la rencontre décisive. Le gagnant *de ce match rencontrera en finale de conférence les joueurs de San* Antonio, nets vainqueurs, jeudi à Los Angeles, sur le terrain des Lakers (100-88), un succès qui leur a permis de remporter la série 4 victoires à 2. – (*AFP*)

La Course de l'Europe veut s'ancrer dans le monde de la voile

Douze bateaux doivent rallier Venise à Londres, du 20 mai au 26 juin

TRAVERSÉES en solitaire, tours du monde, Coupe de l'America : la voile paraît condamnée aux exploits humains et technologiques. Organiser une course en équipage de 3 680 milles autour des côtes du Vieux Continent revient donc à prendre le risque d'être accueilli avec indifférence par les amoureux du grand large et des aventures exceptionnelles. La Course de l'Eu*rope, également appelée* Open UAP de l'Union européenne, va pourtant tenter, pendant plus d'un mois, de retenir l'attention des amateurs de voile.

Douze bateaux seulement – monocoques et multicoques – se trouveront samedi 20 mai à Venise, au *départ de la première des sept* étapes qui doivent amener une centaine de marins à Londres, le 26 juin. On comptera parmi eux les skippers les plus connus de la course hauturière : Laurent Bourgnon, le vainqueur de la Route du rhum ; Paul Vatine, arrivé second à *Pointe-à-Pitre en novembre* 1994, Loïc Peyron, leur rival malchanceux. Isabelle Autissier, l'héroïne malheureuse du dernier BOC Challenge, avec l'équipage féminin de *Challenge-Océanes*, et Florence Arthaud avec Jean Maurel, devraient être des équipières de luxe sur plusieurs étapes.

Eric Tabarly, qui n'avait finalement fait ses adieux qu'aux grandes courses océaniques, sera présent sur le monocoque *Une-Charte-pour-la-Mer* de son frère Patrick. Avec trois skippers étrangers seulement – le vétéran canadien *Mike Birch, le Britannique* Tony Bullimore et le Suisse Pierre Fehlmann –, cette course risque une fois de plus d'apparaître comme une affaire franco-française.

La route des Génois

Londres 26 juin — Arrivée
Cherbourg 25 juin
Départ — Venise 20 mai
Vigo 19 juin
Marseille 2 juin
Calvia 7 juin
Casablanca 13 juin
Malte 27 mai
Source : UAP
Infographie Le Monde

Sept étapes de 212 milles (Cherbourg-Londres) à 760 milles (Venise-Malte) pour une quinzaine de bateaux conduits par des équipages de quatre à six personnes.

C'est pourquoi les organisateurs de la Course de l'Europe mettent en avant la spécificité de cette sixième édition d'une course créée en 1985 par Gérard Petipas.

L'ancien équipier d'Eric Tabarly voulait proposer une alternative aux transats : *« Leur intérêt commençait à s'émousser*, explique Gérard Petipas. *Les avaries dans les premiers jours de course éliminaient trop de concurrents, ce qui risquait d'entraîner une désaffection des commanditaires. Il manquait d'une épreuve avec des rebondissements, un classement qui peut être remis en cause d'une étape à l'autre. Il fallait retrouver l'esprit des régates durant lesquelles les bateaux, bord à bord, arrivent au port avec des écarts très faibles. Les nombreuses escales permettent au public de voir les bateaux. »* Les étapes de quelques centaines de milles doivent donc pousser les équipages à exploiter toutes les ressources de leurs voiliers pendant deux à quatre jours. La diversité du parcours, qui va emprunter quatre mers aussi différentes que l'Adriatique, la Méditerranée, l'Atlantique et la Manche, obligera les skippers à une navigation très fine. Dans le Sud, il leur faudra jouer avec les brises thermiques près des côtes, alors qu'au nord il s'agira d'éviter les dernières dépressions océaniques du printemps, et les pièges des courants entre Cherbourg et Londres.

La possibilité de travailler à chaque escale sur les bateaux et *d'effectuer des réglages importants* permettra aux équipages d'expérimenter plusieurs innovations technologiques, sur lesquelles ils pourront revenir en cours d'épreuve.

Région-Haute-Normandie partira avec des voiles moulées. Celles-ci viennent de faire leurs preuves à San Diego pour la Coupe de l'America et Paul Vatine va vérifier leur efficacité dans une course au large. Les frères Tabarly ont fait appel à une équipe de spécialistes du fartage des skis de Chamonix pour améliorer glisse et vitesse de la coque de leur bateau. Isabelle Autissier avait testé dans la dernière édition de cette course, en 1993, la quille orientable qui lui a permis par la suite de battre le record New York-San Francisco par le cap Horn puis de gagner le première étape du BOC Challenge.

Mais les organisateurs de la Course de l'Europe savent que ce *qui passionne les gens de mer ne* suffit pas forcément à retenir l'attention du grand public. Ils cherchent donc à associer à la course d'autres centres d'intérêt : l'histoire est appelée en renfort avec cette route Venise-Londres qui retrace la première voie de na*vigation européenne*, ouverte au XIIIe siècle par les Génois. Le parrainage de l'épreuve par l'Union européenne fournit, à chaque escale, le prétexte à d'utiles rappels de la construction communautaire.

Jacques Delors, qui venait d'accéder à la tête de la Commission de Bruxelles, *avait persuadé en* 1985 les pays de la Communauté de soutenir pour la première fois un événement sportif qui symbolise la réalisation de l'Europe. Depuis dix ans, les prix aux vainqueurs sont remis en écus, et Bruxelles apporte cette année 650 000 des 9,1 millions de francs du budget total de l'épreuve.

Christophe de Chenay

Le tribunal de commerce de Marseille statue sur la reprise de l'OM

LES DEUX OFFRES DE REPRISE de l'Olympique de Marseille déposées après la mise en redressement judiciaire du club, le 7 avril, devaient être examinées vendredi 19 mai par le tribunal de commerce de Marseille. La première de ces offres consiste en la création d'une société d'économie mixte (SEM) à objet sportif proposée par le sénateur et maire de Marseille, Robert Vigouroux. Le capital devait être de *40 millions de francs, répartis entre les collectivités locales (50 %)*, l'association de l'OM (1 %) et des partenaires privés (49 %). Mais l'apport de ces sociétés privées n'a été que d'un peu moins de 12 millions de francs, dont 8 millions promis par la société japonaise de communication Alcom, mandataire de la Japan League de football.

Le deuxième projet de reprise par cession émane de Marc Lassus, PDG de la société Gemplus, numéro un mondial de la carte à puce. Il s'agit de la troisième version du plan initialement soumis par M. Las*sus. Celui-ci, qui agit à titre personnel, a effectué, parallèlement, des* démarches pour entrer dans la SEM, mais en exigeant les pleins pouvoirs. L'association de l'OM a adopté, à l'unanimité, le 11 mai, le principe de son entrée dans le capital de la future SEM, dont le plan paraît le plus crédible. Mais il semble que sa situation financière (un déficit de l'ordre de 12 millions de francs dû à la suspension du versement de la subvention annuelle de 4,5 millions de francs par la ville de Marseille et à la déconfiture de la société d'exploitation de l'OM) soulève *certaines difficultés. Le tribunal de commerce devrait mettre son ju*gement en délibéré. – *(Corresp. reg.)*

■ **ÉCHECS : le Français Joël Lautier**, 22 ans, a gagné, jeudi 18 mai, le mini-tournoi VSB d'Amsterdam avec un demi-point d'avance sur le champion du monde de la Professionnal Chess Association, le Russe Garry Kasparov. C'est un des succès les plus importants du jeune grand maître français, qui a terminé cette compétition invaincu et a *même battu, pour la deuxième fois de sa carrière, le numéro un mon*dial. Depuis mars 1994, Kasparov et Lautier se sont rencontrés six fois, et le Français mène au score par deux victoires contre une défaite et trois parties nulles.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

NBA
Demi-finales.

Conférence Est	
Chicago-Orlando	102-108
Orlando vainqueur 4-2	
Conférence Ouest	
LA Lakers-San Antonio	88-100
San Antonio vainqueur 4-2	
Houston-Phoenix	116-103
Phoenix et Houston sont à égalité 3-3	

CYCLISME

TOUR D'ITALIE
6e étape
Trani-Tarente (165km)
1. N. Minali (Ita/Gewiss) ; 2. M. Cipollini (Ita) m. t. ; 3. J. Svorada (Svq) m. t. ; 4. G. Lombardi (Ita) m. t. ; 5. G. Citterio (Ita), m. t.
Classement général : 1. T. Rominger (Sui / Mapei) ; 2. M. Fondriest (Ita) à 51 s ; 3. F Casagrande (Ita) à 1 min 7 s ; 4. E. Berzin (Rus) à 1 min 15 s ; 5. P. Ugrumov (Rus) à 1 min 28 s.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'ITALIE8e de finale
M. Chang (EU, N. 2) b. K. Kucera (Slo) 6-2, 3-6, 6-4 ; S. Bruguera (Esp, N. 8) b. R. Fromberg (Aus) 1-6, 6-2, 6-2 . S. Edberg (Suè, N. 12) b. C. Borroni (Ita) 6-0, 6-2 ; T. Muster (Aut, N. 7) b. B. Uhlirach (Tch) 6-2, 6-2 ; J. Bjorkman (Suè, N. 16) b. F. Santoro (Fra) 3-6, 7-5, 6-1 ; G. Ivanisevic (Cro, N. 3) b. A. Medvedev (Ukr, N. 14) 6-1, 7-6 (7/3) ; W. Ferreira (AFS, N. 4) b. A. Corretja (Esp) 6-3, 6-4 ; J. Tarango (EU) b. M. Washington (EU) 3-6, 6-3, 6-4.

La très grande bibliothèque de Bill Gates comportera un million d'images numériques

Le patron de Microsoft met sur le marché une importante base documentaire culturelle

Dès l'an prochain, la société américaine Corbis devrait disposer d'un million d'images numériques à vendre. Cet énorme fonds de commerce couvrira les arts, les sciences, l'histoire, les voyages... Corbis les utilise pour éditer des CD-ROM et pour céder des licences d'exploitation à des professionnels. Cette entreprise, propriété personnelle de Bill Gates, le président de Microsoft, est en tête du marché naissant de l'image numérique.

CORBIS CORPORATION devrait atteindre le million d'images numériques à vendre dans le courant de l'année 1996. De 250 000 fin 1994, elle passera à 700 000 d'ici à la fin de l'année. Cette énorme base documentaire couvre la peinture, l'histoire, les sciences, les technologies, l'architecture, les voyages... Cette entreprise inaugure une nouvelle activité : le commerce des images numériques à l'échelle mondiale. Pour y parvenir, elle a recours aux supports physiques tels que le CD-ROM, mais également aux réseaux télématiques. Déjà, plus de 3 000 images sont accessibles, aux Etats-Unis, grâce à un abonnement aux services de l'opérateur America On Line. Derrière cette entreprise ambitieuse, on trouve un homme qui ne l'est pas moins : Bill Gates, le fondateur de Microsoft (*Le Monde* du 15 mars 1995). Il est en passe de réaliser le rêve qu'il caresse depuis cinq ans. Pour une part en tout cas.

L'homme le plus riche des Etats-Unis a créé Corbis en 1989. En fait, l'entreprise s'est d'abord appelée Continuum Production. *« Nous nous sommes rendus compte que soixante-quinze entreprises, dont un important éditeur de logiciels, portaient ce nom aux Etats-Unis »*, explique Doug Rowan, le directeur général de Corbis. D'où la décision de changer de nom, effective depuis le 1er février. A ce jour, Bill Gates détient toujours 100 % du capital de Corbis. Mais le montant de cet investissement est tenu secret, tout comme le chiffre d'affaires. La première entreprise mondiale de commerce des images numériques est la propriété jalousement privée d'un seul homme.

Bill Gates dirige personnellement Corbis, dont il est président. *« Il consacre quatre à six heures par mois à l'entreprise »*, précise Doug Rowan, qui déclare communiquer quotidiennement par courrier électronique avec lui et le rencontrer deux fois par mois. Néanmoins, celui qui voulait faire main basse sur les droits exclusifs des images numériques de toutes les œuvres d'art de la planète a dû modérer sa mégalomanie. *« Aujourd'hui, nous proposons aux musées de leur acheter des droits non exclusifs »*, explique Doug Rowan. Un changement de stratégie qui n'a pas suffi pour ouvrir les portes du Louvre, dont Corbis ne possède que *« quelques images »*.

VISITE CHEZ LE DOCTEUR BARNES

Cinq ans après sa création, Corbis entre dans sa phase commerciale avec la publication de son premier CD-ROM, intitulé : *A Passion for Art, Renoir, Cézanne, Matisse and Dr. Barnes*. Distribué depuis deux mois aux Etats-Unis, il se vend au rythme de 5 000 unités par mois, selon Doug Rowan, qui prévoit d'atteindre les 100 000 exemplaires à la fin de l'année 1995. Le seuil de rentabilité est fixé à 80 000 ventes. Ce premier CD-ROM sera lancé en France dans la première semaine de juin, mais on le trouve déjà au Virgin Megastore des Champs-Elysées, à Paris, au prix de 399 francs.

Il se distingue par une remarquable qualité d'image et une ergonomie originale. Le spectateur peut visiter chacune des salles de la maison du célèbre collectionneur américain, le docteur Barnes, et choisir, sur les murs, le tableau qu'il veut agrandir. Au total, plus de toiles sont ainsi accessibles. Par ailleurs, on consulte la liste exhaustive des trois cent trente œuvres en faisant apparaître une reproduction miniature de chaque toile.

Le CD-ROM puise dans trois séries des mêmes trois cent trente images correspondant à trois rapports d'aggrandissement. D'où une optimisation du délai d'apparition des images à l'écran. Les plus petites s'affichent instantanément. Une autre partie du disque rassemble des images d'archives du docteur Barnes, telles que les factures d'achat originales de certains tableaux. A noter également une représentation chronologique des œuvres de l'ensemble des peintres. Seul défaut du disque, les textes et la sonorisation sont en anglais. Et la version française n'est même pas commencée...

Corbis prévoit d'éditer trois autres CD-ROM d'ici la fin de l'année. Ils traiteront de l'histoire, de la science et de la musique. Ces lancements sont du ressort de l'activité de Corbis Publishing, le département édition de l'entreprise. Parallèlement, Corbis Media se charge de la vente des images aux professionnels. Avec une difficulté de taille : la protection d'un produit numérique qui se copie en quelques secondes sur n'importe quel ordinateur. *« Nos contrats sont prévus pour une utilisation unique de chaque image »*, indique Doug Rowan.

Pour contrer la fraude, Corbis a mis au point un filigrane électronique. *« Il s'agit d'une marque invisible à l'œil humain et que nous pouvons révéler après avoir numérisé n'importe laquelle de nos images imprimées »*, explique Doug Rowan. Corbis se dote ainsi d'une technique d'identification capable de piéger les pirates. Mais aucun verrou n'est inviolable, surtout en informatique. La structure de contrôle risque de devenir particulièrement lourde lorsque la surveillance portera sur un million d'images.

Michel Alberganti

La course à la numérisation

D'ici peu, tous les documents devront être numériques pour être commercialisables auprès des professionnels de l'image et, même, d'un grand public de plus en plus équipé d'ordinateurs. C'est ce qui explique la boulimie de Bill Gates. Fort de sa maîtrise de l'outil informatique, il tente de concentrer dans sa société Corbis un nombre suffisant d'images numériques de qualité pour devenir un interlocuteur *incontournable dans ce marché*. Il a néanmoins fort à faire face aux poids lourds de l'archivage tels que Bettmann, à New York; ou Hulton Deutsch, à Londres, qui possèdent respectivement 20 et 15 millions d'images, selon le *Financial Times*. Mais ces trésors restent essentiellement sous la forme de films. Bettmann n'a numérisé que 6 000 de ses images, et Hulton Deutch 70 000. Corbis a donc pris de l'avance. En outre, il concentre un large spectre de thèmes dans ses archives. A terme, toutes les bibliothèques seront amenées à numériser leurs collections. Ne serait-ce que pour en faciliter la gestion interne. D'où une course de vitesse qui s'engage à peine, mais qui promet d'être acharnée.

Ramsès II surprend encore les égyptologues

Des Américains viennent de découvrir un gigantesque mausolée de 67 chambres près de Louxor

LE CAIRE
de notre correspondant

Les pharaons, scrupuleusement imberbes, chercheraient-ils à contrebalancer l'influence sur le tourisme des extrémistes musulmans, religieusement barbus ? Le Conseil supérieur des antiquités égyptiennes semble, en tous les cas, chercher l'appui des mânes des ancêtres pour favoriser la reprise d'une industrie vitale pour les descendants des anciens souverains d'une Egypte devenue « don du tourisme ». Après la reine Mérititès, illustre inconnue qui a relevé un pan de sa pyramide à Saqqarah, au sud du Caire (*Le Monde* du 5 mai), voici le grand Ramsès II (1298-1235 av. J.-C.), un des plus célèbres pharaons, qui révèle un gigantesque mausolée (*Le Monde* du 17 mai) dans la Vallée des Rois, sur la rive ouest de Louxor, à 660 kilomètres au sud du Caire.

« Il s'agit, peut-être, de la plus grande découverte faite jusqu'à présent en Egypte », a annoncé avec enthousiasme Abdel Halim Nour El Din, secrétaire général du Conseil supérieur des antiquités. Le professeur Kent Weeks, de l'Université américaine du Caire, qui a dirigé les travaux de fouilles, estime pour sa part qu'*« il n'y a pas de tombe comparable dans toute l'Egypte »*.

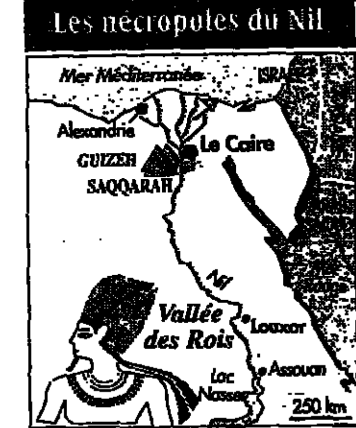
PHARAON DE L'EXODE

Des membres de la mission américaine expliquent que cet *« aspect unique »* vient d'abord du fait que c'est la première tombe de princes découverte dans la Vallée des Rois, cette énorme nécropole du Nouvel Empire (1580-1085 av. J.-C.). Des cartouches de Ramsès II et des inscriptions portant les noms de certains de ses fils, dont l'aîné Amon Her Khépéchef, ont, en effet été trouvés dans la tombe. Même si aucun sarcophage ni aucune momie n'ont été retrouvés, les archéologues américains espèrent en découvrir au-dessous du niveau actuellement exploré, au terme de travaux qui prendront encore des années.

L'autre aspect *« exceptionnel »*, indiquent des membres de l'équipe américaine, est *« la dimension colossale de la tombe »*, où soixante-sept chambres ont été dénombrées. Comme toutes celles de la même époque, la tombe est composée d'un long passage, sur les côtés duquel se trouvent une vingtaine de chambres donnant sur une statue d'Osiris, le dieu des Morts. Un embranchement de deux passages, contenant une vingtaine de chambres chacun, part de là pour aboutir à un escalier donnant sans doute sur d'autres corridors.

Selon une égyptologue, le fait que Ramsès II soit considéré par de nombreux savants comme étant le pharaon de l'Exode donne une dimension biblique à la découverte. *« Cette gigantesque tombe pourrait avoir été construite à cause d'une épidémie, une des plaies de l'Egypte citées par la Bible, qui aurait entraîné la mort de nombreux fils de Ramsès »*, suppose-t-elle.

Les travaux d'excavation de la tombe, connue depuis le siècle dernier, ont commencé il y a sept ans. Les archéologues pensaient qu'il s'agissait d'une sépulture inachevée de Ramsès II, du fait que le pharaon bâtisseur s'était fait construire une tombe un peu plus loin. Les inondations qui, l'hiver dernier, ont sévi en Haute-Egypte, ont sans doute contribué à la découverte en dégageant une partie du sable qui obstruait la tombe. D'autres travaux ont actuellement lieu sur des tombes inachevées.



Récemment une mission allemande, conduite par l'archéologue Altenmüller, a découvert deux sarcophages de reines dans la tombe dite de Baï, un haut fonctionnaire. Toutefois, si ces tombes offrent un grand intérêt pour les archéologues, elles sont moins intéressantes pour les touristes. Pour accéder à la tombe découverte par le professeur Weeks, il faut se livrer à un vrai parcours du combattant, et notamment savoir ramper. Les choses changeront peut-être dans trois ans, comme l'espère M. Nour El Din, qui a évoqué une ouverture de la tombe aux visiteurs.

Alexandre Buccianti

Des villes se branchent sur Internet

Pour le prix d'une communication téléphonique les habitants ont accès au réseau

ON CONNAISSAIT DÉJÀ les bibliothèques, discothèques et autres ludothèques communales. Les surfers en herbe vont aussi pouvoir s'initier au réseau Internet grâce à leur municipalité. Ceux qui habitent La Ferté-Bernard, dans la Sarthe, ou Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine, font partie des premiers privilégiés.

La Ferté-Bernard a en effet ouvert, vendredi 19 mai, un serveur baptisé Planet. fr. Dans le jargon d'Internet, cela signifie que la ville dispose d'un ordinateur relativement puissant (PC Pentium sous Unix) et d'une ligne téléphonique à fort débit (64 000 bauds via le réseau Transpac). Conséquence : pour les dix mille habitants de La Ferté-Bernard, la connexion Internet ne coûtera, en plus d'un abonnement qui est gratuit pour l'instant, que le prix d'une communication téléphonique locale. Un avantage décisif sur la grande majorité des provinciaux, contraints de passer par un serveur situé à Paris, et qui doivent, de ce fait, acquitter des frais de communication beaucoup plus élevés. Pour la municipalité, l'investissement correspondant reste modeste, 50 000 francs, grâce aux contributions de plusieurs partenaires, parmi lesquels on trouve France Télécom.

L'expérience de La Ferté-Bernard a commencé par hasard, l'an dernier, lors de l'organisation de son premier Festival international des sciences et technologies. *« Nous étions en contact, sur Internet, avec les universitaires français, américains, canadiens, japonais ou russes qui participaient au festival*, explique Maurice Uguen, responsable du festival. *Nous avons ensuite pensé à mettre Internet à la disposition de la ville. »* En décembre 1994, c'est chose faite grâce à un accord avec le serveur World-Net.

Des informations historiques, touristiques et pratiques sur La Ferté-Bernard deviennent ainsi accessibles à partir de n'importe quel point du globe. Si la ville ne perd pas sa tranquillité pour autant, Maurice Uguen raconte l'histoire d'étudiants en musique britanniques effectuant un stage au Mans qui ont appelé la mairie de La Ferté-Bernard en demandant à visiter la ville, découverte sur Internet. Le second Festival international des sciences et technologies (du 22 au 28 mai) devrait relancer l'intérêt pour les réseaux.

La mise en place d'un serveur propre a constitué l'étape suivante. Il fonctionnera au bureau du festival, en marge de l'attraction principale, une course de robots mobiles. Peu à peu, des services spécifiques y seront installés. *« Nous voulons dédier le serveur à la région »*, déclare Maurice Hugen. Déjà, une Ecole Internet rassemble, deux fois par semaine, une dizaine de personnes dans un local de la mairie.

LIBRE-SERVICE SÉCURISÉ

Ce dernier point n'est guère éloigné de la démarche d'Issy-les-Moulineaux. Lors du premier anniversaire de sa médiathèque, le 16 mai dernier, André Santini (UDF), maire de la ville, a personnellement inauguré son *« libre-service public de l'information pour le prix d'une communication téléphonique, soit 24 francs de l'heure »*. Une salle abrite une dizaine de micro-ordinateurs Compaq et Apple, connectés à Internet via le serveur FranceNet, partenaire de l'opération. Compaq, la cinquième chaîne, qui fournit les ordinateurs Apple, et ActivCard, filiale du groupe français Adventure, y sont également associés.

La principale originalité de l'expérience d'Issy-les-Moulineaux réside dans son système de sécurisation de l'accès au réseau. *« Il s'agit d'éviter que les bricoleurs ne piratent le mot de passe de la médiathèque pour se connecter gratuitement sur Internet une fois rentrés chez eux »*, explique Gilles Kremer, directeur général d'ActivCard. Cette entreprise fournit le moyen à FranceNet d'identifier la personne qui utilise le micro-ordinateur en cours de connexion.

En pratique, chaque utilisateur s'adresse à une bibliothécaire, qui lui fournit un mot de passe généré par l'ActivCard de la médiathèque. Lors de sa connexion sur FranceNet, l'utilisateur doit taper ce code, constitué d'une combinaison d'une dizaine de chiffres et de lettres. Mais cette clé, virtuellement jetable, ne fonctionne qu'une fois. Le *« mot de passe dynamique »* garantit la sécurité de l'accès. Un principe applicable à la banque sans guichet, au télépaiement, à la télévision interactive comme à la formation à distance. Les réseaux en ligne pourraient également y faire appel pour facturer leurs services. Issy-les-Moulineaux fait coup double en expérimentant à la fois le libre-service Internet et l'accès sécurisé. La médiathèque, qui a accueilli trois cent mille visiteurs depuis son ouverture, devrait en attirer de nouveaux, tentés par le grand frisson du surf sur le « net ».

M. A.

REVUE DES REVUES

ALLIAGE

Dans son numéro du printemps, la revue *Alliage* ouvre ses colonnes à Farida Faouzia Charfi pour un article sur *Les Islamistes et la science*. *« Aujourd'hui, face au choc de la pensée scientifique moderne, les islamistes opposent, consciemment ou inconsciemment, la pensée de Ghazali*, écrit l'auteur. *On se trouve dans une situation paradoxale où certains écrits datant de plus de dix siècles sont plus conformes à l'esprit rationnel que les développements formulés aujourd'hui par quelques-uns de nos « scientifiques » islamistes. »* Dans un pays où s'est développé l'intégrisme, *« il est frappant que les institutions universitaires où les étudiants intégristes sont majoritaires soient des établissements scientifiques »*, ajoute-t-il. Ne faut-il donc pas, se demande l'auteur, que les musulmans, comme les Occidentaux qui ont réhabilité Galilée, reprennent *« aujourd'hui les pensées de leurs philosophes éclairés et, ainsi, Averroès pourra redevenir Ibn Rochd »* ?

CSTB MAGAZINE

Comment réussir le mariage de l'arbre avec la ville et son béton ? Comment construire de nouvelles infrastructures souterraines sous des espaces publics arborés ? Dans son numéro d'avril, *CSTB Magazine*, la revue du Centre scientifique et technique du bâtiment, passe en revue toutes les techniques actuellement utilisées en soulignant qu'il *« n'existe pas de recette toute prête pour construire en souterrain en préservant la place de l'arbre »*. Quelles que soient les solutions retenues, la protection des arbres est une opération coûteuse qui peut aller *« jusqu'à 375 000 francs par arbre maintenu, comme cela a été annoncé pour le chantier des Champs-Elysées »*. Mais, précise *CSTB Magazine*, cette technique de maintien en caisson utilisée sur les Champs-Elysées est *« une cause sérieuse de stress »* pour la plante et il vaut mieux, quant on le peut, *« prévoir la place des arbres en amont des projets »* plutôt que d'effectuer des travaux à moins de 1,20 m des troncs qui ne garantissent en rien *« l'intégralité de la plantation »*.

SCIENCES HUMAINES

« Qu'il soit militant, entrepreneur, salarié ou étudiant... Qu'il travaille, consomme, se divertisse, ou qu'il se batte, l'acteur est partout présent et utilise dans chacune de ses actions ses capacités de stratège et sa relative autonomie. » Sciences humaines dans son hors-série de mai-juin s'interroge sur l'acteur et ses logiques. Il publie une longue série d'articles relatifs à l'action individuelle en se demandant, par exemple, *A quoi jouent les acteurs*. Pour l'action collective, les auteurs comparent, dans *La Participation citoyenne*, Français et Américains dans leur rôle de citoyens, tandis que pour l'action organisée l'un d'entre eux souligne dans *Le Pouvoir confisqué* que ce n'est pas tant la société que les élites qui sont bloquées.

SKY AND TELESCOPE

Le traitement des images par ordinateur est désormais une pratique courante. Ces techniques permettent une amélioration du contraste ou de la qualité d'une photo, mais aussi des manipulations beaucoup plus importantes indécelables à l'observateur. Dans un article publié dans le numéro de juin du mensuel américain *Sky and Telescope*, un astronome amateur renommé, Dale Ireland, souhaite que les producteurs d'images scientifiques adoptent à ce sujet des règles déontologiques analogues à celles que respectent certains grands médias. En effet, souligne-t-il, les photographies font l'objet, en astronomie, d'un traitement important visant notamment à en accroître énormément le contraste et la lisibilité. On y introduit aussi de fausses couleurs destinées à en faciliter l'interprétation par les scientifiques. Si cette pratique est justifiée, elle risque aussi de déformer notre perception de la réalité. *« Une large portion du public est aujourd'hui persuadée que Jupiter ressemble vraiment »* aux superbes images prises par les sondes Voyager ou le télescope Hubble, estime Dale Ireland, qui propose que tous les traitements subis par ce genre de document soient clairement mentionnés par ceux qui les publient.

NEW SCIENTIST

Si la traque de formes de vies extraterrestres n'a plus la faveur des responsables politiques soucieux de leur budget, il semble que la recherche de planètes ayant des caractéristiques proches de celles de la Terre ne relève plus de la science-fiction, indique *New Scientist* dans son édition du 13 mai. Alors que le programme de la NASA de recherche d'intelligence extraterrestre vient d'être annulé, l'hebdomadaire britannique présente plusieurs projets américains et européens alternatifs, qui se donnent pour objectif, plus réaliste, de détecter des astres susceptibles de présenter des environnements similaires à ceux des planètes du système solaire. Les astronomes devront cependant lever de nombreux obstacles techniques pour trouver, s'ils existent, ces objets célestes. La lumière qu'ils sont supposés émettre est en effet plus faible que celle provenant des étoiles autour desquels ils gravitent, et il n'a jusqu'alors pas été possible d'identifier, y compris dans notre galaxie, des planètes ayant la taille de Jupiter (dont la masse est pourtant 300 fois plus élevée que celle de la Terre).

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 865

HORIZONTALEMENT

I. N'a qu'une seule marche. – II. A tout d'un monstre. Dépôt de fromages. – III. Un demi-monde. Tient la tête. A Chamonix pour Doudou ? – IV. Marchand d'illusions. La chance est avec lui. – V. Signes d'émotion. Voyelles. Peut-il aller jusqu'au *génie* ? – VI. Pronom. Ne sont donc pas très pressés. – VII. Il ne parle pas, il jase. Rêvais. – VIII. Il voit juste, mais pas forcément loin. Pronom. – IX. Colorées à l'azote. Source de plaisirs. – X. *Garanties.*

VERTICALEMENT

1. Pour l'accélération. – 2. L'espèce s'en est raréfiée en même temps que la candeur. Dieu. – 3. Italienne. Il y a là toujours des Pyrénées. – 4. Font une deuxième lecture. – 5. Pronom. Compte sur le temps. Fait. – 6. Ils se jugent ainsi eux-mêmes. – 7. Conjonction. Coffres. – 8. On y trouve études et soins. Abîme. – 9. *Crié dans un sursaut.* Promît. – 10. Pronom. Ne touche jamais le fond. – 11. Risquent de toucher le *fond.* Pronom. – 12. Rivière. A dépassé les bornes. – 13. Les critiques, souvent.

SOLUTION DU N° 864

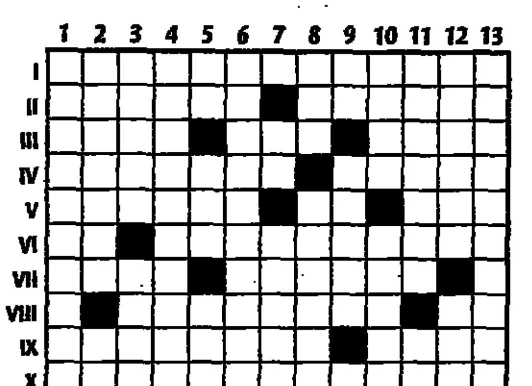
Horizontalement

I. Fonctionnaire. – II. Opérable. *Loos.* – *III. Xi.* Ariette. *GS.* – IV. Taupes. Traîne. – V. Ecrus. Mousson. – VI. Réel. Buis. Ont. – *VII. Iéna. Etal.* – *VIII.* Induits. Esope – IX. Emèse. Partial. – X. Réservataires.

Verticalement

1. Fox-terrier. – 2. Opiacé. Nme. – 3. Ne. Uréides. – 4. Crapuleuse. – 5. Tarés. Nier. – 6. Ibis. Bât. – 7. Olé. Mu. SPA. – 8. Nettoie. At. – 9. Trustera. – 10. Aléas. Asti. – 11. Io. Isoloir. – 12. Rognon. Pae. – 13. Essentiels.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 866

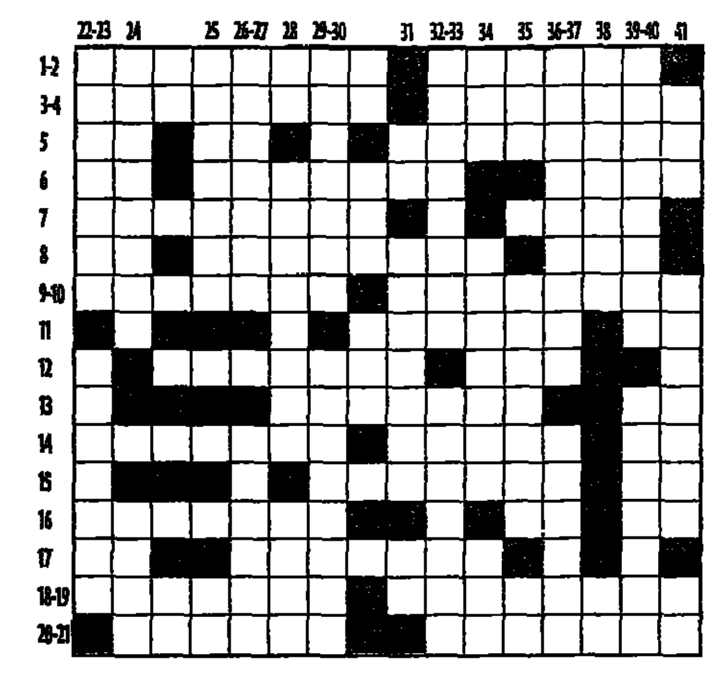
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. CEHIOPRR. – 2. AAACLP. – 3. EEENORSU (+ 2). – 4. EEJNRUU. – 5. ABELORUV. – 6. ADLLORS. – 7. IILLNOSU. – 8. ACEEELMN. – 9. EEEGNSS. – 10. ADEIOSSU. – 11. CIRSTT. – 12. AIINORT. – 13. CILORTU. – 14. ABKNRUU. – 15. EGGINSU. – 16. AABEILL. – 17. *CGNOOUU.* – 18. CCHIORR. – 19. EIIIMNTT. – 20. EIORSS (+ 1). – 21. EEELNSS.

VERTICALEMENT

22. DGINOPU. – 23. BCIILMO. – 24. EEELNOST. – 25. CDEELRU. – 26. EEHOSSX. – *27. AACEHP.* – 28. CEIIKLMR. – 29. ILNOOSS. – 30. EGORRSUU. – 31. AACIIRT (+ 1). – 32. AEJRSTUU (+ 1). – 33. GINORST. – 34. DEIINOT. – 35. CEEELLO. – 36. AABEILNOT. – 37. EHIMST. – 38. BCDEEIS. – 39. AAEILNSU. – 40. ACEEGTT. – 41. AABNOSY.



SOLUTION DU N° 865

1. AINESSE (ANISEES). – 2. SPATIALE (APLATIES). – 3. NOUMEEN (NOUMENE). – 4. OPEABLE, *susceptible d'être l'objet d'une OPA.* – 5. RIPERA (PARIER, PERIRA, PRAIRE, PRIERA). – 6. RUILERAI (RELUIRAI). – 7. THEATRE. – 8. XANTHIE. – 9. ENVINE (VIENNE). – 10. DEISTES (DESISTE). – 11. ETALIERE. – 12. UNIFLORE (FLUORINE). – 13. FAGACEES, hêtre. – 14. OZONER. – 15. INNEITE. – 16. LITERENT (LETTRINE). – 17. EUTOCIE, accouchement normal. – 18. SUEDINE (*DINEUSE, ENDUISE, DESUNIE*). – 19. TENANTES. – 20. STRIDULE. – 21. UTILITES. – 22. ANOREXIE (EXONERAI). – 23. FOLASSE, *un peu folle* (LOFASSE). – 24. IONISANT (TISONNAI). – 25. AZIMUTS. – 26. ARGOTIER (RETROAGI). – 27. EMMENTAL (EMMELANT). – 28. CERVIDE (DECRIVE). – 29. SEDATIVE (DEVETAIS, DEVIATES, EVIDATES, VIDEASTE). – 30. DENSITE (DIESENT...). – 31. SOPRANE. – 32. INFINITE. – 33. ARAIRES (AIRERAS, ARISERA, RAIERAS, RASERAI). – 34. TABLENT. – 35. OPIAÇANT. – 36. VERRAT. – 37. AVERAIS (AVARIES, AVISERA). – 38. EXEGETES. – 39. EGOINES (GENOISE, SOIGNEE). – 40. ANALYSTE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)
Problème n° 472

MIEUX VAUT TIRER SES GRÈGUES QUE LAISSER SES HOUSEAUX

La leçon de modération et d'art de vivre au quotidien qu'offrent les *Fables* de La Fontaine peut s'appliquer aux scrabbleurs : *« On perd du temps au choix, on tente, on veut tout faire. Ne formons qu'un seul mot, mais qu'il soit bon. » – « Tout vainqueur insolent à son zéro travaille. » – « Rien ne sert de gémir, il faut écrire à temps »*... Mais c'est surtout dans le vocabulaire suranné et goûteux du « bonhomme » que le joueur trouvera sa provende.

Arrive un troisième larron / Qui saisit maître ALIBORON *(ignorant prétentieux ; c'est au XVII[e] siècle que le terme a pris le sens d'« âne »)* (I, 13) – Il tâchait de gagner sa CHAUMINE enfumée (I, 16) – Mortellement blessé d'une flèche EMPENNÉE *(v.t., garnir de plumes)*, / Un oiseau déplorait sa triste destinée (II, 6) – L'oiseau de Jupiter, sans répondre un seul mot, / choque de l'aile l'ESCARBOT *(coléoptère)* (II, 8) – Tous trois burent d'autant : l'ÂNIER et le GRISON *(âne)* / Firent à l'éponge raison *(burent, « à sa santé », autant qu'elle)* (II, 10) – Le renard aussitôt / tire ses GRÈGUES *(pour courir, on relevait ses grègues, toujours au pluriel, ou chausses)* (II, 15) – Voilà maint basset CLABAUDANT *(aboyant)* ; / Voilà notre renard au charnier se GUINDANT *(hissant)* : / Maître pendu croyait qu'il en irait de même / Que le jour qu'il tendit de semblables panneaux ; / Mais le pauvret, ce coup, y laissa ses HOUSEAUX *(jambières, c'est-à-dire qu'il y perdit la vie)* (XII, 23) – Un arc-en-ciel NUÉ *(v.t.)* de cent sortes de soies (II, 17) – Il s'habille en berger, endosse un HOQUETON *(casaque courte)*... Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'HERBETTE, dormait profondément (III, 3) – *[Sa femme]* Vient au prétendu mort, approche de sa bière, / Lui présente un CHAUDEAU *(brouet)* propre pour Lucifer (III, 8) – Un loup donc étant de FRAIRIE *(festoyant)* / Se pressa, dit-on tellement / Qu'il en pensa perdre la vie (III, 9) – Adieu chicorée et PORREAUX ! (IV, 4).

Voici, dans le désordre, les anagrammes que génèrent certains des mots ci-dessus. Saurez-vous reconnaître ces derniers ? SUGGÈRE – FRAISIER – CRABOTES – PRÉORAUX – DINGUANT, v.i. – GROINS.

Solution des anagrammes :
GRÈGUES – FRAIRIES – ESCARBOT – PORREAUX – GUINDANT – GRISON.

Michel Charlemagne

Club Elysées, 7, rue Le Sueur, Paris-16[e], 31 mars 1995.

Tournois mercredi et samedi, 20 h 45 ; mercredi, vendredi et samedi, 14 h 30 et 16 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez *la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont* désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. *Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEELRSS	LESERAS	H 4	66
2	AEMOPRS	OPERAMES	5 F	72
3	AEHLORU	HUMORALE	K 3	62
4	AADEFOS	SOFA	11 K	40
5	ADE+HKNT	KA	10 N	62
6	– EGILUU?	GUEUL(A)I (a)	3 C	75
7	DEMOTTU	ADMET	8 K	27
8	OTU+DEIN	ETUDIONS	10 A	63
9	AFIJRYZ	FRAYIEZ	A 5	84
10	– EINNNQU	QUINE	L 1	49
11	ENN+ACS?	SCAN(D)ENT	O 1	80
12	CEEENOW	WU	F 2	31
13	CEEENO+R	ENCORDEE	D 5	74
14	AEEIJTV	JETAI	B 2	45
15	– BEIOPTX	RIXE	I 5	48
16	BOPT+LNU	TU	G 7	19
17	BOPLN+IL	KAOLIN	N 10	30
18	– AEIRSTT	ASTREINT (b)	15 H	131
19	BDEGHPV	DEFRAYIEZ	A 3	45
				1 103

(a) LIGUEUS(E), 10 B, 62 ; (b) RESTAIT, 13 B, 78.
1. Roullier Janine, 1 045 ; 2. Faulcon Jean, 990 ; 3. Brandicourt Florence, 989.

BRIDGE
Problème n° 1634

SIMPLE ET EFFICACE

Une ruse est d'autant plus efficace que son auteur est resté silencieux. La donne suivante, du championnat du monde en 1993, est typique car le contrat a chuté à la table où la défense était restée muette.

Nord : ♠ 10 8 6 4 ♡ 5 3 ◊ A V 3 ♣ A V 9 4
Ouest : ♠ 9 7 5 ♡ A R V ◊ 8 7 4 2 ♣ D 10 6
Est : ♠ R V 3 ♡ 7 4 ◊ D 10 9 6 ♣ 8 5 3 2
Sud : ♠ A D 2 ♡ D 10 9 8 6 2 ◊ R 5 ♣ R 7

Ann. : S. don. E.-O. vuln.
Salle ouverte

Sud	Ouest	Nord	Est
Westra	Perron	Leufk.	Chemla
1 ♡	passe	1 ♠	passe
2 ♡	passe	3 ♡	passe
4 ♡	passe	passe	passe

Ouest entama le 7 de Carreau pour le Valet, la Dame et le Roi de Sud qui monta au mort par l'As de Carreau afin de jouer le 3 de Cœur et de fournir le 10 de Cœur. *Comment Michel Perron, en Ouest, a-t-il joué* pour essayer de faire chuter QUATRE CŒURS ?

Réponse

Perron prit avec le *Roi de Cœur* sans la moindre hésitation, et il continua Carreau. Le déclarant mit l'As, puis, pour défausser son petit Pique perdant, il tira le Roi de Trèfle et, après avoir fait le Valet de Trèfle du mort, jeta le 2 de Pique sur l'As de Trèfle. Ensuite, pour ne donner que trois levées, il avait le choix de faire *l'impasse au Roi de Pique ou au Valet de Cœur* : comme celle-ci avait réussi une fois, Westra estima qu'elle offrait une meilleure chance que l'impasse au Roi de Pique.

Or Perron, après avoir pris avec le Valet de Cœur, fit chuter le contrat avec *l'As de Cœur et le Roi de Pique* de Chemla... Un stratagème simple, sans risque et souvent efficace.

En salle fermée, mêmes enchères, mais le Hollandais Jensen, en Ouest, avait cru bon de contrer 4 Cœurs. Alors le Français Mouiel, en Sud, estima que Ouest avait contré avec As, Roi, Valet de Cœur, et il joua *les impasses au Roi de Pique et à la Dame de Trèfle* pour dix levées...

PAS DE RACISME

On a coutume de dire qu'il n'y a pas de racisme dans le monde des champions de bridge. Au cours d'un récent championnat d'Amérique, on a même constaté qu'une des équipes était composée de trois Juifs, d'un Arabe et d'un Chinois, Feng Liu, qui a brillamment réussi ce petit chelem à Pique.

Nord : ♠ A R D ♡ A 8 4 ◊ V 7 6 4 3 ♣ A 7
Ouest : ♠ 8 ♡ D 10 3 ◊ A D 10 8 2 ♣ R 8 5 2
Est : ♠ 4 ♡ V 7 6 5 ◊ R 9 5 ♣ V 9 6 4 3
Sud : ♠ V 10 9 7 6 5 3 2 ♡ R 9 2 ◊ – ♣ D 10

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Liu	X...	Pessin	Y...
passe	1 ◊	1 SA	passe
2 ♡	passe	3 ♣	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 8 de Pique pour le 4 d'Est, *comment Feng Liu a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A *PIQUE* contre toute défense ?

COURRIER DES LECTEURS

« Comment savoir, demande un *lecteur, si une convention à l'origine* est bonne ou dangereuse ? Quand mon partenaire me propose d'ajouter à *notre système une nouvelle* convention, comment savoir si ce sera un avantage ? »

Le sujet est trop vaste pour une réponse complète, mais voici la règle principale : si on veut ne pas avoir d'accident, il faut éviter de donner à une enchère d'usage courant une autre signification que celle habituellement employée, *sauf si la* nouvelle signification est plus utile (comme c'est le cas du Texas). En revanche, il faut remplacer les annonces inutiles par des conventions, et on est étonné que le *splinter* ne soit pas aujourd'hui adopté par la plupart des joueurs français, car il remplace une enchère qui, pratiquement, n'existe pas.

Ex. : S : 1 ♡ ; N : 4 ◊ ou S : 1 ◊ ; N : 1 ♡ ; S : 4 ♣. Dans les deux cas, le saut anormal (à 4 Carreaux et à 4 Trèfles) promet un singleton dans la couleur du splinter avec un fort soutien d'atout et des possibilités de chelem si le partenaire *n'a pas de force inutile* dans la couleur du splinter.

Autre exemple : S : 1 ♡ ; O : contre ; N : 2 SA. Le saut à 2 SA n'existe pas (puisque, avec 11 à 12 points, Nord surcontrerait). Par conséquent, il est utile de donner à 2 SA la signification inventée par Truscott (10 à 12 points et 4 atouts), alors que le soutien à saut direct sur le contre (3 Cœurs) devient un barrage avec une main faible mais bien distribuée...

Philippe Brugnon

ÉCHECS
Problème n° 1638

TOURNOI INTERNATIONAL DE DOS HERMANIAS (avril 1995)
Blancs : G. Kamsky.
Noirs : A. Karpov.
Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6	20. Rh1	Dç6 (n)
2. d4	d5	21. f5!!	Cd-b6 (o)
3. é5	Ff5	22. Ff6!	Fxf6
4. Cf3 (a)	é6	23. éxf6	Rd8 (p)
5. Fé2 (b)	ç5	24. fxg6	hxg6
6. Fé3 (ç)	Cd7 (d)	25. Fxg6!! (q)	Tç7 (r)
7. ç4! (é)	dxç4 (f)	26. Fé4	Rç8
8. 0-0	a6	27. Cf3	Cxf6
9. Fxç4	Cé7	28. Dg7 (s)	Cxé4
10. Cç3	b5	29. Dxh8+	Rb7
11. Fd3	ç4	30. Dh4	Cd6
12. Fç2	Tç8 (g)	31. Ta-ç1	a5
13. Té1	b4 (h)	32. Dg5	Cd5
14. Cé4 (i)	Cd5	33. h4!	Tç8 (t)
15. Fg5!	Da5 (j)	34. h5	Th8
16. Ch4!	Fxé4 (k)	35. Rg1	Th7
17. Fxé4	g6 (l)	36. h6!	Dç7 (u)
18. Dg4!	Fg7	37. Cd2	Db6
19. f4! (m)	Db6	38. Dg4	abandon (v)

NOTES

a) Dans cette variante d'avance de la « défense Caro-Kann », les Blancs ont le choix entre deux *grandes suites* 4. Cç3 et 4. Cf3 et l'idée chère à Tal dans les années 60, 4. h4.

b) Cette continuation, en apparence tranquille, appartient au grand maître anglais Short.

ç) 6. 0-0, Cé7 a été souvent joué ; le développement du F-D, le plus récent raffinement de la défense Short, est favorable aux Blancs après 6..., Cé7 ; 7. dxç5, Céç6 ; 8. ç4!

d) Ou 6..., Db6 ; 7. Cç3, Cç6 ; 8. Ca4, Da5+ ; 9. ç3, çxd4 ; 10. Cxd4, *Cg-é7 avec un jeu peu clair.* Après 6..., çxd4, 7. Cxd4, les Noirs ne doivent pas répondre par 7..., Fg6 à cause de 8. ç4!, mais par 7..., Cé7! comme dans la partie Gelfand-Karpov (Sanghi Nagar, 1995).

é) Les Blancs s'emparent ainsi de l'initiative au centre.

f) Forcé devant la menace 8. çxd5 (si 7..., Cé7 ; 8. Cç3).

g) La guerre des deux F blancs est intéressante : personne n'a intérêt à l'échange ; en même temps, le camp qui provoque l'échange prend l'avantage.

h) Et non 13..., Cd5? ; 14. Fxf5!

i) Menace 15. Cd6 mat.

j) Et non 15..., Fé7? ; 16. Cd6+. 15..., Db6 est probablement plus précis.

k) Forcé en raison de la menace 17. Cxf5, éxf5 ; 18. Cd6+, Fxd6 ; 19. éxd6, Rf8 ; 20. Fxf5 avec une position gagnante.

l) Avant de contre-attaquer sur *l'aile-D par ç4-ç3, les Noirs tentent* de développer leur F-R.

m) Un plan simple : la percée sur la *colonne f* par f4-f5.

n) Et non 20..., Dxd4? ; 21. Ta-d1 et 22. Fxd5. Ici les Noirs parent la menace *21.* Fxd5, éxd5 ; 22. é6!

o) Si 21..., gxf5, 22. Fxf5!, éxf5 ; 23. Cxf5 avec gain.

p) Si 23..., 0-0 ; 24. Fxg7 ; Rxg7 ; 25. f6+ avec gain. Les Noirs tentent d'éloigner leur R du centre, zone explosive.

q) L'explosion a lieu néanmoins.

r) Si 25..., fxg6 ; 26. Txé6 suivi de 27. Cxg6, etc. Et si 25..., Tg8 ; 26. Db5!

s) Gagnant la qualité et la partie.

t) Les Noirs, qui ont regroupé leurs forces autour de leur R, doivent maintenant s'opposer à l'avance du pion ennemi.

u) Si 36..., Cf5 ; 37. Cé5, et le pion *ç4 tombe.*

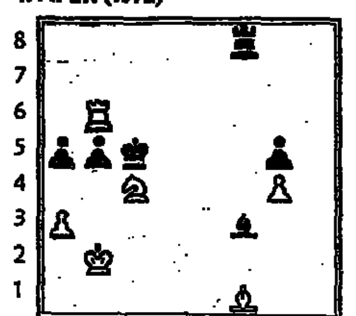
v) Les Noirs perdent au temps mais leur position est sans espoir.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1637
A. P. GULAEV (1946)

(Blancs : Ré6, Fç3 et é2, Pg6. Noirs : Rd8, Th2, Fç5.)

1. Ff6+, Ré8 ; 2. Fh5!, Txh5 ; 3. g7, Tg5 ; 4. Fxg5, Ff8 ; 5. g8=F! (et non 5. g8=D ou T?, pat), Fa3 ; 6. Ff7 mat.

ÉTUDE N° 1638
Y. AFEK (1972)

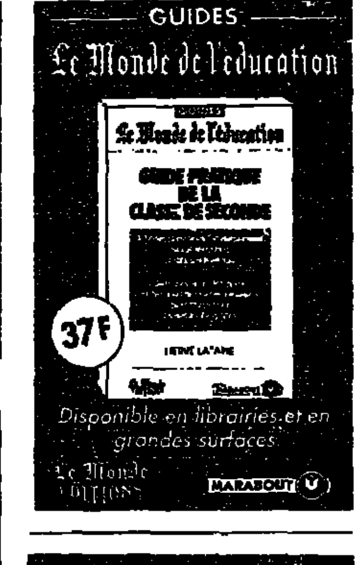


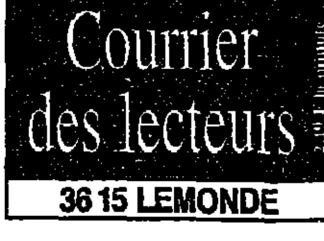
Blancs (6) : Rb2, Tb6, Cç4, Ff1, Pa3 et g4.

Noirs (6) : Rç5, Tf8, Ff3, Pa5, b5 et g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine





Journée agréable

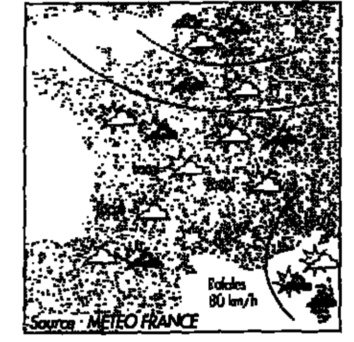
LES HAUTES PRESSIONS regagnent par l'ouest du pays et viendront progressivement se centrer sur la France dimanche, entraînant une amélioration du temps.

Samedi matin, le Languedoc-Roussillon et la Provence seront sous le soleil. La Côte d'Azur et la Corse auront une alternance de nuages et d'éclaircies avec, peut-être, quelques averses en fin de matinée. Au nord de la Seine, le ciel sera nuageux, surtout sur la Picardie où des averses se produiront. Sur le reste du pays, le ciel sera généralement peu nuageux après la dissipation des brumes matinales. Sur les Pyrénées, le ciel sera plus chargé. La journée sera dans l'ensemble agréable. Toutefois, les nuages persisteront au nord de la Seine avec encore un risque d'averses sur les Ardennes. Le temps variable avec nuages, éclaircies et averses continuera sur la Corse et la Côte d'Azur ; il gagnera même jusqu'à la vallée du Rhône. Le mistral et la tramontane souffleront toute la journée jusqu'à 80 à 90 km/heure en rafales.

Les températures seront un peu fraîches pour la saison. Le matin, le thermomètre indiquera de 2 à 6 degrés sur la moitié nord, de 4 à 8 degrés sur la moitié sud, et de 10 à 12 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, il fera de 13 à 16 degrés sur la moitié nord et de 16 à 22 degrés sur la moitié sud. Ces températures seront inférieures de 3 à 4 degrés aux normales saisonnières.

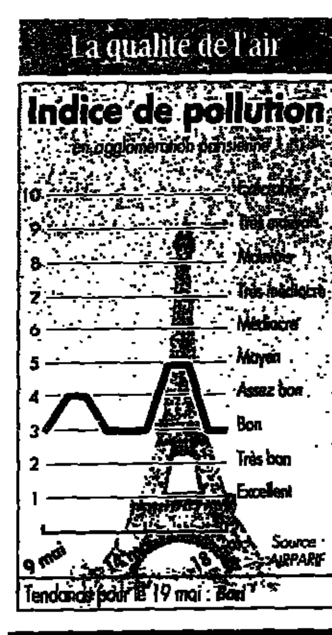
Dimanche, le soleil sera bien présent. Seule la Corse sera concernée par des nuages et quelques ondées. Dans l'après-midi, des nuages élevés arriveront sur la Bretagne. Les températures seront en légère hausse, de 1 à 2 degrés, par rapport à samedi.

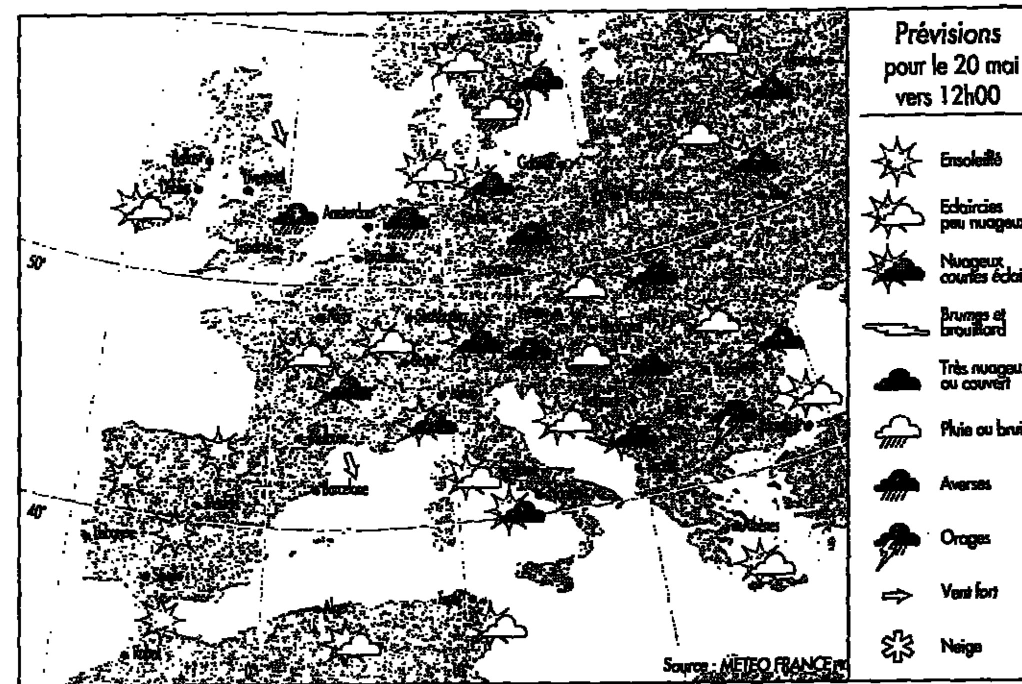
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

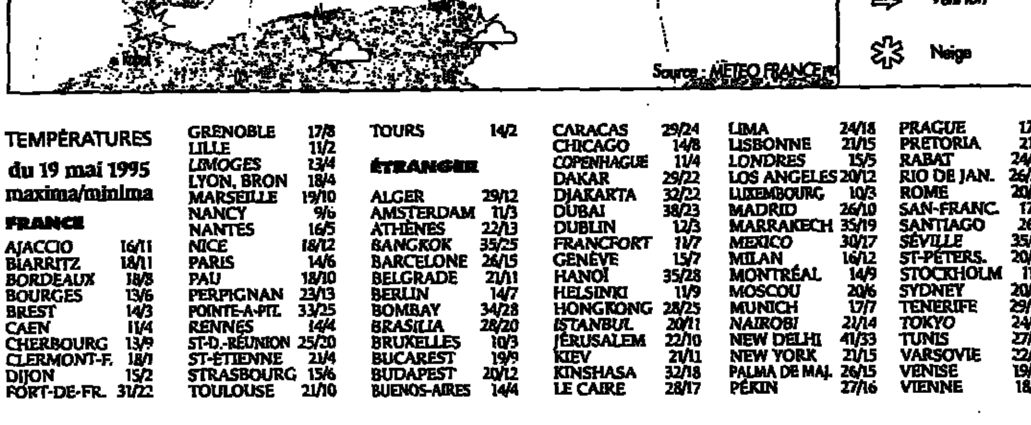


Prévisions pour le 20 mai vers 12h00

La qualité de l'air

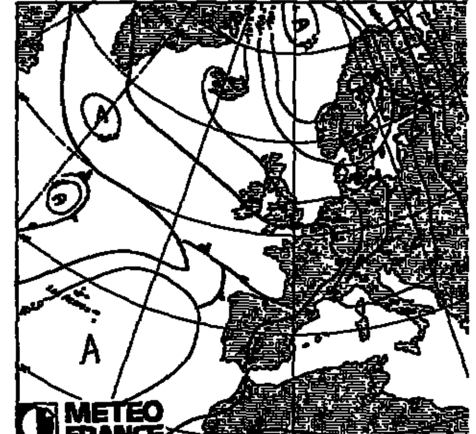




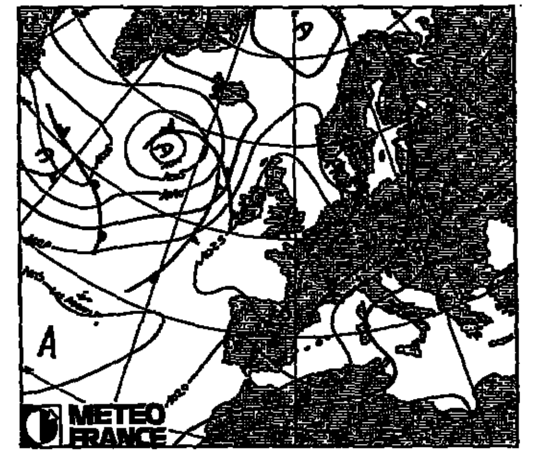


TEMPÉRATURES du 19 mai 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	17/8	TOURS	14/2	CARACAS	29/24	LIMA	24/18	PRAGUE	17/6
AJACCIO	16/11	LILLE	11/2	**ÉTRANGER**		CHICAGO	14/8	LISBONNE	21/15	PRETORIA	21/8
BIARRITZ	18/11	LIMOGES	13/4	ALGER	29/12	COPENHAGUE	11/4	LONDRES	15/5	RABAT	24/14
BORDEAUX	18/8	LYON, BRON	18/4	AMSTERDAM	11/3	DAKAR	29/22	LOS ANGELES	20/12	RIO DE JAN.	26/20
BOURGES	13/6	MARSEILLE	19/10	ATHÈNES	22/13	DJAKARTA	32/22	LUXEMBOURG	10/3	ROME	20/16
BREST	14/3	NANCY	9/6	BANGKOK	35/25	DUBAI	38/23	MADRID	26/10	SAN-FRANC.	17/9
CAEN	11/4	NANTES	16/5	BARCELONE	26/15	DUBLIN	12/3	MARRAKECH	35/19	SANTIAGO	26/9
CHERBOURG	13/9	NICE	18/12	BELGRADE	21/11	FRANCFORT	11/7	MEXICO	30/17	SÉVILLE	35/18
CLERMONT-F.	18/1	PARIS	14/6	BERLIN	14/7	GENÈVE	15/7	MILAN	16/12	ST-PÉTERS.	20/16
DIJON	15/2	PAU	18/10	BOMBAY	34/28	HANOÏ	35/28	MONTRÉAL	14/9	STOCKHOLM	11/5
FORT-DE-FR.	31/22	PERPIGNAN	23/13	BRASILIA	28/20	HELSINKI	11/9	MOSCOU	20/6	SYDNEY	20/14
		POINTE-A-PIT.	33/25	BRUXELLES	10/3	HONGKONG	28/25	MUNICH	17/7	TENERIFE	29/20
		RENNES	14/4	BUCAREST	19/9	ISTANBUL	20/11	NAIROBI	21/14	TOKYO	24/15
		ST-D.-RÉUNION	25/20	BUDAPEST	20/12	JÉRUSALEM	22/10	NEW DELHI	41/33	TUNIS	27/16
		ST-ÉTIENNE	21/4	BUENOS-AIRES	14/4	KIEV	21/11	NEW YORK	21/15	VARSOVIE	22/13
		STRASBOURG	15/6			KINSHASA	32/18	PALMA DE MAJ.	26/15	VENISE	19/12
		TOULOUSE	21/10			LE CAIRE	28/17	PÉKIN	27/16	VIENNE	18/11



Situation le 19 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La politique japonaise

MOINS de quinze jours après la capitulation allemande, il est annoncé que le Japon, par le truchement de ses industriels, offrirait la paix aux Alliés ! Ces propositions, qui s'accompagnent d'ailleurs de certaines conditions, ne sauraient être prises en considération par les gouvernements intéressés, précisément à cause de leur caractère officieux et conditionnel. Elles n'en constituent pas moins une offre de reddition. S'il est vrai qu'elles émanent de personnes privées, on fait remarquer que sept membres sur dix du cabinet Suzuki sont en relation étroite avec les milieux des affaires et de la grande industrie.

Le Japon n'ignore pas qu'il est militairement condamné. Les chefs le savent sans doute depuis de longs mois. Les récentes et successives révolutions dans le commandement trahissent le désarroi d'un gouvernement qui désire en outre apaiser les inquiétudes populaires. Et l'exemple de l'Allemagne a montré aux plus fanatiques à quoi mène le fanatisme.

Les militaires sont donc prêts à rendre aux diplomates la place qu'ils leur avaient prise. Il semble que l'objectif assigné à ceux-ci soit d'éviter à tout prix l'occupation du Japon lui-même, le pire des sacrilèges pour ce peuple voué au culte de la patrie. Pour atteindre ce but, le Japon met en jeu des ressources multiples. Officiellement, il poursuit la guerre. Le jour de la capitulation allemande, les Japonais soulignaient qu'ils sont encore en état de soutenir une longue guerre. Et ils s'accrochent désespérément à Okinawa. Ils espèrent démontrer à la nation américaine qu'une victoire purement militaire lui coûterait plus de temps, d'efforts et de vies humaines qu'elle n'en mérite raisonnablement.

(20-21 mai 1945.)

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : *36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)*

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *DANEMARK. Scandinavian Airlines System a suspendu sa liaison Copenhague-Kiev en signe de protestation contre la taxe – 15 % des recettes de la compagnie sur cette ligne – imposée par les autorités ukrainiennes. – (AP, AFP.)*

■ **BRETAGNE.** La Commission européenne a demandé à la chambre de commerce et d'industrie de Morlaix de laisser entrer dans le port de Roscoff les navires de la compagnie Irish Ferries à partir du 10 juin. La Commission européenne souhaite que la chambre de commerce, qui gère le port breton, parvienne à un accord de cinq ans avec la compagnie irlandaise. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BERLIN.** La reconstruction de l'Hôtel Adlon de Berlin, l'un des palaces les plus courus d'Europe jusqu'à sa destruction à la fin de la dernière guerre mondiale, a commencé, mercredi 17 mai, avec la pose de la première pierre. L'hôtel ambitionne de redevenir le « salon » de l'Allemagne, comme on le qualifiait autrefois. – *(AFP.)*

■ **RAS EL KHAIMAH.** Selon une nouvelle loi promulguée par le gouverneur de Ras el Khaïmah, l'un des sept émirats de la fédération des Emirats arabes unis (EAU), tout mauvais conducteur récidiviste est sanctionné par le retrait de son permis de conduire pour six mois, une peine de prison d'un mois et cinquante coups de fouet donnés devant la mosquée de son quartier de résidence. Ces sanctions s'ajoutent à celles déjà en vigueur : confiscation du véhicule pendant au moins un mois et amende. – *(AFP.)*

■ **LONDRES.** La bataille pour la construction d'un cinquième terminal à l'aéroport londonien de Heathrow est entrée dans sa première phase avec l'ouverture, mardi 16 mai, d'une enquête d'utilité publique qui pourrait durer deux ans tant les oppositions sont nombreuses. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** Le nombre d'allers et retours quotidiens en Eurostar entre Paris et Londres passera de six à sept, et à huit le vendredi, à partir du dimanche 28 mai. Dès le 1er juillet neuf allers et retours quotidiens, dix le vendredi, seront assurés sur cette liaison. – *(Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 21 mai

■ **SALONS DE L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (45 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Didier Bouchard).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LA-CHAISE,** 10 h 30 et 15 heures (50 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern) ; 11 heures et 15 heures (60 F), sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** parcours littéraire dans l'exposition *Carthage* (25 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **MONTPARNASSE** (55 F), 11 h 15 et 15 heures, sortie du métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **L'OPÉRA GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **NOTRE-DAME** et la crypte du parvis (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Cité (Europ explo).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de culte (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** à l'Institut (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ **L'AMBASSADE DE POLOGNE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Varenne (Isabelle Hauller).

■ **BELLEVILLE,** 15 heures : de la place des Fêtes au cimetière Notre-Dame-des-Otages (37 F), sortie du métro Place-des-Fêtes, côté rue Compans (Monuments historiques) ; pendant les journées portes ouvertes des ateliers (50 F), sortie du métro Télégraphe (Pierre-Yves Jaslet) ; et Ménilmontant (45 F), sortie du métro Père-Lachaise (Découvrir Paris).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **LE PALAIS-ROYAL** et les galeries Vivienne et Colbert (37 F), 15 heures, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Monuments historiques).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, boulevard du Palais devant les grilles du palais de justice (Monuments historiques).

■ **SALONS ET JARDINS** de l'Hôtel de Bourbon-Condé (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Monsieur (Didier Bouchard).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE,** 15 heures (40 F), sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Sauvegarde du Paris historique) ; 15 h 30 (50 F), en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

■ **LE VIEUX VILLAGE** de Saint-Germain-des-Prés (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

DISPARITIONS

Henri Laborit

Un scientifique doublé d'un écrivain

HENRI LABORIT est apparu en pleine lumière, pour le grand public, lorsque Alain Resnais lui demanda de participer à son film *Mon oncle d'Amérique*, en 1980. Le spectateur fit alors connaissance avec ce visage mince, tourmenté, et cette chevelure encore à ce moment « mai 1968 ». Surtout, il entendit un étonnant discours sur les *mécanismes biologiques* et physiques du cerveau.

Né à Hanoï (Vietnam) le 21 novembre 1914, Henri Marie Laborit a fait ses études à l'Ecole de santé navale de Bordeaux. Colonel de l'armée (marine française), il a passé la guerre en Afrique du Nord, où il exerçait son métier de chirurgien. Passionné par les conséquences des interventions chirurgicales sur l'état général des blessés, par le choc, par la douleur, il entreprend après la guerre des études de physiologie du système nerveux.

Nommé maître de recherches au service de santé des armées en 1960, il avait déjà conçu les principes de l'hibernation, ou refroidissement de l'organisme, pour protéger ce dernier des effets des « agressions », notamment au cours des interventions chirurgicales. Il crée alors une discipline qu'il baptise « agressologie ». Dans le but de maintenir l'équilibre biologique, il se lance dans une étude sur les réactions de l'organisme aux agressions du milieu.

Devenu chercheur, il avait surtout alimenté la chronique par sa découverte, en 1951, de la chlorpromazine, l'une des premières substances psychotropes capables d'agir sur l'activité cérébrale. Il observe que sa drogue a, en réalité, des effets centraux et qu'elle produit un apaisement, un désintérêt dont il a d'emblée l'idée qu'ils pourraient être profitables aux malades mentaux. Le « tranquillisant » était né. Le prix Lasker, l'*une des plus importantes ré*compenses scientifiques américaines, fut attribué à Laborit et Deniker en 1957 pour cette découverte. Il devait mener à terme bien d'autres recherches contre les agressions de la vie et la douleur.

Pour les lecteurs d'essais, Henri Laborit était aussi un écrivain fécond (une vingtaine de livres) qui, de sensibilité socialiste, mais hors de toute école laissait tomber ses « vérités », qui faisaient grincer des dents ou sourdre au plus intime de la conscience d'étranges lueurs. Des ouvrages comme *L'Homme et la ville* (1971), *La Nouvelle Grille, Eloge de la fuite* (1974), *L'Inhibition de l'action* (1979), *La Colombe assassinée* (1983), *Dieu ne joue pas aux dés* (1987), *La Vie antérieure* (1989), *L'Esprit du grenier* (1992)... ont été très remarqués et ont fait admettre Henri Laborit dans la confrérie des penseurs incommodes.

Avec une sûreté de la langue et une passion qui font rarement bon ménage, il était parti de la biologie pour aboutir à la sociologie ! On sait que les systèmes vivants sont organisés suivant des niveaux et que chaque niveau est régulé : bref, si on l'isole il ne fait rien. Dans le « règne » social, on retrouve *ce schéma. Il est important* de voir comment s'organise l'écologie humaine, quelles sont les réactions du groupe social sur l'individu, et inversement.

Pour Henri Laborit, par exemple, le bonheur ne peut exister que chez l'homme, dans ce sens où les animaux ont des besoins, tandis que l'homme à des *désirs, mais il est dommage que* l'on ait tant agité des mots-drapeaux comme liberté, égalité, fraternité. Pour lui, la liberté *« c'est la possibilité de faire aboutir son déterminisme »*. Plus on est ignorant, plus on se croit libre, parce qu'on ne connaît pas les lois. Si l'on se croit libre, on débouche sur l'intolérance.

*Quant à l'égalité, elle est vrai*ment un mythe, puisque ce que l'homme fera dans la vie dépend *essentiellement de sa socio*culture. La fraternité, elle, ne peut s'exercer qu'à l'intérieur d'un sous-groupe humain, d'un sous-ensemble. Les faits prouvent qu'*« on est très difficilement le frère d'un Algérien... »*.

Autre danger, selon lui, pour les sociétés humaines : le sens des hiérarchies. Mais, farouche partisan de l'autogestion, Henri Laborit reconnaissait que les sociétés secrètent, qu'on le veuille ou non, des pouvoirs, des *dominances*, donc des hiérarchies. Ce qui lui semble particulièrement dangereux, c'est que l'on confonde pouvoir et fonction, parce que tout *technicien devient de plus en plus* indispensable à une société dont le seul but est la production des marchandises.

L'agression de l'environnement, l'*« agressivité compétitive »*, l'angoisse ont été au centre des recherches d'Henri Laborit. Selon lui, *« le travail analytique... auquel a été contrainte l'espèce humaine depuis ses origines a transformé l'angoisse primitive provenant de la conscience qu'elle avait de son ignorance en angoisse contemporaine provenant de la conscience de son pouvoir par la connaissance des lois de la matière »*.

Parce qu'il a toujours été difficilement classable, Henri Laborit est trop souvent resté en marge *des références et de certains hon*neurs. Mais ceux qui ont eu la chance de l'approcher, ou simplement de le lire, ont pu apprécier la profondeur du sillon qu'il a creusé.

Pierre Drouin

Alexandre Godounov

Danseur et acteur

LE DANSEUR d'origine russe Alexandre Godounov, naturalisé américain en 1987, est mort, jeudi 18 mai, dans sa maison de Hollywood (Californie). Il avait quarante-cinq ans. Ce danseur étoile du Bolchoï avait fait la une de tous les journaux quand il avait obtenu l'asile politique, en 1979, lors d'une tournée aux Etats-Unis. Cet événement l'a propulsé vers une carrière à succès dans son nouveau pays. Né le 28 novembre *1949 sur l'île de Sakhaline* (Sibérie orientale), Alexandre Godounov a vite manifesté un talent de danseur, sa mère le plaçant à l'école de danse de Lettonie. Il entre au Bolchoï en 1971 et obtient la médaille d'or du concours international du ballet de Moscou en 1973. Après treize ans passés au Bolchoï et son passage à l'Ouest, il rejoint, pendant trois ans, l'American Ballet Theatre de New York, mais se dispute avec le directeur artistique Mikhaïl Baryshnikov.

Alexandre Godounov, grand et mince danseur aux cheveux longs, a ensuite crée son propre show télévisé, « Godounov, le monde pour le danser ». En 1983, il entreprend une carrière d'acteur de cinéma, avec *Witness*, de Peter Weir, suivi d'autres films moins connus. Il y a quelques semaines, il tournait encore à Budapest. Marié avec la danseuse Lioudmila Vlassova, qui préféra rentrer à Moscou en 1979, il divorça en 1982.

■ **L'IMAN CEMALETTIN KAPLAN**, l'une des principales figures de l'intégrisme musulman turc, est mort lundi 15 mai à Cologne, à l'âge de soixante-neuf ans. Surnommé le « Khomeiny de Turquie » pour ses prises de position extrémistes et sa longue *barbe blanche, Kaplan vivait de*puis 1983 en exil en Allemagne, où il avait obtenu le statut de réfugié. L'imam Kaplan avait commencé sa carrière comme mufti dans l'église d'Etat de Turquie. Expulsé de son pays pour avoir propagé l'idéologie de l'« Etat islamique », il continuait à exercer, depuis Cologne, une grande influence sur les mouvements *islamiques* turcs. Son organisation, la Fédération des communautés islamiques (ICCB), est considérée par les autorités allemandes comme l'un des principaux mouvements extrémistes de l'Islam, avec l'AMGT de Necmettin Erbakkan. Depuis l'aggravation de son état de santé, il n'exerçait plus que de manière intermittente ses activités politiques. Il a été enterré en Turquie.

■ ***CHRISTIAN BOEHMER ANFINSEN***, biochimiste américain, est *décédé* lundi 14 mai des suites d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il avait reçu, en 1972, le prix Nobel de chimie – conjointement avec deux autres chercheurs américains, Stanford Moore et William Stein – pour ses travaux sur la structure d'une enzyme, la ribonucléase, et son mode d'action biologique. Les enzymes, qui sont des protéines, *sont des molécules formées d'une* longue suite d'acides aminés. L'enchaînement de ces acides aminés détermine étroitement la structure tertiaire des protéines et, donc, leur mode d'action. C'est ce qu'ont permis d'établir les travaux de Christian Anfinsen, lorsqu'il était chercheur au National Institute of Health, à Bethesda (Maryland). *Sa méthodologie fut ensuite* utilisée pour d'autres protéines.

■ ***JACQUES HIRSCH***, président d'honneur et fondateur du groupe Grey communication, est décédé mercredi 17 mai à Neuilly-sur-Seine. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. De nationalité belge, il a vécu en Angleterre et a participé au débarquement de Normandie, ce qui lui a valu la Military Cross 1939-1945, la croix de guerre 1939-1945 et d'être décoré de la Légion d'honneur. Jacques Hirsch avait repris une modeste agence, Dorland, en 1946, avant de se rapprocher du groupe publicitaire américain Grey Advertising en 1963, non sans s'être assuré que les valeurs et les cultures des deux sociétés étaient compatibles. Il avait ensuite cédé ses parts et la direction de l'agence Grey à Jacques Kahn puis à Jan van Aal, actuel président du directoire. Reconnu *pour son professionnalisme en* matière de publicité et de communication, unanimement respecté dans sa profession, Jacques Hirsch avait notamment contribué à la création de l'Association des agences conseils en publicité (AACP, devenue aujourd'hui Association des agences conseils en communication).

■ **JACQUES MAUGARS**, ancien directeur de la commission technique du Syndicat de la presse parisienne (SPP, organisation syndicale patronale regroupant la plupart des quotidiens parisiens) de 1974 à 1987, est décédé samedi 6 mai à l'âge de soixante-douze ans. Né à Paris en 1922, cet ancien maître typographe avait travaillé de 1936 à 1960 au département des langues orientales de l'Imprimerie nationale. Extrêmement cultivé, il avait exercé des responsabilités de secrétaire adjoint à la Chambre syndicale typographique du livre CGT, avant de travailler à la Fédération nationale de la presse française (FNPF) où il avait créé la collection des *Cahiers de la presse française*. Sa connaissance des instances syndicales ouvrières et patronales et des arcanes de la presse lui avaient permis ensuite de jouer un rôle de médiateur et *d'être reconnu pour sa rigueur et* sa loyauté.

■ **MIA MARTINI**, chanteuse italienne, est morte à son domicile d'une insuffisance cardio-respiratoire dimanche 14 mai. Agé de quarante-huit ans, elle était l'auteur de nombreuses chansons à succès (*Padre davvero, Picolo uomo, Gli uomini non cambiano*). Dotée d'une voix rauque et passionnée, la chanteuse, volontiers provocatrice selon les canons du rock italien, était née en Calabre en 1947. Elle avait connu ses premiers succès en 1964, et enregistré son premier album en 1972, en pleine génération beat. Elle avait travaillé avec le compositeur Ivano Fossati, puis avec Charles Aznavour, avec lequel elle avait donné un concert en 1977 à l'Olympia. Habituée du Festival de San Remo, elle y était retournée pour y concourir en 1993, aux côtés de sa sœur, la sulfureuse Loredana Bertè.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Luciana et Jean-Claude COLBAN,
avec Thomas et Joseph,
ont la joie de faire part de la naissance de

Gabriel Vittorio,

le 16 mai 1995.

Anniversaires de naissance

– Happy Birthday

Anne-Sophie.

Bravo pour tes dix-neuf ans !
Merci pour tout ce que tu nous as apporté chaque jour.

Papa, maman, Christophe, Pierre-*Adrien et tous tes amis de la faculté de* droit.

Rouen.

– Flora, Natacha, Emma, Yvonne, Jacques, Philippe, Doriane, Edith, souhaitent à grand-père,

Maurice LEBIGRE,

un heureux quatre-vingt-dixième anniversaire !

– Bon anniversaire,

Mémé.

Emmanuel, Rémi, Hadrien, Pauline, Juliette, Gabrielle, Paul et Marc.

Mariages

– Paule GUILLEMOIS
et
Marc NAGELS

sont désormais mariés.

La cérémonie a été célébrée le samedi 29 avril 1995, à la mairie de Romillé (Ille-et-Vilaine).

Anniversaires de mariage

Sylvie,

Le Monde se joint à moi pour fêter ce premier anniversaire de mariage.

Christophe.

Décès

– Mathilde Desoin Cabos,
son épouse,
Alain Cabos,
Marie-Claude et Michel Fontana,
ses enfants,
Mathilde Fontana,
sa petite-fille,
Aïda Vilas Bouhort,
sa tante,
Jeannine et Jean-Pierre Le Bel,
Francine Maillard,
Zulma et Jaime Bouhort,
ses cousins,
Jean-Christophe Maillard,
Mario Bouhort,
Philip Edward Lambert,
ses filleuls,
Et toute sa famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Pierre CABOS,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 17 mai 1995, à l'âge de *soixante-quatorze ans*.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré, le lundi 22 mai au crématorium de *Nice, suivi de l'inhumation des cendres à* Antibes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Terrasses d'Antibes T1,
Chemin de Fontmerle,
06600 Antibes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert CAZALAS,
professeur de sciences naturelles,

survenu le 7 mai 1995, dans sa quatre-*vingt et onzième année* à la Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher).

L'inhumation a eu lieu au cimetière de *Méry-ès-Bois (Cher)*.

De la part de
Sa famille et de ses amis.

Jean CELLIER,
musicologue,
proviseur des lycées
président d'Univers Culture,
président d'Eclat,
officier de la Légion d'honneur,
ancien résistant,
médaillé de la Résistance,
∴ Grand Orient de France,

est décédé, le 11 mai 1995, à Saint-Nazaire.

Ses cendres ont été dispersées au cimetière de La Fontaine-Tuand, à Saint-Nazaire le mercredi 17 mai.

Toute sa vie, en France comme en Afrique, il a porté haut la lutte pour la liberté et le respect de la personne humaine.

Famille Cellier,
2, rue des Sapins,
44600 Saint-Nazaire.

– Mme Maurice Durrande,
son épouse,
M. Paul Durrande,
M. et Mme Claude Durrande
et Philippe,
M. et Mme Jean-Mariel Laborde
et François, Thomas, Pierre,
M. et Mme Michel Durrande,
et Nicolas,
ses enfants et petits-enfants,
Et tous ses parents et amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DURRANDE,
ancien élève
de l'École normale supérieure,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'Honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
médaille d'or
de l'enseignement technique,

survenu le 17 mai 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 23 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de la Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris (15e), sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Cronstadt,
75015 Paris.

« Je pars... Ceux qui m'ont tant donné, je ne les oublierai jamais »
Nella, le 15 mai 1995.

Nella MASUTTI,
23 août 1918-16 mai 1995.

Maman nous a quittés dans la sérénité. Ayez une pensée pour elle. La famille s'est réunie le 19 mai pour un dernier adieu.

Bérénice, Hervé et Claude Manac'h,
77310 Saint-Fargeau.

– *Mme Jacques Hirsch,*
née Marie-Magdeleine Lucy,
son épouse,
Le docteur et Mme Georges Cohen,
ses enfants,
Marie-Odile Cohen et Yves Taïeb,
Laurent et Benjamin Cohen,
ses petits-enfants,
Mme Lucien Hirsch,
sa belle-sœur,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques HIRSCH,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Military Cross 1939-1945,

survenu le 17 mai 1995, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu le lundi 22 mai, au cimetière ancien de Neuilly, 3, rue Victor-Noir, où l'on se réunira à 14 h 30.

59, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Jacques Kahn, président du conseil de surveillance,
Jan Van Aal, président du directoire,
Ainsi que l'ensemble des collaborateurs du groupe Grey Communication,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques HIRSCH,
fondateur et président d'honneur du groupe Grey Communication,

survenu *le 17 mai* 1995.

L'inhumation aura lieu le lundi 22 mai 1995 à 14 h 30, au cimetière ancien de Neuilly, 3, rue Victor-Noir.

Grey Communication,
63 *bis*, rue de Sèvres,
92500 Boulogne.

(Lire ci-dessus)

– Le Syndicat de la presse parisienne a la tristesse de faire part du décès de

Jacques MAUGARS,
ancien directeur
de la commission technique
du Syndicat de la presse parisienne,

survenu le 6 mai 1995.

Ses obsèques ont eu lieu le 16 mai dans l'intimité familiale.

Le Syndicat de la presse parisienne adresse à Lucienne Maugars et à sa famille ses sincères condoléances.

(Lire ci-dessus)

– LL.AA. le Prince et la Princesse,
Sisowath Essaro,
chefs de la Maison royale
du Cambodge en France,
S.A.R. la Princesse Norodom
Vacheahra,
Et M. Yves Dumont,
son époux et leur fils,
LL.AA.RR. le Prince et la Princesse
Sdech Krom Khun Norodom Sirivudh,
et leurs enfants,
LL.AA.RR. le Prince et la Pricessse,
Norodom Preyasophon,
et leurs enfants,
ses enfants, beaux-enfants
et petits-enfants,
Les familles Kim An, Keo, Su et Gau
Et toute la famille,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

KHUN TEP KANNHA,
SOPHÉA KIM AN YEAP,

survenu le 18 mai 1995, dans sa soixante-dixième année, à la suite d'une longue maladie,

et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse et à l'incinération qui auront lieu le vendredi 26 mai à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

93, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Anniversaires

– Il y a trente ans, le 18 mai 1965, décédait

Jean FRESNEAU,
directeur de l'institut
des sourds-muets d'Asnières,
conseiller municipal d'Asnières,
membre du cabinet et ami
d'Henri Wallon.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent et associent, dans leur souvenir, sa femme, née

Jeanne BERTHON.

Leur petit-fils Jean serait heureux de recueillir tout témoignage écrit sur son grand-père.

5, place Saint-Nizier,
69002 Lyon.

– Deux ans déjà ! Le 20 mai s'éteignait

Paul TAÏEB,
inspecteur général de l'administration
de l'éducation nationale.

Merci, par une pensée, de raviver sa mémoire.

– *Il y a trente ans, le 21 mai 1965,*

Pierre-Edouard HAUREZ,
agrégé de l'Université,

quittait les siens.

Rosemonde, Olivier et Fréderic,
Marie-Jeanne, sa mère,
prient ceux qui l'ont connu et aimé de s'associer avec eux par le souvenir et la prière.

souvenir

– *In memoriam*

Il y a cinquante ans,

Frédéric
BENOIST-PIERRE,
matricule 43917,

décédait à Wilhelmshaven.

Né près de Rennes, il avait vingt-neuf ans lorsqu'il fut arrêté le soir du 28 juillet *1944 à Guignen et interné à Rennes.*

Dans la nuit du 3 au 4 août 1944, il était déporté par le dernier convoi parti de *Rennes. Il arrivait au camp de Neuengamme* le 1er septembre et était dirigé quelques jours après au Kommando de Wilhelmshaven, où il décédait début avril 1945.

Sa famille demande à ceux qui l'ont connu de ne pas l'oublier.

Mme Yves Coutel-Pelu et sa famille,
2, rue Victor-Hugo,
35000 Rennes.

Thèses

– Mlle Nathalie Machon soutiendra, le mercredi 24 mai 1995, à 14 h 30, dans le bâtiment des colloques (338) de l'université Paris-XI-Orsay, une thèse de doctorat intitulée **« Étude de la variabilité génétique des arbres forestiers ; exemples du châtaignier et de l'orme »**.

Cette soutenance est publique.



CANNES 95 Le Festival est *comme une bulle* qui isole les participants du reste du monde onze jours durant, sauf... en cas d'élections nationales (ou de Tournoi de Roland-Garros). Les supputations sur la composition du nouveau gouvernement, puis sa révélation, ont *parasité les habituels débats critiques* et négociations financières. ● EXOTISME au menu de cette première journée de festival, avec, en compétition, un film venu d'Afrique, *et un autre du Japon.* ● GENA ROWLANDS, une des grandes artistes américaines, raconte le tournage de *The Neon Bible*, en compétition le 23 mai. La manifestation prend son *rythme de croisière*, avec l'ouverture des « grandes » sélections parallèles : la *Quinzaine des réalisateurs* (qui commence avec *Le Confessionnal*, de Robert Lepage), et Un certain regard, ouvrant le bal avec *Georgia*, d'Ulu Grosbard.

COMPÉTITION OFFICIELLE

Deux regards lointains

Une fresque aux dimensions de l'Afrique et une biographie historico-artistique d'un peintre japonais

WAATI (« Le Temps »), de Souleymane Cissé. Mali. SHARAKU, de Masahiro Shinoda. Japon.

CANNES
de nos envoyés spéciaux

De retour huit ans après *Yeelen*, *Souleymane Cissé place d'emblée* son nouveau film sous les auspices du mythe, à l'échelle de la terre immense que montre le pré-générique : des chants, des légendes passent en voix-off, *tandis qu'un* signe magique apparaît. Le cinéaste malien semble ensuite abandonner cette dimension, pour conter l'histoire d'une famille de paysans sud-africains à l'époque de l'apartheid.

Quelque chose trouble pourtant *ce premier stade du récit.* La manière dont le film procède par brusques sautes de rythme, s'attarde sur certains moments et en élude d'autres. Dans la « petite » *histoire de Nandi, de son père mé*tayer et de la famille en butte aux persécutions du patron blanc, dans les contes de la grand-mère, dans les jeux de regards des protagonistes, se dessine une autre histoire. Face à la violence, il y a la magie, et il y a l'éducation. On *accompagne Nandi enfant* à l'école, on l'y retrouve adolescente, révoltée, traquée, bientôt en fuite. Le film, bâti sur de longues scènes, semble filer à toute vitesse, pour prendre son *envol* avec *le départ* de Nandi pour la Côte d'Ivoire, où elle est contrainte de s'exiler.

LA QUÊTE DU SAVOIR

Souleymane Cissé profite de cet élargissement à l'échelle du continent pour alimenter son récit – *comme on nourrit un feu* – d'une foule d'attitudes, de discours, de postures et de pratiques qui ont cours en Afrique. Avec au cœur, la quête du savoir, de tous les savoirs, *ligne de vie qui court au long des* tribulations de Nandi. *Waati* dérange alors par sa nature hétérogène : grande audace d'un film qui ne prétend affirmer aucune thèse *résolvant les problèmes du* continent et n'offre pas le confort d'une fiction satisfaisante.

L'irréconciliation est ici l'enjeu central ; la fracture sud-africaine *n'en était qu'un exemple. Une* splendide séquence chez les Touaregs du Niger assiégés par l'armée en donne une autre version – entre Noirs. C'est la tragédie du morcel*lement spirituel du continent* qu'affronte le réalisateur ; sans la facilité d'un happy end qui serait en l'occurrence ridicule ; sans celle, symétrique, d'un pessimisme résigné. L'image imposante, mythique à son tour, du grand arbre qu'on découvre *à la fin* s'y oppose. L'arbre ne « signifie » pas, il est. La force qui émane alors de l'écran est d'un grand cinéaste, qui filme tout aussi admirablement la nature, les *visages*, *une poursuite échevelée* et une fête.

« Filmer bien » ne signifie pas fabriquer de belles images (bien qu'elles le soient) ni raconter à la *perfection (ce n'est pas toujours le* cas). Mais donner présence et profondeur aux moindres détails, écouter ce qui est. Et inventer ce qui permet de mieux le percevoir. *Le temps donne* au film ce titre où se devine l'hypothèse porteuse d'espoir d'un « temps général », qui engloberait les temporalités si différentes dans lesquelles vivent *les protagonistes* – *le plus souvent* pour leur malheur. Le temps est comme reconstruit par le film, en une série de boucles et d'ellipses, de glissements et de ruptures qui *constituent une étonnante* prouesse narrative consubstantielle aux enjeux du film.

Venu d'un horizon plus éloigné encore, le deuxième film en compétition, *Sharaku*, est loin de posséder une ampleur comparable. Au point que le rapprochement en *devient exagérément nuisible* au film du vétéran de la « nouvelle vague » japonaise, Masahiro Shinoda. Malgré la reconstitution souvent trop soignée, le film n'est *pourtant pas exempt d'interrogations contemporaines* – y compris sur l'état du cinéma japonais lorsque est posée la question de la mortalité d'un moyen d'expression.

« Le monde n'est-il qu'une flânerie d'esthète au-dessus de l'enfer ? », s'interroge Toshusai Sharaku. La personnalité et la vie de ce peintre d'estampes de la fin du XVIIIe siècle, l'intensité et la brièveté de sa période créatrice, de*meurent suffisamment mysté*rieuses pour que l'acteur Frankie Sakai, qui leur consacra également un livre, ait tenté pendant plus de trente ans de mettre sur pied la *production de ce film. Sakai et le* réalisateur Masahiro Shinoda n'ont pas cherché à éclaircir les *zones* d'ombres d'une biographie, mais ont fait en sorte que *Sharaku* se nourrisse de la reconstitution d'une époque dont l'artiste serait le produit.

Autour du peintre, gravitent des personnages d'une importance presque équivalente, comme l'éditeur Tsutaya (qu'incarne Frankie Sakai), le peintre Utamaro, qui *voyait en Sharaku un rival qu'il lui* fallait à tout prix éloigner, et la jeune courtisane Hanasato. A travers eux, le film détaille les relations de l'artiste et de son commanditaire, *tous deux soumis* à l'autoritarisme d'un régime déterminé à rétablir un certain ordre moral. Et évoque une ligne de rupture entre le monde de l'ordre so*cial et celui des plaisirs* – *artistiques* ou charnels – sans masquer que la loi s'applique aussi avec cruauté dans le monde des plaisirs. Mais ces questions sont souvent énon*cées sur un mode déclamatif*, trop appuyé.

UN CLIMAT D'ÉTRANGETÉ

Comme les portraits d'acteurs du *kabuki composés par Sharaku sé*duisaient grâce au trouble engendré par leur réalisme cru, le film de Shinoda s'applique, à partir d'une re-création d'époque scrupuleuse, à entretenir un climat d'étrangeté. Si certains choix paraissent peu appropriés (musique d'accompagnement trop « moderne », ruptures abruptes du récit), *Sharaku* progresse en direction d'une émouvante sobriété, à mesure que les personnages se raréfient et que le foisonnement des intrigues s'estompe.

La découverte des estampes de Sharaku, l'évocation du souvenir *de la mère du peintre, qui dessinait* sur le sable des portraits que le vent effaçait dans l'instant, la confrontation avec Utamaro (très éloigné de l'image qu'en donna autrefois *Mizoguchi*), *la simplicité tragique* du finale témoignent d'une force qui a longtemps fait défaut au film. Comme si, prisonniers de leur admiration pour l'artiste et victimes de leur volonté de suivre les multiples développements possibles du sujet et ses sens métaphoriques, Sakai et Shinoda avaient trop longtemps oublié que le pseudonyme de Sharaku, choisi par son éditeur, signifie « l'insolent ».

Jean-Michel Frodon et Pascal Mérigeau



Gena Rowlands raconte « The Neon Bible »

L'actrice américaine est l'interprète du film de Terence Davis présenté en compétition officielle

CANNES
de notre envoyé spécial

L'une des plus grandes actrices du cinéma *américain, Gena Rowlands, est l'interprète principale* du troisième film de Terence Davies, *The Neon Bible*, que le très britannique réalisateur de *Distant Voices* est allé tourner dans le sud des Etats-Unis – présenté en compétition officielle le 23 mai.

Elle ne fera qu'une brève apparition sur la croisette, avant le début du tournage de *Unhook the Stars*, réalisé par son fils, Nick Cassavetes, coproduit par Hachette-Première et Gérard Depardieu, film qu'elle interprétera aux côtés du comédien français. Pour l'heure, elle évoque *The Neon Bible*, où elle est tante Mae, une chanteuse de troisième zone qui, dans les années 30, devient le mentor d'un jeune garçon.

« Je ne connaissais ni les films de Terence Davies ni le roman de John Kennedy Toole, dont The Neon Bible *est adapté. Ayant vu les uns et lu l'autre, j'ai adoré le tout, sans bien voir ce qui pouvait les rapprocher : Terence Davies est anglais, l'univers du roman spécifiquement américain. J'ai longuement parlé avec Davies, j'ai été immédiatement frappée par sa capacité d'appréhender un autre pays, une autre culture, jusqu'à saisir aussi parfaitement l'accent bien particulier de cette région du Sud. Avec ce talent qu'ont certains étrangers pour déceler dans votre culture ce qui vous paraît aller de soi. Il a une profonde connaissance de la musique populaire américaine, qui a profondément marqué son enfance. Il connaît les chansons par cœur, il les chante lui-même, très bien.*

« ABSENCE D'INHIBITION »

» Mais dans le film, c'est moi qui devais les interpréter. Je ne sais pas chanter, mais tante Mae n'est pas censée savoir non plus. J'ai du coffre, c'est ce que je peux dire de plus charitable sur ma voix... Lorsque Terence m'a envoyé le scénario, je me suis dit qu'il devait savoir ce qu'il faisait. Il voulait réaliser un film « clair et ensoleillé »*, mais on s'est retrouvé à patauger dans les boues rouges de Georgie durant des nuits entières : la région a subi les tornades et les inondations les plus terribles depuis des décennies.*

» Terence est un réalisateur très physique. Sur le plateau, il bouge tout le temps, à l'unisson du corps des acteurs. Presque sans rien dire, il donne le tempo du personnage. Parfois, avant une prise de vues, il s'approchait et me chuchotait un poème, puis tournait les talons. C'est aussi l'être le plus émotif que j'aie jamais rencontré. Lorsque la prise est bonne, il fait des bonds, littéralement, claque des doigts, esquisse un pas de danse ou se met à chanter. Quand la prise ne correspond pas à la vision qu'il en avait, il se plonge la tête dans les mains, s'arrache les cheveux, une vraie statue de la désolation !

» Le personnage de tante Mae possède la même absence d'inhibition : même si l'opinion publique est contre elle, elle n'abdique pas. J'ai essayé de traduire cette foi qu'elle a en elle-même, et tant pis si personne ne la partage. Nous nous sommes d'ailleurs opposés une fois, sur la manière de traduire cet état d'esprit. Lorsque j'avoue à l'enfant que la vie de chanteuse est davantage faite de galères que de glamour, Terence voulait que je pleure. J'étais contre, Mae ne me paraît pas quelqu'un qui s'affale dans un bar, prend deux ou trois verres puis fond en larmes dans sa bière. Sinon, il y a longtemps qu'elle aurait renoncé. Je préférais qu'elle le dise vite, sans s'appesantir.

» J'ai eu gain de cause. Comme tout vrai cinéaste, Davies sait qu'à un moment du tournage, nul n'en sait autant sur le personnage que l'acteur qui l'incarne. C'est ce qu'affirmait John Cassavetes. Il disait à ses acteurs : « Tu l'as pris en main, il t'appartient, je ne peux plus rien ». »

Propos recueillis par Henri Béhar

Les dernières heures affectueuses d'un ministre de la culture

CANNES
de notre envoyée spéciale

Non, tout compte fait, ils ne le *regrettent pas. C'est ainsi. Tour*nez ministres, tournez, puisque le tournis vous sied ! Deux années rue de Valois, deux autres place Vendôme. Un soir à la table des *stars, demain à celle de magistrats.* Ils seront moins rigolos, mais enfin... Le devoir avant tout. Le « service public ». Le destin. L'ambition.

Ils comprennent ! C'est en tout cas ce qu'ils disent maintenant à Cannes, *malgré un soupçon d'aga*cement. L'avenir de cet homme-là, assurent-ils, n'était en aucune façon lié au cinéma. Dont acte. Alors... Ni larmes ni soupirs. Sans *perdre de temps* à la nostalgie, *ils* regardent résolument l'avenir. Et avec une belle ingratitude qui les fait même sourire, eux qui, il y a moins d'une semaine, signaient *une pétition pour* le garder en place, et lui assuraient, mercredi midi, qu'ils gardaient secrètement espoir. Ils ajustent leurs smokings pour aller rapidement aux nouvelles, impatients de connaître – afin d'être là bien sûr ! – la date d'arrivée du « nouveau », du « toubib », du « jeunot ». Au suivant ! Car ce qu'a démontré Jacques Toubon, analyse finement l'un de ses interlocuteurs, c'est que l'enjeu du dossier dépasse désormais le *ministre. Le lobby ciné*ma a bien survécu à Jack Lang ! C'est lui, désormais, le plus fort.

Notez bien, il était sympa*thique ! proclament* à l'unisson acteurs, producteurs et distributeurs en louant sa connaissance approfondie des dossiers cinéma. *« Sympa, oui, vraiment sympa »*, confirme Richard Anconina. Chaleureux, affectueux, enthousiaste. *« C'est fou ce qu'il enlace ! » « Vous avez vu comme il embrasse ? »* Passionné, oui, c'est cela ; par les relations humaines et par le cinéma. Ils n'en doutent pas.

> Ils ajustent leur smoking pour aller rapidement aux nouvelles, impatients de connaître – afin d'être là, bien sûr ! – la date d'arrivée du « nouveau », du « toubib », du « jeunot »

Un producteur parle d'*« un allant juvénile et sincère »*, un autre de sa bonne volonté *« boy-scout, mais charmante »*. Sans oublier sa boulimie de rencontres. *« Ah ! c'est un affectif ! »*, confirme un collaborateur. Chacun a bien quatre anecdotes sur sa promptitude à tutoyer et jouer du prénom. *« Quitte à être maladroit »*, estime un producteur, persuadé que beaucoup de comédiens voient dans le voussoiement – dont ils ne sont guère familiers – un égard qui les flatte. *Mais « Jacques » souhai*tait si ardemment faire partie de la famille cinéma !

Ah ! cet air modeste, appliqué, enfantin, mercredi matin, lorsque, à l'issue d'une ultime *réunion de* travail avec quelques professionnels du cinéma, Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance, lui a adressé un petit compliment tourné à sa manière : *« Le cinéma, vous le savez, a besoin de relations amoureuses... On serait heureux de vous garder avec nous... Vous avez notre reconnaissance pour vous être engagé de façon aussi affective dans ce dossier cinéma devenu notre passion commune... » « Merci, Daniel*, a répondu le ministre. *Dans tous les domaines, j'ai fait en sorte que tout le monde travaille ensemble, se sente solidaire. Parce qu'on ne peut rien faire si les gens – osons le mot – ne s'aiment pas. »* On baignait dans l'amour. Alors, lui que l'on avait décrit « ronchon » au petit matin de ce dernier jour de règne culturel, a bondi joyeusement vers le marché Forville, où Pierre Lellouche, député RPR du Val-d'Oise, candidat à la *mairie* de Cannes, distribuait avec vigueur poignées de main et dépliants en son honneur : « Lellouche avec le président Chirac », Lellouche à l'Assemblée, Lellouche avec les jeunes, les vieux. Lellouche avec Juppé, Séguin, Pasqua ; Gorbatchev, Boutros-Ghali et Hillary Clinton... Il ne manquait plus que Toubon, irradiant d'affection : *« Comment ça va, fils ? »* Une allée de saluts, de sourires, de bises et de questions – *« C'est déjà la saison du colin ? »* – et Jacques Toubon fonçait à nouveau vers le Palais des festivals inaugurer, avant un déjeuner avec les professionnels français, le stand Cinémas du Sud, et assurer les réalisateurs africains d'un soutien attentif... *« et affectueux »*.

« Il naviguera longtemps encore, il changera de ministère. Une chose est sûre, pourtant, confia un observateur en lui adressant sous la pluie un geste d'au revoir, *c'est qu'avec ce langage-là Chirac ne risque pas d'en faire un ministre de la guerre. »*

Annick Cojean

Robert Lepage, du théâtre au film

Le Québécois Robert Lepage est l'un des plus *grands metteurs en* scène de théâtre de son époque. Avec *Le Confessionnal*, présenté jeudi 18 mai en ouverture de la Quinzaine des réalisateurs, il aborde pour la première fois la réalisation de film. A la première personne : il reconnaît avoir étoffé d'autobiographie cette histoire de famille et ce rapport entre (faux) frères, *dans le Québec de 1952 où Alfred* Hitchcock tourne *La Loi du silence*.

Coproduit par le Canada, la France et le Royaume-Uni, *Le Confessionnal* bénéficie de ces origines multiculturelles. *« Chez les Français – et je m'inclus un peu là-dedans –, on aime raconter les histoires de manière plus métaphorique, plus poétique, moins logique. Les Anglais s'attachent plutôt aux personnages qu'il convient de suivre, avec une plus grande rigueur dans la construction : début, milieu, fin. Le côté définitif d'un film m'horrifie ! Au théâtre, même si l'on pense tout avoir mis en place, on ajuste constamment en fonction du public. Les acteurs, les techniciens prennent toujours le pouls de la salle, on peut tout chambarder en une journée : plus fort, moins fort, plus vite, plus serré. Le cinéma, c'est une affirmation : une fois que c'est dit, il ne faut jamais regretter de l'avoir dit. »*

Le prix Carlsberg a été attribué à l'architecte finlandais Juha Leiviska

Le lauréat se distingue par son indifférence aux modes et la dimension « musicale » de son œuvre

Le prix Carlsberg d'architecture, attribué pour la deuxième fois, récompense un architecte finlandais relativement peu connu, Juha Leiviska. Il devait lui être décerné vendredi 19 mai par la reine Margrethe du Danemark dans la Ny Glyptotek de Copenhague. Le Pritzker Prize, le plus ancien des « Nobel » de l'architecture, décerné pour 1995 au Japonais Tadao Ando, lui sera remis lundi 22 mai à Versailles.

À UN PEU MOINS de soixante ans, Juha Leiviska compte parmi ces quelques architectes internationaux quasiment inconnus du public, et *même du plus grand* nombre des honnêtes amateurs, mais absolument adulés par quelques critiques qui apprécient dans leur œuvre l'indifférence aux modes et les vertus qui firent la pureté du sentiment moderne dans l'après-guerre, étrange composé de *morale humaniste* et d'indépassable élégance stylistique.

Leiviska donne parfois l'impression que l'histoire de l'architecture s'est arrêtée pour lui il y a une trentaine *d'années, en même temps* qu'il achevait ses études. Rien de ce qui s'est produit depuis la grande crise des années 60 ne semble l'avoir effleuré et il avoue avoir le sentiment de refaire chaque fois le même projet. Il est aussi un musicien accompli, dit-on, à la fois pianiste et claveciniste ; d'où probablement le caractère entêtant de ses compositions architecturales. C'est surtout un amateur de Bach, comme nombre d'architectes. S'il est d'ailleurs un héritage qu'il revendique plus encore que celui de l'immense Alvar Aalto, c'est celui de l'un de ses cadets moins connu, Aulis Blomstedt. Disparu il y a quinze ans, celui-ci avait voulu élaborer un système d'harmoniques qui aurait fait de l'architecture l'égale de la musique, qui se serait inspiré de la capacité qu'a cette discipline à jouer infiniment à partir d'un répertoire limité de motifs (lui parlait de modules) pour en tirer un nombre considérable d'émotions potentielles.

Comme Blomstedt, Leiviska compose avec peu d'éléments, la richesse spatiale naissant de leur articulation, de leur répétition, des glissements de plans subtils, sans que jamais soit recherchée la contradiction, mais au contraire l'harmonie, les correspondances ténues, le passage du dedans au dehors, du vertical aux *surfaces horizontales s'opérant* d'un mouvement souple et gement étoilé, comme dans l'ambassade d'Allemagne à Helsinki, composition explosée en fragments ouverts dans toutes les directions d'un parc. Car Juha Leiviska est d'abord soucieux de l'environnement, du dialogue avec le paysage. Pour lui, le bâtiment n'est rien s'il n'agit en contrepoint d'un site.

Ses intérieurs offrent également une rythmique déployée dans la lu-

« Un édifice n'est pas seulement un objet »

En février 1981, Juha Leiviska expliquait, dans un entretien paru dans le journal spécialisé finlandais *Arkkitehti*, les rapports qu'il voit entre musique et architecture :

« Tous les arts, dans une certaine mesure, suivent des règles communes. (...) Ainsi, en musique, le contrepoint contribue-t-il à harmoniser les sons individuels à chaque moment, ensemble mais indépendants. Il en naît une riche texture, pleine de tension. La fugue en est la forme la plus achevée : tout au long de la composition, diverses voix y expriment le même thème. (...) Les compositeurs ont toujours eu un penchant pour la dissonance furtive. Bach l'a souvent poussé assez loin ; mais, comme l'auditeur perçoit le fil mélodique auquel appartient chaque note, le résultat est hautement chargé et parfois très dramatique. (...) Jouer à partir d'un matériau apparemment limité du point de vue formel n'exclut pas le contrepoint. Un édifice n'est pas seulement un objet ; il est fait de toute la vie qui le parcourt et de ses relations avec son environnement. Le conflit en lui-même ne suffit pas, une affinité mutuelle est tout aussi importante. »

dansant. Sans qu'il en appelle au goût moderne du chaos, ce poncif de l'architecture contemporaine, ses plans sont comme éclatés, émiettés, ou feuilletés. Mais soigneusement médités. Soit qu'introvertis ils concentrent leurs vues sur une cour plantée, comme dans la bibliothèque de Vallila (1992), soit qu'ils se distribuent au contraire vers l'extérieur en un dispositif largement étoilé… mière blanche. Ce sont de hauts espaces clairs dans le ciel desquels pendent librement, accrochées à de longs fils, les lampes qu'il a dessinées dans la tradition du design nordique. Partout dialoguent poutres minces, voiles de béton ou de briques, plans glissants, doubles-parois qui semblent se hisser sur les murs, tentures, jeu cannelé des orgues.

Si l'on excepte l'hôtel de ville de Koupola (1968), quelques belles villas, l'ambassade d'Allemagne (1993), c'est dans l'architecture religieuse que s'est essentiellement épanoui le talent de Juha Leiviska, depuis le centre paroissial de Nakkila (1970), les églises Saint-Thomas à Oulu (1975) et Myyrmaki à Vantaa (1984), le centre paroissial de Kirkkonummi (1984), jusqu'à la récente église Saint-Jean de Mannistö à Kuopio (1992), avec ses forts accents verticaux, et au projet de celle de Pirkkala, grande aile ouverte vers la forêt, avec son vif battement de murs obliques.

En attribuant le mieux doté (200 000 écus, soit près de 1 300 000 francs) des grands prix internationaux à cette personnalité réservée et d'une rare exigence, le jury du Carlsberg Prize a voulu échapper aux quelques noms qui tournent sur la scène architecturale comme les numéros d'une loterie. Il a choisi de distinguer un professionnel qui se tient à l'écart des polémiques et des effets de mode du vedettariat universel, qui poursuit sa propre route sans crainte de se répéter, créant à partir de quelques thèmes simples, comme s'il composait des fugues légères. Un architecte soucieux de déployer de clairs espaces pour ce qu'il pense devoir être le bonheur des hommes, avec cette simplicité d'intention qui fit autrefois la force du modernisme nordique et qui aujourd'hui encore pourrait éblouir bien des yeux, même dans ce monde plus blasé où les lunettes noires sont de rigueur.

François Chaslin

CHORÉGRAPHIES

LE BLUES D'ÉDOUARD LOCK

***LA LA LA HUMAN STEPS*, compagnie d'Edouard Lock. Théâtre de la Ville. Avec Louise Lecavalier, Donald Weikert, Rick Gavin Tjia, Sarah Lawrey, Liza Kovacs, Michael Dolan, Raphaël Brand, et Francine Liboiron. Prochains spectacles : le 21 mai, à Anvers ; le 23, à Turnhout ; le 29, à Zoetermeer. La compagnie sera en octobre en *Normandie*, à Rouen (les 13 et 15 octobre) et au Havre (les 17 et 18 octobre).**

L'angoisse sourd à chaque pas de cette création sans titre de la compagnie québécoise La la la Human Steps, fondée en 1980 par Edouard Lock – présentée le 6 mai, à Paris. Ce dernier a quitté les lumières et les décibels du rock, les danseurs projetés en l'air, avec, à leur tête, l'intrépide Louise Lecavalier.

La violence, qui emportait les corps hors limites, ne sort plus, tétanise *les membres, les visages. Tout est contenu, retenu, implosif. Des corps* en attente, des corps secoués comme s'ils entraient dans un faisceau à haute tension, puis s'écroulant en chien de fusil. Edouard Lock a peur : de la vieillesse, de la mort. Des hommes et des femmes qui dorment dans les rues. Des exclus. Il conjure l'irréversible mouvement du temps en projetant Louise sur des images géantes. Louise en jeune fille des années 60, en jeune femme qu'elle est, en vieillarde qu'elle sera. Les images sont du chorégraphe. C'est dur, statique, répétitif. Tout comme la *musique : un coup de clavecin, un coup de David Byrne. Une régularité* métronomique qui ne débouche sur rien. Edouard Lock a le blues. La crise passera. Les danseurs sont étonnants. L'intense jeunesse de certains est cruelle : et pourtant on savait – et heureusement – que Louise Lecavalier n'allait pas toujours voleter dans les airs et se rétablir sur les avant-bras.

D. F.

LES PONCIFS CRÉATEURS DE JACQUES PATAROZZI

***COMPAGNIE BALMUZ* de Jacques Patarozzi. Duo : *Que je ne meure pas tout entière*, avec Claire Haenni et Antonia Pons-Capo. Quatuor : *De la poudre aux dieux*, avec Antoine Effroy, Luc Favrou, Fabrice Loubatieres et Frédéric Seguette. Théâtre Dunois.**

Un duo de jeunes filles qui s'agaçent, se suivent, s'imitent, se font peur, *se mesurent l'une à l'autre. La chorégraphie, cahotante en son début* – elle suit les mouvements des jeux, les mouvements d'humeur – va peu à peu s'ordonner, balancer, au fur et a mesure que les chipies s'accordent. Vingt minutes charmantes, propos légers à la limite de l'évanescent. Ce duo est suivi d'un quatuor d'hommes, le torse nu, poudré de cendres, *tels les corps des saddhus, sages vagabonds, de l'Inde, pays qui a inspiré* la danse. Tous les poncifs gestuels des rituels et du sacré sont présents, et pourtant il se dégage un effluve d'authenticité qui tient à la sincérité du chorégraphe. Jacques Patarozzi, qui n'est pas un débutant, est par ailleurs un bon technicien : il dispose habilement les corps dans l'espace, *sait visiblement ce qu'est un contrepoint. Mais rien ne vient surprendre*, détonner, dans cette recherche virile du vertige religieux. Ça tourne rond, c'est bien huilé. Les danseurs ont des qualités. Le spectateur a le temps de penser au nombre de chorégraphies du même genre qu'il a déjà vues.

D. F.

■ **MUSIQUE : mille musiciens d'orchestres**, issus de toutes les regions de France, donneront un grand concert gratuit, dimanche 21 mai, a partir de 17 h 30, devant la Grande Halle de La Villette. Ils exigent *« le maintien et le développement du tissu orchestral de notre pays »*, dénoncent *« la concurence déloyale qui remet en cause la pérennité des ensembles permanents »* et demandent *« le vote d'une loi cadre, seule capable de renforcer le service public de la musique »*.

La révolte triomphe à la Comédie-Française

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE, de Victor Hugo. Version « rafraîchie » par Hubert Gignoux (au sens où les coiffeurs *« rafraîchissent »* en se permettant seulement des coupes). Mise en scène de Jean-Paul Roussillon. Avec Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois, Michel Robin, Simon Eine, Nicolas Silberg, Pierre Vial, Coraly Zahonero, Thibault de Montalembert, Jean-Pierre Michaël, Dominique Rozan.
COMÉDIE-FRANCAISE, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 18, *samedi 20, mercredi 24, vendredi 26, lundi 29*, à 20 h 30 ; le dimanche 28, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 10. De 25 F à 170 F. En alternance jusqu'au 28 juillet.

Jour de gloire ! Jour de réussite totale chez les comédiens-français ! Un chef-d'œuvre. Une pièce très peu jouée de Victor Hugo. Un drame glacial, des planches en feu, une farce sinistre, un cauchemar. *« Quant à la quantité de comédie qui peut se mêler au rêve, qui ne l'a éprouvée ? On rit endormi »*, dit Hugo. Une cour des miracles des gens de la haute, plus noire que celle des misérables. Tous bien nantis, tous bien logés et bien nourris, tous très bien considérés. Tous prêts à détruire ou à tuer : c'est à quoi leur sert la justice, et la prison, qui brisent l'échine des mauvaises têtes.

Traqué dans ce nœud de vipères, un seul innocent. Tout juste libéré de la centrale de Poissy, ou de celle de Melun. Un gibier de potence. Gelé, une faim de loup, mais libre. *« Qui n'est pas capable d'être pauvre n'est pas capable d'être libre »*, dit Hugo. Enfant, il a chapardé. Et c'est l'engrenage. Maison de correction. Il fugue, il est repris par les gendarmes. Il refugue, il est repris, ainsi de suite : il n'en sort plus. C'est ce prototype de *Mille francs de récompense*, que Victor Hugo nomme « Glapieu », en 1866. C'est Jean Genet en 1930. Et si incroyable que ce soit, cette avalanche de fugues et d'années de prison peut aussi s'enclencher aujourd'hui. En partie parce que même les juges pour enfants les plus conscients et les plus résolus ne parviennent pas à obtenir, d'un monsieur dont l'aile avant droite de la limousine – volée – a été un rien cabossée, qu'il retire sa plainte. Question de sous : refus de payer la réparation. C'est une vie peut-être détruite à jamais pour une note de garage. Les messieurs de *Mille francs de récompense sont tous de cette eau-là, autour du* forçat innocent Glapieu : des démons du portefeuille. Victor Hugo précise : *« La bonne vie bourgeoise, prendre des charbons dans l'enfer pour se faire cuire une soupe aux choux. »*

Le diable, Glapieu l'a dans le corps : il ne peut pas s'empêcher de sortir les autres du pétrin. S'il vient en aide à un pouilleux, ou à un bagnard en cavale, c'est sans danger. Mais, accident imprévu, il donne un coup de main, sans le savoir, au substitut du procureur, qui, bien sûr, afin d'éviter les embrouilles, l'expédie tout de suite à Toulon, à l'ombre.

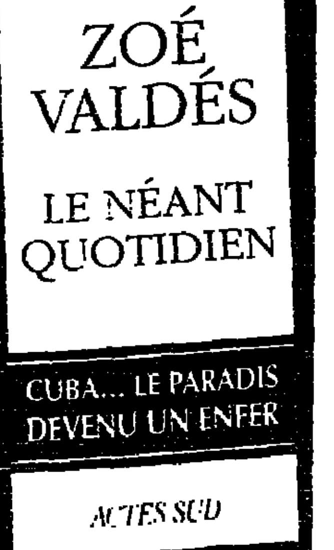
ENTENTE ABSOLUE

La pièce est d'une vie, d'une liberté, d'une chaleur, d'un souffle, d'une couleur incomparables. C'est Victor Hugo : il est incorrigible, il taille dans le vif et coud comme personne, il imagine comme personne, et il fonce comme personne sur ce qui n'est pas des moulins à vent. Le plus grand n'a jamais été *« Victor Hugo hélas ! »*, mais *« Victor Hugo point final ! »*.

La mise en scène de Jean-Paul Roussillon est géniale : il met la pièce en prise directe sur l'ouïe et la vue de l'auditoire. Aucun coup de frein, aucune garniture. *Mais la présence la plus rare* : celle de l'entente absolue avec l'intuition de l'homme qui a écrit ça. Et une volonté, presque un entêtement, à ne pas lâcher cette intuition de Hugo, ce qu'il a en tête, *« le bonheur n'avertit de rien »*, *« on souffre comme on peut »*, *« toute patrie est un exil, tout exil est une patrie »*, *« on gravit ce qu'on ne franchira pas, on croit ce qu'on ne prouvera pas, on bâtit ce qu'on n'habitera pas »*... Il ne joue pas sur les planches, cette fois, l'immense acteur Roussillon, mais à voir sa mise en scène, nous l'imaginons là aussi, car c'est cette même ténacité à se jeter tout de suite à l'eau, à s'en tenir au nœud central, comme un gosse ingouvernable. *« Un grand artiste, c'est un grand homme dans un grand enfant »*, dit Hugo. C'est tout Roussillon.

Et de par son impulsion, et parce qu'il connaît par cœur toutes les fibres de cette maison, qui a été la sienne, il pousse les acteurs du Français au meilleur d'eux-mêmes. Et cela, le plus libre des théâtres, ils savent le jouer comme personne. Jean-Yves Dubois est un Glapieu sublime, Michel Robin est immense dans sa sortie délirante sur la *Marseillaise* de Rouget de Lisle. Tous les acteurs sont magnifiques. Une mention particulière à la musique de Dominique Probst, un exploit d'accompagnement du cœur et de l'esprit presque plus que du sonore. Comme si Dominique Probst, qui d'ailleurs a longtemps écouté la mer dans la maison de Hugo à Guernesey, s'était retrouvé sur ce que Hugo appelle *« le promontoire du songe »*, y avait pressenti *« des apparitions d'âme dans des éclairs... l'œil égaré dans les plis de l'obéissance au vent... un monde qui n'est pas et qui est, la forme dénouée qui ondule à l'idée »*. Des traces d'ombre sur le silence, comme des pas sur l'eau. Très beau.

Michel Cournot



Des centres d'art contemporain européens se rebiffent

POUR PROTESTER contre la suppression d'Aperto, le volet d'avant-garde de la Biennale de Venise, des responsables culturels ont décidé d'utiliser ce titre pour désigner leurs prochaines expositions. *« Il ne s'agit pas de polémiquer avec Jean Clair, le responsable de la Biennale, ni de contester ses choix pour Venise »*, déclare Jean-Louis Maubant, le directeur du nouveau Musée de Villeurbanne, *« mais la fermeture d'Aperto nous désole. C'est un lieu destiné à l'art contemporain qui disparaît, un de plus... Nous pouvions rédiger des pétitions ou des manifestes, mais nous avons préféré une action positive. »* Ainsi, d'Amsterdam à Vienne en passant par le Credac d'Ivry, le CCC de Tours où la Villa Arson de Nice, les responsables se sont concertés et, avec le soutien de l'Association française d'action artistique, ont publié un programme commun, qui détourne le logo d'Aperto, pour expliquer leur position : *« Ce n'est en aucun cas une proposition esthétique commune »*, explique Jean-Louis Maubant. *« Chaque centre conserve sa programmation, même si certains ont monté une exposition spécifique. »*

C'est le cas des Italiens par exemple. A Trévise, Gian Carlo Politi s'est astreint à suivre l'ancien règlement de l'Aperto défunt. Il y a même ajouté, sous la direction de Mario Botta, une section dévolue à l'architecture, et compte éditer un catalogue. A Venise, le pavillon hollandais, placé sous l'autorité de Chris Dercon, s'est associé à l'opération. A Paris, Jean-Hubert Martin, directeur non d'un centre d'art, mais du Musée des arts africains et océaniens, voulait en faire autant. Seuls des hasards de programmation l'en auraient empêché. Cependant, à regarder la liste des participants, force est de constater des absences. D'aucuns ont dû hésiter à mécontenter Jean Clair. Lequel n'a pas réagi. Son service de presse a pourtant contacté les Centres d'art, pour leur proposer de rejoindre le giron de la Biennale. Ils ont préféré rester entre eux.

Harry Bellet

Marc Perrone ou la beauté de l'évidence

L'accordéoniste réinvente la complexité sous les airs les plus simples

CECI N'EST PAS UN DISQUE DE JAZZ. C'est un disque d'accordéon, diatonique, qui plus est. C'est un disque de chants sommaires *(La Javanaise, La Complainte de la Butte, Moulin Rouge, Ma môme*, la « suite cinéma » de Marc Perrone). C'est un disque de vie, mais ce n'est pas un disque de jazz. Marc Perrone joue seul ou pas, avec Marie-Odile Chantran (vielle), Di Donato et Lubat (musiques), Méchali (percussions), Sanchez (synthétiseur) et Minvielle (à roue, voix). Ce disque est un disque de jazz. Ou un disque de non-jazz joué par des musiciens de jazz. Un disque de non-jazz joué par des musiciens de jazz ne sonne pas comme les autres. C'est un disque de non-jazz qui ne sonne comme rien de connu, sauf le jazz : pour ces raisons, une non-chanteuse de jazz chantant du jazz a toujours l'air d'une asperge académique. Barbara Hendricks, lorsqu'elle se noie dans l'œuvre d'Ellington, laisse l'impression comique d'être la seule Américaine qui ne swingue pas. Tragique. La seule Africaine-Américaine qui n'ait pas « le rythme dans la peau », c'est elle. Pas de chance.

La tante de Perrone néologisait napolitainement sur fond d'imprononçables « Coca-Cola » et « rock and roll ». Ça donne « Rocarocolo ». Perrone, rital sentimental né à La Courneuve en fait une chanson *(L'Rock à l'alcolo)*. Ce disque au charme pénétrant tient de Boby Lapointe, Lacan et les *Last Poets*. Il y a une chanson terrible comme on n'en écrit que tous les vingt ans : « *Guili guili, j'vais chatouiller la mort* », une chanson trouvée piquée entre Villon, Brassens et Réda. Perrone aimait le rock. Il en jouait avec les clampins de la cité. Un soir, dans le seul événement culturel de sa zone, à la Fête de *L'Huma*, il entend des cajuns jouer de l'accordéon (diatonique, qui plus est). Voilà à quoi nous devons un des grands musiciens contemporains. Derrière ses airs de rien du tout, ses farandoles et sa jacaranda, Il y a un homme, un homme avec ses douleurs et sa joie d'homme, un homme qui croit aux hommes et qui n'est que générosité. Arte vient de consacrer une soirée à l'accordéon. Entre les virtuoses qui redonnent vie à l'instrument, Perrone est apparu soudain, son sourire, son diatonique, et le monde a changé d'un coup.

DEVANT CE SAVOIR IMMENSE

Mais il y a plus sérieux. Le bassiste amateur peut témoigner. Le bassiste amateur connaît un drame intime : il n'est qu'amateur, et le plus souvent il joue faux comme un poireau. Le bassiste amateur n'a aucun doute là-dessus. Il est amateur mais pas idiot : il a de l'oreille. Ça lui permet toujours de jouer la nuit, dans le salon, en prenant des airs chavirés. On fume une menthol pour inventer l'ivresse. On ne gêne personne. On peut accompagner tout ce qui passe. La basse est le seul instrument qui n'offense pas la musique. A la fin des chorus, on sourit au ficus d'un air niais pour le remercier d'applaudir. Il arrive parfois qu'on soit bon. Incapable de refaire, mais bon, excellent même, sur un morceau, seize mesures ou le temps d'un trait. On hoche alors la tête vers le ficus qui sourit (la menthol n'a pas que des effets contrôlables). Un soir, pris de passion par le disque de Perrone, j'ai voulu l'accompagner. C'est une façon très exacte d'écouter les disques. En gros, à condition que le public soit réduit au ficus, un bassiste amateur peut tout accompagner, Mozart, Coltrane ou Joao Bosco ; la chanson et le rock, comme en se jouant.

Eh bien, devant ce disque *Jacaranda*, devant cette énorme complexité rythmique, devant ce dessin harmonique qui est la vie même de Perrone, devant cette somme éblouissante qui se donne les airs de la futilité, devant ce savoir immense, le bassiste amateur a renoncé. Perrone est un monument pour les simples. Tout ce qu'il a reçu, les cajuns à la Fête de *L'Huma*, Stravinsky, la ritalerie géniale des cités, le free jazz, les luttes politiques, la littérature, la musique contemporaine, il l'a reçu à la force douze et il le rend au centuple. Il est là, Perrone, bien là devant la musique. Saluez. Pile à l'époque où, derrière des instruments fort savamment instrumentés, ma foi, il n'y a plus personne, Perrone et son diatonique sont là pour prendre la musique à bras-le-cœur. C'est peut-être ça qu'on appelle l'amour.

Francis Marmande

★ 1 CD Le Chant du monde LDX 274 1001. Distribué par Harmonia Mundi.

JAZZ

JAMES CARTER

The Real Quietstorm

LE SAXOPHONISTE James Carter est arrivé au bon moment. Elevé dans la double pratique de la tradition et de l'avant-garde, il déboule sur les années 90 avec un premier album nerveux, *JC on the Set*. Le saxophone veut y retrouver un cri, une vie et une expression non entendue depuis un bon moment chez les jeunes loups du jazz noir-américain. Ils connaissent les maîtres, les styles. Pour l'âme, il faut attendre. James Carter n'a aucun mal à apparaître autre. Un deuxième album a déçu, un peu, forcément. *The Real Quietstorm* est son troisième enregistrement. Des tempos lents, des ballades, ce passage qui ne pardonne rien. On ne peut s'y cacher. James Carter a choisi des mélodies oubliées, il ne s'y perd pas. *Round Midnight*, quand même, qui ne sonne pas comme une énième version de l'hymne de Monk. Pour le reste, un thème de Sun Ra, un, rapide, de Don Byas, une *Stevedore's Serenade* prise à Ellington, et Jackie McLean, Bill Doggett... A chaque thème un instrument – les saxophones, clarinette basse, flûte – pour un même souffle, qui s'égare hors du lisse, dérape à plaisir. C'est gentiment impressionnant, un rien bousculé. Pour l'âme, pour le cœur, on ira encore un moment chez Albert Ayler, ou Roland Kirk (hier), John Gilmore, Charles Gayle, Daunik Lazro, Evan Parker, Pharoah Sanders, Michel Doneda, Michel Portal (aujourd'hui)... *S. Si.*

★ 1 CD Atlantic Jazz 7567-82742-2. Distribué par WEA.

CLASSIQUE

LES TROIS « CONTRE »-TÉNORS

Airs d'opéras de Bizet, Massenet, Saint-Saëns, Donizetti et Offenbach.* O sole mio. Maria, *de* West Side Story *de Bernstein.* My Way *de Claude François et Paul Anka.* White as Lilies *d'Andreas Scholl

Andreas Scholl, Dominique Visse, Pascal Bertin, Orchestre philharmonique de Camargue, Reinhardt Wagner (direction), François Couturier (piano) et Karl Ernst Schröder (luth)

BERNARD COUTAZ, le patron d'Harmonia Mundi, est un facétieux : quelques semaines après que Deutsche Grammophon eut livré un petit morceau de béton du mur de Berlin enchâssé dans le coffret d'une interprétation de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven enregistrée en public quelques jours après la chute du mur, il avait glissé une « *véritable plume d'ange baroque* » sous la Cellophane d'une réédition des motets de Du Mont. Voici qu'il se moque aujourd'hui (comment ne pas lui donner raison !) des ineffables « trois ténors » en leur opposant trois contre-ténors. Andreas Scholl chante Carmen, Dominique Visse la Périchole, et Pascal Bertin Dalila. Un certain orchestre philharmonique de Camargue (nous penchons pour un synthétiseur...) accompagne les trois falsettistes avec des couleurs un peu « soupe » (un *White as Lilies*, composé par Andreas Scholl, *Ground* à la sauce *Grand Bleu*). Contre toute attente, le sérieux évacue à l'occasion l'ironie : Scholl, en particulier, incarne une Carmen vénéneuse et musicalement parfaite. *R. Ma.*

★ 1 CD Harmonia Mundi HMC 901-552.

RÉCITAL DANIEL MARILLIER

Œuvres de Ravel, Mortari, Van Goens, Rossini, Fibisch, Sprenger, et Paganini

Roland Pidoux (violoncelle), Françoise Gneri (alto), Patrick Chemia (violon), Gabriella Torma (piano)

SUPER-SOLISTE à l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Daniel Marillier démontre qu'un instrument souvent pris pour un grand-père pachydermique peut se comporter comme un funambule filiforme. On n'a pas besoin d'être un « accro », ni un praticien, pour écouter ces soixante-neuf minutes de contrebasse avec étonnement toujours (une telle virtuosité est une source inépuisable d'ébahissement) et, parfois, un pur et simple ravissement. Le *Duetto* avec violoncelle de Rossini est un bijou, dans lequel Roland Pidoux déploie, sur les traces de Marillier, des tonnes d'humour et de tendresse. La *Variation sur une corde*, de Paganini, est à déguster comme une gâterie, en oubliant les prouesses techniques qu'elle suppose. *A. Ry.*

★ 1 CD Accords parfaits AP 4001.

RÉCITAL ALFREDO KRAUS

Extraits d'opéras d'Offenbach, Ciléa, Donizetti, Lalo, Meyerbeer, etc.

Orchestre et Chœur de l'Opéra national du pays de Galles, Carlo Rizzi (direction)

ÉLÉGANCE... La voix du ténorissimo espagnol s'est un peu serrée avec le temps, les aigus n'ont plus la même légèreté et s'intègrent un peu moins bien au phrasé. Quel phrasé précisément, en italien comme en français, et quel art de distiller un maximum d'émotion dans un minimum de pathos ! Ce gentleman du chant confirme que le goût ne s'altère pas avec l'âge, et que le goût, c'est la voix, finalement. *A. Ry.*

★1 CD Philips 442 785-2.

ARNOLD SCHOENBERG

Erwartung. Kammersymphonie opus 9. Variations pour orchestre op. 31

Phyllis Bryn-Julson (soprano), groupe de musique contemporaine de l'Orchestre de Birmingham, Simon Rattle (direction)

DANS DEBUSSY déjà, quand il dirigea *Pelléas* à l'Opéra d'Amsterdam, le chef britannique avait partagé l'opinion. Direction trop sinueuse, trop détendue, trop gratuitement colorée, au détriment de la tension dramatique et de l'architecture des motifs et des rythmes ?

Ce disque Schoenberg pose les mêmes questions. On y trouve, dans ses œuvres les plus « grand public » (tout est relatif), un Schoenberg fort peu expressionniste mais étonnamment sensuel, plus en courbes et en murmures délicieux qu'en angles aigus et en accents douloureux. Oui, même dans *Erwartung !* Quel beau son d'orchestre tout de même, quel rendu naturel de cette musique hautaine, par un chef si instinctivement musicien que toutes les œuvres prennent un ton d'évidence entre ses mains ! *A. Ry.*

★ 1 CD EMI 5-55212-2.

ROCK

ELVIS COSTELLO

Kojak Variety

CHANTEUR PROFESSIONNEL dans un orchestre radiophonique, le père de Declan McManus recevait chez lui quantité de disques. Son charmant bambin en conçut très vite un culte pour l'objet de vinyle et un amour passionné des musiques populaires. Devenu rocker à la fin des années 70, sous le nom d'Elvis Costello, l'ancien marmot est resté un fan. Son aptitude à imiter vocalement certains de ses héros – Bob Dylan ou John Lennon par exemple –, son goût du pastiche ou de l'hommage codé (l'album *Get Happy* réécrivant la soul à la manière de Stax ou de Tamla Motown) habitent son imposante discographie.

En 1981, il enregistrait *Almost Blue* – à demi réussi – rassemblant ses titres préférés de country. Il y a cinq ans, avec les musiciens (Marc Ribot, Larry Knechtel, Jim Keltner, Jerry Scheff), avec lesquels il venait de réaliser *Mighty as a Rose*, il gravait en quinze jours, quinze versions de chansons écrites par d'autres entre 1930 et 1970. Baptisé *Kojak Variety*, cet enregistrement ne sort qu'aujourd'hui. Collection d'objets rares (répertoire méconnu de noms célèbres), ce disque pétille d'une fraîcheur « live », d'une joie de jouer sans prétention. Blues, rhythm 'n' blues et vieux rock 'n' roll au swing sec, un doigt de folk et de pop. Le chanteur se surpasse (en particulier sur *I've Been Wrong Before*, de Randy Newman et *I Threw It All Away*, de Bob Dylan). Respectueux mais sans complexes, il investit ces mélodies avec passion et pertinence, démontrant sa compréhension profonde de ces musiques et des émotions qu'elles suscitent. *S. D.*

★ 1 CD Warner 9362-45903-2. Distribué par WEA.

THE APARTMENTS

A Life Full Of Farewells

LE TITRE du premier album des Apartments se traduisait *Le Soir rend visite et reste pour toujours* (*The Evening Visits... And Stays Forever*). Cette vision crépusculaire de sa musique habite Peter Walsh – seul véritable membre de ce « groupe » australien – depuis dix-sept ans. Le destin a voulu que ses disques soulignent moins une carrière qu'une éternelle absence. Après ce coup d'essai sublimement dépressif, un deuxième disque, *Drift*, mis huit ans à fixer sa dérive. Son récent troisième album dit que *La Vie est pleine d'adieux* (*A Life Full Of Farewells*). Orfèvre en mélancolie, Peter Walsh donne à chacune de ses chansons l'allure d'une majestueuse traversée du désert. Sa voix aigre-douce de solitaire s'entoure de guitares amples, de pedal-steel pour étendues désolées, d'un piano d'une romantique noirceur, de cuivres qu'on dirait arrangés par un Burt Bacharach donnant la sonnerie aux morts. *S. D.*

★ 1 CD Hot Chilli 1050. Distribué par WMD.



CHANSON

AU LIMONAIRE

LIFE/LIVE IN THE BAR

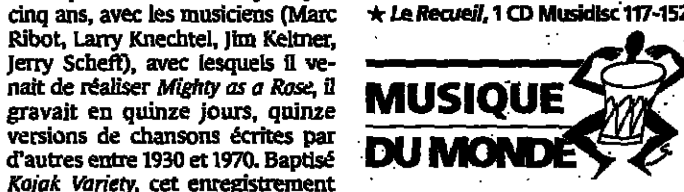
Le Recueil

LE LIMONAIRE, « *bistrot à vins et à chansons* » de la rue de Charenton, à Paris, a fermé ses portes le 1er avril, exproprié pour cause de réaménagement urbain. Afin de clore l'aventure en beauté, la Compagnie du zinc avait organisé une fête ouverte. La police y mit fin, sans ménagement et avec amendes pour tapage nocturne. Heureusement, nous reste un disque. Commerce de vin construit en 1846, le Limonaire fut, dans les années 50, le repaire préféré de M. Le Troquer, président de l'Assemblée nationale (1954-1958), qui venait y exercer ses dons d'orateur et assouvir un goût avéré pour la fête. Une trentaine d'artistes, chanteurs et musiciens populaires, ayant accompagné la vie quotidienne du Limonaire depuis son rachat en 1985 à la famille Jonchère, qui gérait l'établissement depuis 1935, ont enregistré une précieuse collection de chansons. Des airs de tangos, de l'orgue de Barbarie, de l'accordéon (argentin, avec Raul Barboza), des chants de marins, du bal musette. Des voix tragiques et belles (Zoe Zag dans *Le Chaland qui passe*), de jeunes groupes (La Tordue), des comiques tragiques (Jean Piero dans un irrésistible *Vide-Ordure*), une fanfare (mexicaine, *La Adelita*), ou encore le décapant *J'suis décadente* chanté par Isabelle Fenech.

Repreneurs de cette tradition de goguette, l'association Life/Live in The Bar publie *Le Recueil*. Sept groupes choisis parmi ceux qui animent le réseau de Musiques au bar lancé par l'association (Las Patatas Espantadas, Benoît Rayblanc, Yan & les Abeilles, Le Maximum Kouette, Tandem, Les Voleurs de poules, Castafiore Bazooka) se sont vu offrir l'espace de deux titres, pour démonstration. C'est frais et grave, reflet fidèle de ce jeune mouvement musical naviguant entre java et rock, pluriethnisme et intégration. Accordéon et rap. *V. Mo.*

★ *Au Limonaire*, en vente dans le réseau de restaurants de La Feuille de zinc (Les Uns et les Autres, Ailleurs, L'Oncle Benz, La Folie en tête, L'Heure bleue, L'Ogre de Barbarie, Le Baron bleu) et *« chez les libraires et fleuristes amis »*. Renseignements, tél. : 43-43-49-14. 1 CD Zinc 7192 KC.

★ *Le Recueil*, 1 CD Musidisc 117-152.



MUSIQUE DU MONDE

MANSOUR SECK

N'der Fouta Tooro, volume 1

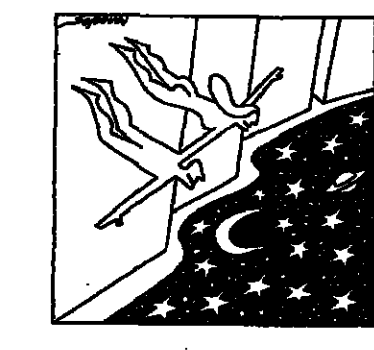
GUITARISTE, chanteur, compositeur, Mansour Seck est né au nord du Sénégal en 1955, dans la région du N'der Fouta Tooro, près de la frontière mauritanienne. Avec les chanteurs Baaba Maal et Ousmane Hamady Diop, deux artistes haut-de-gamme originaires de la même partie du Sahel et Toucouleurs comme lui, ce bluesman peul, griot de naissance, développe un art consommé du rythme et de la nostalgie festive. Sa collaboration avec Maal, une des trois stars de la musique sénégalaise (avec Ismaël Lô et Youssou N'Dour), date de l'enfance : ils sont nés tous deux dans la ville de Podor, ont fait ensemble des études au Conservatoire de musique de Dakar, ont tenté l'aventure parisienne, et enregistré un album d'une beauté renversante, *Djam Leli*, où Baaba Maal n'a pas encore revêtu les oripaux du rock afro-occidental. A Mansour Seck, Baaba Maal a d'ailleurs emprunté le titre d'un tube commun, *Dande Lenol* (la Voix du peuple) pour en faire le nom de l'orchestre qui accompagne son essor international.

Hymnes à la paix (*Kairaba*), chanson d'amour torturée d'absence (*Tabakali*, pour sa femme disparue, chanté par Baaba Maal), appel au travail en commun, à l'amitié et à la force de la jeunesse pour la reconstruction économique de l'Afrique : les thèmes composés par Mansour Seck sont d'une étrange beauté, portés par la guitare et la kora, amenés aux racines de la dignité humaine, par un chant qui traversa l'Atlantique par les vertus du mercantilisme haineux avant de refleurir dans le nouveau monde, du côté du Mississippi ou de Chicago. *V. Mo.*

★ 1 CD Stern's Africa STCD1061. Distribué par Blue Silver.

Du folk aux musiques du monde

Le Festival de Ris-Orangis fête ses vingt ans



Le génie du festival de Ris-Orangis a été de savoir marier deux formes de cultures, deux époques qui se chevauchent : la génération folk et celle des amateurs de rock lointain, de musique ethnique urbaine. La formule est brève : un après-midi et une soirée sur une pelouse suffisent à proposer un tour du monde musical enchanteur, où les musiques traditionnelles françaises ne sont surtout pas oubliées. A l'occasion de vingt bougies bien méritées, le cocktail allie la musique cajun de Nouvelle-Orléans (Blue Bayou), les talents du violoniste acadien Joe Cormier. De la Belle Province, le groupe Rivière du loup (en bordure du Saint-Laurent) affectionne les chansons du folklore québécois. D'Italie, la Squadra de Gênes ; de Bulgarie, le clarinettiste Ivo Papasov ; d'Afrique du Sud, l'excellent groupe Phuzekhemisi ; de Madagascar, le groupe vocal Vaovy ; d'Irlande, Jo Derrame. Et bien sûr, la Vendée (Trio de Veuzes), la Basse-Bretagne (Baron-Anneix), l'Occitanie (Au son de Votz), l'Auvergne (Les Blaireaux), et la quatrième édition du Salon-marché des musiques traditionnelles.

★ Le 20 mai, à partir de 13 heures, Parc Saint-Eutrope – Hippodrome d'Evry. Renseignements, tél. : 69-02-13-20.

UNE SOIRÉE A PARIS

Mary Chapin Carpenter
Elle a choisi les humeurs boisées de la guitare folk et les accents rustiques d'une country intimiste pour délivrer des mélodies aussi délicates que commercialement performantes.
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 20 heures, le 19. Tél. : 42-55-48-50. 125 F.

Trio Evidence invite Ted Curson
Emmanuel Sourdeix (piano), Olivier Rivaux (contrebasse) et Christophe Marguet (batterie) invitent Ted Curson, trompette chez Mingus, acteur discret des soulèvements des années 70 et familier de la cave parisienne du quartier des Halles.
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 45, les 19 et 20. Tél. : 42-36-01-36.

Amar El Achab
Enfant de la Casbah d'Alger, Amar El Achab fut l'élève de Hadj El Anka, grand prêtre du châabi algérois, la chanson populaire ornée aux arabesques luxuriantes. Ce chanteur s'accompagne au mandole, instrument inséparable du genre.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 19 et 20 mai. Tél. : 40-51-38-37. 70 F et 90 F.

Aqakhân Abdullaev
Un des plus grands chanteurs de mugam (modes musicaux), d'Azerbaïdjan, accompagné au luth *târ* par Zamik Aliev et à la vièle *kemanche* par Adalat Vezirov, Abdullaev interprète des pièces subtiles et complexes. La musique accompagne des poèmes issus de la tradition turco-persane.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 19 ; 19 heures, le 20 ; 17 heures, le 21. Tél. : 45-44-72-30. De 90 F à 120 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine

NOUVEAUX FILMS

CARRINGTON (à partir du 22 mai)
Film franco-britannique de Christopher Hampton, avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton (2 h).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
Film français de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro, avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet (1 h 52).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GEORGIA
Film américain d'Ulu Grosbard, avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MÉCANIQUES CÉLESTES
Film franco-vénézuélien-belge-espagnol de Fina Torres, avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MERCEDES, MON AMOUR
Film franco-allemand de Bay Okan, avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger (1 h 30).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RANGOON
Film américain de John Boorman, avec Patricia Arquette, Frances McDormand, Spalding Gray, U Aung Ko (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, Dolby, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE TERRORISTE
Film égyptien de Nader Galal, avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulficar, Cherine, Ahmed Rateb, Hanan Chawki (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TORA-SAN
Film japonais d'Yoji Yamada, avec Kiyoshi Atsumi, Chieko Baisho, Sachiko Mitsumoto, Chishu Ryu (1 h 32).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

FESTIVAL D'ÉVIAN
Orchestre symphonique du Festival
Bizet : *Patrie*. Ravel : *Concerto pour piano et orchestre*. Berlioz : *Symphonie fantastique*. Jean-Bernard Pommier (piano), Jerzy Semkov (direction).
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 25. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.
Jean-Pierre Rampal, Régis et Bruno Pasquier
Devienne : *Quatuor avec flûte et cordes*. Dohnanyi : *Sérénade pour trio à cordes op. 10*. Roussel : *Trio pour flûte, alto et violoncelle op. 40*. Mozart : *Quatuors pour flûte et cordes KV 298, 285*.
Auditorium Mstislav-Rostropovich, quai Baron-de-Blomay, 74 Evian. 19 h 30, le 26. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.

MARSEILLE
L'Italienne à Alger
de Rossini. Lucia Valentini-Terrani (Isabella), Rockwell Blake (Lindoro), Renato Capecchi (Taddeo), Ruggero Raimondi (Mustafa), Inva Mula-Tchako (Elvira), Stefano Palatchi (Haly), Florence Katz (Zulma), Chœur et orchestre de l'Opéra de Marseille, Giuliano Carella (direction), Jean-Pierre Ponnelle *(mise en scène)*.
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, les 23, 25 et 31 mai et le 2 juin ; 14 h 30, le 28. Tél. : 91-55-00-70. De 55 F à 280 F.

TOULOUSE
Fedora
de Giordano. Galina Kalinina (Fédora Romazoff), Giorgio Merighi (Loris Ipanov), Rachele Stanisci (Olga Sukarev), Alexandru Agache (Giovanni de Siriex), Jean-Jacques Cubaynes (Gretch), Chœur du Capitole, Orchestre national du Capitole, Maurizio Arena (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 26 et 30 mai et le 2 juin ; 14 h 30, le 28 mai et le 4 juin. Tél. : 61-22-80-22. De 110 F à 350 F.

JAZZ

ALBI
Festival AlbiJazz
Avec notamment Five Blind Boys of Alabama (le 23 à Gaillac), Tom Harrell, Vienna Art Orchestra, Harper Brothers, Trio Taylor/Danielson/Erskine.
Jusqu'au 28, 82 Albi. Tél. : 63-49-72-72.

AMIENS
Musiques de jazz et d'ailleurs
Tout est dans l'intitulé, « ... et d'ailleurs », qui laisse assez de flou pour accueillir aussi bien le monde du blues et du rock avec Robben Ford, le Brian Setzer Orchestra, Joe Cocker, Ben Harper ou Keziah Jones que des « musiques du monde » que celui du japonais Coba, des africains du Sud de Mahlathini, Phuzekhemisi, Lucky Dube, du zaïrois Papa Wemba, des mexicains de Banda el Recodo ou des réunionais de Ti Fock. Le côté « De jazz... » sera représenté par Django Bates, Andy Emler Megaoctet « hommage à Frank Zappa », Daniel Goyone, Joachim Kühn, Dominique Pifarély, Michel Donato, James Carter... et Sonny Rollins, star des premiers gros festivals.
Du 24 au 28, 80 Amiens. Tél. : 22-97-79-77.

COUTANCES
Jazz sous les pommiers
Après ses désolantes célébrations pompières du cinquantenaire « jazzy » du Débarquement, le Festival Jazz sous les pommiers retrouve un peu d'ambition avec le Trio Rousseau/Tortiller/Vignon, Richard Galliano avec Enrico Rava et Daniel Humair, la pianiste azerbaïdjanaise Aziza Mustapha Zadeh, Machination d'Hélène Labarrière, le Vienna Art Orchestra, Jean-François Prigent ou la Compagnie Lubat... et Sonny Rollins dont rêvait Coutances depuis longtemps. On n'échappe pas encore aux animations de rues.
Du 20 au 27, 50 Coutances. Tél. : 33-45-23-72 ou 33-07-56-45.

LILLE
Daniel Baussier/Noël Akchoté
Invités par le collectif Ondes parallèles
21 h 30, le 23. De 40 F à 60 F.
Le Biplan, 19, rue Colbert, 59 Lille. Tél. : 20-40-10-90.

LYON
Tim Berne/Marc Ducret/Jim Black
Autour du saxophoniste américain, Marc Ducret, guitariste sauvage et Jim Black, un « Tom Pouce » très énergique à la batterie
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 22 h 15, le 20. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.

MUSIQUES DU MONDE

CÔTES-D'ARMOR
Musiques aimées en mai
D'est en ouest, ce festival propose un programme varié avec de la chanson française, des musiques tziganes et bretonnes. Kent et Enzo Enzo en duo. Erik Marchand et le Taraf de Caransebes marient chanson bretonne et tzigane. Les Tziganes roumains du Taraf de Haidouk allient humour et émotion. Kristen Nogues, harpiste bretonne issue du jazz, navigue entre tradition et modernité. En clôture, Serge Hureau et ses superbes interprétations extraites du registre méconnu d'Edith Piaf.
Jusqu'au 3 juin. ODDC, 6 place du Chai, 22 Saint-Brieuc. Tél : 96-60-86-10.

HAGUENAU
L'Humour des notes
Un festival du rire en musique : les Z'Acoustiques, Les Snaars, Raoul Petite, un groupe composé par les ex-musiciens de Pierre Vassiliu.
Du 20 au 27 mai. Renseignements au Relais Culturel, 1 place Thierry, 67 Haguenau. Tél : 88 73 30 54.

MONTAUBAN
Alors chante 95
Le Tarn-et-Garonne reçoit pour ce festival qui fête ses dix ans Alain Souchon, Jacques Higelin, le duo Enzo Enzo et Kent, MC Solaar. Les habitués du lieu viendront rendre hommage à la chanson française défendue par l'équipe de Alors, chante : Moustaki, Romain Didier, Allain Leprest, Nilda Fernandez, Sapho. Dans un Magic Mirrors en fête, les espoirs, Miossec, Casse-Pipe, les Voleurs de Poule, et un après-midi espagnol avec Bernardo Sandoval.
Du 23 au 27 mai. Tél. : 63-22-12-41 et 36-68-32-20.

NORD/PAS-DE-CALAIS
Musiques de traverses
Un festival international avec des musiques du Zaïre, de la Jamaïque, du Cameroun, du Sénégal et des artistes français. Avec notamment l'excellent Zaïrois Lokua Kanza et son cocktail de ballades africaines, le groupe jamaïcain Skatalites, qui allie reggae, ska, *rocksteady*. Pour la France, Jacques Mahieux et les jeunes Jungle Hala.
Jusqu'au 26 mai. Tél. : 27-24-69-20.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX
Les Senteurs africaines
Le projet de cette deuxième édition des Senteurs Africaines est de récolter les fonds nécessaires à la construction d'un centre de médecine tropicale au Burkina Faso. Des artistes burkinabés tels que Tindano Thio, chanteuse de brousse, les frères Kouyaté, conteurs africains, Les Logwé de Toma, 24 danseurs et musiciens. Kunu et leur musique métissée.
Du 26 au 27 mai. Informations-Réservations : hôtel de l'Esplan, 26 Saint-Paul-Trois-Châteaux. Tél : 75-04-52-72.

DANSE

BORDEAUX
Ballet Cristina Hoyos
Cristina Hoyos. Marin. Adrian Galia : *Caminos Andaluces*.
Cour Mably, place du Chapelet, 33 Bordeaux. 22 heures, le 22. Tél. : 56-48-58-54. Entrée libre.

DOUAI
Festival Tendanses Nord
L'Hippodrome de Douai, dirigé par Roland Poquet, lance une nouvelle manifestation uniquement consacrée à la danse : Tendanses. Le clou du programme sera *Poussières et Pluies* de la Vietnamienne Ea Sola, réfugiée en France depuis 1978. En 1990, elle retournait au Vietnam afin de retrouver les danses qui rythmaient la vie dans les temples ainsi que des rituels liés aux saisons, aux événements importants de la vie. Un patrimoine confisqué par le régime communiste. Delphine Le Gloater, conseillère artistique, a choisi un programme oecuménique qui réunit : Elsa Wolliaston, Jean Guizérix, Hervé Robbe, Jean Sasportès, Keersmaeker, Anne Dreyfus, le tango de Michèle Rust et le flamenco d'Antonio Canalès.
Jusqu'au 23 mai. Hippodrome de Douai, place du Barlet. Tél. : 27-96-62-83.

LA ROCHE-SUR-YON
Carolyn Carlson *(Création).*
La Roche-sur-Yon. Le Manège, 19, rue Pierre-Bérégovoy, 85 La Roche-sur-Yon. 20 h 30, le 20. Tél. : 51-47-83-83. De 120 F à 150 F.
Le 21 mai, à 15 h 30, « Cortina », chorégraphie de Michèle Rust et Gustavo Naveira, le 22 mai, à 20 h 45, « Flip-Flac », chorégraphie d'Hervé Robbe et le 23 mai, à 20 heures « La Chair de virgule », chorégraphie de Michèle Rust.

THÉÂTRE

DIJON
Théâtre en Mai
Petites Tragédies
de Pouchkine, mise en scène d'Anton Kouznetsov, avec Olivier Rabourdin, Richard Sammel, Laurence Cortadellas, Rose-Marie Fernandez, Sandra Laborde, Flaminio Corcos, Bertrand Farge, Philippe Suberbie et Eric Mislin.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. Le samedi 20, à 21 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 45. 50 F et 70 F.*
Cirque ici
de et par Johann Le Guillerm.
Le Mail-Parc des expositions, rue du Général-Delaborde, 21 Dijon. Les samedi 20 et samedi 27, à 22 h 30 ; les mercredi 24 et jeudi 25, à 21 heures ; le vendredi 26, à 21 h 15. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 heure. 50 F et 70 F.*
Jardin de Pulpos (en espagnol)
d'Aristides Vargas Sosa, mise en scène de l'auteur, avec Gerson Guerra, Charo Francés, Carmen Vicente, Carlos Valencia, Aristides Vargas Sosa, Maribi Rodriguez, Ximena Ferrin et Raimundo Zambrano.
Cercle laïque dijonnais, 3-5, rue des Fleurs, 21 Dijon. Le samedi 20, à 17 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 15. 50 F et 70 F.*
Anatole
d'Arthur Schnitzler, mise en scène louis-Do de Lencquesaing, avec Muriel Amat, Cécile Bouillot, Nathalie Boutefeu, Emmanuelle Devos, Pierre Diot, Pierre Gerbaux et Denis Podalydès.
Théâtre des Feuillants, 9, rue Condorcet, 21 Dijon. Le samedi 20, à 21 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 20. 50 F et 70 F.*
Gianni, Jan, Jean, John...
de et par Edyta Lukasiewicz, Marta Rau et Tomasz Bielawiec.
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Le samedi 20, à 15 h 30 et 21 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 heure. 50 F et 70 F.*
Epandages
de Cheng Wing et Hervé Collet, d'après Santoka, mise en scène de Catherine Baugué, avec Ulla Baugué et Alexandra Scicluna.
Hall no 3-Parc des expositions, rue du Général-Delaborde, 21 Dijon. Les mardi 23, jeudi 25, vendredi 26, samedi 27, à 21 heures ; le mercredi 24, à 19 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 15. 50 F et 70 F.*
Hamlet
de William Shakespeare, mise en scène de François Wastiaux, avec Christophe Doubliez, Laurent Gersztenkorn, Chantal Lavallée, Gilbert Marcantognini, Lefteris Kehagioglou, Tassio Liberakis, Barnabé Perrotey, Bruno Pesenti, Agnès Sourdillon et François Wastiaux.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. Les mardi 23 et mercredi 24, à 20 h 30 ; le jeudi 25, à 17 heures ; le vendredi 26, à 19 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 2 h 55. 50 F et 70 F.*
Theater Meschugge
de et par Ilka Schönbein.
Rues de Dijon, 21 Dijon. Le mercredi 24, à 16 heures ; le jeudi 25, à 17 heures et 22 h 30 ; le vendredi 26, à 19 heures ; le samedi 27, à 15 h 30. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 30. Entrée libre.
Sonatine, études no 1 et 2
de Bruno Meyssat, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Cousin, Jean-Michel Rivinoff, Catherine Vallon et Christine Bertocchi.
Athénéum, boulevard Gabriel, 21 Dijon. Le jeudi 25, à 15 heures et 20 h 30 ; le vendredi 26, à 19 heures ; le samedi 27, à 17 h 30. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 0 h 50. 50 F et 70 F.*
El Foc del Mar
de Vicent Marti Xar, mise en scène de l'auteur, avec Jordi Renau, Pasqual Arrufat, Marc Campins, Lupe Clemente, Joan Igual, Pepe J. Martinez, Xavi Claysell et six musiciens.
Rues de Dijon, 21 Dijon. Le vendredi 26, à 22 h 30. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 heure. Entrée libre.
Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer.
Théâtre des Feuillants, 9, rue Condorcet, 21 Dijon. Les vendredi 26 et samedi 27, à 19 heures. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 30. 50 F et 70 F.*

ART

AMIENS
Philippe Cognée
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 20 mai au 17 septembre. 35 F.

ANGERS
Daniel Tremblay
Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 12 juin.

AVIGNON
Picasso au palais des Papes, 25 ans après
Palais des Papes, 84 Avignon. Tél. : 90-27-50-00. De 9 heures à 19 heures ; visite-conférence tous les jours a 14 heures. Jusqu'au 1er octobre.

BEAUMONT-DU-LAC
Vladimir Skoda, Annabelle D'Huart, Bruno Rousselot, Thibaut Cuisset
Centre d'art contemporain de Vassivière, Ile de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures a 19 heures. Jusqu'au 11 juin.

CAEN
Vienne, les tournants du siècle (II) : on peut bien sûr tout changer
FRAC de Basse-Normandie, abbaye aux Dames, place Reine-Mathilde, 14 Caen. Tél. : 31-06-98-75. De 14 heures à 18 heures. Du 20 mai au 15 août.

CAMBRAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 9 juillet.

DOUAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée de la Chartreuse, 130, rue Chartreux, 59 Douai. Tél. : 27-87-17-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures a 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juillet. 12 F.

EVREUX
Christian Bonnefoi
Musée d'Evreux-ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau, 27 Evreux. Tél. : 32-31-52-29. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 18 juin.

FRÉJUS
Seton Smith
Le Capitou-Centre d'art contemporain, ZI du Capitou, 83 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

GRENOBLE
Rebecca Horn
Musée de Grenoble, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Ferme mardi. Jusqu'au 28 mai.
Shirazeh Houshiary
Centre national d'art contemporain, le magasin, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juillet. 15 F.

MARSEILLE
L'Esprit Fluxus
Musée d'Art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

MEYMAC
Patrice Carré, Eric Duyckaerts
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tel. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 juin.

MULHOUSE
Bill Culbert
Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Ferme mardi. Jusqu'au 3 juin.

NANTES
Per Kirkeby
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures a 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 20 mai au 25 septembre. 30 F.

QUIMPER
Léa Lublin
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Ferme lundi. Jusqu'au 31 août.

ROUEN
Vienne, les tournants du siècle (II) : on peut bien sûr tout changer
Usine Fromage, centre d'art contemporain, 28, rue Lucien-Fromage, 76 Rouen. Tél. : 32-08-09-92. De 14 heures à 18 heures. Du 20 mai au 15 août.
Aitre Saint-Maclou, école des Beaux-Arts, 186, rue Martinville, 76 Rouen. Tél. : 32-08-09-92. De 15 heures à 19 heures ; lundi de 14 heures à 17 heures. Fermé dimanche. Du 20 mai au 15 août.
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 20 mai au 15 août. 25 F.

SAINT-ÉTIENNE
Tony Smith
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 19 juillet. 26 F.

SIGEAN
Barrie Cooke, Gérard Traquandi, Gerard Verdijk
Lieu d'art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. De 14 heures a 18 heures. Jusqu'au 10 juin.

THIERS
Miroslaw Balka, Eric Poitevin
Centre d'art contemporain Creux de l'enfer, vallée des Usines, 63 Thiers. Tél. : 73-80-26-56. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 juin.

« Le Monde diplomatique » imprimé en allemand

LE MENSUEL *Le Monde diplomatique*, l'une des publications périodiques du *Monde*, dispose, depuis le début du mois de mai, de deux nouvelles éditions étrangères, en Suisse alémanique et en Allemagne. Elles proposent les mêmes articles, sélectionnés et traduits en langue allemande par les rédactions de l'hebdomadaire *Die Wochenzeitung* de Zurich et du quotidien *Die Tageszeitung* de Berlin. *Ces deux éditions sont imprimées* à Francfort. La *première*, tirée à 20 000 exemplaires, constitue un supplément de l'hebdomaire de Suisse alémanique ; la seconde, fabriquée à 60 000 exemplaires, vient en supplément du quotidien berlinois. Les lecteurs suisses et allemands pourront lire cette édition du *Monde diplomatique*, soit en l'achetant avec l'un ou l'autre des deux journaux, soit en s'y abonnant spécifiquement.

Il existe déjà une version du *Monde diplomatique* en italien, éditée par le quotidien romain *Il Manifesto*, vendue à plus de 60 000 exemplaires. La totalité de la diffusion du *Monde diplomatique* en français et en langues étrangères dépasse désormais les 300 000 exemplaires.

■ **PRESSE : Jean-Claude Brognaux,** président de la Compagnie française des papiers de presse (CFPP), centrale d'achat pour les quotidiens et les magazines, s'est s'alarmé jeudi 18 mai de la hausse *« vertigineuse »* des prix de papiers fournis en quasi-totalité par des producteurs étrangers. *« Ayant vendu notre industrie papetière aux groupes étrangers, il ne faudrait pas que la pénurie actuelle, qui va s'accentuant, puisse affaiblir encore la presse »*, a-t-il poursuivi en rappelant la fragilité de la presse qui avait perdu au cours des quatre dernières années près de 5 milliards de francs de recettes publicitaires.

■ **PUBLICITÉ : l'agence BDDP**, numéro trois français de la publicité, a annoncé jeudi 18 mai une hausse de 115 % de son résultat d'exploitation à *78* millions de francs, ainsi que l'arrivée de M. Rod Wright, *trente-sept ans, en tant que président* de BDDP Europe. Rod Wright est un ancien de l'agence Ogilvy and Mathrt, dans laquelle il a commencé sa carrière en 1984 et où il était chargé de l'Asie, ainsi que de Pepsi-Co, Shell et Seagram au plan mondial. Grâce à l'arrivée de nouveaux actionnaires et à une augmentation de capital, l'endettement du groupe a été divisé l'année dernière par quatre pour atteindre 277 *millions de francs, soit 20 % de la marge brute. En 1994*, le groupe a choisi de se séparer de plusieurs filiales non rentables ou non stratégiques.

■ **AUDIENCES : France 2** a indiqué jeudi 18 mai avoir été la télévision la plus regardée la veille, de 9 h 30 à 13 heures, lors des cérémonies de passation des pouvoirs à l'Elysée, avec 3 047 940 téléspectateurs de quatre ans et plus, soit 43,7 % de part de marché, selon des *données Médiamétrie. La chaîne publique revendique également* la première place l'après-midi et une *« très bonne audience »* pour le journal de 20 heures.

« InfoMatin » lance « InfoMatin Médecin»

Pour accroître sa diffusion, le jeune quotidien, dont André Rousselet est devenu le directeur, crée un supplément thématique

AGÉ D'UN AN ET DEMI, *InfoMatin* est de santé fragile. Sa diffusion se stabilise autour de *70 000 exemplaires. Un chiffre ho*norable pour un jeune titre, mais qui demeure loin du point d'équilibre, estimé à 130 000 exemplaires par jour. Le « petit », par le format, dernier de la presse quotidienne parisienne continue donc de perdre de l'argent. Il doit essentiellement sa survie, depuis le mois de mars 1994, au soutien financier d'André Rousselet, qui est rapidement devenu le vrai patron de l'entreprise, avant d'en devenir officiellement le directeur de la publication, remplaçant ainsi l'un des fondateurs du *« journal à trois francs »*, Alain Carlier (*Le Monde* du 28 avril).

Sous l'impulsion de l'ex-président de Canal Plus, et avec la bénédiction de la rédaction – ce qui n'empêche pas des incompréhensions et des altercations fréquentes, qui ont culminé en décembre 1994, lors du licenciement du dessinateur Martin Veyron –, le ton du quotidien a changé, devenant plus incisif et plus impertinent. Une réorientation éditoriale qui intervenait au moment où *Libération* entamait son recentrage.

« L'actionnaire de référence », comme on désignait alors M. Rousselet, a recruté des journalistes à *Libération*, au *Figaro* ou au *Quotidien de Paris*. Ainsi Didier Pourquery a quitté *La Tribune Desfossés pour devenir rédacteur* en chef délégué d'*InfoMatin*.

Ces efforts n'ont pas encore suffi à faire décoller les ventes d'*InfoMatin*, qui essaie par tous les moyens d'augmenter sa diffusion. En février, les 150 000 exemplaires du tirage d'*InfoMatin* avaient été achetés par Hewlett Packard et distribués gratuitement, une initiative qui avait déclenché quelques polémiques.

UN PARI

André Rousselet se tourne aujourd'hui vers la médecine, en lançant, lundi 22 mai, *InfoMatin Médecin*. Au quotidien, doivent s'ajouter huit pages d'informations médicales, destinées aux seuls membres du corps médical. Cette édition spéciale sera tirée à 40 000 exemplaires qui seront adressés à des médecins généralistes. Avec l'espoir qu'une bonne partie de ces 40 000 envois gratuits se transforment rapidement en abonnements pour augmenter substantiellement les chiffres de diffusion du quotidien. Une fois de plus dans la courte histoire d'*InfoMatin*, il s'agit d'un pari. D'abord parce que l'expérience n'a jamais été tentée, ensuite parce qu'elle souffre de plusieurs handicaps. *« Les professions libérales et les médecins ont peu le temps de lire,* explique le responsable du projet, Luc Dayan. *Un journal comme* InfoMatin *devrait les attirer. » « La presse spécialisée est riche,* poursuit-il, *mais elle ne correspond pas toujours à leur attente et à leur temps disponible. Avec* InfoMatin Médecin, *on fournit une information claire, précise et rapide qui peut les satisfaire. »*

L'équipe rédactionnelle est dirigée par Jean-François Lemoine, responsable du groupe d'information médicale MVS. *InfoMatin Médecin* arrive dans un marché encombré (trois quotidiens) et en pleine récession publicitaire. La presse médicale vit essentiellement de la publicité des laboratoires pharmaceutiques. Or, dans le cadre de la politique de réduction des dépenses de santé, une convention a été signée en 1994 entre le gouvernement et le syndicat de l'industrie pharmaceutique, visant à limiter les dépenses de promotions des laboratoires. Les budgets destinés à la publicité pour les médicaments ont été fortement réduits : moins de 15 % par an. D'ailleurs *un projet de quotidien appelé InfoMédecin* avait été étudié puis abandonné, faute de ressources publicitaires.

InfoMatin souffre d'un autre handicap : le décalage entre le ton du journal et les opinions politiques des médecins, en majorité conservateurs. Il se dit déjà que le Syndicat de l'industrie pharmaceutique a peu apprécié le titre à la une d'*InfoMatin* au lendemain de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République : *« Putain, sept ans ! »*...

Alain Salles

Un public très convoité

Trois quotidiens médicaux son publiés en France : *Le Quotidien du Médecin*, dirigé par Marie-Claude Tesson-Millet, a été créé en 1970. Sa diffusion est de 80 000 exemplaires. *Le Quotidien* est le seul titre contrôlé par *Diffusion contrôle*, ce qui permet de connaître exactement sa diffusion payante : 35 600 exemplaires. *Le Panorama du Médecin* appartient pour sa part au groupe Les Echos, contrôlé par le groupe britannique Pearson. Sa diffusion totale est de 70 000 exemplaires. *Impact Médecin Quotidien* a été créé en 1991, douze ans après le lancement d'*Impact Médecin Hebdo*. Sa diffusion est de 60 000 exemplaires. Le géant allemand Bertelsmann a pris 50 % du groupe Impact Médecin au printemps 1994. En France, le nombre de médecins généralistes est de 58 000.

Le marché de la publicité médicale était de 1,3 milliard de francs en 1992, en données brutes. Il n'était plus que de 943 millions de francs en 1994. Une nouvelle baisse de 15 % est prévue pour 1995. Avec 500 millions de francs de recettes publicitaires, ces trois quotidiens représentent plus de 50 % des parts de marché, réparties de la façon suivante, en 1994 : *Le Quotidien du Médecin* (28,4 %), *Le Panorama du Médecin* et *Impact Médecin Quotidien* (12,2 % chacun).

VENDREDI 19 MAI

TF 1

14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 *Le Bébête Show* (et 1.05).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Téléfilm : Scarlett.
De John Erman, avec Joanne Whalley-Kilmer, Timothy Dalton (2/3).
Installée à Savannah, Scarlett reçoit une demande de divorce de Rhett. Furieuse et blessée, elle part en Irlande pour oublier, jurant de ne jamais revéler à son mari l'existence de leur futur enfant. . Deuxième partie de l'adaptation télévisée du film. On ne retrouve ni le charme ni le romantisme ni le souffle épique d'Autant en emporte le vent.

22.45 Magazine : Combien ça coûte ?
Invitée : Sheila.
0.10 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
1.15 Journal, Météo.
1.25 Programmes de nuit.

FRANCE 2

14.55 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Seconde B.
17.35 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.35 American's Cup.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.20).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.40).
19.50 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Série : RG.
Vengeance, de Claude Barma, avec Victor Lanoux.
Une machination pour enlever a Goupil la garde de son fils

22.35 Magazine : Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. Nouveaux témoignages sur François Mitterrand. Invités : Jacques Attali (*Verbatim II*) ; Guy Sorman, directeur de *L'Esprit libre* ; Laure Adler (*L'Année des adieux*) ; Geneviève Moll (*François Mitterrand, le roman de sa vie*).
23.50 ▶ Variétés : Taratata.
Invités : Céline Dion, Jean-Jacques Goldman, etc.
1.05 Journal, Météo, Journal des courses.
1.30 Magazine : Signé Croisette.
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
Papeye ; Ulysse 31 ; Tintin : Le Sceptre d'Ottokar (2).
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
La Dordogne vue du ciel, de Lucien Roulland, Alain Bernard, Gilles Ray.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa.
En direct de Venise. Embarquement pour Sagar.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Alain Corneau. Norvège : route sous haute surveillance ; Burkina Faso : le far-west africain ; France : Foire franche.
22.55 Météo, Journal.
23.25 Magazine : Passions de jeunesse.
Présenté par Christine Ockrent.
Invité : Jacques Chirac.
0.15 Court métrage : Libre court.
Rayon de nuit, de Jean-Yves Philippe.
0.40 Musique Graffiti.
Hymne au soleil, de Pietro Mascagni, par l'Orchestre municipal et *Chœur de Rio*, dir. John Demain (15 min).

M 6

13.25 Téléfilm : Max et Hélène.
De Philip Saville
Simon Wiesenthal, un chasseur de nazis, découvre qu'un industriel estimé est l'ex-commandant du camp de Silésie.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Fugitif au Texas.
De Michael Toshiyuki Uno, avec Peter Strauss, Eric Roberts.
Reconnu coupable de viol et de tentative de meurtre, un homme parvient à s'évader à l'issue de son procès. Il est poursuivi avec obstination par l'inspecteur qui avait procédé à son arrestation.

22.40 Série : Aux frontières du réel.
L'Incendiaire.
23.35 Magazine : Secrets de femme.
0.05 Dance Machine Club.
Présenté par Ophélie Winter.
3.00 Rediffusions.
Frequenstar ; 3.55, Vahiné Tahiti ; 4.50, *La Tête de l'emploi* ; 5.15, Venise, cité des doges ; 6.10, Fanzine.

CANAL +

15.15 Un an dans la vie d'Emmanuelle Béart.
De Stéphane Meunier.
16.25 Cinéma : Ninja Kids. □
Film américain de Jon Turteltaub (1993).
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 Nulle part ailleurs.
Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.

20.35 Sport : Football.
En direct. Match de 36e journée du championnat de France de D1, Bastia-Nantes ; à 20.45, *coup d'envoi* ; à 21.30, flash d'informations.

22.45 Les KO de Canal.
Combat de poids mi-lourds : Fabrice Tiozzo (France)-Mike McCallum (Jamaïque).
23.00 Cinéma : Cliffhanger. □
Film américain de Renny Harlin (1992).
0.50 Cinéma : Singles. ■
Film américain de Cameron Crowe (1992).
2.25 Cinéma : Les Pilleurs. ■ ■
Film américain de Walter Hill (1992, v.o.).
4.00 Documentaire : *L'Eté des paparazzi.*
D'Erik Van Empel.
4.55 Cinéma : Les Premiers Hommes dans la Lune. ■ ■
Film britannique de Nathan Juran (1964, v.o.).

LA CINQUIÈME

14.00 Détours de France.
15.00 Pas normal (rediff.).
Magazine de l'exclusion.
15.45 Allô ! La Terre. Le loup (5/5).
16.00 La Preuve par cinq.
[illegible]
16.35 [illegible] (5/5).
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps.
Le verrier fondateur de la météo française.
18.15 Ma souris bien-aimée.
18.30 Le Monde des animaux.
Une vie de singe : malins macaques.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Les Filles de la déesse.
De Petra Spamer-Riether.
Les Moso, une peuplade de Chine qui vit sur les principes d'une société matriarcale.
20.15 Le Déboisement de la taïga sibérienne.
De Valentin Thurn.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Téléfilm : L'Affaire Dreyfus.
D'Yves Boisset (2/2).

22.25 Documentaire : Les Mémorables.
Marc Chagall, d'Yves Kovacs et Alain Dhenaut.
1970, Pierre Dumayet rencontre le peintre.
23.25 Cinéma : Mouchette. ■ ■ ■
Film français de Robert Bresson (1966, N.).
0.45 Magazine : Algérie maintenant.
1.45 Courts métrages.

CÂBLE

TV 5 *19.00 Paris lumières. 19.25 Meteo des* cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 Faits divers. 22.00 Journal de *France 2. Edition de 20 heures.* 22.45 Taratata. Rediff. de France 2 du 12 mai. 23.45 Interieur nuit. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (20 min).

PLANÈTE *19.30* Sana'a et Shibam, les tours de sable. D'Olivier Daschamps. 20.25 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevalier (1/3). Au fil de l'acrobatie. *21.30 Naufrage volontaire.* D'Alain Bombard. 22.05 Force brute. De Robert Lihani (64/64). Forces spéciales. *22.50* Louis Roederer, sur les traces de Saint-Exupéry. De Jean-Marc Destang. *23.30* La Rage de vivre. De Jochen Wolf (85 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Premiere infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.15). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en scenes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Ballet : La Fille mal gardée. En deux actes de Ferdinand Herold arrangée par John Lanchberry. Chorégraphie de Frederick Ashton. 0.45 Cannes 95 (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi, 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, *Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00,* Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rebus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. *Invité : Vincent Price. 20.30 Série : Les Envahisseurs.* La Soucoupe volante. 21.25 Série : Au nom de la loi. 21.50 Destinations series. *22.20* Chronique moscovite. *22.25 Série Dream On. Un long week-end à la campagne.* 22.55 Série : Seinfeld. 23.20 Country Box. 23.45 La Semaine sur Jimmy. 23.55 Série : New York Police Blues (50 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : *Docteur Quinn,* femme medecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, *magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code* Quantum. La Dernière porte. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 *Blah-Blah Groove.* 20.10 MCM *mag. 20.40 MCM découvertes 21.00* Concert : Almanagretta. 22.00 MCM dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. *22.30 Beavis and Butt-head.* 23.00 *News at Night.* 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.30 Cyclisme. Tour d'Italie : *7e étape : Taranto-Terme Luigiane. 20.00* Tennis. En direct. Internationaux messieurs d'Italie : quarts de finale, a Rome. 22.30 Boxe. En direct. Championnat britannique : *poids coq : Johnny Armour-Matthew Harris.* 23.00 Catch. 0.00 Athletic Magazine (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 A Boy, a Girl and a Bike. □ Film britannique de Ralph Smart *(1947, N., v.o). 20.30 Comment l'esprit vient aux femmes.* ■ ■ Film américain de George Cukor (1950, N., v.o.). 22.10 Entre onze heures et minuit. ■ Film français *d'Henri Decoin (1948, N.). 23.45 Feux croisés.* ■ ■ Film américain d'Edward Dmytryk (1947, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Liberace, le prince du piano. De David Greene, avec Victor Garber. 20.10 Le Nouveau Bazar de Ciné cinémas. 21.00 *Arizona Dream.* ■ *Film* franco-américain d'Emir Kusturica (1992). 23.15 Faites comme chez vous. ■ Film americain de Tom Ropelewski (1989, v.o.). 0.45 Rodan ! ■ Film japonais d'Inoshiro Honda (1957, v.o.).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Christophe Mercier (Conversation avec Jacques Laurent). 19.30 Perspectives scientifiques. *Biologie et médecine : les greffes.* 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Joutes musicales. 5. Artusi-Monteverdi. 20.30 Radio archives. Inspirations : Guy Charles Cros parle de son père. 21.32 *Musique :* Black and Blue. Dave Liebman : l'écrit et l'oral. Avec Jean-Louis Chautemps. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'Envol. 4. Sans oublier le ciel (rediff.). 0.05 Du jour au lendemain. Michel Cournot, écrivain. 0.50 Coda. La Pavane. 5. Esquisse d'une danse métamorphosée. *1.00* Les Nuits de France-Culture.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. *Gérard Courchelle, journaliste. 20.00* Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk, Saarländischer Rundfunk et Hessicher Rundfunk). Concert donné le 18 *mai, au théâtre* des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Leonard Slatkin : *Symphonie n° 2, d'Ives ; Concerto pour* flûte et orchestre, de Bolcom, James Galway, flûte ; Amériques, de Varèse. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef *d'orchestre. Concerto pour alto, cordes et* basse continue, de Telemann, par le Concerto Amsterdam, dir. Frans Brüggen ; Marche K 249, de Mozart ; Coriolan, ouverture, de Beethoven, *par l'Orchestre du* XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Heininen, Norgard. *23.07 Ainsi la nuit.* Œuvres de Chausson, Rachmaninov. 0.00 Jazz club. Concert enregistré le 10 mars, au Hot Brass : La chanteuse Nnenna Freelon et son trio. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 · Les métiers du cinéma (« Le Téléphone sonne »).

Le rugby se raconte comme une légende

Quatre jours avant le coup d'envoi de la troisième Coupe du monde, Arte présente une soirée thématique sur l'un des sports les plus épiques

LE COUP D'ENVOI de la troisième Coupe du monde de rugby doit être donné jeudi 25 mai en *Afrique* du Sud. Quatre jours auparavant, dimanche 21 mai, Arte consacre une soirée thématique à ce sport dont la moindre des singularités n'est pas d'être pratiqué avec un ballon pointu. Une autre *particularité du jeu* ovale, né, selon la tradition, dans la confusion d'une partie de balle sur les pelouses d'un collège anglais, est d'avoir été racontée sur le mode épique. Aux statistiques du basket, aux schémas tactiques du foot, le rugby a toujours préféré les envolées lyriques, la mystique de l'affrontement dans la boue, la poésie des courses folles, la dramaturgie des défaites. C'est un sport au cœur duquel palpitent les pulsions populaires, un univers de culture et de légende.



Le documentaire de Michel Arows nous y fait pénétrer par le plus inquiétant des guichets, ce tunnel qui, quelques secondes avant le coup d'envoi d'un match, conduit les joueurs de la pénombre rassurante des vestiaires à la lumière cruelle du jour. Moins que cette clarté aveuglante qui danse dans l'œil de la caméra au bout du boyau sombre, c'est le claquement des crampons sur le sol bétonné qui fait impression. Pareil au fracas des chenilles de chars sur l'asphalte, c'est un grondement qui précise l'imminence du combat, qui invite déjà à l'héroïsme. Au bout de ce tunnel, au-delà de cette limite, il n'y a plus de place que pour la passion.

C'est cela que, naguère, Jean Lacouture a écrit dans ces colonnes. C'est encore ce que dit son texte en appui des images du documentaire : l'aspiration à la lumière des gueules noires du pays de Galles, la rigueur industrieuse des cadres de l'Angleterre, la révolte récurrente des campagnes d'Occitanie, l'intransigeance teigneuse des fermiers des *Borders*...

Et de pique-niques arrosés au champagne sur le parking de Twickenham en plages samoanes où les gamins s'entraînent avec des noix de coco, on se retrouve le 27 janvier 1973 dans l'Arms Park de Cardiff. Là, les All Blacks réputés invincibles, affrontent les Barbarians, une sélection européenne avec une forte charpente galloise.

C'est un match d'autant plus important qu'il est sans enjeu. Et c'est un match d'autant plus inoubliable que « J. P. R. » (John Peter Rhys) Williams, arrière gallois affublé d'invraisemblables rouflaquettes, finira par aplatir l'essai de la victoire au terme d'un mouvement quasi interminable, plus de deux minutes qui ne comptèrent pas moins de quatre renversements d'attaques, et de vingt-quatre passes dont nombre en aveugle ou en déséquilibre.

Une tranche de pure folie découpée pendant qu'une puissante clameur enflait dans les tribunes. Des images qui n'ont pas pris une ride. Pas plus que *celles des soixante plus beaux* essais de ces vingt-cinq dernières années qui sont passés en revue.

A cette anthologie, il n'en manque qu'un, celui inscrit contre l'Ecosse par l'arrière français Serge Blanco lors de la première Coupe du monde disputée en Nouvelle-Zélande. Ce fut pourtant l'un des plus époustouflants fragments de rugby, un pur joyau dans la tradition de William Webb Ellis : au lieu de botter une pénalité sifflée par l'arbitre à 40 mètres des poteaux, le Biarrot fonça vers l'en-but adversaire, mystifiant les Ecossais et le réalisateur de la télévision.

C'est ainsi qu'un essai fantôme, ou tout comme, puisque laissé à la seule appréciation des journalistes de presse écrite, permit au XV de France de se *qualifier* pour les demi-finales de la Coupe. Cette absence d'images n'en rend pourtant la légende que plus belle.

Alain Giraudo

★ Arte, *La Légende du rugby*, de Michel Arows, dimanche 21 mai, à 20 h 45.

La chemise orange

par Agathe Logeart

ALAIN JUPPÉ « *n'a jamais été bébé, vous savez.* » C'est une spécialiste qui a prononcé cette drôle de phrase, puisqu'il s'agit de la maman de notre flambant neuf premier ministre. Le propos, recueilli par TF 1 à la veille de la proclamation du palmarès gouvernemental, avait un peu surpris. Comment diable peut-on n'avoir jamais été bébé ? Y a-t-il une recette pour sauter ce stade de la vie que l'on croyait jusque-là incontournable ? M. Juppé n'a-t-il jamais sucé son pouce ni bavouillé quand lui poussaient des dents que l'on imagine longues dès le premier âge ? Ne l'a-t-on jamais vu ramper à quatre pattes pour mettre ses doigts dans une prise de courant ? On a du mal à le croire. Mais comment mettre en doute la parole d'une mère de premier ministre ? Il y aurait sûrement offense à chef de gouvernement. On ne s'y risquera donc pas, constatant que dans ses langes, déjà, le jeune homme devait être bien pressé d'arriver là où il le souhaitait sans s'embarrasser d'une étape inutile dans un plan de carrière ficelé comme rôti prêt à cuire.

Pourquoi, en effet, perdre du temps ? M. Juppé est un homme pressé, on ne le dira jamais assez. Edouard Balladur en a fait l'expérience au moment où son ancien ministre des affaires étrangères est venu poliment mais fermement le bouter hors de Matignon. On ne peut pas vraiment dire qu'il s'agissait d'un couac, mais tout de même... Arriver dans la cour de Matignon *avec six minutes* d'avance sur l'horaire prévu, cela nous a paru un peu cavalier. Ou bien la montre de M. Juppé avançait, auquel cas on sait désormais ce qu'il faut lui offrir pour son petit Noël, ou bien il a trouvé inutile de faire trois fois le tour du pâté de maisons pour arriver « pil poil » à l'heure convenue. Tout occupé, on l'imagine, à ficeler ses derniers paquets, M. Balladur n'a donc pas eu le temps de descendre accueillir son successeur comme le veut l'usage. Les formalités expédiées, *toujours avec une marche* d'avance sur le perron de Matignon, M. Juppé avait l'air de pousser M. Balladur dehors, comme on raccompagne un gêneur qui s'incruste.

Il faut dire qu'on l'attendait pour un déjeuner en tête à tête à l'Elysée. Avant, suprême délicatesse du cuisinier présidentiel, de déguster la salade landaise assaisonnée à son intention, M. Juppé avait posé sur la table ronde une fine chemise orange. Derniers ajustements, derniers saupoudrages de ce grand compte d'apothicaire, on veut croire qu'il s'agissait là de la liste encore amendable des membres du premier gouvernement de l'ère Chirac.

Les caméras, invitées à l'apéritif, n'ont pas été autorisées à filmer plus avant. C'est dommage. On imagine l'anxiété des pressentis, leurs ongles rongés et leurs cigarettes nerveusement écrasées. *Allait-on* encore tripatouiller le savant compte des remerciements, modifier les pourboires des ralliements, bouleverser l'équilibre savant entre les sexes ? C'était *l'heure où certains y croyaient encore* quand d'autres, déjà, rangeaient dans leur placard le maroquin acheté pour rien.

SAMEDI 20 MAI

TF 1

13.20 Magazine : Reportages. Les Enfants du couloir de la mort, de *Bernard Volker et Joe Cantu.*
14.00 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.55 Série : Agence tous risques.
15.50 Série : Cannon.
16.45 Série : Police 2000.
17.40 Trente millions d'amis.
18.10 Divertissement : Vidéo gag.
18.45 Série : Melrose Place.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Variétés : Les Vieux de la veille. Patrick Sébasien reçoit Caroline Barclay, Nathalie Simon, Sandrine Alexi, Marlène, Elie et Dieudonné, Laurent Ruquier, Bernard Minet, Cyril d'Artonn, les Pendragons, les Kenyans Black Wizzard.

22.45 Magazine : Ushuaïa. Chute libre au-dessus de la Fournaise (la Réunion). Wind Tunnel ; Vertiges à Cilaos ; Inlandsis 91 ; D'hélices de Chine.
23.50 Coupe du monde de rugby. Présentation de la troisième édition de la Coupe du monde de rugby.
0.25 Magazine : Formule foot.
1.00 Journal et Météo.
1.10 Programmes de nuit.

FRANCE 2



13.40 Magazine : Savoir plus santé. Cholestérol, pas de panique !
14.40 Documentaire : Histoires sauvages.
15.40 Magazine : Samedi sport. 15.45, tiercé à Enghien ; 15.55, Cyclisme : Tour d'Italie ; 17.05 Basket : Finale du Championnat de France : Antibes-Pau-Orthez (sous réserves).
18.10 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 Magazine : J'ai un problème... et alors ?
19.50 Tirage du Loto (et 20.45).
19.55 Les Films Lumière (et 0.15).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents. Présenté par Nagui.

23.00 Magazine : Les Enfants de la télé.
0.20 Journal, Météo, Journal des courses.
0.35 Magazine : Signé Croisette.
0.45 Magazine : La 25e Heure. Les Oubliés de Calcutta.
1.40 Programmes de nuit.

FRANCE 3

14.05 Série : Les Brigades du Tigre.
17.45 *Magazine : Montagne.*
18.20 Jeux : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Biographe*, de Philippe Beaussant.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Série : Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin. La Tabatière de l'empereur, d'Alain Nahum, avec François Dunoyer, Paul Le Person. *Le retour du gentleman-cambrioleur, interprété pour cette nouvelle série de huit épisodes par François Dunoyer qui remplace Georges Descrières.*

22.25 Magazine : Ah ! Quels titres ! Leur vie est un roman. Invités : Francine Duplessis Gray *(Mon cher volcan, la vie de Louise Colet, 1810-1876)* ; Alicia Dujovne-Ortiz *(Eva Peron, La madone des sans-chemise)* ; Alain Decaux *(L'Abdication)* ; Henry Gidel *(Les Deux Guitry)*.
23.30 Météo, Journal.
23.55 Musique et compagnie. Richard Strauss, des premiers aux derniers lieder. Avec Delphine Haidan, soprano ; Jean-Marc Bouget, piano, l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine, sol. Kiri te Kanawa.
0.55 Musique Graffiti. *44 duos*, de Bartok, par Jozsef Lendvai et Miklos Szenthelyi, violon (20 min).

M 6

14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.15 Série : Poigne de fer et séduction.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.05 Série : Amicalement vôtre.
19.05 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur : l'école de pilotage compte-tours d'Abbeville ; L'enquête : la presse automobile ; L'essai : la Chrysler Stratus ; L'express-info ; Sport aventure : le Rallye de l'Atlas ; La rubrique téléspectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Filles à papas.
20.35 Stars et couronnes.

20.45 Téléfilm : Confusion tragique. De Warris Hussein, avec Bonnie Bedelia, Brian Kerwin (les deux parties sont diffusées à la suite). *A la suite de l'erreur d'une infirmière, deux bébés sont échangés dans la maternité d'une petite ville de Floride. L'une des deux filles présente une grave malformation cardiaque. D'après une histoire vraie.*

0.15 Série : Les Professionnels. Secret défense.
1.15 Boulevard des clips (et 5.35).

CANAL +

13.30 L'Œil du cyclone. René Vautier, l'indomptable.
14.00 Sport : Basket américain.
15.00 Sport : Football. Manchester United-Everton. Finale de la Coupe d'Angleterre, en direct ; 16.00, coup d'envoi. *Manchester United (sans Eric Cantona, encore suspendu) rencontre une équipe d'Everton menacée de relégation.*
18.00 Dessin animé : Profession critique. Je roule pour vous.

En clair jusqu'à 20.35

18.25 Nulle part ailleurs. Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.

20.35 Téléfilm : L'Ultime Procès. *D'Eric Till, avec Brian Dennehy. Un avocat radié du barreau pour alcoolisme reprend le chemin du prétoire pour défendre sa sœur accusée du meurtre de son mari.*

22.10 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 36e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Body Bags. ■ Film américain de John Carpenter et Tobe Hooper (1993).
0.30 Cinéma : Swing Kids. ■ ■ Film américain de Thomas Carter (1993, v.o.).
2.19 Cinéma : Présentation du film par Claude Chabrol.
2.20 ▶ Cinéma : Masques. ■ ■ Film français de Claude Chabrol (1987).
4.00 Cinéma : Critters 4. □ Film américain de Rupert Harvey (1992).

LA CINQUIÈME

13.00 Jeu : Ça déméninge.
13.30 A tous vents. L'histoire de la frégate *royale Pandora.*
14.30 Découvertes. Parmi des milliers de visages.
16.00 Arts musique. Mon opéra préféré : Werther, par Alfredo Kraus.
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Riegesburg.
17.00 Les Grandes Séductrices. Rita Hayworth (rediff.).
18.00 Magazine : Arrêt sur images.

ARTE

19.00 Série : Paris. De Liddy Oldroyd. [2/6] Le Critique.
19.30 Le Dessous des cartes. Russie : Kaliningrad (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Actualités yougoslaves et américaines de la semaine du 20 mai 1945, commentées par Marc Ferro et Mirko Grmek.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Téléfilm : La Nuit bengali. De Nicolas Klotz [2/3]

21.30 Documentaire : Le Baiser de l'ours blanc. L'âge d'or du cinéma scandinave en Allemagne (1909-1929), de Jochen Wolf. *De 1910 à 1916, le Danemark est l'un des plus importants pays producteurs de cinéma au monde. Bien implanté en Allemagne, Ole Olsen, fondateur de la Nordisk Films Kompani, présente au public la sensuelle actrice Asta Nielsen, qui devient la star du muet. Mélodrames et érotisme font recette mais déclinent devant la venue d'un cinéma suédois plus rigoureux et plus narratif, mieux acceuilli par la critique allemande de l'époque.*
22.50 Magazine : Velvet Jungle. John Lee Hooker ; Top Live : Joshua Redman.
0.00 *Série : Johnny Staccato.* 20. The List of Death, avec John Cassavetes (v.o.).
0.30 ▶ Téléfilm : L'Affaire Dreyfus. D'Yves Boisset [1/2] (rediff.).
2.15 Rencontre. Claude Lelouch et Marie-Sophie Lelouch (29 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Secrets de famille. De Hervé Baslé [2/3]. 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures 22.40 Perdu de vue. Rediff. de TF1 du 15 mai. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Ernest Ansermet. De Barrie Gavin. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [28/38]. Rockwell B1B. 21.25 Sana'a et Shibam, les tours de sable. D'Olivier Deschamps. 22.15 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [1/3]. *Au fil de l'acrobatie.* 23.20 ▶ Une école à la ville. De Jean-Louis Marcos. 23.50 Force brute. De Robert Lihani [64/64]. Forces spéciales. 0.40 Louis Roederer, sur les traces de Saint-Exupéry. De Jean-Marc Destang *(40 min).*

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Premières loges. 20.25 Soirée One woman show. 20.30 Charlotte de Turckheim. 22.00 Sylvie Joly. 23.25 Virginie Lemoine. 0.20 Cannes 95 (60 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Graine de champion. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Le Bateau volant.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 21.50 Série : Les Monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? 23.15 Série : Private Eye. 0.05 Road Test. *0.35 Série : Seinfeld.* 1.00 Série : Dream On (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). 20.45 Série : Joséphine, ou la comédie des ambitions. 22.10 Série : Cosmos 1999. 23.00 Série : Mystères à Santa Rita. *0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat* (90 min).

MCM 19.30 L'Invité de marque. 20.00 MCM mag. 20.30 MCM euromusiques nordica. 21.30 MCM backstage. 22.30 MCM dance club (210 min).

MTV 21.00 Concert : Live Unplugged. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 13.45 Tennis. En direct. Internationaux messieurs d'Italie : demi-finales, à Rome. 17.15 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de side-car : 1re manche. Grand Prix d'Allemagne, au Nürburgring. 19.00 Automobilisme. 19.30 Course de camions. 19.55 Cyclisme. 20.00 Sports mécaniques. 21.30 Voitures de tourisme. En différé. Championnat d'Allemagne : 3e manche, à Mugello Park (Italie). 22.00 Motocyclisme. 23.00 Boxe. 1.00 International Motorsports. (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. Invité : Jérôme Laperrousaz. 22.00 Le Meilleur du cinéma britannique. [9/26]. Jeux de guerre. [10/26]. Les Rois du rire. 23.00 A Boy, a Girl and a Bike. □ Film britannique de Ralph Smart (1947, N., v.o.). 0.30 Entre onze heures et minuit. ■ Film français d'Henri Decoin (1948, N., *95 min).*

CINÉ CINÉMAS 18.25 Téléfilm : Femme de voyou. De Georges Birtschansky, avec Gabrielle Lazure. 20.00 Hollywood 26. 20.30 Téléfilm : La Dernière Chance d'Annie. De John Gray, avec Sissy Spacek. 22.05 Dans les coulisses de... 23.00 Un flic sur le toit. ■ Film suédois de Bo Widerberg (1976). 0.45 Charisma Corruption. Téléfilm classé X (85 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital Titos Patrikios. 20.00 Le Temps de la danse. Avec Michel Hallet-Eghayan, Christine Bastin. 20.30 Photo-portrait. Steve Lacy, compositeur et saxophoniste. 20.45 Fiction. Près des chiens, de Pascal Gloizes. 22.35 Musique : Opus. Laurent Bayle, directeur de l'IRCAM. 0.05 Clair de nuit. Roberto Guttierez. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). L'Iliade, la divine colère d'Achille ; à 2.23, Ar-Veret, le cimetière de bateaux ; Shackleton : Chroniques de l'impossible ; 3.07, Docteur Jekyll et mister Hyde : un cas étrange ; 4.33, Ivan Cloulas (Savonarole) ; 5.02, Grand Angle : Vivre infirme ; 5.58, Serge Gainsbourg, *trente années de chansons (2).*

FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Messe BWV 232 : credo, de Bach, par le Chœur de chambre néerlandais et l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen ; Passacaille, de Rebel, Frans Brüggen, flûte. 20.05 Soirée lyrique. Donnée le 4 mai, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris. Pelléas et Mélisande, de Debussy, par l'Ensemble vocal Michel Piquemal et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit, sol. Anne-Sophie Schmidt (Mélisande), Isabelle Poulenard (Yniold), François Le Roux (Pelléas), Jocelyne Taillon (Geneviève), Gilles Cachemaille (Golaud). 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 27 novembre 1994, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, Baden-Baden, dir. Jürg Wyttenbach (extrait) : Tanzsuite mit Deutschlandlied, de Lachenmann (création française). 0.05 Auto-portrait. Andreas Scholl, contre-ténor. Œuvres de Bach, Buxtehude, Haendel. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Schubert, Chopin, Wieniawski, Dvorak, Rachmaninov, Chostakovitch, Bartok, Ibert, Rosenthal, traditionnelles du Mali, Frescobaldi, Vivaldi, Purcell, Telemann.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
SAMEDI 20 MAI 1995

La tutrice

par Pierre Georges

ELLE EST mère de cinq enfants. Ou, si l'on permet, de cinq en-France. Puisque la France est désormais cette grande famille chiraquienne. Et le gouvernement ce grand conseil de famille chargé de recoller les morceaux de la fracture sociale.

Dans ce gouvernement qui nous est né, plus dodu que prévu, un titre, au moins, méritait d'être relevé. Une vraie novation au rayon des nouveautés : « ministre de la solidarité entre les générations ». Ce titre introuvable a été attribué comme de juste à une femme. Et même à une sage-femme.

Colette Codaccioni est ainsi devenue garante de la paix et de la concorde inter-générationnelles, une sorte de tutrice de la nation. Vaste programme, même pour une sage-femme. C'est que l'enfant ne se présente pas nécessairement au mieux. Prenons ce gouvernement nouveau-né, représentatif des générations françaises. Du cadet, extrêmement cadet, François Baroin, vingt-neuf ans, aux deux doyens, totalement doyens, le bon docteur Pons, soixante-neuf ans et l'insulaire Pierre Pasquini, soixante quatorze ans, la pyramide des âges semble respectée, la concorde générationelle assurée. C'est une évidence mais d'apparence seulement. Commons ces extrêmes. La pyramide des âges alors ressemble par son centre à une montgolfière, à la prise de pouvoir par une génération, entre quadras et quinquas.

Cet âge politique aura été sans pitié ! Combien de pauvres vieux, d'anciens de la famille laissés au bord du chemin. Barre, Giscard, Balladur, Pandraud, Pasqua, l'idole des jeunes, Simone Veil et tant d'autres, placés hors jeu, consultés comme oracles dans le meilleur des cas, condamnés au purgatoire pour d'autres.

La solidarité entre générations ainsi posée, et de manière brutale, au sein du gouvernement, reste à l'inventer pour le pays. Un des traits dominants du pouvoir qui s'annonce, outre sa féminisation accélérée, tient à cette découverte assez récente faite par le RPR de sa faculté à séduire la jeunesse. Emerveillés et effrayés à la fois par cette lourde responsabilité – car il ne suffit pas de séduire, encore ne faut-il pas être abandonné –, les ministres et le premier d'entre eux, Alain Juppé, ne cessent d'en célébrer le poids. Ah, n'allons pas décevoir ces jeunes qui nous ont fait confiance, c'est un devoir sacré, etc, etc.

D'où probablement ce ministère au nom étrange et à vaste vocation. D'où l'énorme responsabilité de raccommodeuse de société confiée à Mme Codaccioni. On dit que, sur le sujet, cette femme d'expérience a des idées bien arrêtées. Et notamment une, vieille comme la société des hommes, qui consiste à penser que tout part de la famille et tout y revient toujours. Son programme, Familles je vous aime. Son projet, Familles je vous choie. Son mode d'action, la femme, la Femme. *« La femme,* dit-elle, *est le pivot de la famille. Et la famille le pivot de la société. »* Donc, il lui faudra commencer par le commencement. Réconcilier les Français avec la natalité. Réhabiliter le mariage. Promouvoir le fécond noyau. Inciter celles qui le désirent au retour au foyer. Reconstruire l'exemplaire et irremplaçable dialogue familial.

Le principe est louable. La tâche sera ardue qui procède au moins autant du paradis perdu et du sacerdoce que d'un ministère.

Des biologistes américains redonnent vie à une bactérie de plusieurs millions d'années

La réalité dépasse désormais le scénario de « Jurassic Park»

« AU PRINTEMPS 1990, on trouva, dans un morceau d'ambre en provenance d'une mine d'Amérique du Sud, les restes d'un moustique préhistorique fossilisé, un des innombrables moustiques qui se nourrissaient du sang des dinosaures. Avec l'ADN de ce sang, la science était capable de recréer ces mastodontes. » La suite est familière à tous ceux qui ont lu – ou vu – *Jurassic Park*, la superproduction signée Crichton-Spielberg, qui déferla il y a deux ans sur notre imaginaire.

La réalité dépasse parfois la fiction. Ainsi que le relate la revue américaine *Science*, dans sa dernière édition datée du 19 mai, des biologistes de l'Université polytechnique de Californie (San Luis Obispo, Californie) sont parvenus à rendre vie à une bactérie conservée à l'intérieur d'une abeille morte depuis 25 à 40 millions d'années et préservée, depuis lors, dans un fragment d'ambre préhistorique. Plus fascinant encore : pour assister à cette résurrection, les chercheurs n'eurent même pas à opérer une quelconque reconstitution d'ADN (acide désoxyribonucléique), le support de l'hérédité. Ils ont tout simplement *« réveillé »* la bactérie, plongée en hibernation depuis l'ère tertiaire.

Que s'est-il donc passé, dans cette abeille figée par la résine d'un arbre pétrifié ? Un événement banal, connu de longue date des spécialistes : la bactérie, pour survivre, s'est transformée en spore. Certains microbes, en effet, utilisent cette ruse afin de survivre dans des conditions extrêmes. Très résistantes aux produits chimiques, à la chaleur et à la pression, ces spores permettent à l'organisme de demeurer intact durant de longues périodes. A condition, bien sûr, de ne pas être elles-mêmes détruites par l'environnement... ou par le temps.

FRAGMENT DE GÈNE

Apparemment, la protection que lui offrit l'ambre fossilifère lui fut donc suffisante. Imperméable et transparente, cette gangue de résine végétale, qui figure en bonne place dans tous les muséums d'histoire naturelle du monde, se prépare ainsi un nouvel et brillant avenir. En inhibant la croissance bactérienne et la putréfaction des tissus biologiques, elle constitue en effet le meilleur réservoir de vie préhistorique dont on dispose actuellement. Et, depuis que les généticiens se sont lancés, les progrès de la biologie moléculaire aidant, sur les traces de ce que l'on appelle désormais communément « l'ADN ancien », il n'est pas une année sans que nous parvienne, grâce à elle, une nouvelle trace de vie préhistorique.

Patrie de Spielberg oblige, c'est aux Etats-Unis que la compétition est la plus acharnée. En 1992, l'équipe de Robert Desalle et David Grimaldi (Museum d'histoire naturelle de New York) parvenait ainsi à extraire d'un fragment d'ambre les gènes quasiment intacts d'un termite vieux de trente millions d'années (*Le Monde* du 29 octobre 1992). Avec pour objectif, à défaut de faire revivre le propriétaire desdits gènes, de mieux comprendre grâce à eux l'évolution du genre Mastodermes, autrefois répandu sur tous les continents et aujourd'hui cantonné à l'Australie.

Moins d'an plus tard, l'équipe de Raul Cano et George Poinar, celle-là même qui signe aujourd'hui les travaux publiés dans *Science*, pulvérisait tous les records en annonçant avoir déniché dans l'ambre un fragment de gène provenant d'un charançon vieux de 120 millions d'années. Un exploit scientifique qui sonna alors à la gloire d'Hollywood, puisque ces résultats, publiés dans la revue britannique *Nature*, parurent précisément la veille de la sortie américaine de *Jurassic Park*.

Insectes, acariens, crustacés ou myriapodes : en ces temps où l'homme n'existait pas encore, des milliers d'animaux furent ainsi emprisonnés dans la résine d'un arbre se transformant soudainement en ambre. Issue d'une abeille restée prisonnière de cette transformation végétale, c'est un microbe vivant, né en plein cœur de l'oligocène, qui nous revient aujourd'hui. *« Cette bactérie était dans un sommeil profond et nous l'avons réveillée »*, a déclaré Raul Cano, qui ajoute que le microbe est non seulement vivant, mais encore capable de produire un antibiotique naturel. Les chercheurs vont maintenant s'atteler à son étude biologique. D'une part pour vérifier si l'antibiotique qu'il produit présente un quelconque intérêt médical. D'autre part, et surtout, pour analyser son matériel génétique, dont Raul Cano précise qu'il ressemble à celui de *Bacillus sphaericus*, une bactérie contemporaine qui permet aux abeilles de digérer leurs aliments en tuant d'autres micro-organismes.

Catherine Vincent

M. Juppé déclare la « guerre » au chômage

A PEINE NOMMÉS, plusieurs ministres ont expliqué de quelle manière ils envisagent leur mission. Le premier ministre a indiqué jeudi 18 mai qu'il faisait de la lutte contre le chômage sa priorité et a annoncé des *« mesures concrètes »* dès la semaine prochaine. Intervenant sur France-Info et Radio-France-Gironde, le chef du gouvernement, candidat à la mairie de Bordeaux, a déclaré vouloir *« se mettre au travail très vite et très fort »*. *« C'est une déclaration de guerre contre le chômage. Dès le lendemain de ma déclaration de politique générale, nous pourrons engager des mesures concrètes »*, a-t-il expliqué en plaçant en tête de ces mesures le contrat initiative-emploi.

Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances, a pris ses fonctions à peine deux heures après sa nomination. Accompagné lors de la passation de pouvoir de ses deux secrétaires d'Etat, Hervé Gaymard pour les finances et François d'Aubert pour le budget, il a déclaré que sa première priorité sera de *« contribuer à la lutte contre les déficits publics et les gaspillages de l'argent public »*, et la seconde de *« contribuer à la mobilisation des forces vives pour l'emploi »*.

Interrogé sur France 2, Hervé de Charette, qui succède à Alain Juppé aux affaires étrangères, a affirmé vouloir *« relancer l'Europe »*. *« Pour le succès de la France, pour son poids et son rayonnement dans le monde, il faut que nous jouions un rôle déterminant dans la construction européenne qui est en cours »*, a-t-il dit, en ajoutant que, *« dans une nouvelle Europe, il faut une nouvelle politique »*.

Le nouveau ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, a expliqué, sur LCI, qu'il souhaite *« chercher des réponses aux conséquences sur l'agriculture des désordres monétaires européens »*, et il a insisté sur l'aide aux jeunes agriculteurs. En ce qui concerne le volet « alimentation » de son ministère, il a déclaré qu'il préfère des relations *« de dialogue plutôt que de conflit avec la grande distribution »*.

■ **LIBAN : le premier ministre, Rafic Hariri, a annoncé sa démission,** vendredi 19 mai, créant la surprise. *« J'ai exprimé à de nombreuses reprises le souhait de démissionner pour donner un nouveau souffle à la vie politique au Liban*, a-t-il déclaré à la télévision, après s'être entretenu avec le chef de l'Etat, Elias Hraoui, et le président du Parlement, Nabih Berri. *Je présente la démission de mon gouvernement au président. »* – *(Reuter.)*

■ **ITALIE : l'ancien ministre des affaires étrangères, Gianni De Michelis, sera poursuivi** pour détournement de fonds publics. Ce socialiste vénitien, qui menait un train de vie remarqué, est soupçonné d'avoir détourné à son usage privé des fonds du ministère des affaires étrangères, qu'il dirigea de 1989 à 1992, pour un montant de 3,9 milliards de lires (12,5 millions de francs). – *(AFP.)*

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le vendredi 19 mai, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16312,60	– 0,96	– 18,16
Honk Kong index	9115,72	– 0,59	+ 11,28

Tokyo Nikkei sur 3 mois (graphique : 18106,70 ; 17425,35 ; 16744 ; 16062,65 ; 15381,30 ; 16312,60 ; 21 fév. ; 3 avril ; 19 mai)

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/05	Var. en % 17/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1989,78	– 0,74	+ 5,78
Londres FT 100	3285,80	– 0,35	+ 7,18
Zurich	1280,86	– 0,49	+ 3,27
Milan MIB 30	1039	– 0,48	+ 1,36
Francfort Dax 30	2087,13	– 0,39	– 0,92
Bruxelles	1455,18	– 0,22	+ 4,71
Suisse SBS	1094,56	– 0,64	+ 5,43
Madrid Ibex 35	294,47	– 0,21	+ 3,31
Amsterdam CBS	287	—	+ 3,23

Demain dans « Le Monde »

IL Y A 20 ANS, LE PROCÈS DE LA « BANDE À BADER » : *en 1975,* commençait à Stuttgart le procès des dirigeants de la Fraction *armée rouge qui avait*, pendant des mois, fait trembler la République fédérale d'Allemagne.

Tirage du *Monde* daté vendredi 19 mai : 558 979 exemplaires.

DANS LA PRESSE

Le nouveau gouvernement

LE PARISIEN

Jacques Chirac avait promis qu'il ne serait pas un *« super-premier ministre »*. Si ce gouvernement est tout sauf anti-chiraquien, il porte surtout la marque d'Alain Juppé. *Avec la fin de la cohabitation*, le centre névralgique du pouvoir n'a pas retraversé la Seine. Le lien direct entre le secrétaire d'État à l'emploi et le premier ministre montre clairement que Juppé est bien le patron du gouvernement. Avec les chances et les risques que cela comporte pour lui.

Fabien Roland-Lévy

LIBÉRATION

Il faut peut-être réfléchir à la réelle nouveauté du gouvernement Juppé : jamais dans l'histoire de la Ve République, le pouvoir *politique* n'aura *été aussi totale*ment et pyramidalement monocolore. (...) [C'est] une sorte de biparti presque unique (en attendant que les vieilles zizanies et les nouvelles n'y mettent leurs dents). Et c'est là qu'on retrouve la seconde nouveauté du gouvernement Juppé : l'étendue absolument inédite des relais institutionnels dont il dispose. Sa *pléthorique majorité* à l'Assemblée, son Sénat *al dente*, ses présidences de régions, de conseils généraux, de municipalités. (...) Ce qui veut dire que le tandem Chirac-Juppé, responsable de tout, ne pourra être excusable de rien.

Gérard Dupuy

L'HUMANITÉ

A nouveau gouvernement, bénéfice du doute ? On a déjà vu des hommes de droite parler « à *gauche* », mais on n'a jamais vu la droite faire une politique de *gauche. Certes, on n'a pas encore* vu cette équipe à l'œuvre, et c'est toujours aux actes qu'on juge le plus précisément. Une chose cependant est sûre : après une campagne traversée par la protestation, marquée par des attentes fortes sur l'emploi, sur les salaires, sur la protection sociale, on peut dire que ce gouvernement danse sur un volcan, celui de l'exigence sociale.

Charles Silvestre

LCI (La Chaîne info)

Ce gouvernement n'est pas chiraquien. Un nouvel adjectif doit *être introduit dans le dictionnaire* de la terminologie politique. Il est d'abord et avant tout « jupéien » ou « jupésien », comme l'on voudra !

Construit sur mesure pour donner l'heure européenne autant que l'heure sociale, pour mettre *Matignon* à l'heure présidentielle à moins que cela ne soit l'inverse, grâce à ses prolongements élyséens, il est totalement à la main du premier ministre.

Pierre-Luc Séguillon